Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui

par D.E. Kouloughli



LANGUES POUR TOUS

LE SPÉCIALISTE DE L'AUTO-APPRENTISSAGE : 20 ANS D'EXPÉRIENCE, PLUS DE 180 OUVRAGES, 18 LANGUES POUR RÉPONDR À TOUS VOS BESOINS.

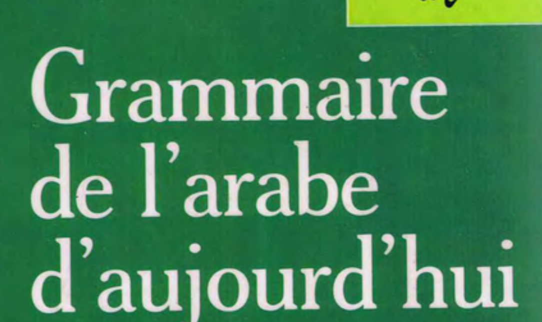
• La Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui s'attache à donner des descriptions et des explications claires et systématiques des principaux mécanismes grammaticaux de l'**arabe standard moderne,** aux niveaux de l'**écriture** (système graphique, orthographe), de la **phonologie** (système phonique, accent, intonation), de la **morphologie** (formation des mots, conjugaison) et de la **syntaxe** (formation des phrases simples et complexes).

• Son principal objectif est de faire comprendre les mécanismes réguliers et les aspects systématiques de l'organisation et du fonctionnement de la langue. Ces mécanismes et ces principes permettent à celui qui les possède de mieux structurer ses connaissances et de poursuivre sans complexes son apprentissage de la langue.

• La Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui s'adresse aux élèves du secondaire et du supérieur, ainsi qu'aux autodidactes, mais pourra aussi servir d'outil de référence aux professeurs d'arabe qui y trouveront, pour chaque question de grammaire, un fil conducteur pour une présentation moderne et structurée de leur enseignement.

• Les index français et arabe permettent de retrouver aisément tous les points recherchés.

● LANGUE GÉNÉRALE ■ LANGUE DES AFFAIRES ▲ LANGUE DES SCIENCES ET TECHNIQUES



D.E. Kouloughli



NIVEAU ▶ Perfectionnement

GRAMMAIRE DE L'ARABE D'AUJOURD'HUI

DJAMEL KOULOUGHLI

Agrégé d'arabe
Directeur de recherche au CNRS

POCKET

Langues pour tous

Collection dirigée par Jean-Pierre Berman,
Michel Marcheteau et Michel Savio

ARABE

☐ Pour débuter (ou tout revoir) :
- **Parlez arabe en 40 leçons** ●●

☐ Pour se débrouiller rapidement :
- **L'arabe tout de suite !** ●●

☐ Pour se perfectionner et connaitre l'environnement :
- **Pratiquez l'arabe** (en préparation)

☐ Pour s'aider d'ouvrages de référence :
- **Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui**

☐ Pour prendre contact avec des œuvres en version originale :
- **Série bilingue :**

➡ **Niveaux :** ☐ facile (1er cycle) ☐☐ moyen (2e cycle) ☐☐☐ avancé

- **Nouvelles arabes du Proche-Orient** ☐☐ ●●
- **Nouvelles arabes du Maghreb** ☐☐ ●●
- **Les Mille et Une Nuits** (Trois contes) ☐☐☐

●● = Existence d'un coffret : Livre + K7
Attention ! Les cassettes ne peuvent être vendues séparément du livre.
➡ Le livre seul est disponible.

Autres langues disponibles dans les séries
de la collection **Langues pour tous**

ALLEMAND - ANGLAIS - AMÉRICAIN - CHINOIS - ESPAGNOL FRANÇAIS - GREC - HÉBREU - HONGROIS - ITALIEN JAPONAIS - LATIN - NÉERLANDAIS - POLONAIS - PORTUGAIS RUSSE - TCHÈQUE - TURC

Sommaire

- Symboles et abréviations p. 4
- Présentation p. 5
- L'alphabet arabe p. 6

1 Le système graphique de l'arabe p. 7
2 Le système phonique de l'arabe p. 30
3 Le système morphologique de l'arabe p. 55
4 Le nom p. 71
5 Les substantifs p. 96
6 Les adjectifs p. 101
7 Les démonstratifs p. 119
8 Les nombres p. 123
9 Le groupe nominal p. 136
10 Les prépositions p. 152
11 Les pronoms p. 164
12 Les verbes p. 173
13 Les schèmes verbaux p. 193
14 Les déverbaux p. 215
15 Le groupe verbal p. 231
16 La phrase simple p. 248
17 La coordination p. 271
18 La phrase complexe p. 280

- Corrigés des exercices p. 297
- Annexe I : les processus morphologiques p. 313
- Annexe II : les tables de conjugaisons p. 337
- Index français p. 345
- Index arabe p. 349

Je remercie N. Boulos et M. Chairet pour leur lecture attentive du manuscrit, leurs critiques et leurs suggestions.
Je dédie ce livre à Lydie, Schéhrazade et Yazid.

Symboles et abréviations

acc.	accusatif
ar.	arabe
cf.	confer, voir
f. ou fém.	féminin
gen. ou gén.	génitif
litt.	littéralement (mot à mot)
m. ou masc.	masculin
N.B.	nota bene (notez bien)
nom.	nominatif
pl.	pluriel
sq.	et suivant(e)s
#	frontière de clitique
+	frontière de suffixe
[ ]	transcription phonétique
//	transcription phonologique

ISBN : 2-266-03912-1

PRÉSENTATION

La grammaire arabe est souvent présentée comme difficile, voire ésotérique. En réalité ce sont les ouvrages de grammaire traditionnelle qui le sont, soit par leur casuistique byzantine sur des faits marginaux (c'est là surtout le fait des grammaires en langue arabe), soit par la place disproportionnée qui y est accordée à la morphologie sans d'ailleurs qu'y soit distingué l'essentiel du secondaire (c'est le cas de la plupart des grammaires « orientalistes »).

Le présent ouvrage se propose spécifiquement de mettre en lumière et d'expliquer les mécanismes fondamentaux de la grammaire arabe. Ces mécanismes fondamentaux sont peu nombreux et très simples. Leur bonne compréhension, objectif central de **La grammaire de l'arabe d'aujourd'hui**, permettra de reconnaître et de produire un nombre toujours plus grand d'énoncés nouveaux et plus complexes.

Cette grammaire n'est pas « complète », et l'on n'y trouvera pas les longues listes de « cas particuliers » ou « d'exceptions » dont foisonnent certains ouvrages traitant du même sujet. On s'est au contraire toujours efforcé de mettre en évidence les régularités et les tendances générales qui permettent de saisir la logique du fonctionnement de la langue.

Enfin, on a systématiquement favorisé, n'en déplaise aux conservateurs, l'usage moderne tel qu'il se manifeste dans les textes ou les médias actuels.

L'ensemble de l'ouvrage est organisé en petites sections numérotées et l'on a multiplié les références croisées facilitant la saisie du caractère « systémique » de la grammaire. Les index français et arabe facilitent aussi la consultation de l'ouvrage et les révisions.

L'alphabet arabe

transcription	lettre isolée	formes contextuelles	nom de la lettre
'	ء	ء	hamza همزة
ā	ا	ا ـا ـا ا	alif ألف
b	ب	ب ـب ـبـ بـ	bā' باء
t	ت	ت ـت ـتـ تـ	tā' تاء
ṯ	ث	ث ـث ـثـ ثـ	ṯā' ثاء
ǧ	ج	ج ـج ـجـ جـ	ǧīm جيم
ḥ	ح	ح ـح ـحـ حـ	ḥā' حاء
ḫ	خ	خ ـخ ـخـ خـ	ḫā' خاء
d	د	د ـد ـد د	dāl دال
ḏ	ذ	ذ ـذ ـذ ذ	ḏāl ذال
r	ر	ر ـر ـر ر	rā' راء
z	ز	ز ـز ـز ز	zā' زاء
s	س	س ـس ـسـ سـ	sīn سين
š	ش	ش ـش ـشـ شـ	šīn شين
ṣ	ص	ص ـص ـصـ صـ	ṣād صاد
ḍ	ض	ض ـض ـضـ ضـ	ḍād ضاد
ṭ	ط	ط ـط ـطـ طـ	ṭā' طاء
ẓ	ظ	ظ ـظ ـظـ ظـ	ẓā' ظاء
c	ع	ع ـع ـعـ عـ	ᶜayn عين
ġ	غ	غ ـغ ـغـ غـ	ġayn غين
f	ف	ف ـف ـفـ فـ	fā' فاء
q	ق	ق ـق ـقـ قـ	qāf قاف
k	ك	ك ـك ـكـ كـ	kāf كاف
l	ل	ل ـل ـلـ لـ	lām لام
m	م	م ـم ـمـ مـ	mīm ميم
n	ن	ن ـن ـنـ نـ	nūn نون
h	ه	ه ـه ـهـ هـ	hā' هاء
w/ ū	و	و ـو ـو و	wāw واو
y/ ī	ي	ي ـي ـيـ يـ	yā' ياء

1. LE SYSTÈME GRAPHIQUE DE L'ARABE

GÉNÉRALITÉS

♦ L'arabe s'écrit et se lit **de droite à gauche**. Le principe de base de son écriture est très simple : à part quelques conventions orthographiques (que nous verrons plus loin), le mot arabe écrit est la transcription pure et simple de la prononciation à la pause[1].

♦ En revanche, bien que le système graphique arabe dispose de tous les symboles nécessaires à une transcription complète, la graphie normale ne note que les consonnes et les voyelles longues. Seuls le Coran, quelques ouvrages spéciaux et certains livres pour enfants sont imprimés avec les voyelles (on dit « vocalisés »). L'essentiel de ce qui s'est écrit et s'écrit encore en arabe est un graphie « normale » (non vocalisée).

♦ Pour écrire, cette habitude est très économique (un peu comme la sténo). Pour lire, par contre, cela pose des problèmes que l'on ne surmonte que progressivement, en entraînant sa mémoire visuelle et en développant ses intuitions grammaticales et textuelles.

♦ L'écriture arabe imprimée diffère peu de la manuscrite. Hormis six cas, chaque lettre se lie à celle qui la suit dans le mot. Il n'y a pas de majuscules. En revanche, les lettres ont souvent une forme spéciale en fin de mot. Cette forme résulte généralement de l'ajout d'une boucle. La différence de forme entre une lettre à l'initiale du mot et la même à l'intérieur du mot se limite en principe à la présence dans ce dernier cas d'un ligament de liaison avec la lettre qui précède et éventuellement celle qui suit. Dans deux ou trois cas seulement la variation est plus importante.

1. La pause est un silence, prolongé ou bref ; voir déf. en 2.27.

LES GRAPHÈMES[1]

Éléments de base de la graphie[2] normale

1.1 ♦ Écriture des consonnes

phonème consonne	lettre isolée	formes contextuelles[3]	nom arabe de la lettre
'	ء	ء أ إ ئـ ؤ *	hamza همزة
b	ب	بـ ـبـ ـب	bā' باء
t	ت	تـ ـتـ ـت	tā' تاء
ṯ	ث	ثـ ـثـ ـث	ṯā' ثاء
ǧ	ج	جـ ـجـ ـج	ǧīm جيم
ḥ	ح	حـ ـحـ ـح	ḥā' حاء
ḫ	خ	خـ ـخـ ـخ	ḫā' خاء
d	د	د ـد ـد *	dāl دال
ḏ	ذ	ذ ـذ ـذ *	ḏāl ذال
r	ر	ر ـر ـر *	rā' راء
z	ز	ز ـز ـز *	zāy زاي
s	س	سـ ـسـ ـس	sīn سين
š	ش	شـ ـشـ ـش	šīn شين
ṣ	ص	صـ ـصـ ـص	ṣād صاد

Figure 1.1a : Les graphèmes consonnes de l'arabe (I)

1. Signe graphique minimal correspondant dans la *langue écrite* à l'unité minimale de la *langue parlée* appelée **phonème**.
2. Représentation écrite d'un mot au moyen de **graphème**.
3. Le **contexte**, c'est l'environnement linguistique d'un mot dans un énoncé, c'est-à-dire les unités qui le précèdent ou le suivent.
Ici, il s'agit de la place de la lettre dans le mot (initiale, intérieure, finale).

N.B.1. Dans la colonne des formes contextuelles, les accompagnées d'un symbole « * » ne se lient jamais à celles qui les suivent dans un mot.
N.B.2. Cette colonne contient en général trois graphies qui présentent de droite à gauche, la forme de la lettre à l'initiale, à l'intérieur et en fin de mot. La hamza est un cas spécial : son écriture exige l'application de règles spécifiques qui seront vues plus loin (cf. 1.14). En fait ce n'est pas cette lettre qui est normalement citée comme première lettre de l'alphabet mais la lettre « alif » (graphiée ا) qui lui sert souvent de « support » graphique (cf. 1.14).
N.B.3. Pour deux lettre de la figure 1.1b ci-dessous, une quatrième graphie est donnée, qui correspond à la forme finale après une lettre qui ne se lie pas à la suivante dans le mot.

phonème consonne	lettre isolée	formes contextuelles	nom arabe de la lettre
ḍ	ض	ضـ ـضـ ـض ض	ḍād ضاد
ṭ	ط	طـ ـطـ ـط	ṭā' طاء
ẓ	ظ	ظـ ـظـ ـظ	ẓā' ظاء
ʿ	ع	عـ ـعـ ـع ع	ʿayn عين
ġ	غ	غـ ـغـ ـغ غ	ġayn غين
f	ف	فـ ـفـ ـف	fā' فاء
q	ق	قـ ـقـ ـق	qāf قاف
k	ك	كـ ـكـ ـك	kāf كاف
l	ل	لـ ـلـ ـل	lām لام
m	م	مـ ـمـ ـم	mīm ميم
n	ن	نـ ـنـ ـن	nūn نون
h	ه	هـ ـهـ ـه	hā' هاء
w	و	و ـو ـو *	wāw واو
y	ي	يـ ـيـ ـي	yā' ياء

Figure 1.1b : Les graphèmes consonnes de l'arabe (II)

1.2 ♦ Écriture des voyelles longues

phonème voyelle	lettre isolée	formes contextuelles	nom arabe de la lettre	
ā	ا	ا ـا	alif	ألف
ī	ي	ـيـ ـي	yā'	ياء
ū	و	ـو و	wāw	واو

Figure 1.2 : Les graphèmes voyelles longues de l'arabe

N.B. Les deux formes contextuelles correspondent ici à l'écriture de la voyelle longue après consonne qui se lie à la suivante ou consonne qui ne se lie pas.

♦ Le tableau ci-dessus montre que l'arabe se sert en fait pour [ā] d'un graphème spécial, le fameux « alif », première lettre de l'alphabet, et pour [ī] et [ū] des graphèmes servant à noter par ailleurs les consonnes /y/ et /w/. Dans ces deux derniers cas donc, le lecteur doit décider à chaque fois si la lettre concernée note une consonne ou une voyelle longue.

♦ Cette notation reflète la conception que les créateurs de l'écriture arabe avaient des voyelles longues : pour eux, ce n'était pas des sons simples mais des sons complexes formés d'une voyelle brève (حركة) suivie d'une « consonne d'allongement » (حرف مدّ)[1]. Pour ajuster leur système au nôtre, il faut donc avoir à l'esprit les égalités suivantes : [ā]=a+alif, [ī]=i+yā' et [ū]=u+wāw.

1. Dans certains cas, par exemple pour les suffixes à voyelle longue, cette conception est défendable et permet même de mieux comprendre certains phénomènes. Nous verrons ses avantages le moment venu (cf. Annexe I).

Autres éléments de la graphie normale

Outre les graphèmes consonantiques ou d'allongement présentés dans les tableaux ci-dessus, un texte arabe en graphie normale utilise quelques autres symboles graphiques qu'il importe de connaître.

1.3 ♦ « Alif maqṣūra » (alif abrégée)

Ce graphème est noté ى, c'est-à-dire comme un yā' ي final mais sans points. On ne le trouve qu'en fin de mot. Il note la voyelle longue [ā] dans des cas précis que nous verrons plus loin (cf. 1.15).

1.4 ♦ « tā' marbūṭa » (tā' liée)

Ce graphème est noté ة, c'est-à-dire comme un hā' ه final avec deux points dessus. Le corps de la lettre rappelle qu'à la pause[1] ce suffixe se prononçait [ah], (aujourd'hui simplement [a] cf. 2.27). Ses deux points montrent qu'il s'agit en fait d'une variante spéciale du tā'. On ne le trouve qu'en fin de mot. Il note le suffixe[2] /+(a)t/ du féminin (cf. 4.1) et du singulatif[3] (cf. 5.2). Quand ce suffixe n'est plus en fin de mot (suite à l'adjonction d'un pronon clitique[4]), il s'écrit et se prononce comme un tā' normal c'est-à-dire ـتـ.

1. Voir note 1, p. 8 et 2.27.
2. Terminaison qui, ajoutée à un mot simple, permet de former des adjectifs, des noms, des verbes et des adverbes.
3. Singulatif : nom formé à partir d'un autre nom ayant valeur de collectif, et servant à désigner un individu unique (cf. 5.1 et 5.2).
4. Clitique : du grec klino, incliner, pencher ; la particule clitique « se penche », donc s'accole sur le mot qui lui sert d'appui (cf. 3.1).

1.5 ♦ « Alif madda » (alif allongement)

Ce graphème s'écrit آ, c'est-à-dire comme un alif normal surmonté d'un petit alif horizontal. Il note la syllabe ['ā] et remplace donc la notation de deux alif successifs, dont le premier servirait de support au hamza et le second de marque d'allongement (cf. 2.15).

1.6 ♦ « hamzat waṣl » (hamza de liaison)

Ce graphème s'écrit comme un alif, ا, théoriquement (mais en pratique rarement) surmonté d'un petit symbole ~ nommé waṣla *liaison*. Nous verrons (cf. 2.15) que, lorsqu'un mot commence par deux consonnes, il faut lui ajouter, pour le rendre prononçable à l'état initial ou isolé, une syllabe postiche commençant par la séquence ['i]. La hamzat waṣl sert à noter la consonne ['] qu'on trouve à l'initiale des syllabes prosthétiques[1]. Ainsi, le mot /qtiṣād/ *économie*, prononcé à l'état isolé ['iqtiṣād] s'écrit اقتصاد avec une hamzat waṣl comme première lettre.

1.7. ♦ « šadda » (renforcement)

Ce graphème est noté ّ. A la différence de tous les graphèmes précédents, il n'est pas écrit sur la ligne, comme une véritable lettre, mais au-dessus des graphèmes consonnes comme c'est le cas pour les graphèmes accessoires que nous verrons plus loin[2]. Il marque que la consonne qui le porte est géminée[3]

1. Prosthétique (ou prothétique) : syllabe d'appui permettant de rendre prononçable un mot commençant par deux consonnes (cf. 2.15).

2. Ici encore, la graphie représente la manière dont les anciens Arabes se représentaient la gémination : pour eux, il s'agissait d'un renforcement de l'articulation de la consonne et non d'un véritable redoublement, d'où la notation de ce phénomène non par une lettre à part entière, mais par un symbole accessoire de l'écrit.

3. Géminée : c'est-à-dire redoublée.

(cf. 2.3) et compte donc pour deux. Ainsi, le mot [qiṭṭ] *chat* s'écrit قطّ avec un seul ṭā' surmonté d'une šadda.

♦ Dans de nombreux textes courants, où prime le souci d'économie, la šadda est carrément omise, ce qui crée de sérieuses ambiguïtés : ainsi, deux verbes différents comme [kaḏaba] *mentir* et [kaḏḏaba] *traiter de menteur* sont notés en « bonne » graphie respectivement كذب et كذّب, mais se confondent en graphie « économique » en كذب. Ce sont des économies qui coûtent cher en efforts de lecture !...

1.8 ♦ « Lām-alif »

Il est noté لا : il s'agit simplement d'une manière plus économique et plus élégante de noter la succession des deux lettres ل et ا. Le alif du lām-alif peut porter une hamza لأ, une madda لآ ou une wasla لٱ.

Éléments de la graphie vocalisée

Tous les symboles graphiques vus dans les sections précédentes sont en principe systématiquement utilisés dans la notation graphique normale de l'arabe (sauf la šadda qui est souvent omise). Les éléments que nous allons voir à présent ne sont utilisés de façon systématique que dans la graphie vocalisée. En principe, ils se superposent aux éléments de la graphie normale sans fondamentalement les modifier.

♦ Dans la conception occidentale de l'écriture, voyelles et consonnes sont à égalité, et l'on dit par exemple que dans la syllabe graphique « *ba* » la lettre « *a* » suit la lettre « *b* ».

♦ Dans la conception arabe, seules les consonnes sont des lettres à part entière, les voyelles et autres signes accessoires

étant simplement surajoutés aux consonnes. On dit alors, pour le même exemple, que la consonne « ب » sert de **support** à la voyelle « َ » et l'on écrit « بَ », avec le graphème de la voyelle « posé » sur celui de la consonne[1].

1.9 ♦ La graphie des voyelles brèves

phonème voyelle	graphie	nom arabe du graphème	
a	ـَ ou َ	fatḥa	فتحة
u	ـُ ou ُ	ḍamma	ضمّة
i	ـِ ou ِ	kasra	كسرة

Figure 1.3 : Les graphèmes voyelles brèves de l'arabe

N.B. Les graphèmes notant [a] et [u] sont écrits **au-dessus** de la ligne d'écriture, par-dessus la consonne support. Le graphème notant [i] est écrit **au-dessous** de la ligne. La variante avec trait de support de la voyelle accompagne les consonnes qui se lient à celles qui suivent, et la variante sans trait est utilisée partout ailleurs. En début ou milieu de mot on a donc, par exemple : **ba** = بَـ **bu** = بُـ **bi** = بِـ mais **da** = دَ **du** = دُ **di** = دِ. En fin de mot, on a : **ba** = بَ **bu** = بُ **bi** = بِ **da** = دَ **du** = دُ **di** = دِ.

1.10 ♦ Le tanwīn (ou nounation)

Dans l'écriture des suffixes casuels[2] /+an/, /+in/ et /+un/

1. Par commodité typographique, la voyelle est souvent un peu décalée à gauche par rapport à son support.
2. Casuel : qui a rapport avec le cas de déclinaison du nom (cf. 4.15 sq).

on ne note pas le /n/ comme une vraie consonne puisqu'il ne se prononce pas à la pause (cf. 1.27). Ces suffixes ont donc une graphie spéciale, consistant en une simple reduplication de la voyelle finale, soit :

Suffixe	Graphie
+an	ً
+un	ٌ
+in	ٍ

Figure 1.4 : Les graphèmes tanwīn

N.B. Comme les voyelles correspondantes, /an/ et /un/ se notent au-dessus de la consonne support, alors que /in/ se note au-dessous.

1.11 ♦ Le sukūn

C'est un petit cercle ْ marquant que la consonne n'est pas suivie de voyelle. Ainsi, [man] *qui* est noté en graphie vocalisée مَنْ bien que مَن suffirait…

1.12 ♦ Superposition de graphèmes

Nous avons vu (cf. 1.7) que, si deux consonnes identiques se succèdent, seule la première est écrite surmontée de la šadda, unique indication de l'existence de la seconde consonne.

Cette dernière est alors nécessairement vocalisée car la structure syllabique interdit la succession de plus de deux consonnes (cf. 2.13 sq).

En écriture vocalisée on aura alors superposition d'une šadda et d'une voyelle.

De même, en fin de mot, une consonne géminée pourra

porter à la fois la šadda et le tanwīn. On pourra donc avoir les superpositions de graphèmes suivantes :

combinaison de graphèmes	résultat
ـّ + ـَ	ـَّ
ـّ + ـُ	ـُّ
ـّ + ـٌ	ـٌّ
ـّ + ـً	ـًّ
ـّ + ـِ	ـِّ
ـّ + ـٍ	ـٍّ

Figure 1.5 : Superposition de graphèmes

N.B. Dans ces combinaisons [i] et [in] s'écrivent parfois sous la lettre, mais la šadda toujours au-dessus.

LES RÈGLES DE L'ÉCRITURE ARABE

1.13 ♦ Le principe de correspondance phonie-graphie

Le principe fondamental de l'écriture arabe est que la graphie normale d'un mot reflète exactement sa prononciation à la pause (cf. 2.27).

Un exemple fera bien comprendre la portée de ce principe : soit la séquence /fī qtiṣād/ *dans une économie*. Selon les règles de structure syllabique, cette séquence doit être prononcée [fiqtiṣād] avec abrègement de la voyelle de /fī/ et sans adjonction d'une syllabe prosthétique au mot /qtiṣād/, sa consonne initiale étant rattachée à la syllabe

précédente. Pourtant, cette séquence est graphiée في اقتصاد avec à la fois la voyelle longue de في et la hamzat waṣl de اقتصاد !

La raison de ce double écart par rapport à la phonétique, c'est que la forme pausale de la préposition /fī/ (c'est-à-dire sa prononciation comme mot isolé) est [fī], avec voyelle longue, et celle de /qtiṣād/ est ['iqtiṣād] avec syllabe prosthétique. **On écrit donc toujours chaque mot comme s'il était prononcé isolé**, à la pause.

♦ C'est ce même principe qui explique que la consonne [n] du tanwīn ne soit pas notée comme une consonne : comme on ne prononce pas à la pause [kitābun] mais [kitāb], on n'écrit donc pas كِتَابُنْ mais كِتَابٌ en graphie vocalisée et كتاب en graphie normale.

Les conventions orthographiques

1.14 ♦ L'orthographe de la hamza

La hamza (همزة) est, phonétiquement, l'occlusive glottale[1] [']. Graphiquement, elle correspond *stricto sensu* à la lettre ء, qui est, de toutes les consonnes, celle qui a le plus petit corps. Le plus souvent, elle est écrite non pas seule, mais au-dessus ou au-dessous d'une autre lettre qui lui sert de **support**. Ces lettres sont le alif, le yā' (noté sans points pour cette fonction) et le wāw. Le choix du support est soumis à certaines conventions.

Pour bien comprendre ces conventions, il faut d'abord se souvenir qu'il y a, phonologiquement, deux types de hamza.

♦ Le premier, dit « hamza de coupure » (همزة قطع), fait

1. Occlusive glottale : consonne articulée au niveau de la glotte (cf. 2.2).

partie de l'identité du mot. Ce type de hamza sera donc toujours présent dans la prononciation des mots dont il fait partie et pourra apparaître dans n'importe quelle position : début, milieu ou fin de mot.

♦ Le second type de hamza, par contre, fait uniquement partie de la syllabe prosthétique que l'on rajoute à certains mots pour régulariser leur structure syllabique (cf. 2.15). Ce second type est nommé par la grammaire arabe « hamza de liaison » (همزة وصل) (cf. 1.6)[1]. Evidemment, on ne trouvera cette hamza qu'en début de mot (éventuellement précédée de particules dites « clitiques » (cf. 3.2).

L'écriture de la « hamza de liaison » est très simple : elle est toujours notée par la lettre alif. Ce qui est remarquable à son propos est que la lettre hamza n'est elle-même jamais utilisée pour noter ce type de hamza : le alif est employé seul dans ce cas. En théorie (mais rarement en pratique) il peut alors être surmonté d'un petit signe ~ nommé « waṣla » *liaison.*

♦ Quant à l'écriture de la « hamza de coupure » elle obéit aux règles suivantes :

1. Au début du mot : elle a toujours pour support alif.

Si la voyelle qui suit est [a] ou [u], la hamza s'écrit au-dessus du alif de support, soit أ. Si la voyelle est [i], elle s'écrit au-dessous, soit إ : ['ayna] أين *où* ; ['umma] أمّة *nation* ; ['iḏan] إذن *donc.*

1. Dans certains mots courants, par exemple ابن *fils* et اسم *nom*, la hamza de liaison est de plus en plus considérée par certains locuteurs comme une hamza de coupure et traitée comme telle tant dans la prononciation que dans la graphie : on entendra [ma^{c}a 'ibnika] et on lira مع إبنك *avec ton fils* au lieu du « grammatical » [ma^{c}a bnika] مع ابنك. Il faut le savoir mais pas forcément l'imiter…

♦ Les particules clitiques[1] qui pourraient venir s'ajouter au début du mot ne changent rien au fait que la hamza est à l'initiale du mot auquel elle appartient, et elles ne modifient donc rien à son écriture : [fa'ayna] فأين *alors où* ; [li'umma] لأمّة *pour une nation* ; [wa'iḏan] وإذن *et donc.*

2. Au milieu du mot : la détermination du support de la hamza obéit aux règles suivantes qu'il faut appliquer strictement dans l'ordre où elles sont données :

(a) Si, dans la prononciation du mot à graphier, la hamza est précédée ou suivie des voyelles [i] ou [ī], elle s'écrit toujours sur le yā' sans points, soit ئـ : [bī'a(t)] بيئة *environnement* ; [ra'īs] رئيس *président* ; [su'ila] سئل *on demanda* ; [mubtadi'ūn] مبتدئون *débutants.*

(b) (La règle *(a)* ne s'appliquant pas. Si, dans la prononciation du mot à graphier, la hamza est précédée ou suivie des voyelles [u] ou [ū], elle s'écrit sur le wāw, soit ؤ : [su'āl] سؤال *question* ; [mas'ūl] مسؤول *responsable* ; [mu'min] مؤمن *croyant* ; [bu's] بؤس *malheur* ; [tafā'ul] تفاؤل *optimisme.*

(c) Si la hamza est précédée de la consonne [y] et suivie de la voyelle [a], elle s'écrit en principe sur le yā' sans points soit ئـ, parfois sur le alif, soit أ : [hay'a(t)] هيئة *organisme* ; [yay'asu] ييئس ou ييأس *il désespère.*

(d) (Les règles *(a)*, *(b)* et *(c)* ne s'appliquant pas) si la hamza est précédée ou suivie de la voyelle [a], elle s'écrit sur le alif, soit أ : [sa'ala] سأل *demander* ; [mas'ala(t)] مسألة *question* ; [ra'y] رأي *avis* ; [la'la'a(t)] لألأة *éclat.*

N.B. Si la hamza est précédée par la consonne [w] on peut l'écrire sur la ligne, sans support. On a donc deux orthographes possibles pour des mots comme [taw'am] : توأم

1. Particule clitique : (cf. 3.1).

ou تومء *jumeau.*
(e) (Les règles *(a)*, *(b)*, *(c)* et *(d)* ne s'appliquant pas) si la hamza est précédée de la voyelle [ā], elle s'écrit sans support, sur la ligne, soit ء : ['isā'a(t)] إساءة *offense* ; [mulā'ama(t)] ملاءمة *convenance.*
3. A la fin du mot : la détermination du support de la hamza obéit aux règles suivantes :
(a) Si la voyelle précédant la hamza est [i], [u] ou [a], le support de la hamza est la consonne correspondante, soit, respectivement ئ (forme finale du yā' sans points), ؤ ou أ : [yunbi'] ينبئ *il informe* ; [yağru'] يجرؤ *il ose* ; [yabda'] يبدأ *il commence.*
(b) Si la hamza est précédée d'une consonne ou d'une voyelle longue, elle s'écrit sans support, sur la ligne : [samā'] سماء *ciel* ; [šay'] شيء *chose* ; [barī'] بريء *innocent* ; [hudū'] هدوء *calme.*

1.15 ♦ L'orthographe du [ā]

Il existe trois graphies pour noter le son [ā] : le alif normal d'allongement, écrit ا, le alif maqṣūra, écrit ى, et, dans le cas spécifique de la syllabe ['ā] le alif madda écrit آ. Le choix de l'une ou l'autre de ces graphies obéit aux règles suivantes :
1. Si le son [ā] se trouve en début ou en milieu de mot, et s'il ne s'agit pas de la syllabe ['ā], on le transcrit toujours avec le alif normal : [kātib] كاتب *écrivain* ; [fallāḥ] فلّاح *paysan.*
2. Si le son [ā] se trouve en début ou en milieu de mot, et s'il s'agit de la syllabe ['ā], on le transcrit avec le alif madda (à condition bien sûr que les règles d'écriture de la hamza ne prévoient pas un autre support que le alif) : ['alā(t)] آلة *instrument* ; [sa'āma(t)] سآمة *lassitude*, mais [li'ām] لئام *dépravés.*

3. Si le son [ā] se trouve en fin de mot, les quatre cas suivants sont à considérer :
(a) Il s'agit d'un mot outil (pronom, interjection, particule, etc.) : le son [ā] final se transcrit toujours par le alif normal : ['anā] أنا *moi* ; [hāḏā] هذا *ce* ; [kamā] كما *comme* ; ('iḏā) إذا *si, lorsque.*

> Les neufs mots outils suivants font exception à cette règle et s'écrivent avec ى : الألى *ceux qui*, أنّى *partout où*, أولى *ceux-ci*, إلى *à*, بلى *si !*, حتّى *jusqu'à*, على *sur*, لدى *à, près de*, et متى *lorsque.*

(b) Il s'agit d'un nom d'origine étrangère : le son [ā] final se transcrit toujours par le alif normal : [Hayfā] حيفا *Haïfa* ; [Rūsyā] روسيا *la Russie.*

> Font exception : بخارى *Boukhara*, عيسى *Jésus*, كسرى *Chosroès* et موسى *Moïse.*

(c) Il s'agit d'un nom arabe ou d'un verbe et il n'a que deux consonnes avant la voyelle longue finale : nous verrons plus tard que ces mots, noms ou verbes, ont tous une troisième radicale glide /w/ ou /y/ (cf. 3.8 et Annexe I). Le son [ā] final se transcrit alors par alif normal si cette troisième radicale est un /w/ et par alif maqṣūra si c'est un /y/. **C'est le seul cas en arabe où la graphie d'un mot dépend de la connaissance de sa famille morphologique :** [riḍā] رضا *satisfaction* de la racine رضو mais [hawā] هوى *amour* de la racine هوي ; [da^cā] دعا *appeler* de la racine دعو mais [bakā] بكى *pleurer* de la racine بكي.
(d) Il s'agit d'un nom arabe ou d'un verbe qui a plus de deux consonnes avant la voyelle longue finale : le son [ā] se transcrit toujours par alif maqṣūra sauf si la consonne précédente est un yā' يـ auquel cas il se transcrit par un alif normal : ['istad^ca] استدعى *convoquer* ; [mūsīqā] موسيقى *musique* ; mais [ya^cyā] يعيا *bégayer* ; [dunyā] دنيا *monde.*

N.B.1. Le nom propre masculin [Yaḥyā] *Jean* fait exception à la dernière règle puisqu'il s'écrit يحيى. Mais c'est uniquement pour le différencier du verbe [Yaḥyā] *il vit*, orthographié, lui, يحيا selon la règle.
N.B.2. Si le [ā] n'est plus en finale de mot suite à l'adjonction d'un suffixe ou d'un clitique au mot, ce [ā] s'écrit ا conformément à la règle **(1)** ci-dessus : /mūsīqā+hum/ = [mūsīqāhum] = موسيقاهم *leur musique.*

1.16 ♦ L'orthographe du tanwīn /+an/

♦ En arabe moderne le suffixe /+an/ de l'accusatif[1] (cf. 4.15) n'est pas du tout prononcé à la pause[2] (cf. 2.27).
♦ Mais en arabe ancien, il était prononcé [ā] sauf après le suffixe tā' marbūṭa, ou la hamza précédée de [a] ou [ā]. Il est donc compréhensible, l'arabe notant la prononciation à la pause, que l'on ait écrit ce suffixe comme un [ā], avec un alif graphique, sauf après les mots terminés par tā' marbūṭa ou par hamza précédée de [a] ou [ā]. Ainsi /walad+an/ *enfant+accusatif*, aujourd'hui prononcé à la pause [walad], était autrefois prononcé [waladā] et doit donc être graphié ولداً. Par contre, les noms /kalb+at+an/ *chien+féminin+accusatif*, /mabda'+an/ *principe+accusatif* ou /mā'+an/ *eau+accusatif* prononcés autrefois comme aujourd'hui [kalba(h)], [mabda'] et [mā'] à la pause, sont graphiés respectivement كلبةً, مبدأً et ماءً.

Pour les mots terminés par un [ā] graphié ى, le tan (tanwīn) n'entraîne pas de modification de la graphie de ce [ā] : ainsi [maqhan] *café* est graphié مقهىً.

1. Accusatif (du latin **accusare**, *accuser, mettre en cause*) : dans la déclinaison, c'est le cas qui établit un rapport direct entre un verbe et un nom, ou entre deux noms (cf. 4.15 sq.)
2. Excepté si le mot concerné est un adverbe, auquel cas il est prononcé de la même façon à la pause et ailleurs (cf. 15.17).

1.17 ♦ Le /w/ du pluriel (wāw al-ǧamᶜ)

Dans la conjugaison des verbes (cf. 12.4 sq.), les deuxième et troisième personnes du pluriel ont à certaines formes un suffixe qui se prononce [ū] ou [aw]. A l'écrit on ajoute systématiquement un alif graphique à ces terminaisons si elles se trouvent en finale de mot : ['uktubū] *écrivez* est graphié اكتبوا ; [ramaw] *ils ont lancé* est graphié رموا.

Cet alif disparaît de la graphie si ces terminaisons ne sont plus finales : ['uktubūhu] *écrivez-le* est graphié اكتبوه ; [ramawhā] *ils l'ont lancée* est graphié رموها.
N.B. L'alif orthographique ne s'ajoute aux terminaisons [ū] des verbes que s'il s'agit de pluriels des deuxième et troisième personnes. Ainsi, les verbes ['adᶜū] *j'appelle*, ou [narǧū] *nous souhaitons*, quoique terminés par [ū], ne sont pas des formes de deuxième ou troisième personne du pluriel, et s'écrivent donc tout simplement أدعو et نرجو.

1.18 ♦ L'assimilation consonantique

Lorsque la dernière consonne d'une forme verbale est identique à la première consonne d'un suffixe ou d'un clitique, on les écrit comme un seul graphème consonantique portant une šadda (cf. 1.7).
♦ Ainsi, des formes comme /bit+tu/ *j'ai passé la nuit* et /ḥazin+na/ *elles se sont attristées*, prononcées [bittu] et [ḥazinna], devraient être graphiées بتّ et حزنّ. Mais en raison de la tendance à ne pas noter la šadda (cf. 1.7), elles seront souvent écrites بت et حزن. Il faut alors pouvoir associer ces graphies aux formes en question, ce qui n'est pas toujours évident !
♦ C'est encore pire si l'assimilation a lieu entre consonnes proches mais pas identiques : ainsi, /ᶜud+ta/ *tu es revenu* se prononce couramment [ᶜutta] avec assimilation du /d/ du

verbe au /t/ du suffixe et peut s'écrire soit عدت, qui est parfaitement clair, soit عتّ ou même عت, qui sont plus obscurs. L'arabe moderne a tendance à préférer, dans ce type de cas, la première orthographe, qui préserve la clarté morphologique du mot.

Quelques archaïsmes

Les principes vus jusqu'ici commandent l'écriture de la plupart des mots arabes. Cependant, quelques mots présentent une graphie qui ne respecte pas toujours ces règles. Ces mots, souvent d'un usage très fréquent, ont en fait conservé une orthographe archaïque.

1.19 ♦ Les mots à « alif suscrit »

Il s'agit de quelques mots qui contiennent phonétiquement un [ā] qui n'est pas noté graphiquement par un alif normal intégré à l'écriture du mot. Dans les manuscrits et éditions anciennes on notait cet alif par une petite barre oblique au-dessus de la consonne support. Dans l'écriture moderne il est carrément omis. Les mots fréquents qui ont cette graphie spéciale sont : [Allāh] *Dieu* graphié الله, [hāḏā][1] *ce* graphié هذا, [hāḏihi][2] *cette* graphié هذه, [ḏālika] *cela* graphié ذلك, [hā'ulā'] *ces* graphié هؤلاء et [lākinna] ou [lākin] *mais* graphié لكن.

1.20 ♦ Les mots sans hamzat waṣl

Deux mots courants qui commencent par deux

1. Ainsi que les duels correspondants (cf. 7.1).
2. *Idem.*

consonnes ne présentent pas, dans certains contextes, le alif initial qui doit marquer la hamzat waṣl (cf. 1.14). Il s'agit de /sm/ *nom* et de /bn/ *fils*. Le premier a, à côté de sa graphie normale اسم, une graphie archaïque dans l'expression coranique (très usitée) [bismi llāh] *au nom de Dieu* écrite بسم الله sans alif après le بـ contrairement au principe énoncé en 1.13. Le second a, à côté de sa graphie normale ابن, une graphie archaïque بن utilisée lorsqu'il constitue la partie non initiale d'un nom propre, comme par exemple dans محمّد بن علي *Mohammed Ben Ali.*

Quelques bizarreries

1.21 ♦ Le nombre [mi'a(t)] (cent)

Il a, à côté de sa graphie normale مئة, une graphie مائة souvent utilisée sur les billets de banque.

1.22 ♦ Le nom propre [ᶜAmr]

Il a au nominatif et au génitif une graphie bizarre عمرو dont le و final est purement graphique, et sert à le différencier du nom propre [ᶜUmar] *Omar* graphié عمر.

Phénomènes combinatoires

Le principe de correspondance phonie-graphie (cf. 1.13) veut que l'adjonction de clitiques (cf. 3.1 et 11.4 sq.) à un mot ne modifie pas la graphie de base de ce mot. Il y a cependant quelques cas où un mot n'a pas la même graphie s'il est isolé ou si on lui a soudé d'autres éléments. Ces cas anormaux, tout en compliquant un peu l'écriture, rapprochent

la graphie de la prononciation effective. Trois cas sont à retenir.

1.23 ♦ La combinaison [li + 'al]

Lorsque la préposition [li] *à, pour* précède un nom doté de l'article défini ['al], il y a élision du alif de l'article[1]. Par exemple la séquence /li+'al+walad/ لـ + الولد *à/pour l'enfant* est graphiée للولد.

Certes cette graphie rend parfaitement la prononciation effective de la séquence, mais elle a l'inconvénient de mal refléter sa composition morphologique. La chose est encore aggravée dans le cas où le nom précédé par la séquence [li+'al] commence lui-même par un /l/. En effet, dans ce cas il n'y a pas seulement élision du ا de l'article ال, mais aussi fusion de son ل avec celui du mot car, on s'en souvient (cf. 1.7), deux lettres identiques successives sont représentées graphiquement comme une seule lettre surmontée d'une šadda. Il s'ensuit qu'une séquence comme /li+'al+libās/ *pour le vêtement*, prononcée [lillibās] sera graphiée للّباس, et même, très souvent للباس, avec omission de la šadda, ce qui crée une ambiguïté graphique systématique avec la même séquence sans article défini : ici, la séquence /li+libās/ *pour un vêtement*, prononcée [lilibās], et graphiée للباس. Le contexte seul permet alors de savoir si le nom est défini.

1.24 ♦ Les prépositions /min/ et /ᶜan/

Lorsque les prépositions [min] *de* et [ᶜan] *loin de* précèdent les indéfinis [man] *qui* et [mā] *quoi*, il se produit une assimilation phonétique du /n/ final de ces prépositions

1. Le même phénomène se produit avec la particule de renforcement [la] (cf. 16.17).

avec le /m/ initial des indéfinis, ce qui donne les prononciations [mimman] (pour /min+man/) et [ᶜammā] (pour /ᶜan+mā/). Traditionnellement ces séquences sont graphiées comme un seul mot, produisant les formes ممّن et عمّا qu'il faut savoir reconnaître comme correspondant à مِن مَن et عن ما.

1.25 ♦ Les séquences préposition + [mā] interrogatif

Les prépositions ont tendance à former avec l'interrogatif [mā] des groupes soudés. Ce que ce « télescopage » a de particulier, c'est que la voyelle longue [ā] finale y est systématiquement abrégée. L'écriture traditionnelle traite ces syntagmes[1] comme un seul mot et reflète cet abrègement. Des séquences comme /bi+mā/ *avec quoi* ou /'ilā mā/ *vers quoi* seront donc graphiées respectivement comme بم et إلامَ qu'il faut donc apprendre à reconnaître comme équivalents de بما et إلى ما, ce qui n'est pas toujours évident ! La tendance en arabe moderne est de renoncer à ces coûteux raccourcis, mais beaucoup d'écrivains continuent à les utiliser et certains professeurs conservateurs les considèrent même comme obligatoires...

1.26 ♦ La ponctuation

Les signes de ponctuation que l'on trouve en arabe moderne sont analogues à ceux que l'on utilise dans les autres grandes langues internationales, moyennant quelques modifications d'orientation liées au sens droite-gauche de l'écriture : par exemple la virgule se note ، et le point d'interrogation ؟. Mais l'usage qui est fait de la ponctuation est encore loin d'obéir, en arabe, à des conventions

1. Syntagme : groupe de mots formant une seule unité.

cohérentes et respectées par tous. La syntaxe de l'arabe se passe au demeurant fort bien de ces accessoires, notamment grâce à l'usage, très spécifique, qu'elle fait de la conjonction de coordination /wa/ (cf. 17.1) qui fonctionne à bien des égards comme un véritable outil de ponctuation.

EXERCICES SUR LE CHAPITRE 1

1.1. Ecrire en arabe les couples de mots suivants en appliquant les règles d'écriture de la hamza (les hamza de cet exercice sont des hamzat waṣl) (cf. 1.14) :
[ilqa *rencontre* / falqa *puis rencontre*], ['intabih *fais attention* / wantabih *et fais attention*], ['ibnī *construis* (féminin) / wabnī *et construis*], ['iǧtihād *effort* / biǧtihād *avec effort*], ['ista^{c}iddī *prépare-toi* (féminin) / wasta^{c}iddī *et prépare-toi*].

1.2. Ecrire en arabe les mots suivants en appliquant les règles d'écriture de la hamza (les hamza de cet exercice sont des hamzat qaṭ^{c}) (cf. 1.14) :
[qā'id] *chef*, [li'ām] *dépravés*, [ra'īs] *président*, ['āḫiḏ] *prenant*, [tasā'ala] *se demander*, ['uns] *affabilité*, ['īǧād] *création*, [du^{c}ā'] *appel*, [bu's] *malheur*, [su'āl] *question*, [jur'a(t)] *audace*, [mir'ā(t)] *miroir*, [nušū'] *développement*, [fi'a(t)] *groupe*, [ḥīna'iḏin] *alors*, [samā'unā] *notre ciel*.

1.3. Ecrire en arabe les mots suivants en respectant les règles d'orthographe du [ā] (les indications entre parenthèses doivent être prises en compte) (cf. 1.15) :
[lā] *non*, [māḏā] *quoi*, [da^{c}ā] *il a invité (racine /D^{c}W/)*, [mustašfā] *hôpital*, [saqā] *il a abreuvé (racine /SQY/)*, ['alqā] *il a jeté*, ['a^{c}yā] *il a fatigué*, [maqhā] *café*, [katabā] *ils ont écrit tous deux* : (attention le [ā] final est le suffixe du duel et est donc traité comme un mot-outil grammatical), [^{c}alā] *sur*, ['aynamā] *n'importe où*, [matā] *quand*.

1.4. Ecrire en arabe les mots suivants en respectant les règles d'orthographe du tanwīn /+an/ (cf. 1.16) :
/sarī^{c}+a+n/ *vite*, /qādir+a+n/ *pouvant*, /madīn+at+a+n/ *ville*, /rāḍiy+a+n/ *acceptant*, /sam^{c}+a+n waṭṭā^{c}+at+a+n/ *écoute et obéissance* (= *à vos ordres*), /layl+a+n/ *de nuit*, /ġad+a+n/ *demain*, /liwā'+a+n/ *drapeau*, /yu^{c}lan/ *est annoncé*, /haw+a+n/ *amour*, /hawā'an/ *air*, /šādd+a+n/ *saisissant*, /malha+n/ *cabaret*, /qura+n/ *villages*, /malǧa'+an/ *refuge*.

1.5. Ecrire en arabe les mots suivants en respectant les règles d'orthographe du [w] du pluriel (cf. 1.17) :
[lāmū] *ils ont blâmé*, [fahimū] *ils ont compris*, [nad^{c}u] *nous appelons*, [lam yaraw] *ils n'ont pas vu*, [yabdū] *il semble*, [du^{c}ū] *on les appela*, [ra'aw] *ils ont vu*, [falyaǧi'ū] *qu'ils viennent*, [yarǧū] *il souhaite*, [^{c}ūdū] *revenez*, [talhū] *tu t'amuses*, [lam yarḍaw] *ils n'ont pas été satisfaits*.

2. LE SYSTÈME PHONIQUE DE L'ARABE

LES PHONÈMES

Les consonnes

2.1 ♦ Tableau des consonnes de l'arabe

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
occlusives	b			t ṭ d ḍ		k	q		'
fricatives		f	ṯ ḏ ḏ̣	s ṣ z	š	ḫ ġ		ḥ ċ	h
affriquées				ğ					
nasales	m			n					
latérales				l					
vibrantes				r					
glides	w				y				

Figure 2.1 : Les consonnes de l'arabe

Les colonnes 1 à 9 correspondent aux points d'articulation décrits ci-dessous. Dans les cases à plusieurs symboles, les sourdes sont en haut, les sonores en bas, les emphatiques à droite.

2.2 ♦ Types articulatoires

1. Articulation avec les deux lèvres (ou **bilabiale**) :
/b/ occlusive sonore. Analogue au *b* français.
/m/ occlusive sonore nasale. Analogue au *m* français.
/w/ glide sonore. Analogue au *w* de *week-end*.
2. Articulation avec la lèvre inférieure et les dents du haut (ou **labio-dentale**) :
/f/ fricative sourde. Analogue au *f* français.
3. Articulation avec la pointe de la langue entre les dents (ou **interdentale**) :
/ṯ/ fricative sourde. Analogue au *th* anglais de *thing*. Dans de nombreuses régions d'Orient, ce phonème est prononcé comme un [s], et dans certaines régions du Maroc et de l'Algérie comme un [t]. Ces prononciations régionales sont tolérées, mais pas les éventuelles confusions graphiques.
/ḏ/ fricative sonore. Analogue au *th* anglais de *this*. Là où l'on prononce /ṯ/ comme [s], /ḏ/ est prononcé comme [z], et de même, là où l'on a [t] pour /ṯ/ on a [d] pour /ḏ/. Ces prononciations régionales sont tolérées, mais pas d'éventuelles confusions graphiques.
/ḏ̣/, fricative sonore emphatique[1]. Correspondante emphatique de la consonne précédente, c'est un [ḏ] accompagné d'un recul du dos de la langue vers le larynx, ce qui donne au son une résonance « mate » particulière (pour plus de détails sur l'articulation emphatique, cf. 2.4). Les confusions phonétiques signalées plus haut se retrouvent transposées ici,

1. Voir 2.4.

certains locuteurs maghrébins réalisant cette consonne comme [ḍ], l'emphatique de [d], et certains Orientaux comme l'emphatique de [z], c'est-à-dire comme un [ẓ]. Cette notation étant préférée à /ḏ̣/ par les arabisants, nous l'utiliserons là où l'exactitude phonologique n'est pas indispensable.

4. Articulation avec la pointe de la langue derrière les dents du haut (ou **dentale**) :

/t/ occlusive sourde. Analogue au *t* français. Dans certaines régions du Maroc et de l'Algérie, on la réalise avec un appendice sifflant, ce qui donne un [ts].

/d/ occlusive sonore. Analogue au *d* français.

/ṭ/ occlusive sourde emphatique. Ici encore le recul du dos de la langue produit un son mat.

/ḍ/ occlusive sonore emphatique. La prononciation originelle de cette consonne était réputée tout à fait spécifique à la langue arabe, que l'on surnomme encore aujourd'hui « la langue du ḍāḍ ». Cette prononciation spéciale (avec articulation latérale) a presque partout disparu.

♦ La transcription usuelle suggère un [d] emphatisé, correspondant à la prononciation de l'Orient arabe méditerranéen.

♦ Dans de nombreux autres endroits, notamment l'Iraq et une grande partie du Maghreb, cette consonne est totalement confondue avec la fricative sonore emphatique interdentale /ḏ̣/, engendrant parfois, chez les gens peu instruits, des fautes à l'écrit.

/l/ continue sonore nasale. Analogue au *l* français.

/n/ occlusive sonore nasale. Analogue au *n* français.

/ǧ/ affriquée sonore. Analogue au *dg* du mot anglais *bridge*. Mais dans les régions sédentaires en Orient et dans une grande partie du Maghreb, cette consonne est réalisée comme

le *j* du français *jaune*. Enfin, toute l'Egypte du Nord la réalise comme un [g] (analogue à celui du français *gare*). Ces prononciations n'entraînant aucune confusion sont toutes tolérées.

/r/ vibrante sonore. Réalisée obligatoirement comme le *r roulé* de l'espagnol et jamais comme le *r parisien* du français standard qui correspond en arabe à un phonème tout à fait distinct, le /ġ/.

/s/ fricative sifflante sourde. Analogue au *s* français de *sa*, et gardant partout cette prononciation.

/z/ sonore correspondante. Analogue au *z* français.

/ṣ/ fricative sourde emphatique. C'est /s/ emphatisé.

5. Articulation avec la pointe de la langue vers le palais dur (ou **palatale**) :

/š/ fricative sourde chuintante. Analogue au *ch* français de *cheval*.

/y/ glide sonore. Analogue au *y* français de *payer*.

6. Articulation avec le dos de la langue contre le voile du palais (ou **vélaire**) :

/k/ occlusive sourde. Analogue au *k* français.

/ḫ/ fricative sourde. Analogue à la *jota* espagnole ou au *ch* allemand de *Bach*.

/ġ/ fricative sonore. Analogue au *r parisien* du français standard, et n'alternant jamais, en arabe, avec la prononciation *roulée* qui correspond au phonème /r/.

7. Articulation avec le dos de la langue contre la luette (ou **uvulaire**) :

/q/ occlusive sourde. Réalisée très en arrière du /k/ et qu'il ne faut en aucun cas, malgré les difficultés du début, confondre avec lui.

8. Articulation avec constriction du pharynx (ou **pharyngale**) :

/ḥ/ fricative sourde. Sa réalisation ne demande en principe aucun effort, mais il vaut mieux l'imiter à partir de la prononciation d'un arabophone.
/ᶜ/ fricative sonore. Même remarque que ci-dessus.
9. Articulation au niveau de la glotte (ou **glottale**) :
/h/ fricative sonore. Proche du *h* anglais de *hand*.
/'/ occlusive sourde. S'entend dans la prononciation « énergique » des voyelles initiales de mots français comme *assassin !* ou *idiot !* L'arabe la traite comme une consonne à part entière. Il est donc important de s'habituer à considérer ce son comme une véritable consonne (cf. le cockney londonien qui l'utilise pour /t/ en prononçant *bottle* [bo'l] au lieu de [botl]).

2.3 ♦ Redoublement de consonnes (gémination)

Toutes les consonnes de l'arabe peuvent être redoublées (on dit « géminées »). La gémination joue un rôle important dans la morphologie. Il est donc essentiel de bien différencier les consonnes simples des consonnes géminées. Ainsi, [ᶜalam] signifie *drapeau* alors que [ᶜallam] signifie *il a enseigné*. Géminer une consonne, ce n'est pas l'articuler deux fois. C'est prolonger et renforcer son articulation. Il faut retenir cependant que la consonne géminée se comporte, dans le décompte syllabique, comme deux consonnes distinctes.

Classes de consonnes

Les consonnes de l'arabe se répartissent en un petit nombre de classes. Certaines de ces classes sont importantes à connaître car leur membres ont un comportement commun dans de nombreux processus grammaticaux. C'est le cas des

« emphatiques », des « gutturales », des « glides » et des « coronales ».

2.4 ♦ Les emphatiques

Ce sont les consonnes /ṭ/, /ḍ/, /ḏ̣/ et /ṣ/. Malgré ce que peut suggérer leur nom, la prononciation des emphatiques n'est pas affaire de style ou de ton. Elle implique un trait articulatoire spécifique aussi important à percevoir et à réaliser que l'occlusion ou la sonorité par exemple. Ce trait, la « pharyngalisation », consiste en un recul du dos de la langue vers le pharynx, ce qui augmente le volume de la cavité buccale, donnant un son plus grave, plus « mat » que pour la non-emphatique correspondante[1].

Aux quatre emphatiques « vraies » s'ajoutent, dans la prononciation (mais pas dans l'écriture), deux autres types de consonnes « emphatisées ». D'une part, la présence d'une emphatique « vraie » dans un mot provoque l'emphatisation plus ou moins importante des consonnes voisines. D'autre part, il y a un [r] et un [l] qui sont emphatisés dans certains mots, même en l'absence d'emphatiques « vraies » : par exemple le [l] géminé de Allāh الله *Dieu*. C'est à l'audition des arabophones que l'on apprendra à maîtriser ces phénomènes phonétiques.

Les emphatiques modifient aussi le timbre des voyelles (cf. 2.9 sq.). D'autre part, on ne peut trouver deux emphatiques distinctes dans une même racine (cf. 3.6).

1. L'effet acoustique produit est connu dans certaines langues européennes bien qu'il n'y soit pas réalisé de la même manière : ainsi, le [*l*] de l'anglais *all*, appelé « *dark l* », donne une bonne idée du [l] arabe emphatisé.

2.5 ♦ Les gutturales

Il s'agit d'abord des consonnes qui occupent les colonnes 8 et 9 du tableau 1, soit /ḥ/, /ᶜ/, /h/ et /'/ et secondairement des fricatives de la colonne 6, soit /ḫ/ et /ġ/. Ces consonnes s'articulent assez bas dans le gosier, ce qui a, on le verra, des conséquences sur la prononciation des voyelles (cf. 2.9 sq.) et sur la morphologie verbale (cf. 13.2).

2.6 ♦ Les glides

Nous utiliserons ce terme, pris à la phonétique anglaise, pour désigner ce que l'on appelle parfois des « semi-voyelles ». L'arabe en a deux, /w/ et /y/. Ce sont des consonnes, mais leur caractère semi-vocalique les rapproche sur certains points des voyelles. En écriture arabe, les lettres qui les notent servent d'ailleurs aussi à noter les voyelles longues [ū] et [ī] (cf. 1.2). L'existence de glides dans une racine entraîne des modifications importantes des bases des mots (cf. 3.12 et Annexe I).

2.7 ♦ Les coronales

Ce sont les consonnes dans l'articulation desquelles la pointe de la langue (« couronne ») joue un rôle. Cette classe inclut tous les éléments des colonnes 3, 4, et 5 de la figure 2.1. On verra plus loin (cf. 4.11) qu'une coronale au début d'un nom portant l'article défini entraîne « l'assimilation » phonétique de celui-ci à la coronale.

Les voyelles

2.8 ♦ Inventaire et système

Le système vocalique de l'arabe est très réduit : il ne

compte que six voyelles, trois brèves, /a/, /i/, /u/ (à prononcer « ou » !) et les longues correspondantes /ā/, /ī/, /ū/. Le système des voyelles arabes correspond donc au schéma suivant :

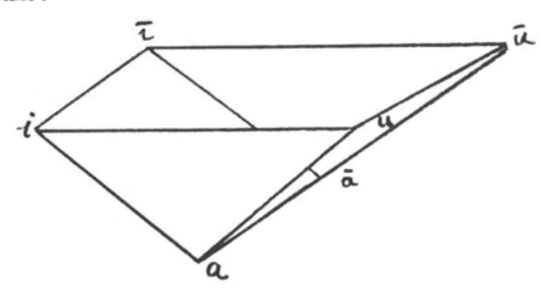


Figure 2.2 : Le système vocalique de l'arabe

Réalisation phonétique des voyelles

Le petit nombre des voyelles de l'arabe fait que chacune d'entre elles dispose d'un large espace, ce qui permet des réalisations phonétiques variées. On constate que, en fonction de l'origine géographique et des habitudes articulatoires des locuteurs, mais aussi et surtout en fonction de l'entourage consonantique et de la position dans le mot, les timbres vocaliques de l'arabe présentent une large gamme de sonorités. Voici les principales tendances en la matière.

2.9 ♦ Réalisation de /a/ et /ā/

Précédées ou suivies d'une consonne « ouvrante », à savoir une emphatique, une gutturale, ou encore /r/ ou /q/, elles sont en général réalisées comme des ouvertes, centrales ou postérieures, entre le *a* de *gare* et le *â* de *pâte*. Ailleurs

elles sont souvent réalisées comme le *è* français de *père*. Cette réalisation peut, selon les régions, être plus ouverte, allant vers le [*æ*] anglais de *cat*, ou plus fermée allant vers le *é* français de *dé* (surtout en fin de mot). Au Maroc et en Algérie, /a/ en syllabe fermée sonne un peu comme le *e* français de *ce*.

2.10 ♦ Réalisation de /i/ et /ī/

Dans l'entourage des consonnes ouvrantes, elles sont en général réalisées centralisées et non tendues, comme le *i* anglais de *kid*. Le francophone les entendra alors quasiment comme des *é* fermés. Ailleurs elles se réalisent comme le *i* français de *qui*.

2.11 ♦ Réalisation de /u/ et /ū/

Dans l'entourage des consonnes ouvrantes, ces voyelles, particulièrement les brèves, sont réalisées sans aucune tension, entre le *o* fermé français de *chose* et le *u* anglais non tendu du *put*. Dans les autres contextes, elles se réalisent comme le *ou* de *jour*.

2.12 ♦ La durée vocalique

Les voyelles longues de l'arabe durent en moyenne deux fois plus longtemps que les brèves correspondantes. Elles sont aussi en général plus tendues. Cette différence de durée étant phonologique, il est essentiel d'en tenir compte. Son non-respect peut provoquer de sérieux malentendus. Ainsi, les deux énoncés suivants ne diffèrent que par la longueur d'une voyelle :

♦ ['innahu la-yaᶜrifu ḏālika] إنّه ليعرف ذلك
♦ ['innahu lā-yaᶜrifu ḏālika] إنّه لايعرف ذلك

Le premier signifie *il sait parfaitement cela* alors que le

second veut dire *il ne sait pas du tout cela* ! on voit donc que quelques millisecondes de plus ou de moins peuvent changer beaucoup de choses… Cela dit, la durée des voyelles longues n'est pas constantes : elle varie en fonction de divers facteurs tels que la position de la syllabe dans le mot, l'accent, etc. Ces facteurs seront évoqués plus loin (cf. 2.20).

LES SYLLABES

Inventaire des types syllabiques

Trois sortes de syllabes (dites « libres ») peuvent apparaître dans toutes les positions d'une séquence phonique (mot ou phrase) ; trois autres (dites « conditionnées ») ne peuvent apparaître que dans des contextes bien définis : la fin de séquence phonique (ou « pause », cf. 2.27), ou un environnement morphologique spécial.

Dans ce qui suit, on notera, conventionnellement, « C » pour « consonne », « V » pour « voyelle brève » et « $\overline{V}$ » pour « voyelle longue ». Si nécessaire, on notera également « G » pour spécifier que la consonne considérée est un glide.

2.13 ♦ Syllabes libres

1. Syllabe CV, avec consonne et voyelle brève : bi *avec*, wa *et*.
2. Syllabe C$\overline{V}$, avec consonne et voyelle longue : fī *dans*, lā *non*.
3. Syllabe CVC, avec consonne d'attaque, voyelle brève et consonne de queue : man *qui*, 'aw *ou*.

En poésie traditionnelle la syllabe CV est considérée

comme métriquement brève, et associée au symbole métrique « v », et les syllabes CV̄ et CVC sont métriquement longues, et associées au symbole métrique « - ».

2.14 ♦ Syllabes conditionnées

1. Syllabe CV̄C, avec consonne d'attaque, voyelle longue et consonne de queue : bāb *porte*, kīs *sac*.

2. Syllabe CVGC, à consonne d'attaque, diphtongue [ay] ou [aw] et consonne de queue : ᶜayn *œil*, lawn *couleur*.

3. Syllabe CVCC, à consonne d'attaque, voyelle brève et deux consonnes de queue : kalb *chien*, ḫubz *pain*.

♦ Ces syllabes, dites « surlongues », n'apparaissent en principe qu'à la pause, c'est-à-dire à la fin des mots prononcés isolément, ou à la fin des groupes phoniques et des énoncés[1]. Les deux premiers types sont admis en poésie traditionnelle en fin de vers (ou « rime »). Le troisième n'y est normalement pas admis.

♦ L'inventaire précédent permet de découper sans ambiguïté n'importe quelle séquence phonique bien formée de l'arabe. Ainsi le proverbe suivant :

من يبذر الشوك يجن الجراح
man yabḏuri ššūka yaǧni lǧirāḥ
qui sème des épines récolte des blessures

se découpe comme suit :

man yab-ḏu-ri š-šū-ka yaǧ-ni l-ǧi-rāḥ

et correspond donc à la scansion métrique suivante :

- - v - - v - - v =

(en convenant de noter « = » la surlongue finale).

1. En fait on rencontre des syllabes surlongues (CV̄C ou CVGC) non pausales, mais uniquement dans des mots qui, comme mādda *matière* ou duwaybba, *bestiole*, appartiennent à une famille morphologique spéciale, celle des racines dont les deux dernières consonnes radicales sont identiques (racines dites « redoublées », cf. 3.7 et Annexes).

Ce découpage révèle que l'arabe (comme le français du reste) ne tient pas compte de la limite des mots lors de la prononciation d'une séquence phonique : ici, les syllabes [riš] et [nil] sont à cheval sur deux mots.

La scansion métrique est utile ailleurs qu'en poésie : on verra plus loin que deux mots qui ont même scansion sont accentués de la même manière (cf. 2.19) et sont traités de façon analogue par certaines règles de grammaire (cf. 4.7).

Réajustements syllabiques

Si une séquence phonique ne cadre pas avec l'inventaire syllabique présenté ci-dessus, elle doit subir les réajustements phonétiques illustrés par les cas suivants :

2.15 ♦ Prothèse syllabique

De nombreuses unités lexicales, par exemple le nom /qtiṣād/ *économie*, commencent par deux consonnes, ce qui n'est pas admis par les modèles syllabiques de l'arabe. Si un tel mot est prononcé isolé, ou en début de phrase, on s'arrange, pour le rendre prononçable, à faire de sa première consonne l'élément final d'une syllabe postiche de type CVC, qu'on appelle syllabe « prosthétique » : les deux premiers éléments de cette syllabe sont la consonne ['] et la voyelle [i], ce qui donne la séquence ['iqtiṣād], syllabée ['iq-ti-ṣād], et conforme à la structure syllabique de la langue.

2.16 ♦ Resyllabation

♦ Lorsqu'un mot à deux consonnes initiales comme /qtiṣād/ est précédé d'un autre finissant par une consonne, par exemple /min/ *de*, on intègre la dernière consonne du premier

et la première du second dans une seule syllabe phonétique en insérant entre elles la voyelle [i] : on transforme par exemple /min qtiṣād/ *d'une économie* en [miniqtiṣād] syllabé [mi-niq-ti-ṣād], ce qui est syllabiquement correct.

♦ Si le mot à deux consonnes initiales est précédé par un mot qui finit par une syllabe brève, comme par exemple /wa/ *et*, on intègre à cette syllabe la première des deux consonnes initiales du mot à resyllaber, transformant par exemple /wa qtiṣād/ *et une économie* en [waqtiṣād] syllabé [waq-ti-ṣād], séquence correcte.

♦ Reste le cas où le mot est précédé d'un autre finissant par une voyelle longue, par exemple /fī/ *dans*. Ici, le rattachement de la première consonne de /qtiṣād/ à la syllabe précédente ne suffit pas à résoudre le problème, car cela produit la séquence [*fīqtiṣād], qui n'est pas acceptable puisqu'elle commence par une syllabe surlongue. Ce problème est résolu par la troisième règle de réajustement syllabique, l'abrègement.

2.17 ♦ Abrègement vocalique

Si, pour une raison quelconque, une syllabe de type CVC non pausale se forme à la frontière de mot, elle est transformée en CVC par abrègement de sa voyelle longue. Dans l'exemple précédent, on a le réajustement phonique suivant : [fīqtiṣād] > [fiqtiṣād] syllabé [fiq-ti-ṣād], ce qui est conforme aux modèles syllabiques de l'arabe.

2.18 ♦ Effets de la resyllabation

Les phénomènes de resyllabation vus ci-dessus entraînent dans certains cas des ambiguïtés phonétiques. Ainsi, les syntagmes (1) /mu'ayyidu l-farīq/ *le supporter de l'équipe* et (2) /mu'ayyidū l-farīq/ *les supporters de l'équipe* ont nécessairement la même réalisation phonétique syllabée [mu-'ay-yi-dul-fa-rīq] : en effet, la voyelle longue /ū/ du second syntagme, suivie de deux consonnes, doit obligatoirement être abrégée[1].

Ces phénomènes peuvent rendre difficile la reconnaissance de certains énoncés par le débutant. Mais il est essentiel de s'y habituer lorsqu'on écoute et de les respecter lorsqu'on s'exprime car ils commandent le rythme de la phrase orale.

L'ACCENT

Accent de mot

Tout mot arabe autonome possède un accent de mot caractérisé par la prononciation d'une des syllabes du mot, la syllabe accentuée, avec plus d'intensité et sur un ton légèrement plus haut que les autres. La place de la syllabe accentuée est entièrement prédictible et dépend de la structure syllabique du mot. En voici les règles :

2.19 ♦ Règles de placement de l'accent

Il y en a trois qui doivent toujours être appliquées dans l'ordre ci-dessous.

1. Si la dernière syllabe du mot est une surlongue (CVC, CVGC ou CVCC) elle porte l'accent. ['ibtisām] *sourire*, [bakayt] *j'ai pleuré*, [ta^{c}ağğabt] *je me suis étonné*.

1. Par contre (cf. 1.13) l'écriture arabe lève toujours ce type d'ambiguïté : on aura pour (1) : مؤيّد الفريق, et pour (2) : مؤيّدو الفريق.

2. (L'accent n'étant pas sur la dernière.) Si l'<u>avant-dernière</u> n'est pas brève, elle porte l'accent : [bahīma] *animal*, [muhandis] *ingénieur*.
3. (L'accent n'étant ni sur la dernière ni sur l'avant-dernière), l'<u>avant-avant-dernière</u> est accentuée quelle que soit sa nature : [madrasa] *école*, [fahima] *il a compris*, [kutubī] *mes livres*.
N.B.1. Si le mot est monosyllabique, c'est sa syllabe unique qui est accentuée quelle que soit sa nature : [lā] *non*. De même, s'il est disyllabique et ne correspond pas à la règle (1), il est accentué sur sa première syllabe (l'avant-dernière) quelle qu'en soit la nature : [na^{c}am] *oui*.
N.B.2. Dans la prononciation égyptienne spontanée, on n'accentue l'avant-avant-dernière syllabe que si elle n'est pas de type CVC : on entendra donc, *au pied des pyramides*, [madrasa] plutôt que [madrasa].

2.20 ♦ Effets de l'accent de mot

En théorie la présence de l'accent sur une syllabe ne modifie rien par ailleurs. En pratique certains phénomènes phonétiques doivent être signalés :
1. Il y a une tendance très nette à abréger les voyelles longues des syllabes ouvertes (CV) immédiatement adjacentes à une syllabe accentuée. Ainsi, le [ā] de [sāmaḥt] *j'ai pardonné* sera réalisé nettement plus court que celui de [sāmaḥat] *elle a pardonné*.
2. Une syllabe finale de type CV (qui n'est jamais accentuée comme le montrent les règles ci-dessus) sera prononcée brève en élocution spontanée si sa voyelle est [ī] ou [ū]. Ainsi /kitābiy/, *mon livre*, et /sami^{c}u/, *ils ont entendu*, seront réalisés [kitābi], et [sami^{c}u].

Accent de groupe

Les mots se combinent entre eux pour former des syntagmes. Ces combinaisons obéissent à des principes que nous verrons plus loin. Mais on peut d'ores et déjà retenir qu'un syntagme, qu'il soit nominal ou verbal, a toujours une « tête » (le mot principal du groupe) et des « satellites » qui se placent avant ou après la tête.

2.21 ♦ Règle de hiérarchisation des accents

En arabe, la règle générale est que, lorsque deux ou plusieurs mots entrent dans la composition d'un syntagme, il se produit une hiérarchisation des accents de ces mots : l'accent du mot-tête devient l'accent principal (on le notera 1), et il est prononcé sur le ton le plus haut. L'accent des mots satellites devient secondaire (on le notera 2) : il est prononcé sur un ton légèrement plus bas :

1. [kullu l'awlād] *tous les enfants*
   2 1
2. [zawǧat ṣadīqī] *la femme de mon ami*
   1 2
3. [ba^{c}ḍu l-kutub(i) lǧadīda] *quelques livres neufs*
   2 1 2

Cette règle générale se trouve modifiée si, pour une raison quelconque, le locuteur veut mettre spécialement en valeur un mot du syntagme autre que le mot-tête. C'est alors ce mot qui reçoit l'accent principal. On parle dans ce cas d'accent « contrastif » :

1. [kullu l'awlād] *<u>tous</u> les enfants* (pas certains).
   1 2
2. [zawǧat ṣadīqī] *la femme de <u>mon ami</u>* (à moi !).
   2 1

3. [baᶜḍu l-kutub(i) lǧadīda] *quelques livres* <u>*neufs*</u>.
2 2 1

Dans tous les cas, il n'y a qu'un seul accent principal par syntagme.

L'INTONATION

L'accent concerne les mots. Les hiérarchies d'accent concernent les groupes. Quant à l'intonation, elle concerne les énoncés. Il s'agit d'une variation de la hauteur des sons qui produit une « courbe mélodique » caractéristique d'un type donné d'énoncé, et souvent très importante pour l'intercompréhension.

Intonation assertive

L'énoncé assertif (affirmation ou négation) peut être soit simple, ne présupposant rien de particulier, soit contrastif, présupposant un autre énoncé qu'on veut corriger ou contester. L'intonation sera souvent le principal moyen de marquer la différence.

2.22 ♦ Intonation assertive simple

L'énoncé assertif simple présente une courpe mélodique en « cloche » montante-descendante :

1. **yaᶜmal fī lbayt** *il travaille à la maison.*

2. **ᶜindahum sayyāratān** *ils ont deux voitures.*

3. **'almudīr yantaḏirukum** *le directeur vous attend.*

Les informations secondaires (parenthèses, incises, précisions « après-coup »), sont en général données sur un ton « plat » :

1. **'alwazīr, kamā taᶜlamūn, mašġūl**
le ministre est, comme vous le savez, occupé.

2. **'alǧaww mumṭir, hunālik**
le climat est orageux, là-bas.

2.23 ♦ Intonation contrastive

L'élément mis en valeur dans un énoncé contrastif a une intonation propre, caractérisée par une montée et une redescente brusques :

1. **'alwazīr sayastaqbilukum**
c'est le ministre (en personne) qui vous recevra.

2. **'alǧaww mumṭirn hunālik**
le climat est vraiment orageaux, là-bas.

Intonations non assertives

2.22 ♦ Intonation interrogative

Elle présente deux courbes distinctes. La première concerne les énoncés qui contiennent un mot interrogatif : ce mot est en général placé en début d'énoncé, et est dit sur un ton relativement haut, la suite étant dite de manière progressivement descendante :

1. **matā yanṭaliqu lqitār** *quand le train part-il ?*

2. **limāḏa ta'aḫḫarti** *pourquoi es-tu* (f.) *en retard ?*

La seconde courbe concerne les énoncés sans mot interrogatif spécialisé : l'intonation y est régulièrement montante.

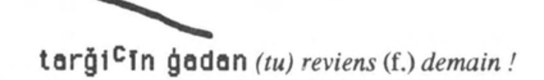
mā zilta fī lfunduq ? *tu es toujours à l'hôtel ?*

2.25 ♦ Intonation impérative

L'intonation impérative commence sur une note moyennement élevée et descend brutalement :

'uḫruǧū fawran *sortez immédiatement !*

Certains énoncés à valeur d'impératif ont une structure syntaxique affirmative et ne sont reconnus comme des ordres que grâce à l'intonation :



tarǧi^{c}īn ġadan *(tu) reviens* (f.) *demain !*

2.26 ♦ Intonation exclamative

Elle commence sur une note nettement élevée et descend de façon brutale. Le contraste de hauteur est maximal :

mā 'aḏkāhā ! *qu'elle est intelligente !*

De nombreux énoncés exclamatifs ont la même structure syntaxique que des énoncés interrogatifs, et ne s'en distinguent que par un schéma intonatif différent :

kayfa taǧru'īn ! *comment oses-tu* (f.) *!*

LA PAUSE

2.27 ♦ Les règles de pause

La pause est un silence qui peut être soit prolongé, comme c'est le cas quand le locuteur a fini de parler, soit très bref, voire purement virtuel, comme c'est le cas entre deux syntagmes dans un même énoncé. Ce qui est important c'est que, indépendamment de ce silence plus ou moins réel, la pause a, en arabe, des effets phonétiques tangibles qu'il faut connaître. Ces effets résultent des règles suivantes :

1. Les voyelles brèves finales ne sont plus prononcées : par exemple /ra'aytu lwalada/ *j'ai vu l'enfant* devient [ra'aytu lwalad].

2. Le suffixe nominal /+at/ du féminin ou du singulatif (cf. 5.2) est prononcé [a] (parfois [ah] en poésie, ce qui correspond à la prononciation en arabe ancien).
3. Les suffixes de cas /+un/ (nominatif), /+in/ (génitif) et /+an/ (accusatif) (cf. 1.10 et 4.9) baptisés par la grammaire arabe « tanwīn » ne sont plus prononcés : ainsi le mot /kabīr+un/ *grand* (nominatif) se prononce à la pause [kabīr] et son féminin /kabīr+at+un/ se prononce [kabīra] (en application des règles 3 et 2).
4. Dans le cas où les voyelles /i/ et /a/ des terminaisons /in/ et /an/ ne sont pas purement casuelles (cf. Annexe I), par exemple dans les mots du type de [qāḍin] *juge* ou [maqhan] *café* la tendance en arabe moderne est, malgré l'avis des puristes, de les réaliser comme des voyelles longues : [qāḍī], [maqhā].

2.28 ♦ Effets de la pause

♦ L'effet le plus immédiat de la pause est, on peut le vérifier, de créer des syllabes surlongues. Ainsi, un mot comme /yaktubūna/ *ils écrivent*, qui ne contient pas de surlongue, devient à la pause, sans sa voyelle brève finale, [yaktubūn] avec une syllabe finale surlongue CVC. De même /baytun/ *maison* devient [bayt] de structure CVGC et /katabtu/ *j'ai écrit* devient à la pause [katabt] avec syllabe finale CVCC.

♦ La pause peut créer des ambiguïtés : ainsi, /ra'aytu/ *j'ai vu* et /ra'ayta/ *tu* (m.) *as vu* sont confondus à la pause en [ra'ayt]. Ceci n'empêche généralement pas les locuteurs d'appliquer les règles de pause, quitte à lever l'ambiguïté en ajoutant un pronom personnel à la forme verbale devenue ambiguë. Cependant l'usage soustrait certaines formes aux

règles de pause pour empêcher des confusions gênantes : ainsi, /ra'ayti/ *tu* (f.) *as vu* est toujours prononcé [ra'ayti], même à la pause.

♦ Enfin, les marques casuelles étant le plus souvent des voyelles brèves suffixées aux mots, la pause tend à les supprimer (en vertu de la règle 1). Cela a des conséquences importantes sur l'aspect général de la grammaire de l'arabe moderne, surtout compte tenu de la tendance à l'extension des formes pausales.

2.29 ♦ Tendance à l'extension des formes pausales

Les usagers de l'arabe moderne ont tendance à fortement étendre le domaine d'application des règles de pause.

Considérons la phrase suivante, donnée d'abord dans sa version sans pauses :
/wazīru l^{c}amali sayazūru lyawma lmadīnata/
Le ministre du Travail visitera aujourd'hui la ville.

Sa réalisation « classicisante » aurait une pause sur le deuxième mot et une sur le dernier :
[wazīru l^{c}amal sayazūru lyawma 'almadīna(h)]

Sa réalisation moderne a une pause à chaque syntagme :
[wazīru l^{c}amal sayazūru lyawm lmadīna]

voire même après chaque mot :
[wazīr 'al^{c}amal sayazūr 'alyawm 'almadīna]

Dans ce dernier cas, chaque mot est prononcé comme s'il était isolé.

♦ En généralisant l'application des règles de pause, le locuteur évite de prononcer la plupart des marques de cas du nom. Il contribue ainsi, lentement mais sûrement, à faire

évoluer l'arabe moderne vers le statut de langue sans marques casuelles.

♦ La prononciation de ces marques reste cependant inévitable en cas d'adjonction d'un pronom clitique (cf. 3.2 et 4.13). Ainsi, dans des syntagmes comme [madīnatu-nā] *notre ville* ou [wazīru-kum] *votre ministre*, la prononciation des marques casuelles est inévitable puisque ces marques ne sont plus en position pausale. D'ailleurs, comme on le verra (cf. 4.15 sq.), certaines marques casuelles, celles qui ne sont pas constituées que par des voyelles, ne sont pas totalement effaçables par les règles de pause.

EXERCICES SUR LE CHAPITRE 2

2.1. Identifier l'intrus dans les séries suivantes (cf. 2.4) :

a) /ḍ/, /ḥ/, /ṣ/, /ṭ/, /ḏ/.

b) /'/, /ᶜ/, /h/, /q/, /ḥ/.

c) /s/, /t/, /š/, /f/, /ṯ/.

2.2. Donner le découpage syllabique des séquences suivantes (cf. 2.13) :

a) ['alᶜaynu bilᶜayni] *œil pour œil.*

b) ['aḍḍarūrāt tubīḥu lmaḥḏūrāt] *nécessité fait loi.*

c) ['aḫdaᶜu min ḍabbin] *plus trompeur qu'un lézard.*

d) [likulli dā'in dawā'un] *à chaque mal son remède.*

2.3. Faire les réajustements syllabiques nécessaires dans

les séquences suivantes puis en donner la prononciation et en faire le découpage syllabique (cf. 2.15) :

a) /ḫuḏ lkitab wa qra'/ *prends le livre et lis.*

b) /ḥḍirī lbinta lkabīra/ *fais venir la grande fille.*

c) /ḥtağğa 'abū lwalad/ *le père de l'enfant protesta.*

d) /qad ntahā llaᶜib/ *le jeu est fini.*

2.4. Donner la scansion métrique des mots suivants (cf. 2.13 sq.) :

[burtuqāl] *orange*, [masğid] *mosquée*, [ᶜalam] *drapeau*, [ᶜālam] *monde*, [tafaḍḍal] *je t'en prie*, [naᶜam] *oui*, [māḏā] *quoi*, [limāḏā] *pourquoi*, [sāmiḥnī] *excuse-moi*, [marḥaban] *bienvenue*, [mustaḥīl] *impossible*, ['aywah] *oui*, [ḏahabū] *ils sont partis*, [basīṭa] *simple* (= *ce n'est pas grave*), [waylakum] *malheur à vous*, ['innamā] *seulement*, [sinimā'] *cinéma*, [fakataba] *puis il écrivit*, [sayastaᶜmilūnahā] *ils l'utiliseront*, [bi'imkānihinna] *il leur est possible (à elles)*, [falyadḫulū] *qu'ils entrent*, [mā] *ce que*, [kullamā] *chaque fois que*, ['intahat] *elle est finie*, [faltafata] *puis il se tourna*, [kaṯīrūn] *nombreux*, [hunna] *elles*, [mabrūk] *béni* (= *félicitations*), [taᶜālay] *viens* (fém.), [mafātīḥ] *clés.*

2.5. Reprendre les mots de l'exercice ci-dessus et en souligner la syllabe accentuée (cf. 2.19). Vérifier que les mots de même scansion ont bien l'accent sur la même syllabe.

2.6. Indiquer la prononciation à la pause des mots suivants (les voyelles non casuelles avant un tanwīn sont soulignées) (cf. 2.27) :
[muslimūna] *des musulmans,* [bābun] *une porte,* [madrasatun] *une école,* [ǧi'tu] *je suis venu,* [ǧi'ta] *tu es venu,* [ǧi'ti] *tu es venue,* [kataba] *il a écrit,* ['abwābun] *des portes,* [mafātīḥu] *des clés,* [laylan] *de nuit,* [layāl<u>i</u>n] *des nuits,* [bilādin] *un pays,* [multaq<u>a</u>n] *(point de) rencontre,* [ǧuyūšan] *des armées,* [qā'iman] *debout,* [laylatan] *une nuit,* [saḥābun] *des nuages,* [ḏulumātin] *obscurités,* [maqāh<u>i</u>n] *des cafés,* [baᶜdu] *déjà,* ['al'āna] *maintenant,* ['amsi] *hier,* ['awaddu] *je souhaite,* [muṣṭaf<u>a</u>n] *choisi,* [māḍin] *passé,* ['imra'atun] *une femme,* [qārratayni] *deux continents,* [fatātan] *une jeune fille,* [ᶜimāratun] *un immeuble.*

3. LE SYSTÈME MORPHOLOGIQUE DE L'ARABE

LE MOT ARABE

Le mot peut être appréhendé d'un point de vue graphique ou phonique. Ces deux points de vue se recoupent.

3.1 ♦ Mot graphique et mot phonique

Le mot graphique est facile à identifier : c'est ce qui s'écrit en un seul bloc entre deux blancs.

♦ En arabe, **un mot graphique doit avoir au moins deux consonnes**. Les mots graphiques les plus courts correspondent donc à l'un des types phonétiques suivants : CV comme [fī] *dans* graphié في, CVC comme [min] *de* graphié من ou CVCV comme [maᶜa] *avec* graphié مع. Les unités lexicales qui ne comportent qu'une consonne et une voyelle brève, comme par exemple /fa/ *puis*, /wa/ *et*, /ka/ *comme* ou /li/ *pour*, ne peuvent pas être écrites isolément entre deux blancs et sont donc rattachées à la séquence qui suit, pour ne former avec elle qu'un seul mot. Ces composants attachés en début ou en fin de mot sont appelés des **clitiques**.

♦ Quant au mot phonique, il peut être caractérisé comme ce que l'on peut prononcer entre deux pauses et avec une seule syllabe accentuée. Les unités lexicales de structure CV ne sont pas prononcées seules mais sont rattachées au mot suivant. Les caractérisations graphique et phonique du mot se

recoupent donc : **le mot graphique n'est que l'image écrite du mot phonique**.

3.2 ♦ Mot simple et mot complexe

♦ Considérons le mot [fasayaktubuhā] *puis il l'écrira* graphié فسيكتبها. Ce mot commence par deux clitiques, la conjonction [fa] et la particule [sa], toutes deux attachées au verbe à cause de leur structure CV (cf. 3.1). Il se termine par le pronom clitique troisième personne féminin singulier [hā] qui est attaché au verbe non pour des raisons phonétiques mais pour des raisons grammaticales (cf. 11.3). Si on retire au mot ses trois clitiques, on obtient [yaktubu] *il écrit*, qui est un mot parfaitement attesté. On dira que le premier mot, [fasayaktubuhā], est complexe, et contient le mot simple [yaktubu] et des clitiques.

♦ On peut pousser plus loin l'analyse : dans le mot simple [yaktubu], on peut reconnaître le **préfixe** de troisième personne [ya] et le **suffixe** du mode indicatif [+u]. Le premier peut être remplacé par le préfixe de première personne ['a], ce qui donne ['aktubu] *j'écris*, et le second par le suffixe du subjonctif [a], que l'on trouve dans ['an yaktuba] *qu'il écrive*. Ce que l'on obtient en ôtant les éventuels affixes (préfixes et suffixes) à un mot simple n'est plus un mot attestable mais un constituant stable du mot que l'on appelle **sa base**. On dira ici que [ktub] est la base du verbe arabe *écrire* au présent-futur.

• Les constituants du mot arabe, du plus complexe au plus simple, sont donc :

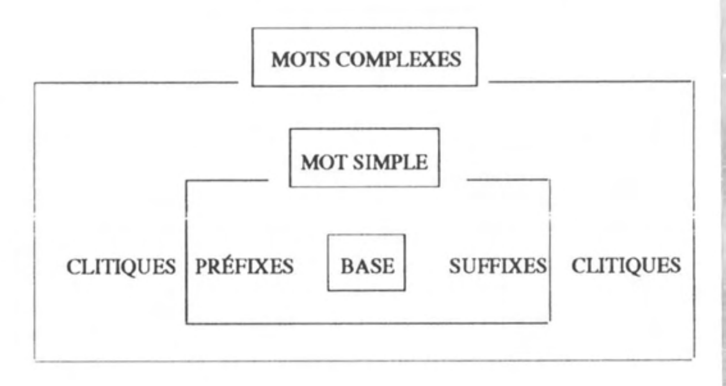


Figure 3.1 : Les constituants du mot arabe

Nous verrons plus loin quels mots peuvent être clitiques ou affixes, et quelles règles commandent la formation des mots complexes. Chaque fois que nous voudrons mettre en évidence la structure d'un mot complexe, nous séparerons les clitiques du reste du mot par des signes « # », les suffixes par des signes « + ». Selon ce principe, l'exemple ci-dessous sera noté [fa#sa#ya+ktub+u#hā].

3.3 ♦ Structure des bases

♦ La base de la plupart des noms et de tous les verbes arabes présente une structure élaborée et dont il faut se faire une idée claire si l'on veut bien comprendre de nombreux aspects de la grammaire arabe. Pour percevoir cette structure, observons les variations de forme dans la série suivante de bases nominales :

[kātib]	*écrivant*	[maktūb]	*écrit*
[šākir]	*remerciant*	[maškūr]	*remercié*
[qāri']	*lisant*	[maqrū']	*lu*
[lā^{c}in]	*maudissant*	[mal^{c}ūn]	*maudit*

♦ On ne peut manquer de remarquer le frappant parallélisme de formes qui existe entre ces bases : seules varient, d'une ligne à l'autre, des séries de trois consonnes, qui sont ici, respectivement, /ktb/, /škr/, /qr'/ et /lᶜn/. Les voyelles, longues ou brèves, se répètent aux mêmes places, ainsi d'ailleurs que la consonne /m/ dans la deuxième colonne. Le sens varie aussi, en fonction de la variation des consonnes, mais en gardant quelque chose de stable pour le même schéma : la première colonne de formes correspond toujours en français à la notion grammaticale de « participe présent » et la seconde à celle de « participe passé ».

♦ Ce parallélisme de forme et de sens n'est pas, en arabe, le fruit du hasard : on pourrait aligner ainsi des dizaines de participes qui ne varient que par des triplets de consonnes.

♦ En outre, ce phénomène n'est pas limité à ces deux classes de formes. Il est tout à fait général et révèle une propriété essentielle des bases de mots arabes : celle d'être analysables en deux strates distinctes. La première constituée uniquement de consonnes, ordonnées de façon stricte, s'appelle la **racine** du mot (en arabe « أصل »). La seconde, constituée de voyelles longues ou brèves et parfois aussi de consonnes, s'appelle le **schème** (en arabe « صيغة »). Les mots qui ont même racine présentent en général une parenté sémantique plus ou moins marquée. Ceux qui ont même schème appartiennent en principe à la même classe de mots et subissent normalement les mêmes règles morphologiques (déclinaisons, conjugaisons, etc.).

♦ L'importance de l'analyse en racine et schème se manifeste d'abord lorsqu'il faut chercher un mot dans un dictionnaire. Dans les dictionnaires arabes en effet, tous les mots ayant la même racine sont regroupés ensemble. La recherche doit donc se faire d'abord dans l'ordre

alphabétique des racines. Par exemple le mot [maktūb] doit être recherché à la lettre « kāf », première consonne de la racine /ktb/ et non à la lettre « mīm » première lettre du mot !

♦ D'autre part, une bonne aptitude à reconnaître le schème d'un mot est une aide précieuse pour savoir comment ce mot va se comporter morphologiquement et comment il devra être lu (n'oublions pas que l'écriture normale ne note pas les voyelles brèves).

♦ Enfin, on peut souvent comprendre le sens général d'un mot que l'on rencontre pour la première fois si l'on a une idée du sens global de la racine et si l'on a pu reconnaître la catégorie grammaticale du schème.

♦ La majorité des mots outils grammaticaux (conjonctions, prépositions, pronoms, démonstratifs) ne sont pas analysables en racine et schème.

Il en va de même, bien sûr, de la plupart des noms d'origine étrangère. Cependant, si le hasard fait qu'un mot d'origine étrangère a un aspect phonétique qui rappelle le schème d'un mot arabe, il n'est pas rare que certaines consonnes de ce mot soient réinterprétées comme constituant sa racine. Il est alors traité morphologiquement comme un mot arabe. Ainsi le mot grec [kanon] *règle* est passé en arabe sous la forme [qānūn] *code* graphié قانون, et a vu ses trois consonnes réinterprétées comme la racine /qnn/. Du coup, on lui a appliqué une règle de formation des pluriels propre aux mots de quatre lettres à voyelle longue finale produisant en l'espèce [qawānīn]. La racine /qnn/ s'est ensuite combinée à d'autres schèmes pour produire de nouveaux mots comme le nom [taqnīn] *codification* ou le verbe [qannana] *codifier*.

LA RACINE

3.4 ♦ La notion de racine

♦ La racine est une entité abstraite, que l'on ne rencontre jamais comme telle, mais que l'on déduit de l'analyse morphologique de familles de mots apparentés. Elle est toujours **constituée exclusivement de consonnes**, et est donc, en soi, imprononçable tant qu'elle n'est pas « coulée » dans un schème.

♦ En principe, la racine n'est, en tant que telle, ni verbale ni nominale : c'est son insertion dans un schème verbal ou nominal qui l'actualise comme nom ou comme verbe. En pratique, cependant, l'analyse statistique d'un dictionnaire de la langue moderne révèle qu'il y a environ 45% des racines qui ne produisent que des notions nominales. Mais rien n'empêche, si le besoin s'en fait sentir, de fabriquer un verbe à partir d'une racine qui n'en avait pas produit jusque-là.

♦ Il est intéressant de noter que dans un dictionnaire de la langue moderne d'environ 50 000 mots on compte en gros 6 500 racines. Cela signifie qu'en moyenne chaque racine est capable de générer plus d'une demi-douzaine de mots. Ce nombre doit être pondéré par le fait que de nombreuses racines (en particulier les racines exclusivement nominales) ne génèrent guère qu'un ou deux mots.

♦ Les études statistiques montrent qu'un assez petit nombre de racines (un millier au maximum) regroupe l'essentiel du vocabulaire fréquent et utile de la langue moderne. En pratique, deux ou trois cents racines fournissent l'essentiel du vocabulaire indispensable. Pour cette raison, il est extrêmement rentable, chaque fois que l'on rencontre un mot nouveau, de s'efforcer de le rattacher à sa racine et aux mots

auxquels il se trouve ainsi relié. Ce travail facilite en soi la mémorisation du mot nouveau.

3.5 ♦ Les types de racines

♦ L'écrasante majorité des racines est, à l'instar des exemples /ktb/, /škr/, /qr'/ et /lᶜn/ vus ci-dessus, triconsonantique, c'est-à-dire formée d'une suite ordonnée de trois consonnes (ou triplet). On trouve néanmoins pas mal de racines de quatre consonnes (ou quadriconsonantiques) comme /brṯn/ ou /ᶜnbr/ et quelques racines de cinq consonnes (ou pentaconsonantiques) comme /bnfsǧ/.

♦ L'existence de racines de deux consonnes (ou biconsonantiques) a été postulée par certains spécialistes qui ont remarqué qu'un petit nombre de mots tels [('i)bn] *fils* ou [yad] *main* n'exhibent que deux consonnes. Cette hypothèse, intéressante d'un point de vue historique, n'a pas d'incidence concrète : en effet, les lexicographes arabes ont depuis longtemps décidé, suivant en cela le sentiment spontané des locuteurs, que ces mots étaient en fait triconsonantiques, et que leur aspect biconsonantique résultait de la perte d'une consonne radicale « faible » dans certains schèmes (cf. 3.8). Mais cette radicale réapparaît dans d'autres schèmes. Dans le dictionnaire, il faut donc chercher [('i)bn] à la racine /bnw/, comme le suggère le pluriel [banū] graphié بنو, et [yad] à la racine [ydy] comme le montre le pluriel ['aydī] graphié أيدي.

♦ Seules les racines tri- ou quadriconsonantiques sont capables de générer à la fois des noms et des verbes, les autres étant exclusivement nominales. Nous verrons plus loin que seules les racines de trois consonnes sont capables de réaliser toutes les potentialités de la morphologie verbale et nominale de l'arabe.

Les racines triconsonantiques

Compte tenu de l'importance en arabe des racines triconsonantiques, il faut s'arrêter un instant sur leur structure et certaines de leurs particularités.

3.6 ♦ Structure des racines triconsonantiques

En théorie, le nombre de racines triconsonantiques distinctes possibles, compte tenu du fait que l'arabe compte 28 consonnes, devrait approcher les 22 000[1] !

♦ Si le nombre effectif des racines triconsonantiques attesté est en fait très inférieur, c'est à la fois parce que certaines racines théoriquement possibles ne sont pas actualisées dans la langue, mais aussi et surtout parce que certains des groupements ainsi obtenus ne sont pas tolérés par la langue. Pour exprimer les groupements interdits, et pour pouvoir parler en général des racines, nous conviendrons de nommer R1 la première consonne d'une racine (on dit « première radicale »), R2 la seconde, et R3 la troisième (et bien sûr R4 la quatrième et R5 la cinquième pour les racines plus longues).

♦ Les principales interdictions sont les suivantes :

1. R1 et R2 ne peuvent pas être identiques.

2. R1 et R2 ne peuvent pas avoir le même point d'articulation, ni même des points d'articulation voisins.

3. R2 et R3 peuvent être identiques, mais, si elles sont différentes, elles ne peuvent pas avoir des points d'articulation identiques ni même voisins.

1. En effet, si l'on peut prendre plus d'une fois la même consonne, le nombre de groupements possibles de 28 consonnes prises 3 à la fois a pour valeur 28 x 28 x 28 soit 21 952.

4. Deux emphatiques différentes ne peuvent pas coexister dans une racine.

En pratique, on peut dire en se référant à la figure 2.1 (cf. 2.1) que les consonnes des colonnes 1 et 2 ne peuvent pas voisiner dans une racine (sauf le glide /w/ qui échappe à ces contraintes). De même, les fricatives de la colonne 3 ne voisinent guère avec les occlusives de la colonne 4 et jamais avec les fricatives (sifflantes) de cette même colonne. Par contre, ces dernières sont senties comme assez éloignées des occlusives de leur colonne pour pouvoir voisiner dans une racine. Il en va de même pour les consonnes des autres lignes de la colonne 4. Les consonnes des colonnes 6 et 7 ne peuvent voisiner dans une racine, et sont également incompatibles avec /ǧ/ (ce qui s'explique historiquement par le fait que /ǧ/ est un ancien /g/ et « vient » donc de la colonne 6). De même, les consonnes des colonnes 8 et 9 sont peu compatibles entre elles.

3.7 ♦ Racines redoublées

Nous avons vu que dans une racine triconsonantique R2 et R3 peuvent être identiques. Le type de racine alors obtenu, par exemple /mdd/ ou /ᶜǧǧ/ est appelé racine « redoublée » ou « sourde » (en arabe « مضاعف » ou « أصمّ »).

♦ Ce type représente environ 10% des racines triconsonantiques de l'arabe. Ces racines sont capables, comme les autres, de générer des noms et des verbes. Mais la forme des mots produits présente, dans certains cas, une « anomalie » phonétique caractéristique de cette famille de racines : en général, si le schème du mot fait que R2 doit se trouver en syllabe CV, sa voyelle ou bien disparaît ou bien se trouve rejetée avant R2.

♦ Ainsi, alors que les racines /ktb/ et /škr/ génèrent les verbes

[kataba] *écrire* et [šakara] *remercier*, la racine redoublée /rdd/ ne génère pas, comme le ferait attendre le principe du parallélisme (cf. 3.3), le verbe [*radada] mais le verbe [radda] *rendre*. De même, face aux participes [kātib] *écrivant* et [šākir] *remerciant* on n'a pas [*rādid] mais [rādd] *rendant*, base « anormale » qui présente une syllabe CV̄CC même en position non pausale (sur ces points cf. Annexe I).

3.8 ♦ Racines normales et racines « faibles »

♦ Toutes les consonnes de la langue peuvent devenir des « radicales », c'est-à-dire entrer dans la composition d'une racine, y compris la hamza et les glides /w/ et /y/. Mais en raison de leur relative instabilité ces trois consonnes, lorsqu'elles sont radicales, provoquent diverses altérations dans la forme des mots générés. Ces altérations sont assez minimes dans le cas de la hamza. Par contre, elles peuvent être très importantes dans le cas des glides. La tendance la plus nette, en ce qui les concerne, est l'impossibilité pour une radicale glide d'apparaître entre deux voyelles brèves identiques. Ainsi, la racine /qwd/ ne génère pas le verbe [*qawada] (où le /w/ se trouverait entre deux voyelles brèves identiques), mais le verbe [qāda] *conduire* dont le [ā] peut être expliqué comme le résultat de la transformation de la séquence théorique /awa/ phonétiquement interdite[1].

1. Les principes généraux qui régissent ces phénomènes sont présentés dans l'Annexe I. Il faut noter à ce sujet qu'il y a une consonne graphique qui ne peut jamais faire partie d'une racine : c'est l'alif qui, n'étant en soi qu'une simple marque d'allongement vocalique, n'est pas une « vraie » consonne et ne peut donc faire partie d'une racine. Il s'ensuit que si l'alif apparaît dans un mot, c'est soit en tant que partie du schème, soit en tant que représentant d'une consonne « faible » qu'il faut alors identifier si l'on veut retrouver la racine dans le dictionnaire.

♦ Les racines qui contiennent une ou plusieurs radicales glides ou hamza sont dites racines « faibles » (en arabe « جذور معتلّة » litt. *racines « malades »*). La position et le nombre des radicales « faibles » donnent lieu en grammaire arabe à toute une nomenclature qu'il n'est pas primordial de connaître (le lecteur intéressé la trouvera sans peine dans n'importe quel ouvrage grammatical arabe traditionnel). Les racines faibles représentent environ 30% du total des racines triconsonantiques.

♦ Les racines qui ne contiennent pas de radicales faibles sont dites racines « fortes » (en arabe « جذور صحيحة » litt. *racines « saines »*). Les formes des mots générés par les racines fortes constituent les modèles de référence pour la morphologie nominale ou verbale normale. Les mots formés sur les racines faibles sont considérés comme des altérations de ces modèles de référence sous l'action de règles déterminées (cf. 3.12 et Annexe I).

LES SCHÈMES

3.9 ♦ La notion de schème

Tout comme les racines, les schèmes sont des entités abstraites, que l'on ne rencontre jamais comme telles, mais que l'on déduit de la comparaison de séries de mots ayant la même forme. Tous les noms et tous les verbes arabes peuvent ainsi se regrouper en un certain nombre de schèmes, séquences formelles de voyelles et de consonnes caractérisant des classes de mots.

♦ Tous les mots arabes rattachés à la même racine peuvent être décrits comme formés en « coulant » cette racine dans un

« moule » formé de voyelles et éventuellement de consonnes additionnelles, qui constituent un *schème*.

♦ Chaque schème apporte à la signification primitive et peu différenciée de la racine des spécifications qui vont déterminer non seulement le sens mais aussi la catégorie grammaticale du mot. Ainsi, à partir de différents schèmes et de la racine /QRB/ qui véhicule l'idée générale de *proximité*, on peut fabriquer, entre autres, les formes nominales ou verbales suivantes (où les radicales sont en majuscules pour faciliter l'identification des deux strates) :

[QaRuBa]	*être proche*	[maQRuBa(t)]	*proximité*
[QaRRaBa]	*rapprocher*	[taQāRub]	*rapprochement*
[QaRīB]	*proche, parent*	['iQtaRaBa]	*s'approcher*
[taQRīBiyy]	*approximatif*	[QuRBa]	*près de*

♦ Cette liste n'est pas exhaustive mais suffit à donner une idée de la manière dont une racine peut être actualisée dans divers schèmes. Elle illustre également les trois procédés dont dispose l'arabe pour former des schèmes : l'utilisation de voyelles brèves ou longues, le redoublement de consonnes de la racine (notamment la R2), et l'adjonction de consonnes au début, à l'intérieur ou à la fin du mot. Ces trois procédés sont, bien sûr, combinables.

♦ Les consonnes que l'on peut utiliser pour la formation des schèmes sont au nombre de dix, et sont regroupées traditionnellement dans le mot-phrase mnémonique suivant : سألتمونيها *vous me l'avez demandée*. Bien entendu, ces consonnes peuvent être aussi radicales. Mais en dehors de ces dix, toute consonne qui apparaît dans un mot minimal est, elle, nécessairement radicale[1].

1. En pratique, il faudra tenir compte du fait que certaines consonnes de schème s'assimilent partiellement ou totalement à celles des racines dans des conditions heureusement bien définies (cf. 13.11).

3.10 ♦ Les types de schèmes

Tous les schèmes sont catégorisés comme étant nominaux ou verbaux. Les schèmes verbaux sont en relativement petit nombre : environ une soixantaine, à partir desquels par préfixation et/ou suffixation sont formés tous les paradigmes de conjugaison de l'arabe. Les schèmes nominaux sont beaucoup plus nombreux : plusieurs centaines. Mais les plus usités sont en nombre relativement réduit : ainsi, de toutes les manières possibles de vocaliser un nom de trois consonnes, deux, R1aR2R3 et R1aR2aR3 représentent 60% des cas réels dans un dictionnaire.

3.11 ♦ Systèmes de notation des schèmes

♦ Nous avons utilisé dans la phrase précédente une notation des schèmes relativement courante dans les grammaires arabes écrites en Occident. Elle consiste à utiliser les radicales R1, R2 et R3 accompagnées des voyelles et éventuellement des consonnes caractéristiques du schème à illustrer. On pourra, en utilisant cette notation, dire que le mot [kalb] *chien* est de schème R1aR2R3, ou que le mot [madrasa] *école* est de schème maR1R2aR3a.

♦ Les ouvrages arabes procèdent différemment. Partant du constat que deux mots de même schème s'obtiennent en remplaçant les radicales de l'un par celles de l'autre, la tradition grammaticale arabe a décidé de choisir une seule racine pour représenter toutes les autres et de noter tous les schèmes possibles sur cette racine. La racine en question est /F^{c}L/ (en arabe فعل). On dira alors que le mot [kalb] est de schème [FA^{c}L], et que le mot [madrasa] est de schème

[MAF^{c}ALA][1].

♦ Pour les mots formés sur des racines de plus de trois consonnes, la grammaire arabe invente des racines théoriques /F^{c}LL/ ou /F^{c}L^{c}L/ et procède pour le reste de la même manière : le verbe [tarǧama] *traduire*, de schème R1aR2R3aR4, sera décrit comme étant de type [FA^{c}LALA]. Il faut connaître ces deux modes de représentation, et s'entraîner à y transposer les mots effectifs.

3.12 ♦ Schèmes et bases

♦ Au début de ce chapitre nous avons caractérisé la base comme ce qui restait d'un mot dont on aurait « épluché » les clitiques et les affixes. Puis nous avons caractérisé la base comme le résultat de la combinaison d'une racine et d'un schème. Enfin, nous venons de suggérer que l'on pouvait faire abstraitement référence à un schème sans se préoccuper de la racine qui s'y actualise. On pourrait être tenté d'en conclure que les notions de schème et de base sont en quelque sorte identiques. Mais en fait, il est plus intéressant, pour une bonne compréhension du fonctionnement de la langue, de poser que les deux notions se situent à des niveaux différents : les bases sont des entités relativement concrètes, issues du découpage d'un mot réel. Les schèmes, quant à eux, sont des entités abstraites issues de la généralisation de l'analyse en bases. Cette généralisation consiste entre autres à remplacer toutes les radicales concrètes par des symboles généraux (que ce soit R1, R2, R3 ou فعل).

♦ On peut aller plus loin et poser que des bases de formes très différentes réalisent en fait le même schème abstrait. On

1. Désormais, chaque fois que nous utiliserons ce mode de notation des schèmes, nous le ferons en majuscules pour différencier un schème théorique d'un mot réel.

dira par exemple que le même schème « FA^{c}AL » (ou R1aR2aR3) se réalise à la fois dans la base [katab] *écrire* et dans la base [qām] *se lever*. Dans le premier cas, la racine /ktb/ étant « normale », la réalisation phonétique du schème /katab/ ne pose pas de problème et la base [katab] est alors identique au schème. Dans le second cas, la racine /qwm/ étant « faible » (puisque sa R2 est le glide /w/) la réalisation phonétique du schème /qawam/ est altérée selon des règles spécifiques (cf. Annexe I) et la base obtenue [qām] est alors distincte du schème.

♦ Cette façon de voir permet de poser que tous les mots d'un même paradigme (conjugaison ou déclinaison) ont toujours le même schème théorique (avec des affixes différents) et que tout changement de forme de la base dans un même paradigme doit être expliqué par des règles. Ainsi, [katab+tu] *j'ai écrit* et [katab+a] *il a écrit* ont même schème et même base, ce qui est le propre des paradigmes réguliers. Par contre [qum+tu] *je me suis levé* et [qām+a] *il s'est levé* n'ont pas la même base, mais dérivent, dans cette optique, de formes théoriques de même schème /qawam+tu/ et /qawam+a/. Les règles morphologiques (cf. Annexe I) ont alors pour but de rendre compte des écarts constatés.

EXERCICES SUR LE CHAPITRE 3

3.1. Déterminer dans les séquences suivantes de trois consonnes quelles sont celles qui ne sont pas des racines possibles en arabe (cf. 3.6) :

/ftk/ ; /^{c}ḥd/ ; /ǧkf/ ; /^{c}kf/ ; /mbl/ ; /ssr/ ; /kfr/ ; /b^{c}ṯ/ ; /ṭyr/ ; /šṣd/ ; /^{c}ḍḍ/ ; /ḫql/ ; /ḫlq/ ; /ḍġṭ/ ; /ḫṯf/ ; /qṣd/ ; /wqf/ ; /^{c}yy/ ; /ṯtn/ ; /ġšš/.

3.2. Donner en notation occidentale et en notation arabe les schèmes des mots suivants (cf. 3.11) :

[maktab] *bureau* ; [yal^{c}abu] *il joue* ; [šu'ūn] *affaires* ; [^{c}ilm] *science* ; [yatakallamu] *il parle* ; [zā'ir] *visiteur* ; [ra'īs] *président* ; [kalima] *mot* ; [sullam] *échelle ;* [malal] *ennui* ; [ša'n] *affaire* ; [fi^{c}liyy] *verbal* ; [tarquṣīna] *tu danses* (fém.) ; [mağlis] *conseil* ; [siğill] *registre* ; [mas'ūl] *responsable* ; [mumkin] *possible* ; [waraq] *papier* ; [ḥibr] *encre* ; [mu^{c}allima(t)] *enseignante*.

3.3. Former des bases à partir des couples de racines et de schèmes suivants (cf. 3.11) :

/skn/, /MAF^{C}AL/ ; /^{c}lm/, /FĀ^{C}IL/ ; /škr/, /MUTAFA^{CC}IL/ ; /rğ^{c}/, /MAF^{C}IL/ ; /slm/, /YASTAF^{C}IL/ ; /škl/, /MUF^{C}ILA(T)/ ; /ftḥ/, /MAFĀ^{C}ĪL/ ; /^{c}ğb/, /'UF^{C}ŪLA(T)/ ; /f^{c}l/, /TAFĀ^{C}ULĀT/ ; /kfr/, /FU^{C}L/.

3.4. Identifier la racine (triconsonantique) des mots suivants à partir des contraintes sur la structure des racines et celle des schèmes (cf. 3.6 sq.) :

[mamlaka(t)] *royaume* ; ['ittaba^{c}a] *suivre* ; [mustab^{c}adun] *improbable* ; [nāfi^{c}] *utile* ; [layl] *nuit*; [taḥṣīl] *obtention* ; [mašākil] *problèmes* ; [šuġl] *activité*; [ta^{c}allama] *apprendre* ; [^{c}īd] *fête*.

4. LE NOM

GÉNÉRALITÉS SUR LE NOM

Les caractères généraux du nom sont les suivants[1] :

1. Tout nom a, en principe, une base analysable en une racine (de trois à cinq consonnes) et un schème.
2. Tout nom est de genre soit masculin soit féminin, même s'il ne renvoie pas à une entité sexuée.
3. Tout nom est, du point de vue du nombre, soit singulier, soit duel (lorsqu'il réfère à deux entités), soit pluriel (lorsqu'il réfère à plus de deux entités).
4. Tout nom qui apparaît dans une phrase est soit indéterminé soit déterminé, soit en état d'annexion.
5. **Tout nom qui apparaît dans une phrase a en principe une marque de cas : nominatif, accusatif ou génitif.**

LES SCHÈMES NOMINAUX

La classe des noms se subdivise en plusieurs sous-classes caractérisables en partie par des schèmes

1. La grammaire arabe traditionnelle inclut dans la catégorie du nom (ar. اسم), non seulement toutes les classes de mots qui présentent ces caractères généraux, mais même d'autres qui ne les ont pas, comme les démonstratifs (cf. 7) et les pronoms (cf. 11).

nominaux spécifiques, mais surtout par des comportements syntaxiques et sémantiques définis. Les principaux types de noms sont les substantifs, les noms verbaux, les adjectifs, et les participes.

♦ Les schèmes nominaux sont à la fois très nombreux et très variés. Ce nombre et cette variété atteignent leur maximum pour les substantifs (cf. 5). Pour les noms verbaux des verbes simples (cf. 14.1 sq.), le nombre et la variété des schèmes sont également assez grands, quoique très inférieurs à ceux des substantifs. Pour ceux des verbes augmentés (cf. 14.1 sq.), les types de schèmes sont en principe fixés d'avance et entièrement prédictibles. Pour les adjectifs (cf. 6.1 sq.), un petit nombre de schèmes regroupe la plus grande part des unités. Enfin, pour les participes (cf. 14.2), il n'existe en règle générale qu'un schème de base par forme verbale et la prédictibilité est totale.

LE GENRE

Il y a deux genres en arabe, le masculin et le féminin. Ces deux genres ont une valeur naturelle quand ils concernent des entités sexuées, conventionnelle dans les autres cas.

4.1 ♦ Les marques de genre

♦ En principe le masculin n'a pas de marque spécifique.

♦ Quant au féminin, sa marque la plus générale est le suffixe ة. Ajouté à de très nombreux noms masculins, il engendre le féminin correspondant. Ainsi le féminin de قِطّ *chat* est قِطّة et le féminin de أمير *prince* est أميرة. Ce processus de

formation du féminin, fréquent pour les substantifs, est encore plus général pour les adjectifs (cf. 6.1 sq.), et systématique pour les participes (cf. 14.2).

♦ On se souviendra cependant (cf. 5.2), que lorsque le suffixe ة est ajouté à un substantif non individué, il produit un nom qui n'est féminin que grammaticalement : sémantiquement c'est un simple nom d'unité, et s'il désigne une entité sexuée, il est alors épicène.

♦ En outre, certains mots terminés en ة sont des masculins. C'est le cas de noms propres comme حمزة ou طلحة, du substantif خليفة *khalife*, et de quelques noms auxquels le ة ajoute une nuance de « haut degré », comme par exemple علاّمة *grand savant* ou رحّالة *grand voyageur*. Les noms dece type font bien entendu un accord morphologique au masculin.

♦ Il existe deux autres terminaisons souvent (mais pas toujours !) associées à des noms féminins : la terminaison [ā] comme dans ذكرى *souvenir* ou دنيا *monde*, et la terminaison [ā'] comme dans كبرياء *orgueil* ou صحراء *désert*.

♦ Ici encore on se souviendra que certains noms ayant ces terminaisons sont néanmoins des masculins : c'est le cas de nombreux mots en [ā] comme فتى *jeune homme*, ou en [ā'] comme دعاء *prière*.

♦ Inversement, un grand nombre de mots féminins, dont certains sont très courants, n'ont pas de marque morphologique de féminin, et seul l'usage peut les faire connaître. Les grammaires en proposent parfois des classifications à base anthropologique. Par exemple, le *soleil* شمس, le *feu* نار, et beaucoup de noms en rapport avec la *guerre* حرب, sont des féminins. De même, les noms de la plupart des parties doubles du corps comme عين *œil* ou رجل *pied*. De même aussi les noms de la *terre* أرض et la plupart des noms de pays, de villes, de tribus, de vents.

♦ Même certains noms naturellement féminins n'ont pas de marques de genre : on peut citer أخت *sœur*, بنت *fille* et أمّ *mère* pour les humains, فرس *jument* et أتان *ânesse* pour les animaux.

LE NOMBRE

4.2 ♦ Le singulier (ar. المفرد)

Il n'a pas de marque spécifique. Pour les substantifs individués, il renvoie à un individu unique (cf. 5.1) ; pour les collectifs, à une classe. Le féminin singulier des adjectifs peut renvoyer à une entité unique ou à une collection d'entités « non humaines » (cf. 5.5).

4.3 ♦ Le duel (ar. المثنّى)

Il renvoie toujours à deux individus et ne peut être formé que pour des substantifs individués soit par nature, soit avec le suffixe ة (cf. 5.2).

Il se forme en ajoutant au singulier un suffixe dont la forme varie selon l'état du nom (déterminé ou indéterminé) et son cas. A l'état indéterminé nominatif, ce suffixe est /+āni/[1]. Exemples : قطّان *deux chats*, قطّتان *deux chattes*.

Dans les mots dont la racine a une troisième radicale glide (/w/ ou /y/), la formation du duel donne lieu à la restitution de ce glide (ou d'un remplaçant) selon les modalités suivantes :

1. Dans les noms graphiés avec trois lettres et dont la dernière est ا, cette lettre se change en و au duel : ainsi, le

1. La variation de forme de ce suffixe sera vue à la section consacrée aux marques casuelles (cf. 4.18).

duel de عصا *canne* est عصوان.

2. Dans les mots de trois lettres ou plus terminés par un ى cette lettre se change en /y/ au duel : ainsi فتى *jeune homme* fait فتيان et ذكرى *anniversaire* fait ذكريان.

3. Enfin, dans les noms formés sur des racines dont la R3 est un glide /w/ ou /y/ et dont la voyelle qui suit R2 est [i], le duel fait apparaître un /y/ après cette voyelle quelle que soit la nature de la R3. Ainsi, قاض *juge* de racine /qḍy/ fait au duel قاضيان, et داع *motif* de racine /dʿw/ fait داعيان.

Par contre, les mots d'aspect biconsonantique (cf. 3.5) comme ابن *fils* ou يد *main* ont un duel sans restitution de glide : ابنان et يدان.

Le pluriel des noms

Le pluriel des noms constitue le chapitre le plus désespérant de la grammaire arabe. En effet, bien qu'il existe quelques procédés simples de formation du pluriel, le domaine d'application de ces procédés est limité : beaucoup de noms ont des pluriels imprédictibles et qu'il faut donc apprendre au coup par coup.

4.4 ♦ Le pluriel féminin régulier

Appelé en arabe جمع المؤنّث السالم, ce pluriel est un suffixe /+āt/ qui s'ajoute à la base nominale de très nombreux singuliers pour former des pluriels. Voici les principaux types de bases auxquels il peut s'ajouter :

1. Presque toutes les bases triconsonantiques ayant au singulier le suffixe ة : le suffixe ات remplace alors le suffixe ة : أميرات *princesses* ; سمكات *poissons*.

N.B. Les substantifs de schème فَعْلة à R2 « forte » (cf. 3.8)

subissent un léger changement de base lors de l'adjonction du suffixe ات : leur base passe de [faˁl] à [faˁal] : ainsi le pluriel de وَرْطة *embarras* est وَرَطات, mais celui de دَوْرة *session* à R2 « faible » ne subit pas de changement et est donc دَوْرات. De même, mais de façon cette fois facultative, les substantifs de base فُعْلة à R2 « forte » peuvent avec le suffixe ات prendre la base [fuˁul] sentie comme plus euphonique : ainsi, le pluriel de شُبْهة *soupçon* en شُبُهات est considéré comme « sonnant mieux » que celui en شُبْهات.

> Echappent à cette règle des noms en فُعْلة faisant leur pluriel en فُعَل, comme أمّة *nation*, pl. أمم ou علبة *boîte*, pl. علب. Y échappent aussi quelques noms en فَعْلة qui font فُعَل, comme دولة *Etat*, pl. دُوَل et quelques noms en فِعْلة qui font فِعَل comme قطعة *pièce*, pl. قطع. Enfin certains noms ont des pluriels particuliers comme امرأة *femme*, pl. نساء et ليلة *nuit*, pl. ليال.

2. Toutes les bases d'adjectifs et de participes féminins lorsqu'il s'agit d'êtres humains : جميلة/ات *belle/s* ; مشهورة/ات *connue/s* ; مدرّسة/ات *enseignante/s*.

3. Les bases de nombreux noms verbaux lorsqu'ils sont pris dans un sens substantif, et ce quel que soit le genre du singulier : تعليمات *instructions* ; مكالمات *communications [téléphoniques]* ; امتيازات *privilèges*.

4. Tous les diminutifs d'entités non humaines quel que soit leur genre : قطيط/ات *chaton/s*.

5. Tous les noms féminins contenant le suffixe de relation [+iyy] (cf. 6.4) : عربيّة/ات *arabe/s*.

6. En principe tous les noms d'origine étrangère qui n'ont pas été assimilés (cf. 3.3) à une base de mot arabe : تيليفون/ات *téléphone/s* ; باص/ات *bus*.

7. De nombreux mots masculins à sens abstrait, général : مفهومات *concepts* ; كائنات *êtres*.

4.5 ♦ Le pluriel masculin régulier

Appelé en arabe جمع المذكّر السالم, il se forme en ajoutant au singulier un suffixe dont la forme varie selon l'état du nom et son cas. A l'état indéterminé nominatif, ce suffixe est /+ūna/[1] : مصريّون *Egyptiens* ; مسلمون *musulmans*.

Ce suffixe s'applique presque exclusivement à des noms qui renvoient à la classe des entités humaines de sexe masculin. Comme le montrent les deux exemples ci-dessus, il s'applique à des noms (substantifs et adjectifs) contenant le suffixe de relation [+iyy] et à des schèmes de déverbaux (cf. 14.2).

4.6 ♦ Les pluriels « brisés » (ar. جمع التكسير)

C'est la forme la plus fréquente, et hélas la moins prédictible, des pluriels de noms. Le qualificatif de « brisé » leur a été donné par la grammaire arabe du fait que ce type de pluriel conduit à un total changement de base par rapport au singulier qui se trouve ainsi en quelque sorte « brisé »[2]. C'est, par exemple, le cas du nom أمر *ordre*, dont le pluriel, أوامر, a une base très différente du singulier.

Les schèmes de pluriels brisés sont très nombreux. Dans certains cas, que nous allons passer en revue, des règles précises permettent de savoir quel schème de pluriel correspond à un singulier donné. Dans les autres cas, il faut s'en remettre à l'usage et tâcher de mémoriser le pluriel en même temps que le singulier.

---

1. La variation de forme de ce suffixe sera vue à la section consacrée aux marques casuelles (cf. 4.20).

2. L'arabe ancien distinguait en outre un certain nombre de sous-types : pluriel de petit nombre, de grand nombre, pluriel de pluriel. De ces distinctions l'arabe moderne garde parfois des doublets comme فتية et فتيان pluriels de فتى *jeune homme*. Ces doublets ne sont plus que des variantes stylistiques.

4.7 ♦ Pluriels quadrisyllabiques (ar. منتهى الجموع)

♦ Les pluriels brisés sont régulièrement prédictibles pour les noms dont la base (suffixes exclus) a une des quantités métriques (cf. 2.7 sq.) suivantes[1] : --, -vv, -v- ou - =[2], que leurs consonnes soient radicales ou non. Si la dernière syllabe de la base n'est pas une surlongue, alors le schème du pluriel a le rythme v-- et la mélodie vocalique /a ā i/ (ar. مَفاعِل) : ainsi مدرسة *école*, dont la base a pour rythme -vv, fait son pluriel en مَدارِس, et مطعم *restaurant*, de rythme --, fait مطاعِم.

♦ On traite de même les mots de cinq radicales car on ne décompte pas la cinquième. Ainsi, عنكبوت *araignée*, de rythme -v- sans sa dernière consonne, fait son pluriel en عناكِب.

♦ Si la dernière syllabe est une surlongue (rythme -=), alors le schème du pluriel prend pour rythme v-=, ce qui correspond à la mélodie /a ā ī/ (ar. مَفاعِيل) : ainsi مِفتاح *clé*, de rythme -=, fait مفاتيح.

♦ Si la première syllabe contient une voyelle longue, les deux schèmes de pluriel ci-dessus deviennent respectivement فواعِل et فواعيل avec un /wā/ comme deuxième syllabe. Ainsi خاتَم *sceau, bague*, de rythme --, fait au pluriel خواتِم, et جاسوس *espion*, de rythme -=, fait جواسيس.

♦ Dans quelques cas, que l'usage enseignera, il n'y a pas de syllabe longue finale : elle est « compensée » par un ة : فيلسوف *philosophe* a pour pluriel فلاسفة.

♦ Avec la voyelle finale (casuelle) ces pluriels ont, dans le

1. Pour ceux qui ont du mal à se représenter les choses rythmiquement (ce qui est pourtant bien utile en arabe) on peut exprimer cette condition graphiquement en disant que les mots en question doivent compter au moins trois lettres (suffixes non compris).

2. « = » note une syllabe « surlongue » (cf. 2.14).

cas général, quatre syllabes, d'où leur qualificatif de « quadrisyllabiques »..

LES ÉTATS DU NOM

Le nom peut apparaître sous trois états qu'il faut savoir reconnaître car ils sont une des clés de son marquage casuel (cf. 4.15 sq.) et, plus généralement, de son fonctionnement grammatical et de son interprétation sémantique l'état indéterminé, l'état déterminé et l'état d'annexion.

4.8 ♦ L'état indéterminé

C'est l'état du nom lorsqu'il est dépourvu de tout clitique et n'est pas suivi d'un complément de nom. Sa base ne porte alors que son suffixe casuel. Le substantif a, dans cet état, une valeur d'indéfini s'il est individué et de partitif s'il est collectif (cf. 5.1). Ainsi, dans les phrases اشتريت كتاباً *j'ai acheté un livre* et أكلت سمكاً *j'ai mangé du poisson*, les noms كتاباً et سمكاً sont à l'état indéterminé.

4.9 ♦ Le tanwīn

Le tanwīn est la forme particulière que prennent les suffixes casuels (cf. 4.15) à l'état indéterminé pour la majorité des noms. Cette forme est caractérisée par la présence, après les trois voyelles casuelles d'une consonne /n/[1] qui forme un tout avec elles : l'ensemble est élidé à la pause (cf. 2.27) et est noté dans la graphie vocalisée comme un seul graphème (cf. 1.10 mais aussi 1.16).

1. Le mot arabe تنوين signifie d'ailleurs littéralement « adjonction d'un /n/ », « nūn-ation ».

Pour certaines formes de noms à R3 glide, le tanwīn s'amalgame à des éléments de la base (cf. Annexe I). Par exemple, dans des noms comme [qādin] *juge* ou [fatan] *jeune homme*, le [n] final est bien celui du tanwīn, mais la voyelle qui le précède n'est pas la voyelle casuelle mais une voyelle de la base du mot. En raison de cet amalgame, ces classes de noms ont droit à des « déclinaisons » spéciales (cf. 4.21 sq.).

4.10 ♦ L'état déterminé

C'est l'état du nom doté de l'article défini clitique ال invariable en genre et en nombre. Par exemple, dans قرأت الكتاب والمجلّة *j'ai lu le livre et la revue*, الكتاب et المجلّة sont à l'état déterminé.

Un nom commun à l'état déterminé ne porte jamais de tanwīn.

N.B.1. L'article ال n'est pas le seul moyen de rendre un nom déterminé : les noms propres n'ont pas besoin de l'article pour être déterminés[1]. En outre, l'état d'annexion (cf. 4.12) permet souvent de donner au nom une valeur de déterminé.

N.B.2. Un nom déterminé ne renvoie pas forcément à une entité spécifique, identifiable sans ambiguïté. En effet, l'article ال peut donner au nom une valeur générale ; on peut dire الرجل en pensant non pas à un homme particulier, défini, mais à n'importe quel représentant du genre humain mâle adulte. Nous verrons de plus qu'il existe des constructions où le nom, quoique doté de l'article, a un sens nettement indéfini.

1. Certains noms propres arabes peuvent par ailleurs avoir un tanwīn : [Muḥammadun], *Mohamed*. Ils n'en sont pas moins parfaitement déterminés.

4.11 ♦ Prononciation de l'article défini

Stricto sensu, l'article défini arabe est simplement la consonne [l]. Cette consonne, quand elle est accolée à celle qui commence un nom, forme un groupe de deux consonnes initiales, ce qui crée un problème de structure syllabique. Ce problème est résolu exactement comme tous ceux de la même espèce (cf. 2.15 sq.), à une petite différence près : la syllabe prosthétique de l'article défini n'est pas ['i] comme pour tous les autres mots, mais ['a].

D'autre part, la prononciation du [l] de l'article varie selon la nature de la première consonne du mot auquel il est accolé. Cette variation obéit aux règles suivantes :

1. Le [l] de l'article s'assimile à la première consonne du mot si c'est une coronale (cf. 2.7) : il y a alors, phonétiquement, gémination de cette consonne : الشمس *le soleil* se prononce ['aššams].

N.B. Une consonne fait exception à cette règle : c'est le /ğ/ qui, malgré son point d'articulation coronal, ne provoque pas l'assimilation de l'article : un nom comme الجيش *l'armée* se prononce ['alğayš][1].

2. Devant toutes les autres consonnes, le /l/ de l'article est prononcé normalement : القمر *la lune* se prononce ['alqamar].

N.B. La grammaire arabe appelle, fort poétiquement, les consonnes qui assimilent l'article « consonnes solaires » (ar. حروف شمسيّة) et les autres « consonnes lunaires » (ar. حروف قمريّة). Pour comprendre pourquoi, il suffit de revoir les exemples que nous venons de donner pour chaque type de cas…

1. La raison en est que /ğ/ n'est pas, à l'origine, une « vraie » coronale (cf. 3.6).

La prononciation de l'article n'affecte en rien sa graphie qui est toujours ال. Tout au plus indique-t-on parfois l'assimilation par une šadda, en conservant néanmoins la graphie intégrale du ال. On écrira par exemple الشّمس, ce qui est totalement redondant.

4.12 ♦ L'état d'annexion

L'état d'annexion (ar. إضافة) est le troisième état possible du nom arabe. Il correspond à l'une des trois situations suivantes :

1. Soit on accole au nom un pronom clitique (cf. 11.3). Ainsi اسمك *ton nom :* litt. *« nom-[de]-toi ».*

2. Soit on fait suivre immédiatement le nom d'un autre nom qui lui sert de complément : كتاب جغرافيا *un livre de géographie :* litt. *« livre-[de]-géographie ».*

3. Soit enfin on fait suivre le nom d'une phrase qui le spécifie : يومَ جاء أخي *le jour où est venu mon frère :* litt. *« jour-[de]-est venu…* Cette construction sert surtout dans les circonstancielles (cf. 18.12).

N.B.1. Un nom en état d'annexion ne peut jamais porter le tanwīn. En outre, un substantif en état d'annexion ne peut jamais porter l'article défini[1].

N.B.2. Le complément du nom a toujours le cas génitif. C'est la raison pour laquelle nous notons entre crochets, dans la traduction littérale française, une préposition « de », qui exprime la valeur de ce génitif.

1. Adjectifs et participes peuvent être en état d'annexion et avoir l'article défini, mais seulement dans des cas précis que nous verrons plus loin (cf. 6.17).

Les effets de l'annexion

L'annexion a des effets formels et sémantiques qu'il est important de bien assimiler si l'on veut comprendre de nombreux aspects de la grammaire arabe.

4.13 ♦ Effets de l'annexion par pronom clitique

♦ Pour saisir les effets formels de l'état d'annexion par pronom clitique, il suffit de reconsidérer l'exemple ci-dessus. Morphologiquement, cet exemple s'analyse en [ʼism+u#ka] où [#ka] est le pronom clitique deuxième personne masculin singulier et [+u] le suffixe casuel du nominatif, suffixe auquel les règles de pause ne peuvent s'appliquer ici (cf. 2.27 et 2.29). C'est pourquoi l'annexion par pronom clitique est le seul cas en arabe moderne où l'on est obligé de prononcer la voyelle casuelle brève d'un mot.

♦ Du point de vue sémantique, l'annexion par pronom clitique produit, pour les substantifs, le même effet que les adjectifs possessifs en français[1]. En particulier, il faut observer que dans اسمك, bien que le nom en annexion ne puisse pas porter l'article défini, il est sémantiquement défini.

4.14 ♦ Effets de l'annexion par complément de nom

♦ En arabe ancien, les effets de l'annexion par complément de nom étaient les mêmes qu'avec les pronoms clitiques, en particulier concernant l'impossibilité de pause.

♦ La situation est différente en arabe moderne : on peut aujourd'hui ne pas prononcer la voyelle casuelle d'un nom à l'état construit, et on a de plus en plus tendance à ne pas le faire, n'en déplaise aux puristes.

1. Pour les déverbaux, l'effet peut être différent. Nous y reviendrons (cf. 14.6 sq.).

◆ Par contre, si le nom en état d'annexion se termine par le suffixe ة , bien que la voyelle casuelle qui suit puisse ne pas être prononcée, le ة, lui, DOIT être prononcé. Le groupe سيّارة يزيد *la voiture de Yazid* peut donc être prononcé soit [sayyāratu Yazīd] (prononciation puriste), soit [sayyārat Yazīd] (prononciation moderne), mais il est absolument exclu de dire quelque chose comme [*sayyāra Yazīd] qui est incompréhensible. Cette règle constitue un aménagement des règles générales de pause tout à fait propre à l'état d'annexion.

◆ L'annexion par complément de nom peut se répéter « en chaîne », le complément du nom ayant lui-même un complément de nom. Rien n'empêche, pour parler de « la couleur de la voiture de Yazid », de dire لون سيّارة يزيد litt. *: « couleur-[de]-voiture-[de]-Yazid ».* Mais au-delà d'une certaine longueur la chaîne devient peu élégante.

Bien entendu, tous les noms d'une telle chaîne du pemier à l'avant-dernier étant en annexion par rapport à celui qui suit sont frappés d'interdiction de tanwīn et d'article défini.

◆ Dernier point important concernant les propriétés formelles de l'annexion par complément de nom : on ne peut en principe rien intercaler entre le nom et son complément de nom : ni adjectif, ni relative, ni rien d'autre. Pour « la voiture neuve de Yazid » il faut, si l'on veut utiliser l'annexion, dire سيّارة يزيد الجديدة litt. *voiture-[de]-Yazid la neuve* (pour plus de détails cf. 6.10). Par contre, on admet de plus en plus en arabe moderne de coordonner deux noms ayant le même complément de nom : ainsi, كتاب ودفتر يزيد litt. *« livre et cahier-[de]-Yazid = le livre et le cahier de Yazid* est possible à côté de كتاب يزيد ودفتره litt. *livre-[de]-Yazid et cahier-[de]-lui* exigé par les puristes.

◆ Du point de vue sémantique, la valeur de définition d'un état d'annexion par complément de nom dépend crucialement de celle du dernier nom : s'il est défini par l'article ou par nature (quand c'est un nom propre), alors l'ensemble du groupe se trouve défini. C'est le cas dans les exemples précédents et l'on a donc traduit « la voiture de Yazid » et « le livre et le cahier de Yazid ». C'est le cas aussi dans des constructions comme كتاب الولد litt. *« livre-[de]-l'enfant » = le livre de l'enfant* où le complément est déterminé par l'article. Si le complément de nom n'est pas défini, alors le groupe ne l'est pas non plus. Dans ce cas, le nom en état construit est simplement spécifié, particularisé par son complément. C'est le cas de كتاب جغرافيا que l'on a traduit par : « un livre de géographie ».

◆ Ce principe vaut pour les annexions « en chaîne » : c'est la définition du dernier complément qui décide de celle de l'ensemble du groupe. C'est pourquoi, dans notre exemple le plus long, nous avons traduit « la couleur de la voiture de Yazid ».

◆ L'état d'annexion permet d'exprimer des valeurs sémantiques aussi variées que les expressions françaises où la préposition « de » apparaît entre deux noms. Ainsi, il sert à exprimer la possession[1] comme dans سيّارة يزيد, l'origine ou la destination comme dans قطار باريس *le train de Paris*, la matière comme dans كيس بلاستك *un sac de plastique*, et bien d'autres valeurs dépendant de la nature des mots et du contexte.

1. Sur d'autres manières, parfois plus commodes, d'exprimer la possessionn cf. 10.8, 10.14, 10.15 et 10.17.

LES CAS DU NOM

♦ L'arabe connaît trois cas : un nominatif (ar. رفع), un accusatif (ar. نصب) et un génitif (ar. جرّ). Nous verrons plus loin l'usage (au demeurant fort simple) que la syntaxe de l'arabe fait de ces trois cas. Nous allons nous intéresser ici aux différentes manières dont ils sont indiqués dans diverses classes de noms.

♦ Les marques casuelles de l'arabe varient en fonction de deux paramètres : le premier concerne les états du nom (cf. 4.8 sq.), le second met en jeu une classification des noms en fonction de leur type morphologique.

♦ Pour ce qui est du premier paramètre, nous conviendrons, pour faciliter l'exposé, de nommer « A » l'état indéterminé, « B » l'état déterminé et « C » l'état d'annexion. Dans ce qui suit, nous allons établir, pour chaque classe de nom, un « vecteur casuel » qui donne la liste des marques suffixées au mot pour marquer son cas.

Pour ce qui est du second paramètre, on peut classer la totalité des noms arabes en dix classes que nous allons détailler dans ce qui suit.

4.15 ♦ Les « triptotes » (ar. الأسماء المنصرفة)

Cette classe englobe pratiquement tout nom masculin ou féminin, singulier ou pluriel, dont l'état « A » est marqué par le tanwīn. Elle représente le traitement casuel « normal » du nom arabe. Son vecteur casuel est :

nominatif			accusatif			génitif		
A	B	C	A	B	C	A	B	C
un	u	u	an	a	a	in	i	i

Exemple : déclinaison de [qalam] *crayon*[1]

Nominatif	[qalam+un]	['al*qalam+u]	[qalam+u*ka]
Accusatif	[qalam+an]	['al*qalam+a]	[qalam+a*ka]
Génitif	[qalam+in]	['al*qalam+i]	[qalam+i*ka]

Phonétiquement, seules les flexions de l'état « C » sont obligatoirement réalisées. Graphiquement, seul l'accusatif de l'état « A » est marqué (cf. 2.16), et encore, pas devant les noms terminés par ة, par ا ou par اء (cf. 1.16).

4.16 ♦ Les « cinq noms » (ar. الأسماء الخمسة)

Cette classe contient cinq noms d'aspect biconsonantique et qui, tout en ayant un état « A » marqué par le tanwīn, ont une voyelle casuelle longue à l'état « C ». Ces cinq noms sont أبو *père*, أخو *frère*, حمو *beau-père*, ذو *possesseur* et فو *bouche*. Le dernier est une variante archaïque du triptote فم, et l'avant-dernier n'est utilisé, en raison de son sens, qu'à l'état « C », précisément celui où il y a une voyelle casuelle longue. Le vecteur casuel des « cinq noms » est :

1. Les exemples, donnés ici pour des substantifs, valent pour toutes les autres classes de noms.

nominatif			accusatif			génitif		
A	B	C	A	B	C	A	B	C
un	u	ū	an	a	ā	in	i	ī

Exemple : déclinaison de ['ab] *père*

Nominatif	['ab+un]	['al*'ab+u]	['ab+ū*ka]
Accusatif	['ab+an]	['al*'ab+a]	['ab+ā*ka]
Génitif	['ab+in]	['al*'ab+i]	['ab+ī*ka]

Ici seules les flexions de l'état « C » sont obligatoirement prononcées, et graphiquement l'accusatif de l'état « A » est marqué, ainsi que tous les cas de l'état « C ».

4.17 ♦ Les « diptotes » (ar. الأسماء الممنوعة من الصرف)

Cette classe englobe la plupart des noms propres et en tout cas tous ceux qui sont féminins[1], plusieurs schèmes de singuliers, par exemple أفعل, et de pluriels, en particulier فُعَلاء et أفعلاء, ainsi que tous les pluriels « quadrisyllabiques » (sauf ceux qui se terminent en ة, qui sont triptotes, et ceux qui seront vus en 4.22, qui ont une déclinaison spécifique). Les diptotes sont caractérisés par l'absence de tanwīn et une flexion à deux cas à l'état « A ». Aux états « B » et « C », tous ces noms redeviennent triptotes. Leur vecteur casuel est donc :

1. En fait l'arabe moderne a tendance à ne plus du tout décliner les noms propres.

nominatif			accusatif			génitif		
A	B	C	A	B	C	A	B	C
u	u	u	a	a	a	a	i	i

Exemple : déclinaison de [madāris] *écoles*

Nominatif	[madāris+u]	['al*madāris+u]	[madāris+u*ka]
Accusatif	[madāris+a]	['al*madāris+a]	[madāris+a*ka]
Génitif	[madāris+a]	['al*madāris+i]	[madāris+i*ka]

Seules les flexions de l'état « C » sont obligatoirement prononcées. Graphiquement, aucune des flexions casuelles des diptotes n'est marquée en écriture normale.

4.18 ♦ Les duels

Nous avons vu cette classe en 4.3 ci-dessus. Son vecteur casuel est :

nominatif			accusatif			génitif		
A	B	C	A	B	C	A	B	C
āni	āni	ā	ayni	ayni	ay	ayni	ayni	ay

Exemple : déclinaison de [kitābāni] *deux livres*

Nominatif	[kitāb+āni]	['al*kitāb+āni]	[kitāb+ā*ka]
Accusatif	[kitāb+ayni]	['al*kitāb+ayni]	[kitāb+ay*ka]
Génitif	[kitāb+ayni]	['al*kitāb+ayni]	[kitāb+ay*ka]

La prononciation des flexions est inévitable à tous les

états car seul le [i] final (redondant) est effaçable par les règles de pause. Il en va de même à l'écrit. En graphie normale, il y a confusion du nominatif « C » du duel avec l'accusatif « A » du singulier correspondant.

4.19 ♦ Les pluriels féminins réguliers

Nous avons vu cette classe en 4.4 ci-dessus. Son vecteur casuel est :

nominatif			accusatif			génitif		
A	B	C	A	B	C	A	B	C
un	u	u	in	i	i	in	i	i

Exemple : déclinaison de [sayyārāt] *autos*

Nominatif	[sayyārāt+un]	['al*sayyārāt+u]	[sayyārāt+u*ka]
Accusatif	[sayyārāt+in]	['al*sayyārāt+i]	[sayyārāt+i*ka]
Génitif	[sayyārāt+in]	['al*sayyārāt+i]	[sayyārāt+i*ka]

Seules les flexions de l'état « C » sont obligatoirement prononcées. A l'écrit, aucune des flexions casuelles de cette classe n'est marquée en écriture normale.

4.20 ♦ Les pluriels masculins réguliers

Nous avons vu cette classe en 4.5 ci-dessus. Son vecteur casuel est :

nominatif			accusatif			génitif		
A	B	C	A	B	C	A	B	C
ūna	ūna	ū	īna	īna	ī	īna	īna	ī

Exemple : déclinaison de [muᶜallimūn] *enseignants*

Nominatif	[muᶜallim+ūna]	['al*muᶜallim+ūna]	[muᶜallim+ū*ka]
Accusatif	[muᶜallim+īna]	['al*muᶜallim+īna]	[muᶜallim+ī*ka]
Génitif	[muᶜallim+īna]	['al*muᶜallim+īna]	[muᶜallim+ī*ka]

La prononciation des flexions est inévitable à tous les états car seul le [a] final (redondant) est effaçable par les règles de pause. Il en va de même à l'écrit. En graphie normale il y a confusion des accusatifs et génitifs des états « B » et « C » avec ceux du duel formé sur la même base nominale.

4.21 ♦ Les noms du type [qāḍin] (ar. الاسم المنقوص)

Ils sont formés sur des racines dont la R3 est un glide /w/ ou /y/ et dont la voyelle qui suit R2 est [i]. Leur flexion apparemment irrégulière se déduit d'une flexion normale par l'application de quelques règles simples (cf. Annexe I). En convenant d'ajouter les terminaisons à la R2, dernière partie stable de la base, leur vecteur casuel « visible » est :

nominatif			accusatif			génitif		
A	B	C	A	B	C	A	B	C
in	ī	ī	iyan	iya	iya	in	ī	ī

Exemple : déclinaison de [qāḍin] *juge*

Nominatif	[qāḍ+in]	['al*qāḍ+ī]	[qāḍ+ī*ka]
Accusatif	[qāḍ+iyan]	['al*qāḍ+iya]	[qāḍ+iya*ka]
Génitif	[qāḍ+in]	['al*qāḍ+ī]	[qāḍ+ī*ka]

De nouveau, seules les flexions de l'état « C » sont obligatoirement prononcées, et seul l'accusatif de l'état « A » est marqué graphiquement.

4.22 ♦ Les noms du type [qawāfin]

Ils sont également formés sur des racines dont la R3 est un glide /w/ ou /y/, mais ils ont schème de pluriel quadrisyllabique (cf. 4.7). Leur déclinaison est très semblable à celle du groupe précédent, à ceci près que leur accusatif à l'état A ne prend pas de tanwīn. Leur vecteur casuel est donc :

nominatif			accusatif			génitif		
A	B	C	A	B	C	A	B	C
in	ī	ī	iya	iya	iya	in	ī	ī

Exemple : déclinaison de [qawāfin] *rimes*

Nominatif	[qawāf+in]	['al*qawāf+ī]	[qawāf+ī*ka]
Accusatif	[qawāf+iya]	['al*qawāf+iya]	[qawāf+iya*ka]
Génitif	[qawāf+in]	['al*qawāf+ī]	[qawāf+ī*ka]

Seules les flexions de l'état « C » sont obligatoirement prononcées. Graphiquement, aucune forme n'est marquée.

4.23 ♦ Les noms du type [fatan] (ar. الاسم المقصور)

Ils sont également formés sur des racines dont la R3 est un glide /w/ ou /y/, mais la voyelle qui suit R2 est cette fois [a]. Ils donnent l'impression qu'à part le tanwīn de leur état « A » ils sont invariables. En fait on peut ici aussi montrer (cf. Annexe I) que leur absence apparente de flexion se déduit d'une flexion triptote normale par l'application de

quelques règles simples. En convenant d'ajouter les terminaisons à la R2, leur vecteur casuel « visible » est :

nominatif			accusatif			génitif		
A	B	C	A	B	C	A	B	C
an	ā	ā	an	ā	ā	an	ā	ā

Exemple : déclinaison de [fatan] *jeune homme*

Nominatif	[fat+an]	['al*fat+ā]	[fat+ā*ka]
Accusatif	[fat+an]	['al*fat+ā]	[fat+ā*ka]
Génitif	[fat+an]	['al*fat+ā]	[fat+ā*ka]

Pour cette classe, aucune réalisation phonétique n'est obligatoire, et aucun indice graphique n'apparaît en écriture normale.

4.24 ♦ Les noms du type [qaḍāyā]

Ce sont également des noms formés sur des racines dont la R3 est un glide /w/ ou /y/ et dont la voyelle qui suit R2 est [a]. Ils diffèrent de la classe précédente en ce qu'ils n'acceptent pas le tanwīn, ce qui fait que l'impression qu'ils sont invariables est encore plus nette. Ici on peut montrer (cf. Annexe I) que leur absence apparente de flexion se déduit d'une flexion diptote par l'application de quelques règles simples. S'il fallait leur donner un vecteur casuel, ce serait :

nominatif			accusatif			génitif		
A	B	C	A	B	C	A	B	C
ā	ā	ā	ā	ā	ā	ā	ā	ā

Exemple : déclinaison de [qaḍāyā] *affaires*

Nominatif	[qaḍāyā]	['al*qaḍāyā]	[qaḍāyā*ka]
Accusatif	[qaḍāyā]	['al*qaḍāyā]	[qaḍāyā*ka]
Génitif	[qaḍāyā]	['al*qaḍāyā]	[qaḍāyā*ka]

Pour cette classe, aucune réalisation phonétique des flexions casuelles n'est possible et aucun indice graphique n'apparaît en écriture normale.

4.25 ♦ Tableau récapitulatif des flexions casuelles

Le tableau ci-dessous récapitule les vecteurs casuels de toutes les classes de noms arabes. On rappelle que ces classes, au nombre de neuf, sont :

1. triptotes
2. cinq noms
3. diptotes
4. duels
5. pl. fém. réguliers
6. pl. masc. réguliers
7. noms du type [qāḍin]
8. noms du type [qawāfin]
9. noms du type [fatan]
10. noms du type [qaḍāyā]

	nominatif			accusatif			génitif		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C
1	un	u	u	an	a	a	in	i	i
2	un	u	ū	an	a	ā	in	i	ī
3	u	u	ū	a	a	ā	a	i	i
4	āni	āni	ā	ayni	ayni	ay	ayni	ayni	ay
5	un	u	u	in	i	i	in	i	i
6	ūna	ūna	ū	īna	īna	ī	īna	īna	ī
7	in	ī	ī	iyan	iya	iya	in	ī	ī
8	in	ī	ī	iya	iya	iya	in	ī	ī
9	an	ā	ā	an	ā	ā	an	ā	ā
10	ā	ā	ā	ā	ā	ā	ā	ā	ā

Figure 4.1 : Tableau des déclinaisons de l'arabe

EXERCICES SUR LE CHAPITRE 4

4.1. Identifier ceux des mots ci-dessous qui font l'assimilation de l'article (cf. 4.11) :

شجرة، قلم، دفتر، بيت، تلميذ، كرسيّ، خبزة، لعبة، بطّة، كاتب، مطرقة، منقار، قهوة، قاموس، عصفور، نافذة، شيخ، قصّة، كلمة.

4.2. Former le duel des mots suivants (cf. 4.15) :

مستشفى، فأرة، باب، راعٍ، مقهى، عين، يوم، دعاء، لون، جميلة، أخ، يد، فتاة، سيّارات، معلّمون، تليفزيون.

4.3. Donner le pluriel des mots suivants (cf. 4.16) :

فلاّحة، عجلة، ندوة، ظلمة، كلمة، رغبة، قوّة، دفيتر، لحظة، كرة، قيثارة، تليفزيون، فرنسيّة، عصيفير، معلّمة.

4.4. Former le pluriel des mots suivants (cf. 4.7) :

كوكب، هيكل، مزرعة، مقدار، مملكة، موقع، شارع، عندليب، مجلس، فندق.

4.5. Décliner les noms suivants (cf. 4.15 sq.) :

قصّة، قصص، بنت، بنات، أخ، أخوان، علماء، أصدقاء، مستشفى، مفاتيح، مسلمون، معلّمتان، فرنسيّون، رعايا، بيت، بيوت، غازٍ، مستشفيات، ضحايا، ملهى.

5. LES SUBSTANTIFS

Les substantifs sont des noms qui renvoient à des entités concrètes ou abstraites dont on veut parler. Ils constituent la classe de noms de loin la plus vaste. Leurs schèmes sont trop nombreux et trop variés pour qu'il soit intéressant d'en dresser la liste.

Il est par contre essentiel d'avoir une idée précise du système conceptuel sous-jacent à cette classe pour en comprendre certaines propriétés grammaticales.

LA STRUCTURATION DES SUBSTANTIFS

5.1 ♦ L'opposition individué/collectif

♦ Quand un arabophone entend le mot قطّ *chat*, par exemple, il se représente automatiquement un individu, aussi vague soit-il, de la gent féline. De même, s'il entend قلم *crayon*, il imagine un quelconque crayon.

♦ Par contre, s'il entend سمك *poisson* qui, comme les mots précédents, est masculin singulier, il ne pensera pas à un individu du genre poisson, mais seulement à un ensemble indistinct de ces animaux. De même حجر *pierre* n'évoque en arabe qu'une masse pierreuse et non une pierre individuelle.

♦ Tous les substantifs arabes qui, comme سمك ou حجر, renvoient à une masse non individuée, sont classifiables comme des « collectifs ». Les autres, qui comme قطّ et قلم renvoient à des entités singulières, sont classifiables comme « individués ».

♦ L'opposition collectif/individué concerne tous les substantifs, qu'ils désignent des entités animées, comme قطّ et سمك, ou non animées comme قلم et حجر. Malgré son importance, cette opposition n'est généralement présentée ni dans les grammaires ni dans les dictionnaires : l'usage seul la fait connaître.

5.2 ♦ Les effets du tā' marbūṭa

♦ La distinction collectif/individué est essentielle pour une compréhension correcte de la langue : par exemple, عندي قطّ signifie « j'ai un chat » alors que عندي سمك signifie « j'ai du poisson » et non « j'ai un poisson », ce qui est bien différent ! Mais la différence ne s'arrête pas là. Si l'on ajoute à قطّ le suffixe tā' marbūṭa ة, on obtient le mot قطّة *chatte* qui désigne régulièrement, pour ce type de mot, l'entité femelle correspondant au mot initial. Par contre, si l'on fait de même pour سمك, le mot obtenu, سمكة, ne désigne pas un poisson femelle, mais seulement un individu singulier par rapport à la masse désignée par le mot initial. En conséquence, « j'ai un poisson » se dit عندي سمكة[1].

♦ On retiendra que le suffixe nominal ة, quand il peut être ajouté à une base nominale, a deux fonctions sémantiques très différentes selon qu'il s'applique à un nom individué ou à un nom collectif : dans le premier cas il construit la notion « femelle-de », dans le second il a seulement la valeur « unité-de ». Mais attention : dans les deux cas, le mot produit est morphologiquement un féminin (en particulier pour les règles d'accord).

---

1. سمكة est un nom épicène (du latin epicœnus : se dit des noms ne désignant que l'espèce sans préciser le sexe) et pour différencier un poisson femelle d'un poisson mâle, il faut, en arabe comme en français, opposer سمكة ذكر à سمكة أنثى.

5.3 ♦ Le diminutif

Un autre phénomène qui met en jeu l'opposition collectif/individué est la formation du diminutif : en effet seuls peuvent avoir un diminutif les noms individués, qu'ils le soient par nature, comme قطّ, ou qu'on les ait individués par l'adjonction de ة comme سمكة.

♦ La règle générale pour former le diminutif d'un nom dont la base ne comporte que trois consonnes est de couler ces trois consonnes (en principe radicales) dans le schème R1uR2ayR3 (ar. فُعَيل). *Chaton* se dit donc قُطَيط et *petit poisson* سُمَيكة.

Si le nom a une voyelle longue après R1, le schème du diminutif devient R1uwayR2iR3 : ainsi le diminutif de شاعر *poète* est شويعر.

♦ Le diminutif d'un nom dont la base a plus de trois consonnes utilise le schème فُعَيعل. Ainsi, un mot comme مسجد *mosquée* a pour diminutif مُسيجِد.

Si le nom contient une voyelle longue dans sa dernière syllabe, son schème de diminutif devient فُعَيعِيل. Ainsi, مفتاح *clé* a pour diminutif مُفَيتيح.

♦ Enfin, les noms dont la racine a plus de quatre radicales sont traités comme s'ils avaient une racine quadri-consonnantique. Par exemple, le diminutif de سفرجل *coing*, nom à cinq radicales, est سُفيرج. Il est donc traité comme un mot à quatre consonnes en ignorant carrément la dernière radicale.

5.4 ♦ L'opposition humains/non-humains

Une autre distinction importante dans la classe des substantifs concerne uniquement les entités animées. Elle oppose fondamentalement les humains aux non-humains, ou, selon la formulation arabe, ceux qui sont « raisonnables » (ar. عواقل) à ceux qui ne le sont pas (ar. غير عواقل)[1].

5.5 ♦ L'accord avec les substantifs

L'opposition humains/non-humains n'est pas gratuite : en effet, bien que tout substantif singulier puisse avoir un pluriel, seuls les substantifs renvoyant à des entités humaines font un accord grammatical en genre et en nombre au pluriel.

♦ Les substantifs pluriels d'entités non humaines sont traités grammaticalement comme des **féminins singuliers**. Par exemple, face à رجل سمين *un homme gras*, on a bien قطّ سمين *un chat gras*, mais face à رجال سمان *des hommes gras* on n'a pas, comme on pourrait le croire, قطط سمان, mais قطط سمينة *des chats gras* où l'adjectif utilisé est en fait le féminin singulier de سمين. De même, en face de بنت سمينة *une fille grasse*, on aura قطّة سمينة *une chatte grasse*, mais en face de بنات سمينات *des filles grasses*, on a seulement قطّات سمينة *des chattes grasses* (cf. 6.10).

♦ Le même type d'accord féminin singulier se fait avec les prédicats. C'est ainsi que l'on dira الرجال يجرون *les hommes courent* mais الكلاب تجري *les chiens courent :* litt. « *les chiens elle-court* » (cf. 16.1 et 16.12).

♦ Même chose avec les démonstratifs : on dit هذه الكلاب *ces chiens :* litt. « *cette chiens* » en utilisant le démonstratif féminin singulier (cf. 7.1). De même, c'est le pronom de troisième personne féminin singulier qu'il faut utiliser avec des entités non humaines au pluriel : on dira الكلاب هي... *les chiens, ils... :* litt. « *les chiens, elle* » (cf. 11.1). C'est également le pronom relatif féminin singulier qui introduira

1. Outre les humains, sont réputés « raisonnables » quelques êtres plus subtils comme les *anges* (ملائكة) et les *démons* (جنّ).

une relative dont l'antécédent est un pluriel d'entité non humaine : ...الكلاب التي *les chiens qui...* (cf. 18.4).

♦ Par contre, en ce qui concerne les nombres (cf. 8.1 sq.) les non-humains sont traités comme les humains : on dit خمسة كلاب *cinq chiens* et خمسة كتب *cinq livres*, exactement comme on dit خمسة رجال *cinq hommes*, et l'on dit خمس قطّات *cinq chattes* ou خمس صور *cinq photos* comme on dit خمس طالبات *cinq étudiantes*. C'est que, ce qui est pris en compte pour le choix de la forme du nombre, c'est en fait le genre du nom singulier (cf. 8.7 sq.).

EXERCICES SUR LE CHAPITRE 5

5.1. Former le diminutif des mots suivants (cf. 4.3) :
بطّة *canard*, لعبة *jouet*, خبزة *pain*, كرسيّ *chaise*, تلميذ *élève*, بيت *maison*, دفتر *cahier*, قلم *crayon*, شجرة *arbre*, شيخ *vieillard*, نافذة *fenêtre*, عصفور *moineau*, قاموس *dictionnaire*, قهوة *café*, منقار *bec*, مطرقة *marteau*, كاتب *écrivain*, كلمة *mot*, قصّة *histoire*.

5.2. Former les féminins (singulier et pluriel) des mots suivants (cf. 5.2 et 4.4) :
فلاّح *paysan*, أُستاذ *professeur*, طالِب *étudiant*, عمّ *oncle paternel*, مُدير *directeur*, ملِك *roi*.

5.3. Former le nom d'unité et le pluriel des mots suivants (cf. 5.1, 5.2 et 4.4) :
وزّ *oie*, لَيمون *citron*, وَرَق *papier*, خُبز *pain*, قُرَيدِس *crevette*, حَشيش *herbe*, بَيض *œuf*.

6. LES ADJECTIFS

GÉNÉRALITÉS

Comme qualificatifs, les adjectifs permettent de spécifier les caractéristiques qualitatives ou quantitatives des entités auxquelles renvoient les substantifs qu'ils modifient. Comme attributs (cf. 16.1), ils permettent de construire des phrases complètes au même titre que les verbes.

Du point de vue de la forme, l'adjectif présente tous les caractères généraux du nom (cf. 4) : en particulier, il est marqué en genre, en nombre, en cas et en détermination. Mais l'adjectif, dépendant du substantif qu'il modifie, reçoit ces marques de ce dernier (cf. 6.9).

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES DES ADJECTIFS

Quelques schèmes caractéristiques

Les schèmes des adjectifs sont beaucoup moins nombreux que ceux des substantifs. Il est donc intéressant de connaître les plus usités, une demi-douzaine.

N.B.1. La plupart des schèmes présentés ci-dessous ne sont pas exclusivement adjectivaux. D'autres types de noms peuvent avoir les mêmes schèmes.

N.B.2. Tout adjectif peut fonctionner dans une phrase donnée comme un substantif. On notera en outre que beaucoup de prénoms arabes sont, à l'origine, des adjectifs exprimant des qualités. C'est souvent la structure de la phrase qui permet de décider si un mot donné fonctionne comme adjectif ou comme substantif.

6.1 ♦ Les schèmes généraux d'adjectifs

Le schème adjectival de loin le plus général est R1aR2īR3. Son féminin se forme par adjonction de ة, son pluriel masculin le plus fréquent a le schème R1iR2āR3, et son pluriel féminin est toujours le pluriel féminin régulier (cf. 4.4).

صغير / ة / صغار / صغيرات *petit*
طويل / ة / طوال / طويلات *long*

♦ Mais attention, d'autres schèmes de pluriel masculin sont possibles, en particulier le schème R1uR2aR3ā' (qui a une déclinaison diptote) (cf. 4.17).

عظيم / ة / عظماء / عظيمات *grand*
بخيل / ة / بخلاء / بخيلات *avare*

♦ Quand la R3 est un glide, la base correspondant à ce schème est R1aR2iyy et le pluriel masculin a alors généralement le schème 'aR1R2iR3ā' (diptote lui aussi).

قويّ / ة / أقوياء / قويّات *fort*
ثريّ / ة / أثرياء / ثريّات *riche*

♦ Un autre schème adjectival général est R1aR2iR3. Ici aussi les schèmes de féminin, singulier et pluriel, sont régulièrement produits par les suffixes ة et ات. Quant au schème de masculin pluriel, il est souvent du type régulier, en ون, mais peut, ici aussi, avoir d'autres formes.

فرح / ة / فرحون / فرحات *content*
يقظ / ة / أيقاظ / يقظات *vigilant*

♦ Le schème R1aR2R3 est également assez productif pour les adjectifs. Ses schèmes de féminin, singulier et pluriel, sont marqués par les suffixes ة et ات, et son pluriel masculin est souvent (pas toujours !) R1iR2āR3.

صعب / ة / صعاب / صعبات *difficile*

♦ Le schème R1āR2iR3, qui est, nous le verrons, plus celui d'un participe, produit lui aussi un bon nombre d'adjectifs très courants. Ici encore, les féminins, singulier et pluriel, sont marqués régulièrement par les suffixes ة et ات, alors que les pluriels masculins ont des schèmes très variables.

جاهل / ة / جُهَلاء / جاهلات *ignorant*
حاسد / ة / حُسّاد / حاسدات *envieux*

6.2 ♦ L'état transitoire

Un schème presque purement adjectival est R1aR2R3ān. De manière assez arbitraire, il est subdivisé en deux groupes dont le premier est triptote (cf. 4.15) et fait son féminin de façon régulière, et le second diptote (cf. 4.17), avec un féminin en R1aR2R3ā. Sémantiquement, ces schèmes expriment en principe des états transitoires.

فرحانٌ / ة / فرحانون / ات *content*
سكرانُ / سكرى / سكارى *saoul*

♦ Certains de ces adjectifs sont en fait de l'une ou l'autre catégorie : ainsi, on a pour *assoiffé* le couple triptote عطشانٌ / ة ou le couple diptote عطشانُ / عطشى (pluriel عِطاش).

6.3 ♦ Les couleurs et les particularités physiques

♦ Un autre schème qui produit toute une série d'adjectifs est 'aR1R2aR3. Ce schème est diptote, et la série produite est spécialisée dans l'expression des couleurs et de particularités physiques (souvent des infirmités). Le féminin singulier

correspondant est R1aR2R3ā' lui aussi diptote[1]. Le schème du masculin pluriel est généralement R1uR2R3, qui est triptote, et celui du féminin est régulier (moyennant le passage du ء final du singulier à و) (cf. note ci-dessous).

أحمر *rouge* / حمراء / حُمر / حمراوات

أعرج *boiteux* / عرجاء / عُرج / عرجاوات

◆ Nous verrons plus loin que le schème 'a R1R2aR3 est, par ailleurs, systématiquement utilisé pour produire la forme « élative » des adjectifs, forme qui sert à exprimer le haut degré et la comparaison (cf. 6.8).

6.4 ◆ L'adjectif de relation (ar. نسبة)

Il est formé en général sur une base nominale à laquelle on ajoute le suffixe /iyy/. Par exemple, sur دستور *constitution* on fabrique دستوريّ *constitutionnel*, et صناعة *industrie* fait (après suppression du suffixe de féminin) صناعيّ *industriel.*

◆ Certaines bases nominales forment leur adjectif relationnel de façon plus compliquée : ainsi, مدينة *ville* fait مدنيّ *citadin, civil*, et قاض *juge* fait قضائيّ *judiciaire.* Au lieu de s'encombrer l'esprit de règles compliquées et de portée limitée, il vaut mieux apprendre ces formes, du reste peu nombreuses, cas par cas.

◆ L'adjectif de relation est triptote et forme en général son féminin et ses pluriels de façon tout à fait régulière. Il exprime l'idée de « relatif à », « se rapportant à » (d'où son nom). Il est très fréquent et très productif en arabe moderne.

1. Le ء final de ce schème se change en و si l'on ajoute au mot un suffixe de duel ou de pluriel.

6.5 ◆ Les intensifs

Un certain nombre de schèmes sont spécialisés dans l'expression de notions comportant l'idée d'intensité ou de répétition. Les plus importants sont R1aR2R2āR3, comme كذّاب *grand menteur*, R1aR2ūR3, comme صبور *très patient*, et R1iR2R2īR3 comme سكّير *ivrogne*.

◆ Ces adjectifs sont triptotes et forment en général leur féminin et leurs pluriels de façon régulière.

6.6 ◆ L'antonymie

Un trait spécifique des adjectifs est qu'ils sont souvent organisés en paires antonymiques dont chaque terme exprime l'opposé de l'autre. Ainsi كبير *grand* s'oppose à صغير *petit*, فاتح *clair* à داكن *foncé*, واسع *vaste* à ضيّق *exigu*, etc.

◆ L'arabe dispose d'une négation spécifique, le mot غير *autre [que]*, qui, en état construit avec un adjectif, permet d'exprimer quelque chose d'équivalent à un antonyme lorsque ce dernier n'existe pas ou qu'il ne vient pas à l'esprit. Par exemple, la locution غير واسع pourra remplacer (avec moins de précision) l'adjectif ضيّق, et غير معقول litt. « *autre que raisonnable* » est une manière courante de dire « *déraisonnable* ».

6.7 ◆ Locutions adjectivales

◆ Trois des « cinq noms » (cf. 4.16), à savoir أبو *père*, أخو *frère* et ذو *possesseur*, auxquels s'ajoute le nom صاحب *compagnon, propriétaire*, servent à la construction de locutions à valeur adjectivale qu'il faut savoir reconnaître. En voici quelques exemples typiques :

أبو لحية *barbu :* litt. « *père d'une barbe* ».

أخو نكتة *blagueur :* litt. « *frère d'une blague* ».

ذو شأن *important :* litt. « *possesseur d'importance* ».

صاحب علم *savant :* litt. *« propriétaire de science ».*

◆ Il s'agit grammaticalement d'états d'annexion (cf. 4.12) avec, dans les exemples ci-dessus, un complément de nom indéterminé. Leur utilisation avec un nom déterminé suppose donc que l'on dote le complément de nom de l'article الـ pour rendre l'expression déterminée. On dira par exemple : الرجل ذو الشأن *l'homme important.*

Les locutions formées avec la famille de ذو sont les plus nombreuses et les plus variées. Ce mot fait son féminin en ذات, ses duels en ذَوا (masc.) et ذَواتا (fém.), et ses pluriels en ذَوُو (masc.) et ذَوات (fém.). Bien entendu, ces formes doivent être adaptées au genre, nombre et cas du substantif qualifié. Précisons que ذَوُو a une déclinaison de pluriel masculin régulier.

6.8 ◆ L'élatif (ar. اسم التفضيل)

Une autre spécificité des adjectifs est la possibilité de leur associer une forme correspondant à la notion de « haut degré », et servant de base à l'expression de la comparaison. En arabe, cette notion est exprimée par un mot spécial, l'élatif, formé sur le schème 'aR1R2aR3 dans lequel on coule les trois radicales de l'adjectif, quel que soit le schème initial de ce dernier[1],

صغير *petit* / أصغر *plus petit*
فرح *content* / أفرح *plus content*
صعب *difficile* / أصعب *plus difficile*
جاهل *ignorant* / أجهل *plus ignorant*

◆ Les élatifs ont en général un pluriel masculin de schème variable mais un féminin singulier en R1uR2R3ā dont le pluriel est R1uR2aR3. Ainsi : أصغر / صُغرى / صُغَر.

1. Donc deux adjectifs de même racine comme فرح et فرحان ont un même élatif, ici أفرح *plus content.*

Si l'adjectif a une racine redoublée (cf. 3.7), l'élatif devient 'aR1aR2R3 : شديد *violent* fait أشدّ *plus violent* ; قليل *modique* fait أقلّ *moindre.*

◆ Si l'adjectif a en R3 un glide (cf. 3.8), la base de l'élatif devient 'aR1R2ā qui appartient à la « dixième » déclinaison, celle de [qaḍāyā] (cf. 4.23). Par exemple, قويّ *fort* donne أقوى *plus fort* et غنيّ *riche* donne أغنى *plus riche.*

◆ On peut spécifier sur quel domaine porte le haut degré que marque l'élatif : par exemple, au lieu de dire simplement أجمل *plus beau*, on peut vouloir préciser que le haut degré de beauté se manifeste dans le visage (ar. وجه). Pour cela on dispose de la construction très commode (et très employée, on le verra plus loin) que l'on appelle « complément spécificatif » (ar. تمييز).

Cette construction consiste en l'occurrence à faire suivre l'élatif du nom qui précise son domaine d'application en mettant ce nom à l'accusatif indéterminé : on dira par exemple أجمل وجهاً *plus beau de visage.* De même, avec le nom أنف *nez* et l'élatif أطول *plus long*, on pourra faire l'élatif spécifié : أطول أنفاً *au nez plus long :* litt. *« plus long de nez ».* Dans le cas où l'élatif est formé sur un adjectif qui admet un complément prépositionnel, c'est ce dernier qui précisera l'élatif : par exemple, à partir d'un adjectif « à complément prépositionnel » comme قويّ في الرياضيّات *fort en maths*, on aura l'élatif général أقوى *plus fort* et l'élatif spécifié أقوى في الرياضيّات *plus fort en maths.*

N.B. Un adjectif ayant une racine de plus de trois consonnes, un schème 'aR1R2aR3 (cf. 6.3) ou un schème de participe (autre que R1āR2iR3) ne peut pas donner lieu à la formation d'un élatif selon le procédé présenté ci-dessus. Nous verrons plus loin (cf. 6.18) comment il faut procéder dans ces cas.

SYNTAXE DES ADJECTIFS

6.9 ♦ Ordre et accord de l'adjectif qualificatif

♦ En fonction qualificative, l'adjectif est placé après le substantif qu'il modifie, et s'accorde avec lui en genre, nombre, cas **et détermination.**

♦ L'accord de l'adjectif en genre, nombre et cas avec le nom qu'il modifie est répandu dans pas mal de langues. Ce qui est particulier à l'arabe et exige, au début, un effort d'apprentissage, c'est l'accord en détermination. En effet, si le substantif est déterminé, soit directement, par l'article défini, soit indirectement par un pronom clitique (cf. 4.13) ou par un complément de nom déterminé (cf. 4.14), alors l'adjectif doit obligatoirement porter l'article défini. On prendra donc soin de toujours bien différencier en arabe entre رجل بخيل *un homme avare* et الرجل البخيل *l'homme avare :* litt. *l'homme l'avare*[1].

♦ Normalement, l'adjectif suit immédiatement le nom qu'il qualifie, et précède donc les éventuels compléments prépositionnels de ce nom : ainsi, pour qualifier le syntagme سرب من النحل *un essaim d'abeilles* par l'adjectif كثيف *dense*, on dira سرب كثيف من النحل *un essaim d'abeilles dense*. Cependant, et pour produire un effet stylistique de mise en valeur de l'adjectif, on peut placer l'adjectif après le complément prépositionnel. On dira par exemple : قدرة على حفظ الأنغام نادرة *une rare capacité à retenir les mélodies*, où نادرة *rare* qualifie قدرة *capacité*, comme le montre clairement (en arabe) l'accord en détermination…

1. L'accord en genre, nombre et détermination est presque toujours visible, à l'écrit en graphie normale. En cas, il l'est beaucoup moins souvent (cf. 4.15 sq.).

6.10 ♦ La qualification du nom en état d'annexion

Nous venons de voir que normalement l'adjectif qualificatif suit immédiatement le substantif qu'il modifie.

♦ Cependant, si ce dernier est en état d'annexion (cf. 4.12), l'adjectif ne peut pas le suivre immédiatement puisque rien ne peut s'interposer entre le nom et son complément de nom en état d'annexion. L'adjectif doit, dans ce cas, se placer après le nom complément. Ainsi, *la belle voiture de Yazid* se dira سيّارة يزيد الجميلة. Dans cet exemple, on voit que l'adjectif est au féminin singulier en accord avec le substantif سيّارة, qu'il porte l'article défini car le substantif qu'il modifie est déterminé par le nom propre (et donc défini) يزيد, et qu'il est situé **après** ce dernier, rien ne pouvant séparer deux noms en état d'annexion (cf. 4.14).

♦ Considérons à présent le groupe كتاب يزيد الجميل. En un sens, il ressemble beaucoup à l'exemple précédent où l'on aurait simplement remplacé سيّارة *voiture* par كتاب *livre* et changé le genre de l'adjectif en conséquence. On pourrait donc traduire : « le beau livre de Yazid ». C'est effectivement un sens possible de ce groupe nominal. Mais il pourrait très bien, tel quel, c'est-à-dire sans contexte et sans marques explicites de cas, signifier « le livre du beau Yazid ». En effet, le nom et son complément de nom étant du même genre dans cet exemple, à la différence du précédent, l'adjectif peut se rapporter à l'un ou à l'autre. Et comme en plus l'adjectif « beau » peut qualifier aussi bien un livre qu'un homme, l'ambiguïté est bel et bien possible dans ce cas. En général, un indice linguistique ou le contexte permettent de lever ce type d'ambiguïté.

♦ Notons enfin que rien n'interdit de qualifier et le nom et son complément : l'adjectif qualifiant le complément vient alors en tête. Ainsi ابنة الأستاذ العجوز السمراء *la fille*

brune du vieux professeur : litt. « *fille-[du]-professeur le vieux la brune.*

6.11 ♦ L'opposition humains/non-humains

♦ L'arabe traite tous les substantifs pluriels renvoyant à des entités non humaines comme des féminins singuliers. L'accord de l'adjectif se fait en conséquence : alors que *des cavaliers noirs* se dit فرسان سود, avec adjectif au masculin pluriel, en accord avec le substantif, *des taureaux noirs* se dit ثيران سوداء avec adjectif au féminin singulier pour qualifier un substantif au masculin pluriel, mais désignant une entité non humaine. De même, pour traduire *les montagnes noires* on dira الجبال السوداء.

♦ Une conséquence pratique de cette règle d'accord est que, pour les adjectifs qui ne doivent normalement qualifier que des animaux ou des choses, on peut se contenter de connaître les formes du singulier : on n'aura jamais, en principe, à se servir du pluriel.

♦ Par contre, l'accord en nombre se fait toujours au duel, quelle que soit la nature sémantique du substantif. On dira donc ولدان جميلان *deux beaux enfants*, mais on dira aussi كتابان جميلان *deux beaux livres.*

6.12 ♦ Conflits de genre

Si des noms de genre différents sont qualifiés par le même adjectif, c'est le masculin qui l'emporte. On dira, par exemple, طفل وطفلة ذكيّان *un garçon et une fille intelligents* et رجال ونساء شجعان *des hommes et des femmes courageux.*

6.13 ♦ Accord « sémantique »

Si un nom d'entité humaine est grammaticalement

singulier mais a un sens de collectif, l'adjectif qui le qualifie pourra être au pluriel : on pourra avoir جماعة متّحدون à côté de جماعة متّحدة *un groupe uni*. Pour certains mots, l'usage préfère un accord plutôt que l'autre.

6.14 ♦ Les suites d'adjectifs

Lorsque plusieurs adjectifs qualifient un même substantif, ils ne se succèdent pas dans n'importe quel ordre.

♦ En règle générale, on place le plus près du substantif les adjectifs qui qualifient ceux de ses aspects qui sont sentis comme les plus essentiels, les plus intrinsèques. Ceux qui qualifient des aspects secondaires, extrinsèques, viennent ensuite. On dira donc, en principe, الوطن العربيّ الكبير *la grande nation arabe :* litt. « *la nation l'arabe la grande* », le caractère arabe étant senti comme plus essentiel que la dimension. Par contre on dira غرفة صغيرة مضاءة *une petite pièce éclairée :* litt. « *pièce petite éclairée* », car dans ce cas c'est au contraire la dimension qui est perçue comme intrinsèque, et l'éclairage comme secondaire.

♦ Ce principe, très général, ne détermine pas pour autant un ordre absolu pour deux adjectifs donnés. En effet, ce qui est jugé comme principal peut très bien varier selon les personnes et les circonstances. Ce qui restera invariable, c'est l'effet que l'ordre relatif des adjectifs aura sur le sens du groupe nominal, car, alors que le premier adjectif modifie le seul substantif, le second modifie le groupe formé par le substantif et le premier adjectif, et ainsi de suite. Ainsi, quand on dit حقيبة صغيرة سوداء litt. « *mallette petite noire* », on se représente d'abord une mallette de petite dimension dont on spécifie ensuite la couleur, alors que, si l'on dit حقيبة سوداء صغيرة litt. « *mallette noire petite* », c'est l'inverse.

6.15 ♦ Règles « spéciales » d'accord

♦ On rencontre parfois, dans des textes littéraires, des groupes nominaux dont le substantif est un pluriel d'entité humaine, mais dont l'adjectif est néanmoins au féminin singulier. Par exemple رجال قويّة *des hommes forts*. Cet accord reflète sans doute une perception du pluriel comme un tout global, non individué.

♦ On rencontre également, de façon un peu moins rare, mais toujours dans des textes au style élaboré, des cas d'adjectifs qualifiant un pluriel d'entité non-humaine, mais faisant cependant un accord au pluriel. Par exemple, سنوات عديدات *de nombreuses années* ou آمالنا الكبار *nos grands espoirs*. Ce type d'accord, en raison de son caractère inhabituel, produit une impression d'ampleur dramatique, et n'est en général utilisé que pour des adjectifs dont le sens s'accorde avec cette impression.

♦ Il est utile de savoir reconnaître ces constructions, mais il n'est pas recommandé de les utiliser avant d'avoir développé, par d'abondantes lectures, une solide intuition des cas où elles sont acceptables.

6.16 ♦ Construction « inversée »

Parfois, au lieu de qualifier un substantif de façon normale, c'est-à-dire en le faisant suivre par l'adjectif, on choisit de faire de ce substantif le complément de nom de l'adjectif. Ainsi, on dira قدماء المساجين *les anciens prisonniers :* litt. *« les anciens-[de]-prisonniers »* ou كبار الموظّفين *les hauts fonctionnaires :* litt. *« les grands-[de]-fonctionnaires »*. L'adjectif, dans cette construction « inversée », est grammaticalement déterminé par le nom (déterminé) et ne porte donc pas l'article. Le nom, lui, est nécessairement au cas génitif en tant que complément de

nom. Une variante de cette construction consiste à utiliser non pas l'état d'annexion, mais un complément prépositionnel normalement introduit par la préposition من *de*. On trouvera, par exemple, des locutions comme في النادر من الحالات *dans de rares cas :* litt. *« dans le rare des cas »*. Ces constructions, assez proches d'expressions figées, sont à utiliser seulement après avoir été rencontrées dans l'usage des arabophones.

6.17 ♦ L'annexion formelle (ar. إضافة لفظيّة)

Si l'on dit ولد جميل *un bel enfant :* litt. *« enfant beau »*, on exprime que l'adjectif « beau » s'applique à l'enfant dans sa globalité. Si l'on veut restreindre la portée de l'adjectif et dire, par exemple, que la beauté se limite au visage de l'enfant, on dispose en arabe de deux constructions.

♦ La première, que nous avons déjà vue à propos de l'élatif (cf. 6.8), consiste à ajouter à l'adjectif un complément spécificatif. On dira donc, en l'occurrence, ولد جميل وجهاً. Mais cette construction, très vivante pour les élatifs et dans d'autres parties de la grammaire, est devenue désuète en ce qui concerne les adjectifs simples.

♦ La seconde construction, très usitée, consiste à doter l'adjectif d'un complément de nom qui spécifie son domaine d'application. On dira donc ولد جميل الوجه *un enfant beau de visage :* litt. *« enfant beau-[de]-le-visage »*. On pourra de même dire بنت جميلة العينين *une fille aux beaux yeux :* litt. *« fille belle-[des]-deux-yeux »*.

♦ Dans cette construction, le complément de nom est toujours à l'état déterminé. En effet, il désigne quelque chose dont l'existence est toujours présupposée, admise : tout enfant a un visage, toute fille a deux yeux. Mais justement ce caractère déterminé du complément de nom est à l'origine

d'un curieux problème grammatical : en effet, on se souvient (cf. 4.14) que tout nom dont le complément de nom est déterminé est lui-même, du même coup, déterminé. Il faudrait donc admettre que les groupes جميل الوجه et جميلة العينين ci-dessus sont déterminés. Or ils sont supposés modifier des substantifs indéterminés ! Comment résoudre ce paradoxe ? En considérant que ces groupes ne sont pas « réellement » déterminés, qu'ils ne le sont que « formellement », d'où le nom de ce type de construction.

♦ Mais que se passe-t-il lorsque l'on applique ce type de construction à un nom déterminé ? Comment dit-on, par exemple, « l'enfant au beau visage », et « la fille aux beaux yeux » ? On dit respectivement الولد الجميل الوجه et البنت الجميلة العينين, avec un article défini à l'adjectif répondant à l'article défini du substantif. Mais, objectera-t-on, un nom en état d'annexion ne peut pas recevoir l'article (cf. 4.12) ! Eh bien, si, il le peut lorsqu'il s'agit d'un adjectif en état d'annexion formelle, car c'est alors le seul moyen de respecter le principe d'accord en détermination entre le substantif et l'adjectif[1].

6.18 ♦ Les constructions comparatives

♦ Pour exprimer le comparatif de supériorité on utilise l'élatif suivi de la préposition من *de*. Quels que soient le genre et le nombre des entités comparées, l'élatif reste invariable. Voici quelques exemples :

1. L'arabe ancien acceptait comme des groupes nominaux déterminés الولد جميل الوجه ou البنت جميلة العينين, qui respectaient les règles générales de l'annexion, mais au détriment du principe d'accord en détermination entre le nom et son adjectif qualificatif. En arabe moderne, on a préféré donner la priorité à ce dernier principe. On verra plus loin (cf. 8.8) qu'il y a d'autres cas où l'arabe moderne tolère qu'un nom en état d'annexion soit néanmoins doté de l'article défini.

هند أجمل من زينب *Hind est plus belle que Zaynab* ;
البنات أهدأ من الصبيان *les filles sont plus calmes que les garçons.*

♦ Signalons ici que deux noms qui n'ont pas une structure d'élatifs fonctionnent néanmoins comme tels dans les constructions comparatives (en gardant leur tanwīn). Il s'agit de خير *bien* et شرّ *mal* :
هي خير منك *elle est meilleure que toi*
هو شرّ من أخيه *il est pire que son frère.*

♦ Si, pour des raisons morphologiques (cf. 6.8), on ne peut pas fabriquer l'élatif, on prend comme opérateur de comparaison les élatifs أكثر *plus nombreux* ou أشدّ *plus violent* et on les fait suivre du nom abstrait exprimant la qualité[1] en complément spécificatif, et donc à l'accusatif indéterminé. Le reste de la construction est inchangé.

♦ On procède ainsi pour des adjectifs de schème 'AR1R2AR3 comme أبيض *blanc* : « ce vêtement est plus blanc que celui-là » se dit : هذا الثوب أشدّ بياضاً من ذلك litt. *« ce vêtement est plus intense en blancheur que celui-là ».*

♦ On fait de même pour des participes de schèmes divers employés comme adjectifs. Ainsi, pour متطوّر *développé*, on dira : هذه البلاد أكثر تطوّراً من تلك *ce pays est plus développé que celui-là.*

♦ Pour exprimer la comparaison d'infériorité on utilise le même procédé quel que soit l'adjectif : on prend l'élatif أقلّ *moindre* suivi du nom abstrait exprimant la qualité en complément spécificatif. Exemple :
زينب أقلّ جمالاً من هند *Zaynab est moins belle que Hind :* litt. *« Zaynab est moindre en beauté que Hind ».*

1. Ce nom abstrait est le maṣdar du verbe sémantiquement associé à l'adjectif ou au participe (cf. 14.3).

♦ Pour comparer deux qualités chez la même entité, l'arabe utilise la curieuse construction suivante :
فـلان عـالم أكـثـر مـنـه ذكيّ *Untel est plus savant qu'intelligent :* litt. « *Untel savant plus de-lui intelligent* ». Le pronom suffixé à la préposition من renvoie à l'entité titulaire des deux qualités. On pourra exprimer la même idée de la façon suivante : فلان علمه أكثر من ذكائه, soit, littéralement, *Untel, sa science [est] plus que son intelligence*. De même, pour dire *Untel est moins intelligent que savant*, on dira فلان ذكاؤه أقلّ من علمه.

♦ La comparaison d'égalité fait généralement usage des expressions على قدر ou بقدر *à la mesure de*. On dira : هند ذكيّة على قدر زينب *Hind est aussi intelligente que Zaynab*, et de même : هند جميلة بقدر ما هي ذكيّة *Hind est aussi belle qu'intelligente*. On utilise donc l'adjectif normal avec variation de genre et de nombre. On peut aussi exprimer la notion d'égalité par la tournure très arabe illustrée dans l'exemple suivant : هو في ذكاء أخيه *il est aussi intelligent que son frère :* litt. « *il est dans l'intelligence de son frère* ».

• Pour exprimer la notion de *trop... pour*, l'arabe recourt à l'élatif mais en utilisant un autre arabisme qu'il faut connaître. Ainsi on dira هو أنزه من أن يكذب *il est trop honnête pour mentir :* litt. « *il est plus honnête que de mentir* ». Avec les qualités qui ne forment pas d'élatif, on procédera comme on l'a vu ci-dessus. Ainsi : هو أشدّ تعصّباً من أن يقبل *il est trop fanatique pour accepter* ; هو أقلّ ذكاء من أن يدرك ذلك *il n'est pas assez intelligent pour réaliser cela*.

♦ Pour la notion voisine de « *si... que* », un autre arabisme est usité : *elle est si riche qu'elle peut tout acheter* se dit هي غنيّة بِحَيثُ تستطيع أن تشتريَ كلّ شيء litt. « *elle est riche au point où...* ».

♦ La valeur de superlatif s'obtient en mettant l'élatif à l'état déterminé : هو الأذكى *il est le plus intelligent* ; هي الأكثر تعصّباً *elle est la plus fanatique*. Si un terme de comparaison est exprimé, la relation se fait par l'état construit : هو أذكى الطلاّب *c'est le plus intelligent des étudiants* ; هي أكثرهم تعصّباً *elle est la plus fanatique d'entre eux*.

♦ L'élatif déterminé peut être employé comme simple expression du haut degré avec un accord en genre et en nombre : الابن الأكبر *le fils aîné* ; البنت الكبرى *la fille aînée*.

EXERCICES SUR LE CHAPITRE 6

6.1. Former le féminin et le pluriel des adjectifs :
ضعيف *faible*, ثقيل *lourd*, قصير *court*, سميك *épais*, غضبان *fâché*, ذكيّ *intelligent*, لطيف *gentil*, فارغ *vide*, ضخْم *énorme*, وسِخ *sale*, وقِح *culotté*, أخضر *vert*, أطرش *sourd*, أشقر *blond*, أبيض *blanc*.

6.2. Fabriquer avec غير les contraires des adjectifs ci-dessus (cf. 6.6).

6.3. Fabriquer les élatifs des dix premiers adjectifs ci-dessus.

6.4. Faire l'accord adjectif / substantif (cf. 6.8 sq.) :
معلّمات (لطيف)، قصص (قصيرة)، سمك (صغير)، أولاد (كبير)، مناطق (بارد)، فتيات (أسمر)، عجوز (غضبان)

ثياب (وسخ)، بيوت (فارغ)، نساء (ضعيف)، طالب وطالبة (ذكيّ).

6.5. Traduire (cf. 6.8 sq) :
Des jours difficiles, des professeurs ignorants, un livre plus épais, des drapeaux verts et rouges, une petite maison pas chère, le célèbre musicien sourd, les deux grandes filles blondes, les yeux bleus du juge, les belles histoires de Schéhérazade, ton gentil petit frère, les deux jeunes gens ivrognes, des étudiants et des étudiantes contents.

6.6. Traduire (cf. 6.10) :
أخو يزيد الصغير، كتاب جغرافيا فرنسيّ، قصّة عربيّة قديمة، سيّارة الأستاذ العربيّ الجديدة، القاضي ذو اللحية البيضاء، أستاذان جاهلان، الفتيان السكّيران، الطالب غير الذكيّ، البنتان الزرقوا العينين، المعلّمة السمراء الوجه، حقيبتك الصغيرة السوداء، ولد غير لطيف، القضايا الصعبة الجديدة.

6.7. Traduire (cf. 6.17) :
Une voiture de couleur claire, la maison à la porte rouge, l'enseignante aux yeux bleus, un jeune homme à face jaune, une langue à grammaire difficile.

6.8. Traduire (cf. 6.18) :
Le garçon est plus gentil que la fille. Cette pomme est plus rouge que l'autre. Il est plus calme qu'il ne l'était. C'est le plus beau. C'est la plus instruite. Les pays les plus développés. C'est trop simple pour être la vérité. Il est plus bête que méchant.

7. LES DÉMONSTRATIFS

INVENTAIRE

Les démonstratifs s'organisent en deux plans, le premier centré sur le locuteur. Ils ont des formes pour les deux genres et les trois nombres de l'arabe. Seules les formes du duel ont des variations de cas.

7.1. ♦ Démonstratifs de premier plan

	singulier	duel	pluriel
masculin	hāḏā هذا *ce, ceci*	hāḏāni هذان *ces deux(-ci)*	hā'ulā'i هؤلاء *ces, ceux-ci*
féminin	hāḏihi هذه *cette, ces*	hātāni هاتان *ces deux(-ci)*	hā'ulā'i هؤلاء *ces, celles-ci*

Figure 7.1 : Les démonstratifs de premier plan

N.B. هذه a une variante rare هاته, d'où هاتان.

7.2. ♦ Démonstratifs de second plan

	singulier	duel	pluriel
masculin	ḏālika ذلك *cela*	ḏānika ذانك *ces deux(-là)*	'ūlā'ika أولئك *ces, ceux-là*
féminin	tilka تلك *cette, ces*	tānika تانك *ces deux(-là)*	'ūlā'ika أولئك *ces, celles-là*

Figure 7.2 : Les démonstratifs de second plan

N.B. Retenir, dans les deux plans, les différences entre prononciation et graphie (notamment des voyelles longues) et l'indifférenciation de genre au pluriel.

7.3. ♦ Formes dissociées des démonstratifs

Les constituants morphologiques des démonstratifs, soudés dans l'usage normal, sont dissociés dans certains usages particuliers. C'est le cas si des pronoms personnels sont utilisés avec les démonstratifs. On a alors des formes ها هو ذا *le voici*, ها هي ذي *la voici*, ها نحن أولاء *nous voici*, etc. Dans ces formes dissociées, les composantes ont des graphies, et parfois aussi des formes phonétiques un peu différentes de la forme courante. On notera en particulier la forme ذي que prend l'élément démonstratif féminin.

N.B. Avec le pronom de première personne, la graphie est spéciale : هأنذا ou هاءنذا *me voici*.

Il y a aussi des usages, archaïques ou littéraires, où seule une partie des éléments est utilisée : ainsi, on pourra n'avoir que ذا *ceci* ou ذاك *cela*.

SYNTAXE DES DÉMONSTRATIFS

Les démonstratifs modifient les noms déterminés, soit en tant que déterminatifs supplémentaires, soit en tant que qualificatifs. Dans tous les cas le démonstratif s'accorde en genre et en nombre (et éventuellement en cas) avec le nom qu'il modifie. Si le nom est au pluriel et désigne des entités non humaines, le démonstratif est au féminin singulier.

♦ Pour la grammaire arabe traditionnelle, la relation entre démonstratif et nom modifié est une apposition (ar. بَدَل).

D'autre part, les démonstratifs peuvent fonctionner seuls, comme pronoms.

7.4. ♦ L'usage déterminatif des démonstratifs

Dans l'usage déterminatif, le démonstratif précède le nom qu'il modifie et sert uniquement à en préciser la localisation. Le nom modifié doit alors obligatoirement porter l'article défini.

هذا الرجل *cet homme : litt. « ce l'homme »*
هذه الطالبة *cette étudiante*
تانك الفراشتان *ces deux papillons-là*
أولئك المعلّمات *ces enseignantes-là*
هذه الزهور *ces fleurs*
تلك الأمور *ces affaires-là*

7.5. ♦ L'usage qualificatif des démonstratifs

♦ Dans l'usage qualificatif, le démonstratif suit le nom qu'il modifie et fonctionne alors moins comme localisateur que comme forme de renforcement ou de reprise. Ce sont d'ailleurs presque uniquement les démonstratifs du premier plan qui sont utilisés qualificativement :

الكتاب هذا *ce livre [dont on a parlé].*

♦ L'usage qualificatif est le seul possible lorsque le nom n'est pas déterminé par l'article mais l'est, soit par annexion, soit en tant que nom propre.

كتاب النحو هذا	*ce livre de grammaire*
يزيد هذا	*ce Yazid*
أساتذتك هؤلاء	*tes professeurs, là*

7.6. ♦ L'usage pronominal des démonstratifs

♦ Utilisés comme pronoms, les démonstratifs, surtout هذا et ذلك, servent à reprendre une ou plusieurs phrases déjà évoquées. Ils peuvent alors remplir toutes les fonctions d'un nom déterminé : thème (cf. 16.1), sujet (cf. 16.12), etc. Le pronom démonstratif ne peut toutefois pas être en état d'annexion, ni modifié par un adjectif. Il peut seulement être modifié par une relative (cf. 18.4 sq.) : أعرف ذلك *je sais cela*, هذا جيّد *c'est parfait*, هذا الذي تقوله *ce que tu dis là*.

EXERCICES SUR LE CHAPITRE 7

7.1. Traduire (cf. 7.1, 7.2, 7.4) :
Ces mots, ces deux amis, ces deux amies, cette chambre-là, ces gens-là, cette belle fille, cette vieille voiture-là, ces professeurs ignorants.

7.2. Traduire (cf. 7.1, 7.2, 7.5) :
Cet homme-là, ce vieux livre de géographie, ta voiture là, ces deux professeurs d'arabe, ces longs mois d'été, tes amis là, ces derniers jours.

8. LES NOMBRES

Les nombres constituent un chapitre assez complexe de la grammaire arabe. On distingue les nombres cardinaux qui, comme « trois » ou « quinze », expriment une valeur numérique absolue, et les ordinaux qui, comme « troisième » ou « quinzième », indiquent un rang dans une série. L'arabe différencie, pour ces deux types de nombres, une série masculine et une série féminine, la première qui s'utilise avec des nombrés masculins, la seconde avec des nombrés féminins.

INVENTAIRE

8.1. ♦ Les cardinaux de 1 à 10

nombre	masculin	مذكّر	féminin	مؤنّث
1	wāḥid	واحد	wāḥida(t)	واحدة
2	'iṯnān	اثنان	'iṯnatān	اثنتان
3	ṯalāṯa(t)	ثلاثة	ṯalāṯ	ثلاث
4	'arba^ca(t)	أربعة	'arba^c	أربع
5	ḫamsa(t)	خمسة	ḫams	خمس
6	sitta(t)	ستّة	sitt	ستّ
7	sab^ca(t)	سبعة	sab^c	سبع
8	ṯamāniya(t)	ثمانية	ṯamānin	ثمانٍ
9	tis^ca(t)	تسعة	tis^c	تسع
10	^cašara(t)	عشرة	^cašr	عشر

Figure 8.1 : Les cardinaux de 1 à 10

N.B.1. Noter le marquage en genre tout à fait spécial : la série masculine porte un ة alors que la féminine n'a pas de désinence !

N.B.2. L'arabe distinguant le singulier et le duel du pluriel, les deux premiers nombres ne sont guère utilisés en pratique pour nombrer. Ils servent soit comme pronoms : *donnez-m'en deux* **أعطني اثنين**, soit comme forme d'insistance : **قلت رجلين اثنين**, *j'ai dit <u>deux</u> hommes…*

8.2. ♦ Les cardinaux de 10 à 19

nombre	masculin	féminin
11	'ahada ^{c}ašara	'ihdā ^{c}ašrata
12	'itnā ^{c}ašara	'itnatā ^{c}ašrata
13	talātata ^{c}ašara	talāta ^{c}ašrata
14	'arba^{c}ata ^{c}ašara	'arba^{c}a ^{c}ašrata
15	hamsata ^{c}ašara	hamsa ^{c}ašrata
16	sittata ^{c}ašara	sitta ^{c}ašrata
17	sab^{c}ata ^{c}ašara	sab^{c}a ^{c}ašrata
18	tamāniyata ^{c}ašara	tamāniya ^{c}ašrata
19	tis^{c}ata ^{c}ašara	tis^{c}a ^{c}ašrata

nombre	مذكّر	مؤنّث
11	أحد عشر	إحدى عشرة
12	اثنا عشر	اثنتا عشرة
13	ثلاثة عشر	ثلاث عشرة
14	أربعة عشر	أربع عشرة
15	خمسة عشر	خمس عشرة
16	ستّة عشر	ستّ عشرة
17	سبعة عشر	سبع عشرة
18	ثمانية عشر	ثماني عشرة
19	تسعة عشر	تسع عشرة

Figure 8.2 : Les cardinaux de 10 à 19

N.B.1. Noter pour les unités la marque de genre analogue à celle des unités (sauf pour 11 et 12), et pour la dizaine le marquage inversé : un ة seulement au féminin.

N.B.2. Les variantes **أحد** et **إحدى** pour **واحد** et **واحدة** sont inusitées pour *1*, obligatoires pour *11*, facultatives ailleurs. D'autre part, **أحد** en phrase interrogative signifie *quelqu'un* et en phrase négative *personne* : **هل رأيت أحداً ؟** *as-tu vu quelqu'un ?*, **لا، لم أر أحداً** *non, je n'ai vu personne.*

8.3. ♦ Les cardinaux : les dizaines

nombre	transcription	arabe
20	^{c}išrūna	عشرون
30	talātūna	ثلاثون
40	'arba^{c}ūna	أربعون
50	hamsūna	خمسون
60	sittūna	ستّون
70	sab^{c}ūna	سبعون
80	tamānūna	ثمانون
90	tis^{c}ūna	تسعون

Figure 8.3 : Les dizaines

On forme les nombres intermédiaires en rattachant le nom de l'unité (qui vient en tête, comme en allemand) à celui de la dizaine par le coordonnant و *et*. Les dizaines ne sont pas marquées en genre, mais les unités qui les accompagnent le sont : ainsi, *23*, pour un nombré féminin, se dit **ثلاث وعشرون** et *99*, pour un masculin, se dira **تسعة وتسعون**.

Noter que la terminaison [ūna] est celle du pluriel masculin régulier (cf. 8.7).

8.4 ♦ Les autres cardinaux

♦ *Zéro* se dit صفر. Il ne varie pas en genre.

♦ *Cent* se dit مئة (cf. 2.21). Comme le suggère son suffixe, c'est un mot féminin : les centaines sont donc formées avec la série féminine des cardinaux de *trois* à *neuf*. Son pluriel est مئات, mais il n'est pas utilisé dans la numération proprement dite. On dit مئتان pour *deux cents* (c'est le duel de مئة) mais on dit خمس مئة pour *cinq cents*.

♦ Le nombre des unités de centaine peut être écrit avec cent en un seul mot. Par exemple : خمسمئة.

On forme les nombres intermédiaires entre centaines en reliant le nom de la dizaine à celui de la centaine par و. Ainsi, *cinq cent vingt* se dit خمس مئة وعشرون.

Mille se dit ألف, pluriel آلاف. C'est un mot masculin. Les milliers sont donc formés avec la série masculine des noms d'unités. Ici, on utilise le pluriel à partir de trois selon la règle générale de l'arabe et on coordonne les nombres inférieurs avec و. On dit ألفان pour *deux mille* et سبعة آلاف pour *sept mille*.

Million, مليون, pluriel ملايين, est masculin et fonctionne *mutatis mutandis* comme ألف. Même chose pour *milliard*, مليار, pluriel ملايير.

8.5 ♦ Formation des ordinaux

♦ *Premier* se dit أوّل, féminin أولى, et *second* se dit ثانٍ, féminin ثانية. De trois à dix, on forme les ordinaux sur le schème R1āR2iR3 et la racine du cardinal correspondant[1]. Par exemple, *troisième* se dit ثالث, *septième* سابع . Les féminins correspondants se forment par adjonction du

1. *Sixième* se forme sur la racine ancienne /sds/, d'où سادس. Noter aussi, bien qu'il ne s'agisse pas vraiment d'un nombre, que *dernier* se dit أخير, féminin أخيرة.

8. LES NOMBRES

suffixe ة.

♦ *Onzième* se dit حادي عشر, féminin حادية عشرة, donc en réutilisant pour la dizaine le même composant que les cardinaux. Ce processus de formation est général pour le reste de la série, les unités reprenant les ordinaux de trois à neuf. Ainsi, *le douzième* se dit الثاني عشر et *la quinzième* الخامسة عشرة.

♦ *Le* ou *la vingtième* se dit العشرون : on reprend le cardinal en le dotant éventuellement de l'article. Jusqu'à 99ème, ce processus de formation est le même : le *41ème* se dit الحادي والأربعون et la *77ème* السابعة والسبعون. Les articles disparaissent si on veut la forme indéfinie : سابعة وسبعون.

♦ *Le* ou *la centième* se dit المئة. *Le cent-unième* se dit المئة والواحد, *la cent-deuxième* المئة والثانية, *le 312ème* الثلاث مئة والثاني عشر, etc. *Le* ou *la millième* se dit الألف et la suite se forme selon le même processus.

8.6 ♦ Formation des fractions

♦ *Un demi* se dit نصف, pluriel أنصاف.

Toutes les autres fractions, de 1/3 à 1/10, se forment sur le schème R1uR2R3[1] et la racine du cardinal correspondant. Les noms obtenus sont masculins et vont donc avec la série masculine des cardinaux. Leurs pluriels sont de schème « 'aR1R2āR3 ». Ainsi *1/5* se dit خُمس, *2/3* ثُلثان, et *3/9* ثلاثة أتساع.

♦ En deçà du dixième, on exprime les fractions par la locution périsphrastique «جُزء من «كذا qui signifie littéralement *une partie de « tant »* où l'indéfini كذا *« tant »* est remplacé par le cardinal du dénominateur de la fraction. Ainsi, *1/100* se dit جزء من مئة (جزء).

1. Le schème R1uR2uR3 est également admis.

SYNTAXE DES NOMBRES

Syntaxe des numéraux cardinaux

8.7 ♦ La forme des cardinaux

♦ Les cardinaux de 1 à 10 ont une déclinaison de triptotes, sauf *2* qui se décline comme un duel et, pour la série féminine, *8* qui se décline comme قاض (cf. 4.21).

♦ Les cardinaux de 11 à 19 sont invariables, c'est-à-dire qu'en toute position ils ont leur voyelle [a] finale.

♦ Les dizaines ont une déclinaison de pluriels masculins réguliers (cf. 4.20), bien qu'elles s'emploient indifféremment pour des nombrés masculins ou féminins. Les nombres intermédiaires entre les dizaines combinent donc la déclinaison de leur unité et celle de leur dizaine. Ainsi 25 a les variations suivantes :

	masculin	féminin
nominatif	ḫamsatun wa-ᶜišrūna	ḫamsun wa-ᶜišrūna
accusatif	ḫamsatan wa-ᶜišrīna	ḫamsan wa-ᶜišrīna
génitif	ḫamsatin wa-ᶜišrīna	ḫamsin wa-ᶜišrīna

مئة est triptote de même que ألف et son pluriel آلاف. مليون et مليار le sont aussi, mais leurs pluriels sont diptotes (puisque quadrisyllabiques ; cf. 4.7 et 4.17). Les nombres qui intègrent ces éléments combinent leurs déclinaisons avec celles des autres composants.

Les cardinaux peuvent fonctionner, soit comme des

déterminatifs, soit comme des qualificatifs des nombrés.

8.8 ♦ Les cardinaux comme déterminatifs

♦ Comme déterminatifs, ils se placent avant les nombrés[1]. Comme déterminatifs, les nombres de 3 à 10 sont formellement en état d'annexion avec les nombrés, ces derniers étant au pluriel. On se rappellera leur marquage morphologique spécial (avec ة pour les masculins).

خمسة رجال	*cinq hommes*
ثماني نساء	*huit femmes*
ثلاثة كتب	*trois livres*
عشر غرف	*dix chambres*

N.B. On observera que l'accord des nombres avec le genre des substantifs s'applique qu'il s'agisse ou non d'humains : c'est là un cas à part dans la grammaire arabe (cf. 5.5).

♦ L'annexion entre nombre et nombré diffère de l'annexion « normale », entre deux substantifs, sur deux points : la première différence réside dans le fait que dans ce type d'annexion le nom principal est le deuxième, alors que dans l'annexion normale c'est le premier. Que l'on compare, en effet :

(1) كتب أطفال *des livres d'enfants*

(2) خمسة كتب *cinq livres*

Dans l'exemple (1), il est clair que le nom principal est كتب qui est le premier nom du groupe : on parle de livres, et le fait que ce soit des livres d'enfants est une simple précision dont on pourrait à la rigueur se passer. Dans l'exemple (2)

1. Rappelons (cf. 8.1) que les nombres 1 et 2 ne sont jamais utilisés comme déterminatifs, le singulier et le duel des noms dispensant de cette fonction.

c'est encore كتب qui est le nom principal puisque l'on parle encore de livres et que le fait qu'il y en ait cinq peut être à la rigueur omis. Mais la grande différence avec (1) est qu'ici le nom principal est le second du groupe, pas le premier. On dira que l'on a ici une annexion à « tête après ». Ce type d'annexion se rencontre lorsque le premier nom a un rôle déterminatif par rapport au second (cf. 9).

♦ La seconde différence entre annexion normale et annexion entre nombre et nombré est la possibilité, dans cette dernière, d'ajouter un article défini au premier nom : en effet, une des manières de traduire *les cinq livres* est de dire الخمسة كتب (pour un deuxième type de traduction, cf. 8.9). Nous avons donc là un deuxième cas où le nom en état d'annexion peut prendre l'article défini (sur le premier cas, cf. 6.16).

♦ Comme déterminatifs, les nombres de 11 à 99 ont avec les nombrés une relation grammaticale originale : le nombré est traité comme complément spécificatif, c'est-à-dire qu'il est au singulier et à l'accusatif indéterminé :

خمسة عشر رجلاً	*quinze hommes*
ثماني عشرة امرأةً	*dix-huit femmes*
ثلاثة وثلاثون كتاباً	*trente-trois livres*
عشرون غرفة	*vingt chambres*

♦ La structure de complément spécificatif, que nous avons déjà vue à propos des adjectifs (cf. 6.7 et 6.16), est fréquemment utilisée en arabe pour rattacher un déterminatif au nom qu'il modifie. Elle consistait, à l'origine, à rajouter le nom à l'accusatif indéterminé comme une précision apportée « après-coup ». Par exemple, dans جاء خمسة عشر رجلاً *il est venu quinze hommes*, on voulait dire primitivement quelque chose comme *il en est venu quinze, d'homme(s)*. Puis

le lien entre ce composant et le reste de la structure s'est resserré, et la « précision après-coup » de facultative est devenue obligatoire. C'est ainsi que cette structure est devenue une des manières de rattacher un déterminatif au nom qu'il modifie.

N.B. Signalons que l'interrogatif fonctionnellement lié aux nombres, كَم *combien*, est lui aussi suivi d'un complément spécificatif : كم كتاباً عندك ؟ *combien de livres as-tu ?*

♦ Comme déterminatifs, les nombres cent, mille, un million et un milliard ainsi que leurs multiples sont grammaticalement en état d'annexion (« tête après ») avec le nombré, mais ce dernier reste au singulier :

مئة حارس	*cent gardes*
ألف عشيقة	*mille maîtresses*
مليون دولار	*un million de dollars*
مليار نجمة	*un milliard d'étoiles*

Mais dès que l'on ajoute à l'un de ces nombres des unités ou des dizaines, on retombe sous les régimes vus précédemment, car c'est la dernière tranche du nombre qui « gère » la relation grammaticale avec le nombré.

مئة وخمسة حرّاس	*105 gardes*
ألف وخمس وعشرون عشيقة	*1025 maîtresses*

N.B.1. Dans عشرون ألفَ ميل تحت البحار *vingt mille lieues sous les mers*, le mot ألف, complément spécificatif de عشرون, est bien à l'accusatif, mais étant en état d'annexion avec ميل il ne peut pas avoir de tanwīn.

N.B.2. Noter l'usage particulier que représentent des expressions comme ألف ليلة وليلة *mille et une nuits*, مئة رجل ورجلان *cent deux hommes*, usage lié à l'impossibilité d'emploi de واحد et اثنان comme déterminatifs en arabe.

N.B.3. Le mot حَوالَي *environ* peut se mettre devant tout cardinal utilisé déterminativement pour préciser que la quantité en question n'est pas précise. Il est en état d'annexion avec le nombre modifié, le reste étant inchangé : حوالي مئة شخص *environ cent personnes.*

8.9 ♦ Les cardinaux comme qualificatifs

Comme qualificatifs tous les cardinaux se comportent de façon analogue : ils suivent le nombré et s'accordent avec lui en genre, nombre, cas (quand ils ne sont pas invariables) et détermination, exactement comme le fait un adjectif.

رجل واحد	*un [seul] homme*
(الـ)رجال (الـ)خمسة	*(les) cinq hommes*
بناتك الثلاث	*tes trois filles*
ليالٍ عشر	*dix nuits*
الليالي السبعِ عَشرة	*les dix-sept nuits*
الأيّام المئة	*les cent jours*

♦ L'usage qualificatif des cardinaux est systématique si le nombré est en état d'annexion (cf. le troisième exemple ci-dessus). Il est souvent préféré aussi, chez les puristes, lorsque le nombré est déterminé par l'article. La raison de cette préférence apparaît si l'on compare le cas d'un nombré indéterminé et celui d'un déterminé : en effet, pour traduire *trois hommes*, on a, soit l'emploi déterminatif ثلاثة رجال (où les deux noms sont en état d'annexion, cf. 8.8), soit l'emploi qualificatif رجال ثلاثة. Si le nombré est déterminé, on a le choix entre الثلاثة رجال et الرجال الثلاثة, *les trois hommes.* Cette dernière construction ne soulève aucun problème, mais la première impose de doter le nom ثلاثة de l'article, alors qu'il est en état d'annexion. Les puristes refusent cette option

que la langue moderne utilise néanmoins de plus en plus.

♦ Signalons pour finir qu'en tant que qualificatifs les cardinaux sont considérés comme « intrinsèques » (cf. 6.13) et se placent souvent avant les autres adjectifs : on dit القصائد العشر الكبيرة *les dix grandes odes.*

Syntaxe des numéraux ordinaux

8.10 ♦ La forme des ordinaux

A l'exception de la série des ordinaux de 11 à 19, qui comme les cardinaux correspondants sont indéclinables, le reste des ordinaux se décline normalement, c'est-à-dire comme les adjectifs de même schème.

8.11 ♦ Les ordinaux comme déterminatifs

Les ordinaux ne fonctionnent que peu comme déterminatifs, c'est-à-dire devant le nom modifié. *Premier* et *deuxième* le font assez facilement et même volontiers. Mais ensuite, et de façon assez curieuse, plus on s'éloigne, plus la tendance à l'emploi déterminatif s'amenuise pour devenir pratiquement nulle à *dixième.*

En fonction déterminative, les ordinaux sont toujours au masculin singulier, quels que soient le genre et le nombre du nom modifié. La relation grammaticale qu'ils entretiennent avec celui-ci est du type annexion. Enfin, ils ont, du point de vue de la détermination, les mêmes propriétés que les superlatifs (cf. 6.18).

أوّل فرصة	*la première occasion*
ثاني مرّة	*la seconde fois*

أوّل محاولات	*les premières tentatives*
ثاني يوم	*le second jour*

8.12 ♦ Les ordinaux comme qualificatifs

Tous les ordinaux s'utilisent comme qualificatifs, c'est-à-dire après le nom modifié. Ils s'accordent alors en genre, nombre, cas (sauf les indéclinables) et détermination avec ce nom.

مرّة أولى	*une première fois*
الرجل الثالث	*le troisième homme*
غرفة ثالثة عشرة	*une treizième chambre*
اليوم المئة والثالث	*le cent troisième jour*

Syntaxe des fractions

8.13 ♦ La forme des fractions

Tous les schèmes de fractions ainsi que ceux de leurs pluriels sont triptotes et ont donc une déclinaison standard (cf. 4.15).

8.14 ♦ Fonctionnement syntaxique des fractions

♦ Les fractions fonctionnent exclusivement comme déterminatifs du nom qu'elles modifient. Elles n'ont pas de variation de genre. La relation grammaticale qu'elles entretiennent avec le nom modifié est en général du type annexion.

نصف المقاعد	*la moitié des sièges*
رُبع كيلو	*un quart de kilo*
ثلاثة أرباع الطلبة	*trois quarts des étudiants*

عُشرا الناس	*deux dixièmes des gens*

♦ On rencontre cependant assez fréquemment une autre construction où la relation entre la fraction et le nom modifié est marquée par la préposition مِن *de*. C'est notamment le cas si le nom modifié est par ailleurs engagé dans une construction plus élaborée. On dira facilement ثلاثة أرباع من الطلبة الأجانب *trois quarts des étudiants étrangers* ou عُشران من الناس المعنيين *deux dixièmes des gens concernés.*

EXERCICES SUR LE CHAPITRE 8

8.1. Donner en toutes lettres les nombres suivants au masculin (cf. 8.1 à 8.6) :

1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 2, 4, 6, 8, 10, 12, 59, 66, 34, 79, 48, 33, 115, 222, 349, 551, 909, 1254, 45455.

8.2. Traduire en toutes lettres (cf. 8.7 sq.) :

5 filles et 3 garçons, 5 écoles, 22 gardes, 9 mois, 33 élèves, 60 minutes, 24 heures, 150 ans, 36 photos, 365 jours, 4 sièges, 2 portes, 1255 professeurs, les 7 photos, tes 3 amis, ces 5 voitures-ci, les 3 filles, les 1.000 livres, tes 3 grands enfants.

8.3. Traduire (cf. 8.5 et 8.10 sq.) :

Le septième ciel, la quatrième épouse, le douzième mois, la quarante et unième victime, le troisième œil, le sixième sens.

9. LE GROUPE NOMINAL

GÉNÉRALITÉS

Le groupe nominal est l'un des deux constituants les plus importants de la phrase arabe (le second étant le groupe verbal).

Le groupe nominal peut se réduire à un nom, généralement un substantif. Mais, plus souvent, à ce nom, que l'on appellera « nom-noyau », s'ajoutent diverses expansions qui permettent de déterminer et de particulariser l'entité à laquelle le nom renvoie. Ces expansions s'ordonnent avant ou après le nom-noyau selon des principes qui, en arabe, sont simples et systématiques.

♦ Les expansions qui viennent avant le nom-noyau sont de type déterminatif, c'est-à-dire qu'elles contribuent à situer ce nom par rapport à diverses échelles de référence comme l'espace, la quantité, le rang, etc.

♦ Les expansions qui suivent le nom-noyau sont de type qualificatif, c'est-à-dire qu'elles servent à accroître nos connaissances sur les aspects intrinsèques du nom-noyau : ses qualités, ses particularités, etc.

Nous allons examiner tour à tour ces divers types d'expansions.

LES EXPANSIONS DÉTERMINATIVES

Certaines de ces expansions ont déjà été vues dans les chapitres précédents, notamment les deux derniers. Nous allons les passer en revue en commençant par celles qui précèdent immédiatement le nom-noyau puis en nous éloignant par degrés pour arriver aux expansions qui peuvent en être le plus éloignées.

9.1 ♦ Les nombres cardinaux

Lorsqu'il y en a dans un groupe nominal, les nombres cardinaux (cf. 8.1 sq.) précèdent immédiatement le nom-noyau. Nous avons vu (cf. 8.8) qu'il peut y avoir deux types de liens grammaticaux entre cardinal et nombré : l'état d'annexion « tête après » (cf. 8.8) ou le « complément spécificatif ».

Les groupes nominaux comportant des cardinaux peuvent être déterminés ou indéterminés. Pour déterminer un groupe nominal formé d'un cardinal et d'un nom, c'est le cardinal que l'on dote de l'article défini (mais cf. 8.9 pour une autre méthode). On opposera donc des paires comme : خمس قصص *cinq histoires*, الخمس قصص *les cinq histoires*, اثنا عشر كتاباً *douze livres*, الاثنا عشر كتاباً *les douze livres*.

N.B.1. Le nom بضع(ة), supposé désigner une quantité indéfinie entre 3 et 9, a même distribution et même fonctionnement que les nombres de 3 à 10 : بضع نساء *quelques femmes*, بضعة رجال *quelques hommes*.

N.B.2. On peut rencontrer après un nombre l'expression

ونيّف invariable en genre et supposée désigner une quantité indéfinie. On traduit généralement cette expression par *et plus* : عشرون ونيّف *20 et plus.*

9.2 ♦ Les démonstratifs

Les démonstratifs (cf. 7.1 sq.) se placent un rang derrière les cardinaux, s'il y en a, bien sûr. Le nom auquel ils s'appliquent doit être déterminé par l'article défini (cf. 7.4). On aura donc des paires comme : **هذه الكتب** *ces livres*, **هذه الخمسة كتب** *ces 5 livres.*

9.3 ♦ Les classificateurs

♦ Un rang derrière les démonstratifs, on peut trouver des classificateurs. Il s'agit d'une classe assez large de noms qui renvoient à diverses unités de mesure pouvant s'appliquer au nom-noyau : dans des groupes comme *une poignée de dollars*, *un kilo de sucre* ou *un sac de pommes de terre*, les noms *poignée*, *kilo* et *sac* sont des classificateurs. Ce type de mots est particulièrement fréquent lorsque le nom-noyau est de type collectif (cf. 5.1) et n'a pas été individué (cf. 5.2).

♦ En arabe, la relation entre classificateurs et nom-noyau peut être de trois types : annexion « tête après », complément spécificatif ou, comme en français, préposition du type *de* rattachant les deux éléments. Voici la même idée exprimée par une structure de chaque type :

رطل لحم	*une livre de viande*
رطَلٌ لحماً	*une livre de viande*
رطلٌ مِنَ اللحم	*une livre de viande*

♦ Pour déterminer un groupe nominal à classificateur, on dispose de deux procédures différentes selon la relation qui existe entre classificateur et nom-noyau. S'il s'agit d'une annexion, c'est évidemment le complément de nom qu'il faut déterminer. Ainsi, la forme déterminée du premier exemple ci-dessus est رطل اللحم *la livre de viande*. S'il s'agit de l'une des deux autres structures, c'est le classificateur qu'il faut déterminer. On dira : الرطل لحماً ou الرطل من اللحم. Cette dernière construction est la plus courante.

N.B. Des trois constructions ci-dessus, seules la première et la troisième sont compatibles avec un démonstratif portant sur le nom-noyau : رطل هذا اللحم ou رطل من هذا اللحم *une livre de cette viande*. En effet, le complément spécificatif est toujours indéterminé et donc incompatible avec le démonstratif.

9.4 ♦ Les modificateurs

C'est la classe la plus difficile à caractériser globalement. Ses membres précisent un aspect quantitatif ou qualitatif du nom-noyau et y sont reliés, soit par annexion, soit par la préposition مِن. Certains exigent un nom-noyau indéfini (ils sont codés « - » dans la table ci-dessous). D'autres demandent un nom-noyau défini (ils sont codés « + »). D'autres encore sont indifférents à la détermination du nom-noyau (nous les coderons « +/- »). Un seul exige un nom-noyau à l'état « nu », sans article ni tanwīn. Il est codé « 0 ».

code	expression	traduction
+	أغلبيّة	*la majorité de*
+/-	أقلّ (من)	*moins (que/de)*
+/-	أكثر (من)	*plus (que/de)*
+/-	أي/أيّة (من)	*n'importe quel(le)*
+/-	بعض	*une partie de, certains*
+	جميع	*la totalité de*
+	شتّى	*de nombreux*
+	شيء من	*un peu de*
-	عدة	*de nombreux*
+	عدد من	*un certain nombre de*
+	قدر من	*une certaine quantité de*
+	قليل من	*peu de*
+	كثير من	*beaucoup de*
+/-	كذا (من)	*tant (de)*
+/-	كُلّ (من)	*tout, tous, chaque*
+	كلا / كلتا	*les deux*
+/-	كَم (مَن)	*ô combien de*
0	لا	*aucun, pas de*
+	مُختلَف	*différents, divers*
+	مُعظَم	*la plupart de*
+/-	نصف (ثُلث...)	*la moitié (le 1/3...) de*
+	نَفس	*le/la même*
+	نَوع (من)	*une sorte de*

Figure 9.1 : Principaux modificateurs du groupe nominal

Le fonctionnement de quelques modificateurs

Nous allons rapidement passer en revue, dans l'ordre du

tableau ci-dessus, ceux des modificateurs dont les particularités de fonctionnement appellent des explications spécifiques.

9.5 ◆ Le modificateur أيّ (fém. أيّة)

En phrase affirmative, l'indéfini أيّ suivi d'un nom indéterminé signifie *n'importe quel*, et suivi d'un nom déterminé (généralement pluriel) signifie *n'importe lequel* : أيّ كتاب *n'importe quel livre*, أيّ الضيوف *n'importe lequel des invités*. Le lien grammatical avec le nom-noyau est du type annexion « tête après ». Le féminin أيّة est peu employé : أيّ امرأة est plus fréquent que أيّة امرأة *n'importe quelle femme*. En phrase interrogative أيّ signifie *quelque, un(e) quelconque, quel(s), quelle(s)* : هل تلقّيت أيّ رسالة *as-tu reçu une quelconque lettre ?*, أيّ كتاب تريد ؟ *quel livre veux-tu ?*

En phrase négative, il signifie *rien, pas le/la moindre* : لم أتلقّ أيّ شيء *je n'ai rien reçu*. أيّ sert aussi d'interrogatif (cf. 15.10) et de relatif (cf. 18.3).

9.6 ◆ Le modificateur بعض

◆ Il est souvent en annexion « tête après » avec un nom-noyau généralement défini. Selon le nombre de celui-ci, il a deux sens distincts : avec un nom singulier il signifie *une partie de* : بعض السنة *une partie de l'année* ; avec un nom-noyau au pluriel il a le sens de *certain(e)s* : بعض النساء *certaines femmes*. On le trouve parfois seul, avec l'article défini. Il correspond alors au pronom *certains* : البعض يقول *certains disent*.

◆ Annexé à un pronom clitique et souvent repris comme complément à l'accusatif ou avec une préposition, il exprime la réciprocité : ainsi, يحبّ بعضُهم بعضاً *ils s'aiment :* litt.

certains d'entre eux aiment certains, ou يثق بعضنا بالبعض *nous nous faisons confiance les uns les autres :* litt. *une partie d'entre nous a confiance en l'autre partie.*

9.7 ♦ Le modificateur كُلّ

Il est généralement en état d'annexion « tête après » avec le nom-noyau. Selon l'état et le nombre de celui-ci il a trois sens distincts :

♦ avec un nom défini singulier il signifie *tout(e) le/la* : كلّ السنة *toute l'année* ;

♦ avec un défini pluriel il a le sens de *tous/toutes les* : كلّ النساء *toutes les femmes* ;

♦ avec un indéfini singulier il signifie *chaque* : كلّ يوم *chaque jour*. Il ne peut modifier un indéfini pluriel que si celui-ci est quantifié : كلّ ثلاثة أيّام *tous [les] 3 jours*. Il peut être utilisé à l'état indéterminé, soit suivi de من : كلٌّ من الوالدين *chacun des deux parents*, soit seul, avec le sens de *chacun* : كلٌّ فيما يخصّه *chacun en ce qui le concerne*. Ce dernier usage est plutôt littéraire.

9.8 ♦ Le modificateur كلا (fém. كلتا)

Curieusement, ce modificateur est invariable en cas s'il est suivi d'un nom : رأيت كلتا البنتين *j'ai vu les deux filles*, mais se décline au duel s'il est suivi d'un pronom : أعرف كلتيهما *je connais les deux.*

9.9 ♦ Le modificateur كم

Lorsqu'il est suivi directement du nom-noyau, il est en état d'annexion avec ce dernier qui est alors au génitif indéterminé : ! ...كم مفاجآت *que de surprises... !* Il a alors une valeur exclamative (cf. 16.17) qu'il ne faut pas confondre avec son utilisation comme interrogatif (cf. 8.8), cas où il est

suivi d'un complément spécificatif (et donc à l'accusatif). Relié au nom-noyau par la préposition من il peut avoir l'une ou l'autre valeur : ! كم من الكتب *que de livres !*, كم من المال معك ؟ *combien d'argent as-tu (sur toi) ?*

9.10 ♦ Le modificateur لا

♦ C'est un des rares mots-outils de l'arabe qui exige un nom à l'état « nu », c'est-à-dire sans tanwīn et sans détermination (cf. aussi 16.16). Le nom-noyau est obligatoirement à l'accusatif, et la construction dans son ensemble est une négation qui porte sur toute la classe des notions auxquelles renvoie le nom noyau : لا أحد *personne :* litt. *pas un*, لا شيء *rien*, لا حلّ لهذا المشكل *il n'y a pas de solution à ce problème.*

♦ Si le nom-noyau est qualifié par un adjectif, celui-ci sera, bien entendu, à l'accusatif, mais il pourra être, soit à l'état nu comme le nom-noyau : لا أستاذَ كُفءَ *aucun professeur compétent*, soit à l'état indéterminé : لا أستاذَ كُفءاً. Cette dernière option est en principe la seule possible si l'adjectif est séparé du nom-noyau par un complément de nom (cf. 6.10) : لا أستاذَ فيزياء كُفءاً *pas de professeur de physique compétent.*

9.11 ♦ Les gradateurs

♦ Il s'agit le plus souvent d'élatifs (cf. 6.7) qui, en fonction de déterminatifs, servent à attribuer au nom-noyau un certain degré par rapport à la qualité ou à la quantité qu'ils expriment. Ils sont reliés au nom-noyau par une relation d'annexion (toujours à « tête après ») et sont invariables en genre et en nombre.

♦ Du point de vue de la détermination, les groupes nominaux à gradateurs ont des propriétés très spéciales : si le nom-noyau est un singulier à valeur définie, **il ne doit pas porter**

l'**article défini**[1] : il est donc grammaticalement indéfini, mais le gradateur lui donne un sens de défini : أجمل بنت signifie *la plus belle fille*.

◆ Si le nom-noyau est un pluriel, alors il devra être défini (par l'article ou par annexion à un nom défini) mais le groupe obtenu sera alors triplement ambigu. En effet, un groupe nominal comme أجمل البنات peut signifier, soit *les plus belles filles*, soit *la plus belle fille* (il est alors équivalent à أجمل بنت), soit enfin (cf. la note 1 ci-dessous) *ce qu'il y a de plus beau dans les filles* (mais en arabe moderne on dira plus facilement, dans ce cas, أجمل ما في البنات). C'est le contexte qui permettra de lever ce type d'ambiguïté.

◆ Pour spécifier le domaine de validité de l'élatif, par exemple pour dire *la fille la plus belle de visage*, on peut utiliser, on s'en souvient (cf. 6.7), un complément spécificatif ou prépositionnel. Ce qui est alors particulier, dans le cas des gradateurs, c'est que le complément spécificatif se place après le nom-noyau. On dit أجمل بنت وجهاً ou أجمل البنات وجهاً. Le complément spécificatif doit même se placer après d'éventuels compléments de nom ou des adjectifs. Il faudra alors le chercher assez loin de son gradateur. On peut en effet avoir des expressions comme أجمل بنات المدير وجهاً *la fille du directeur la plus belle de visage*, ou encore أقوى جميع هؤلاء الطلبة الأجانب في النحو *le plus fort de tous ces étudiants étrangers en grammaire*.

9.12 ◆ Les ordinaux

Les ordinaux précèdent les gradateurs en tête de groupe nominal. L'inventaire des ordinaux déterminatifs est limité

1. S'il porte l'article, le sens est tout autre : ainsi أجمل البيت signifie *ce qu'il y a de plus beau dans la maison, la plus belle partie de la maison* et non *la plus belle maison* qui se dit أجمل بيت avec un nom-noyau indéfini !

(cf. 8.11)[1]. Ils sont en annexion (tête après) avec le nom-noyau et sont invariables en genre et en nombre. Du point de vue de la détermination, ils ont des propriétés très proches de celles des gradateurs. Ainsi, le groupe ثاني طالبة est grammaticalement indéterminé mais sémantiquement déterminé et signifie *la seconde étudiante* et non *une seconde étudiante* (qui se dit طالبة ثانية).

9.13 ◆ Les extracteurs

Ce sont أحد *un [des]*, féminin إحدى, et بعض *certains [des]*. Ils se placent en tête de groupe nominal et sont reliés à ce qui suit par annexion (tête après) ou, plus rarement, par من. Le nom-noyau doit être formellement déterminé et au pluriel.

◆ Le premier de ces déterminatifs tend à devenir, dans la langue moderne, un véritable article indéfini. A partir d'usages anciens comme أحد أصدقاء أخي قال لي أمس... *un [des] amis de mon frère m'a dit hier...*, on est passé à des expressions comme إحدى الصحفيّات تزعم... *une journaliste prétend...* et même, dans un registre un peu plus relâché, واحدة صاحبتي *une copine à moi :* litt. *une ma copine*. Il y a donc eu glissement d'un sens assez défini à un sens presque complètement indéfini. Cette fonction est importante car l'arabe accepte assez mal de commencer un énoncé par un vrai indéfini.

◆ Quant à بعض, son usage comme extracteur, c'est-à-dire avec un nom déterminé et au pluriel, présente une ambiguïté sémantique : بعض أصدقائي peut en effet signifier soit *certains de mes amis*, soit *un (certain) de mes amis*.

1. Il faut considérer comme des sortes d'ordinaux les mots آخر *dernier* et باقي *reste [de]* qui se comportent de façon tout à fait analogue.

9.14 ♦ Récapitulation sur les déterminatifs

Le schéma ci-dessous résume l'ordre de placement des divers déterminatifs du nom :

7	6	5	4	3	2	1	Nom-noyau

1 :	cardinaux	4 :	modificateurs
2 :	démonstratifs	5 :	gradateurs
3 :	classificateurs	6 :	ordinaux
	7 : extracteurs		

Figure 9.2 : Les déterminatifs du nom

LES EXPANSIONS QUALIFICATIVES

Les expansions qualificatives suivent le nom-noyau et en précisent le contenu (compréhension) et non plus la portée (extension) comme faisaient les déterminatifs. Les principales expansions qualificatives ont déjà été vues et ne seront rappelées ici que pour mémoire, notamment les compléments de nom, et les adjectifs.

9.15 ♦ Le complément de nom (ar. مُضاف إليه)

Nous retrouvons ici l'annexion, mais la « vraie », celle à « tête avant » (cf. 4.14) : le complément de nom est en effet le premier des qualificateurs du nom-noyau, ce dernier formant avec lui, on s'en souvient (cf. 4.12), un tout inséparable. On rappellera rapidement ici que le complément de nom est au génitif et que son statut de détermination se répercute sur celui du nom-noyau.

9.16 ♦ Les adjectifs

♦ Rappelons que, lorsqu'un nom est spécifié à la fois par un complément de nom et par un adjectif, ce dernier se place après le complément (cf. 6.9) et même après l'adjectif qualifiant éventuellement ce complément : كتاب أختي الصغيرة الجميل *le beau livre de ma petite sœur.*

♦ Il n'y a donc aucun doute sur le fait que l'adjectif est seulement le second qualifiant du nom, après le complément de nom (et ses propres qualifiants). On se souviendra également (cf. 6.13) que si plusieurs adjectifs qualifient un même nom, leur rang par rapport à ce nom obéit au principe sémantique selon lequel les plus intrinsèques viennent d'abord. Enfin, on se souviendra que l'adjectif s'accorde en genre, nombre, cas et détermination avec le nom-noyau et que cet accord tient normalement compte du statut humain ou non humain du nom (cf. 6.8 sq.).

♦ Ce dernier principe a une conséquence particulière lorsque c'est un élatif (cf. 6.7) qui est utilisé comme qualificatif. Dans ce cas, et à condition qu'il ne s'agisse pas d'un usage comparatif (cf. 6.18), l'élatif doit, comme tout adjectif, s'accorder en genre, nombre, cas et détermination avec le nom-noyau. Comme qualificatifs, les élatifs ont généralement un féminin de schème R1uR2R3ā et un pluriel de schème R1uR2aR3 (mais d'autres schèmes de pluriels sont possibles). On se souviendra donc du contraste entre l'usage déterminatif, où l'on dit أكبر مدرسة *la plus grande école*, et l'usage qualificatif, où il faut dire المدرسة الكبرى *la [très] grande école.*

9.17 ♦ Les phrases adjectivales

Parfois une phrase que l'on forge soi-même permet mieux de qualifier un nom que ne pourrait le faire n'importe

quel adjectif. De telles phrases, ayant une fonction d'adjectif, sont dites phrases adjectivales. Les relatives (cf. 18.4) en sont des exemples typiques, mais l'arabe en connaît d'autres.

La contrainte syntaxique générale que doivent respecter toutes les phrases adjectivales est l'obligation de contenir un pronom qui renvoie au nom-noyau.

Ainsi, dans le groupe nominal بنت أعرف أخاها *une fille dont je connais le frère :* litt. *« une fille je connais frère-d'elle »*, c'est le pronom féminin singulier ها cliticisé à أخا (cf. 11.3) qui renvoie au nom-noyau بنت et assure ainsi la cohésion du groupe nominal. Dans بنات يتكلّمن كثيراً *des filles [qui] parlent beaucoup*, c'est l'accord du verbe يتكلّمن avec « l'antécédent » بنات qui remplit cette fonction.

9.18 ♦ L'apposition (ar. بَدَل)

L'apposition consiste à spécifier un substantif par un autre substantif, indépendant du premier, mais ayant le même cas que celui-ci. Le nom-noyau comme le nom en apposition doivent obligatoirement être déterminés (par l'article ou par annexion).

L'appositif peut être un nom propre : c'est le cas dans des expressions comme الرئيس فُلان *le président Untel.*

L'appositif se place après le complément du nom, l'adjectif et la phrase adjectivale. On dira donc, par exemple, رئيس الجمهوريّة، فلان *le président de la république, Untel*, القائد العربيّ الكبير فلان *le grand chef arabe, Untel*, ou صديقنا الذي تعرفونه فلان *notre ami que vous connaissez, Untel.*

Enfin, comme pour les adjectifs, plusieurs appositifs peuvent se succéder : الزعيم الكبير محرّر الوطن فلان *le grand dirigeant, libérateur de la nation, Untel.*

9.19 ♦ Les corroboratifs

♦ La corroboration (ar. توكيد) consiste à spécifier le nom-noyau avec une valeur d'insistance ou de confirmation. Les corroboratifs forment une petite classe de noms qui remplissent cette fonction. Ils ne peuvent spécifier qu'un nom déterminé. Ils ont le même cas que le nom-noyau et doivent obligatoirement porter un pronom clitique qui renvoie à celui-ci : المدير نفسه *le directeur lui-même :* litt. *« le directeur âme-[de]-lui »* ; الجيران كلّهم *tous les voisins :* litt. *« les voisins tout-[de]-eux ».*

♦ Les principaux corroboratifs sont, pour la corroboration d'identité, نفس, pluriel أنفس[1], et le plus archaïque عين, et, pour la corroboration de totalité, les mots جميع, كلّ et كلا que nous avons déjà vus (cf. 9.4) comme modificateurs et qui fonctionnent aussi, en position qualificative, comme corroboratifs.

9.20 ♦ Récapitulation sur les qualificatifs

Le schéma ci-dessous résume l'ordre de placement des divers qualificatifs du nom :

nom-noyau	1	2	3	4	5

1 : complément de nom 3 : phrases adjectivales
2 : adjectifs 4 : appositifs
5 : corroboratifs

Figure 9.3 : Les qualificatifs du nom

1. Comme corroboratif de pronom ou comme objet d'un verbe, نفس a valeur de réfléchi : هو نفسه *lui-même*, رأى نفسَه *il s'est vu [lui-même].*

9.21 ♦ Le groupe nominal

En théorie, les plus grands groupes nominaux de l'arabe peuvent compter jusqu'à douze types d'expansions, correspondant à l'une des sept fonctions déterminatives et/ou cinq fonctions qualificatives présentées ci-dessus et résumées dans les schémas des figures 9.2 et 9.3. En pratique, des chaînes aussi complexes sont rares, car entre les divers types d'expansions il peut exister, pour des raisons formelles ou sémantiques, certaines incompatibilités. Par contre, il faut compter avec le fait que des expansions peuvent avoir plus d'un représentant si elles sont « récursives » ou « itératives ».

♦ L'annexion est **récursive** : un complément de nom peut lui-même être en état d'annexion, cette opération peut s'appliquer jusqu'à trois ou quatre fois (cf. 4.12). Il en va de même pour les phrases adjectivales (cf. 9.17).

♦ L'expansion adjectivale est **itérative** : plusieurs adjectifs peuvent s'appliquer au même nom-noyau (cf. 6.13).

En tout cas, si plusieurs expansions modifient le même nom-noyau, elles le font, normalement, dans l'ordre vu ci-dessus et qui caractérise la structure du groupe nominal arabe.

EXERCICES SUR LE CHAPITRE 9

9.1. Traduire (cf. 9.15 et 9.21) :

ثاني أشهر جامعة عربيّة، إحدى أذكى الطالبات، كلّ ذلك، بعض كتب النحو تلك، مديرة المدرسة السيّدة فلانة

المحترمة، نصف هذه المنتي صورة، أحد الاثني عشر صحفيّاً، ثالث أكبر صحيفة في البلاد، الخمسون أستاذاً جامعيّاً، أجمل القصص.

9.2. Traduire (cf. 9.15 et 9.21) :

Les plus beaux poèmes arabes, les premières étudiantes étrangères, le jour le plus long de l'année, une partie de ces trente étudiants, beaucoup de ces informations, le troisième plus grand navire, les trois quarts des habitants de la planète, tous ces petits problèmes, les cinq dernières minutes, la guerre de cent ans.

9.3. Mettre un (+) devant les groupes nominaux déterminés, un (*) devant les groupes grammaticalement indéterminés mais sémantiquement déterminés et un (-) devant les autres (cf. 9.13 sq.) :

كلّ هذه الأيّام، بعض كتب النحو، مئة وخمسون كتاباً، بعض الناس، أكبر مقهى، بنت طويلة القامة، بيت أوسع، أوسع بيت، ثاني معلّم، طالبة عربيّة ذكيّة العينين، أخو المدير هذا، أعنف زلزال في تاريخ أوروبّا، أيّ تلميذ ذكيّ.

10. LES PRÉPOSITIONS

GÉNÉRALITÉS

Les prépositions sont des « particules » (ar. حروف), mots-outils précédant des noms, des groupes nominaux, ou des pronoms et en précisant la fonction. Deux types de mots font office de prépositions : une dizaine de « vraies » prépositions (ar. حروف الجرّ), et d'autre part un nombre important d'anciens circonstanciels (ar. ظروف) jouant aujourd'hui le même rôle que les prépositions mais ayant certaines propriétés spécifiques (cf. 10.12). Nous les appellerons « quasi-prépositions ». Le groupe prépositionnel, groupe nominal introduit par une préposition ou une quasi-préposition, joue un rôle important dans la syntaxe de l'arabe (cf. 16.10 sq.).

INVENTAIRE DES PRÉPOSITIONS

Les prépositions

10.1 ♦ Liste des prépositions

Voici les prépositions de l'arabe avec des indications sur leurs équivalents français les plus proches.

إلى	*vers, pour, à, jusqu'à*
بِـ	*avec, au moyen de, à, dans*
حَتّى	*jusqu'à*
عَلى	*sur, contre*
عَنْ	*de, tiré de, à propos de*
في	*dans, en, concernant*
كَـ	*comme, en tant que*
لِـ	*à, pour, de*
مِنْ	*de, en, en fait de*
مُنْذُ	*depuis, il y a*

Figure 10.1 : Les prépositions de l'arabe

Remarques générales sur les prépositions

10.2 ♦ Quelques alternances de forme

♦ Lorsque les prépositions précèdent des pronoms, ces derniers ont toujours la forme clitique (cf. 11.3) et forment donc avec les prépositions un mot unique. Lorsque cette cliticisation met en contact un pronom de troisième personne (cf. 11.6) à voyelle [u] avec une voyelle [i] ou une diphtongue [ay] de préposition, la voyelle [u] du pronom se change en une voyelle [i] sentie comme plus « harmonique » avec les timbres [i] et [ay][1] : ainsi, /bi#hunna/ devient [bihinna] *avec elles*, /fii#humaa/ devient [fiihimaa] *en eux deux*, /'ilay#hum/ devient ['ilayhim] *vers eux*, /ᶜalay#hu/

1. Cette harmonisation de la voyelle [u] des pronoms de troisième personne se produit aussi si ces pronoms sont cliticisés à des noms ou des verbes se terminant par [i] ou [ay] : ainsi, /çaynay#hu/ devient [çaynayhi] *ses deux yeux*, /'udçī#humaa/ devient ['udçīhimaa] *invite-les tous deux*.

devient [ᶜalayhi] *sur lui.*

♦ Dans le cas de إلى et على, l'adjonction d'un pronom clitique provoque la transformation de leur ى final en ي. On dira donc, par exemple, إلَيْك *vers toi* et علَيْك *sur toi.* Ce ي entraîne d'ailleurs une forme spéciale du pronom clitique de première personne (cf. 11.5) : on dit إليّ *vers moi* et عليّ *sur moi* de même que فيّ *en moi.* Pour en terminer avec les alternances de forme des prépositions, signalons que lorsqu'elles précèdent l'indéfini ما *que, quoi* elles peuvent, bien que ce ne soit plus aujourd'hui considéré comme obligatoire, provoquer (à l'écrit) l'abrégement de sa voyelle longue. Ainsi, /bi#mā/ *avec quoi* pourra être graphié بما ou بم. Cette dernière graphie, archaïsante, est encore prisée par certains, voire même considérée comme seule « correcte ». Il faut savoir la reconnaître…

VALEURS DE QUELQUES PRÉPOSITIONS

10.3 ♦ La préposition بـ

Cette préposition est un monosyllabe de structure CV : elle doit donc se cliticiser au mot qui suit (cf. 3.1). Sémantiquement, le *avec* qu'exprime cette préposition est exclusivement instrumental, équivalent à *au moyen de*. Ainsi, *je dessine avec un crayon* se traduit bien par أرسم بقلم mais *je dessine avec mon frère* ne peut se traduire qu'avec مع (cf. ci-dessous). Noter aussi la valeur de localisation de بـ : يعمل بمكتب *il travaille dans un bureau.*

10.4 ♦ La préposition حتّى

حتّى peut fonctionner comme préposition, mais aussi

comme conjonction avec le sens de *afin de*, *pour* et enfin comme adverbe avec le sens de *même*. Devant un nom, par exemple dans حتّى اليوم, il peut donc être la préposition et signifier *jusqu'à aujourd'hui* ou l'adverbe et signifier *même aujourd'hui.* Dernier point : la préposition حتّى ne peut jamais être suivie par les pronoms personnels clitiques. Les seuls pronoms qui peuvent suivre cette particule sont les pronoms indépendants : elle a alors forcément la valeur adverbiale de *même* : حتّى أنت *même toi, toi aussi.*

10.5 ♦ La préposition عن

Cette préposition est terminée par une consonne sans voyelle. Lorsqu'elle est suivie d'un mot commençant par deux consonnes, on doit donc insérer entre les deux une voyelle prosthétique [i] (cf. 1.10). On se souviendra d'autre part (cf. 2.24) de la tendance qu'a cette préposition (ainsi que من) à s'assimiler graphiquement à certains mots. Nous verrons d'ailleurs (cf. 11.5) que ces prépositions exigent une forme spéciale du pronom clitique de première personne عنّي et منّي.

♦ Sémantiquement, عن se caractérise par sa valeur dynamique et exprime souvent l'éloignement, la distance : ابتعد عنّي ! *éloigne-toi de moi !* Cette préposition introduit le complément indirect d'un certain nombre de verbes pour exprimer une nuance de défaut, de manque : انشغل عن عمله *il fut distrait de son travail.*

10.6 ♦ La préposition في

Cette préposition n'a pas seulement une valeur spatiale : في بيتنا *dans notre maison*, mais aussi une valeur temporelle : في يومين *dans/en deux jours.*

10.7 ♦ La préposition كَ

C'est aussi un monosyllabe CV qui se cliticise au mot qui suit. Elle a pour particularité de ne jamais se cliticiser aux pronoms. Pour dire *comme toi*, il faut donc cliticiser le pronom à la quasi-préposition مثل *semblable* et dire : مثلك[1].

♦ Sémantiquement on notera que la préposition كَ peut avoir deux valeurs : كرجل signifie, soit *comme un homme*, soit *en tant qu'homme*, alors que مثل رجل n'a que le premier sens. On notera aussi كما *comme, de même que*, forme conjonctive de ك qui seule peut précéder des verbes : كما يفعل اللصوص *comme font les voleurs.*

10.8 ♦ La préposition لـ

Autre préposition CV et donc clitique. Sa cliticisation à un nom portant l'article défini a des effets particuliers à l'écrit (cf. 1.23). D'autre part, la voyelle de cette préposition varie selon ce qui la suit : si c'est un nom, elle a la voyelle [i] : لرجل, *à/pour un homme*, mais si c'est un pronom elle a la voyelle [a] : لَكَ *à/pour toi*, لَهنّ *pour elles* sauf en ce qui concerne la première personne : لي *à/pour moi*.

♦ La préposition لـ est l'un des outils principaux d'expression de la possession en arabe.

Nous savons déjà (cf. 4.12) que le moyen le plus ancien d'expression de cette notion est l'état d'annexion. Mais, à bien y regarder, ce moyen n'est pas très souple : on ne peut pas l'utiliser par exemple pour dire *une voiture de Yazid*, car *Yazid* étant un nom propre et donc déterminé, le nom qu'il spécifie se trouve par là même automatiquement déterminé (cf. 4.14) : سيّارة يزيد ne peut donc signifier que *la voiture*

1. Cf. 10.11 ci-dessous.

de Yazid. En pareil cas, la préposition لـ permet la construction سيّارة ليزيد *une voiture de Yazid* : litt. « *à/pour Yazid* »[1]. Cette solution est également utilisée si l'état d'annexion est senti comme trop bizarre : on dira كاتب الدولة للسياحة *le secrétaire d'État au tourisme* plutôt que l'impraticable كاتب دولة السياحة.

♦ Enfin, لـ peut exprimer la destination : للأولاد *pour les enfants*, et, avec un nom verbal (cf. 14.6) la visée : للتعليم *pour l'enseignement.*

10.9 ♦ La préposition منذ

Cette préposition est essentielle dans l'expression du temps. On notera qu'elle sert autant à exprimer la durée : يدرس العربيّة منذ سنة *il étudie l'arabe depuis un an*, que la date : رأيته منذ يومين *je l'ai vu il y a deux jours.*

♦ Enfin, منذ peut également être suivie d'un verbe (précédé ou non de la conjonction أن *que*) et fonctionne alors comme subordonnant temporel avec le sens de *depuis que* : منذ (أن) فاز في الامتحان *depuis qu'il a réussi à l'examen*...

N.B. Il existe une variante archaïque de منذ, à savoir مُذ.

10.10 ♦ La préposition مِن

من tout comme عن, se termine par une consonne et implique donc l'insertion d'une voyelle prosthétique entre elle et le mot suivant s'il commence par deux consonnes. Cette voyelle

1. Un énoncé commençant par un groupe prépositionnel introduit par لـ correspondra donc souvent, en français, à un énoncé avec le verbe *avoir* : للفيل خرطوم طويل *l'éléphant a une longue trompe* : litt. « *à l'éléphant une trompe longue* ». Il y a, nous le verrons plus loin, d'autres moyens encore d'exprimer la possession en arabe. La nuance spécifique qu'apporte la préposition لـ est celle de propriété, soit légale, soit naturelle.

est, conformément aux règles (cf. 1.15), la voyelle [i], sauf si le mot suivant commence par l'article défini : la voyelle à ajouter à مِن est alors [a]. Ainsi, on a مِنِ اقتصاد *d'une économie*, mais مِنَ الاقتصاد *de l'économie*.

Sémantiquement, مِن exprime non seulement l'origine من هناك *de là-bas*, mais aussi la matière من خشب *de bois*, le point de départ من الآن *à partir de maintenant*, etc. Souvent elle relie un déterminatif au nom-noyau qu'il modifie (cf. 9.1 sq.).

Suivie d'un nom renvoyant à une qualité abstraite comme الغريب *l'étrange* ou النادر *le rare*, cette préposition est utilisée dans des énoncés exprimant un jugement appréciatif : ...من الغريب أن *il est étrange que... :* litt. « *de l'étrange que...* », ...من النادر أن *il est rare que... :* litt. « *du rare que...* » (cf. 16.10).

INVENTAIRE DES QUASI-PRÉPOSITIONS

L'inventaire des quasi-prépositions est plus difficile à faire que celui des prépositions : en effet, on peut parfois se demander si un mot doit être inclus dans cette liste ou s'il ne vaut pas mieux continuer à le considérer comme un simple nom à l'accusatif. Voici la liste des mots dont le fonctionnement comme quasi-prépositions est le moins discutable.

10.11 ♦ Liste des principales quasi-prépositions

Δ	أسفل	*sous, en-dessous de*
Δ	أمام	*devant, en face de, face à*
Δ	بَعد	*après, à la suite de*
Δ	بَين	*entre*
Δ	تَحت	*sous*
	جَنب	*à côté de, près de, contre*
	حَول	*autour de, concernant*
	خارج	*à l'extérieur de, hors de*
	خلال	*à travers, en, par*
Δ	خَلف	*derrière*
	داخل	*à l'intérieur de, dans*
	دُون	*sans, en deçà de*
Δ	شِمال	*à gauche de*
	ضِدّ	*contre*
	عَبْر	*à travers*
	عند	*chez, à*
Δ	فَوق	*au-dessus de, sur*
Δ	قَبل	*avant*
	قُرب	*près de*
	لَدى	*auprès de, à*
	مِثل	*comme*
	مَع	*avec, en compagnie de, pour*
	نَحو	*vers, environ*
Δ	وَراء	*derrière*
Δ	يَسار	*à gauche de*
Δ	يَمين	*à droite de*

Figure 10.2 : Principales quasi-prépositions de l'arabe

Remarques générales sur les quasi-prépositions

10.12 ♦ Caractères spécifiques des quasi-prépositions

Deux choses différencient quasi-prépositions et prépositions : d'une part une préposition peut éventuellement précéder une quasi-préposition, alors qu'une préposition n'en précède presque jamais une autre, et d'autre part, une quasi-préposition peut ne pas être suivie d'un nom ou d'un pronom alors qu'une préposition doit obligatoirement l'être. La voyelle finale [a] des quasi-prépositions est un accusatif caractérisant leur statut primitif de compléments circonstanciels (cf. 15.18). Si la quasi-préposition est précédée par une préposition, cette voyelle devient [i], marque du génitif assigné par toutes les prépositions.

Les quasi-prépositions marquées « ᐞ » dans la figure 10.2 peuvent être employées adverbialement, c'est-à-dire non suivies de nom ou de pronom. Elles ont alors une voyelle finale [u], même si elles sont précédées par une préposition. Pour تحت, par exemple, on peut avoir les cas suivants : جلس تحتَ الشجرة *il s'assit sous l'arbre*, جلس من تحت الشجرة *il s'assit en dessous de l'arbre*, et جَلس تحتُ ou جلس من تحتُ *il s'assit en dessous.*

VALEURS DE QUELQUES QUASI-PRÉPOSITIONS

10.13 ♦ La quasi-préposition دون

Souvent précédée de la préposition بـ, elle a le sens de *sans* : بدون صعوبة ,دون صعوبة *sans difficulté.* Elle concurrence alors بلا (formée de la préposition بـ *avec* et de la négation لا *pas de*) : بلا صعوبة.

10.14 ♦ La quasi-préposition عند

Elle garde sa valeur initiale de localisation spatiale ou temporelle dans des exemples comme عند منتصف الليل *à minuit* ou عند مفترق الطرق *à la croisée des chemins*. Mais son rôle essentiel aujourd'hui est dans l'expression de la possession. C'est la manière la plus courante et la plus neutre de rendre cette relation. Elle convient aussi bien pour le concret : عندي سيّارة *j'ai une voiture*, que pour l'abstrait : عندي موعد *j'ai un rendez-vous*. La nuance spécifique qu'elle exprime est celle de disposition : dans le premier exemple ci-dessus, la voiture peut ne pas être la propriété de celui qui dit la phrase.

10.15 ♦ La quasi-préposition لدى

Ce mot, se terminant par ـى a le même comportement que على et إلى (cf. 10.2). Sémantiquement, ce mot sert lui aussi à l'expression de la possession. Il est adapté à l'expression de la possession abstraite : il s'emploie en effet plutôt avec des mots comme انطباع *impression* ou اقتراح *suggestion*, qu'avec des mots concrets.

10.16 ♦ La quasi-préposition مع

Elle traduit le *avec* d'accompagnement (cf. 10.3) et aussi la solidarité : *être avec/pour quelqu'un* (antonyme ضدّ *contre*). مع sert aussi à l'expression de la possession. Sa nuance de sens est celle de disposition : معك فلوس ؟ *tu as de l'argent [sur toi] ?* مع a un emploi adverbial à l'accusatif indéterminé : معاً *ensemble*.

SYNTAXE

10.17 ♦ Le groupe prépositionnel

Prépositions et quasi-prépositions assignent le génitif au premier terme nominal qui les suit : في مدرستنا *dans notre école*, مع المعلّمين *avec les enseignants*.

Prépositions et quasi-prépositions forment avec le groupe nominal qui les suit un groupe prépositionnel. Ce groupe est déterminé si le nom-noyau du groupe l'est. Ainsi, في هذه القرية الجميلة *dans ce beau village* est un groupe prépositionnel déterminé, alors que في قرية جميلة *dans un beau village* est indéterminé. On prendra garde au fait qu'un groupe prépositionnel qui contient une construction avec gradateur (cf. 9.11), comme مع أجمل بنت *avec la plus belle fille*, est grammaticalement indéterminé, comme le montre le tanwīn de بنت mais sémantiquement déterminé. Comme pour les groupes nominaux, le caractère déterminé ou non des groupes prépositionnels joue un rôle important dans le fonctionnement syntaxique de la langue (cf. 16.10).

EXERCICES SUR LE CHAPITRE 10

10.1. Traduire :

في كلّ مكان، منذ زمن طويل، كجميع الشعوب، حتّى النصر، من المحيط إلى الخليج، لجميع هذه المشاكل الخطيرة، في يوم واحد، منذ بداية هذا القرن، من الشعب وللشعب، عن كلّ ذلك، في أحد الأيّام القريبة، حتّى اليوم، بكلّ الوسائل.

10.2. Traduire :

Pour toutes ces raisons, jusqu'à l'année prochaine, dès (= depuis) maintenant, de loin, comme d'habitude, pour les étudiants et les professeurs, il y a un mois, avec des moyens limités, pour une période d'une année.

10.3. Traduire :

أمام الناس، بعد منتصف الليل، عند أخي، فوق البيت، بين الشجرتين، مع جميع الأصدقاء، نحو المدينة، خارج الجامعة، تحت الطاولة الخشبيّة الصغيرة، دون أيّ خجل، وراء البنت، يمين أكبر مقهى، ضدّ كلّ اقتراحات المدير، خلال أسبوعين، بدون عمل، داخل المسجد، أمام الأساتذة، فوقٍ، حول البيت الأبيض، لدى المدير، قبل سنتين، من وراء.

10.4. Mettre un (+) devant les groupes prépositionnels déterminés, un (*) devant les groupes grammaticalement indéterminés mais sémantiquement déterminés et un (-) devant les autres :

في بيت قريب، تحت أيّ شجرة، داخل كل هذه المغارات، وراء جبال عالية، تحت المحيط، لأوّل مرّة، بين صفحتين، قبل ذلك، في خامس كتاب، عند منتصف الليل، كولد صغير، إلى النهاية.

11. LES PRONOMS

GÉNÉRALITÉS

Les pronoms[1] sont des outils grammaticaux permettant de faire référence à des notions en général déjà évoquées ou présentes dans la situation de dialogue ou à l'esprit de l'interlocuteur.

Du point de vue conceptuel, les pronoms de l'arabe sont organisés en deux plans : le plan de l'interlocution et celui de la référence. Le premier, qui réfère obligatoirement à des entités humaines (cf. 5.4), inclut ce que l'on appelle traditionnellement « la première personne » (ar. متكلّم litt. *locuteur*) et la « deuxième personne » (ar. مخاطب litt. *interlocuteur*). Dans ce plan, les oppositions de genre et de nombre ont une interprétation naturelle immédiate puisqu'il s'agit des entités impliquées dans l'acte de communication. Le second plan, celui de la référence, inclut ce que l'on appelle traditionnellement la « troisième personne » et que l'arabe nomme plus justement غائب (litt. *absent*). Dans ce plan, les pronoms peuvent référer, soit à des entités humaines, soit à des entités non humaines. Dans ce dernier cas, c'est le pronom féminin singulier qui prend en charge la référence aux entités au pluriel quel que soit leur genre (cf. 5.5).

1. On entendra ici par **pronom** exclusivement les « pronoms personnels » dont l'inventaire sera donné ci-dessous.

Morphologiquement, le système des pronoms connaît en arabe deux séries : une série de pronoms « libres » qui sont des mots phoniques et graphiques indépendants (cf. 3.1), et une série de pronoms clitiques (cf. 3.2) qui s'attachent au mot qui précède, que ce soit un nom, un verbe ou une particule. La forme des pronoms clitiques peut varier selon la catégorie du mot qui précède ou selon sa terminaison. Mais ces variations sont à la fois régulières et limitées (cf. 11.5 sq.).

INVENTAIRE

11.1 ♦ Les pronoms libres

	singulier	duel	pluriel
1. commun	'anā أنا	--	naḥnu نحن
2. masc.	'anta أنت	'antumā أنتما	'antum أنتم
2. fém.	'anti أنت	'antumā أنتما	'antunna أنتنّ
3. masc.	huwa هو	humā هما	hum هم
3. fém.	hiya هي	humā هما	hunna هنّ

Figure 11.1 : Les pronoms libres

11.2 ♦ Remarques générales sur les pronoms libres

On notera que, pour la première personne, il n'y a ni opposition de genre ni opposition duel/pluriel.

On notera aussi que pour les deux autres personnes l'opposition de genre n'existe pas au duel, et que ceux-ci sont en fait les pluriels masculins auxquels on a ajouté la terminaison [ā] du duel. On peut en outre penser que les pluriels féminins sont à l'origine formés par l'adjonction d'un [na] du

féminin pluriel aux pronoms masculins correspondants, et que cette consonne s'est géminée au [m] final de ceux-ci.

Signalons que les pronoms أنتم et هم, lorsqu'ils précèdent un mot commençant par deux consonnes, ont une voyelle prosthétique de timbre [u] et non pas [i] comme le voudrait la règle générale (cf. 1.15) : on dira par exemple أنتمُ الذين... *c'est vous qui...* Cette particularité est sans doute le vestige d'anciennes formes أنتمو et همو de ces pronoms, que l'on trouve parfois dans l'ancienne poésie.

En ce qui concerne le pronom de première personne singulier, il semble bien que le ا final soit en fait purement orthographique car la prononciation attestée est en fait ['ana] (cf. d'ailleurs 7.3).

L'opposition de genre à la deuxième personne singulier ne reposant que sur la voyelle brève finale, la voyelle [i] du féminin échappe aux règles de pause (cf. 1.27).

Enfin on notera pour les pronoms de troisième personne singulier l'existence des variantes phonétiques [hwa] et [hya], parfois utilisées en poésie à condition que le mot précédent soit un clitique à voyelle brève : وهو *et lui...*, est prononcé [wahwa] si le mètre l'exige.

11.3 ♦ Les pronoms clitiques

	singulier	duel	pluriel
1. commun	-ī ـي	--	-nā ـنا
2. masc.	-ka ـكَ	-kumā ـكما	-kum ـكم
2. fém.	-ki ـكِ	-kumā ـكما	-kunna ـكن
3. masc.	-hu ـه	-humā ـهما	-hum ـهم
3. fém.	-hā ـها	-humā ـهما	-hunna ـهن

Figure 11.2 : Les pronoms clitiques

11.4 ♦ Remarques générales sur les pronoms clitiques

La structure générale du paradigme des pronoms liés est la même que celle du paradigme des pronoms libres : même nombre de formes, mêmes types d'oppositions, mêmes relations entre formes.

On remarquera d'emblée que le pronom de première personne singulier est le seul qui soit vocalique [ī] (ou, du point de vue de la grammaire arabe traditionnelle, qui ait une initiale vocalique [iy]). Pour l'ensemble des deuxièmes personnes, on constate que la consonne caractéristique, qui était [t] pour les formes libres, passe à [k] pour les formes liées ; cette alternance est importante à retenir.

Pour les troisièmes personnes il y a très peu de différences entre formes clitiques et formes libres : en fait, il n'y en a pas pour les pluriels et les duels.

11.5 ♦ Le pronom clitique première personne singulier

En raison de son initiale vocalique, la cliticisation du pronom ـي fait problème si le mot qui précède se termine par une voyelle ou un glide ; en effet, la rencontre de phonèmes qui en résulte n'est pas toujours admise en arabe. Voici, pour les différents cas qui peuvent se présenter, la manière dont ces problèmes sont résolus :

1. Le mot qui précède est un nom ou une particule et se termine par une voyelle brève : ce mot perd sa voyelle pour pouvoir accueillir le pronom ـي.

/maᶜa # ī/	= [maᶜī]	*avec moi.*
/kitāb + u # ī/	= [kitābī]	*mon livre.*
/kitāb + a # ī/	= [kitābī]	*mon livre.*
/kitāb + i # ī/	= [kitābī]	*mon livre.*

Donc : les oppositions de cas marquées par les voyelles brèves [a], [u] et [i] disparaissent quand on ajoute le pronom ـي

2. Le mot qui précède est un nom ou une particule et se termine par une voyelle longue ou une diphtongue. Les ajustements nécessaires sont illustrés ci-dessous :

/kitāb + ā # ī/	= [kitābāya]	*mes deux livres.*
/kitāb + ay # ī/	= [kitābayya]	*mes deux livres.*
/muᶜallim + ū # ī/	= [muᶜallimiyya]	*mes professeurs.*
/muᶜallim + ī # ī/	= [muᶜallimiyya]	*mes professeurs.*

On constate que, si pour le duel le nominatif continue à se distinguer des deux autres cas, pour le pluriel masculin régulier il se confond avec eux.

3. Le mot qui précède est un verbe ou une particule « assimilée au verbe » (cf. 16.9) : on insère avant le pronom ي une consonne [n] dite « de protection » :

/ra'ā # ī/	= [ra'ānī]	*il m'a vu.*
/'anna # ī/	= ['annanī][1]	*que moi/je*

Ce [n] s'insère aussi devant les prépositions se terminant elles-mêmes par la consonne [n], ce qui provoque une gémination : منّي *de moi,* عنّي *loin de moi.*

11.6 ♦ Les pronoms clitiques de troisième personne

Les pronoms clitiques de troisième personne commencent par une consonne [h]. Cette consonne a une articulation assez faible, ce qui a développé une tendance à « harmoniser » la voyelle de ces pronoms, lorsqu'elle est brève, avec la dernière syllabe du mot précédent. Cette tendance se manifeste lorsque le mot précédent se termine par [i] ou [ay] et concerne tous les pronoms clitiques de troisième personne à l'exception de ـها (dont la voyelle

1. On peut, avec certaines de ces particules, avoir une cliticisation sans [n] de protection : ['annī] *que moi/je*. On a alors le même traitement que dans le cas 1 ci-dessus.

longue [ā] s'oppose à l'harmonisation). La voyelle [u] des pronoms « harmonisés » passe à [i]. Ainsi, au nominatif, /kitāb + u # hu/ donne [kitābuhu] *son livre*, et, de même, à l'accusatif, /kitāb + a # hu/ donne [kitābahu], mais au génitif /kitāb + i # hu/ devient [kitābihi]. De même, au duel, le nominatif /kitāb + ā # hum/ donne [kitābahum] *leurs deux livres*, mais aux autres cas, /kitāb + ay # hum/ devient [kitābayhim] *leurs deux livres.*

L'harmonisation des pronoms clitiques de troisième personne a lieu avec tous les types de mots (cf. 10.2).

SYNTAXE

11.7 ♦ La reprise (anaphore) pronominale

On caractérise souvent les pronoms par leur aptitude à l'anaphore, c'est-à-dire à la reprise de quelque chose qui a déjà été évoqué précédemment. Les pronoms arabes diffèrent à cet égard des pronoms français sur un point essentiel : ils ne peuvent « reprendre » qu'un nom ou un groupe nominal, mais jamais une phrase. Pour bien comprendre cette différence, considérons une séquence arabe avec pronom comme نعم، رأيته et sa traduction française : *oui, je l'ai vu.* La séquence arabe pourra être une réponse à هل رأيت المدير الجديد ؟ *as-tu vu le nouveau directeur ?* ou à هل رأيت هذا الفيلم ؟ *as-tu vu ce film ?*, mais en aucun cas elle ne pourra constituer une réponse à هل رأيت أنّ المدير تغيّر ؟ *as-tu vu que le directeur a changé ?* ou هل رأيت أنّ الفيلم بالروسيّة ؟ *as-tu vu que le film est en russe ?* En effet, les deux premières questions concernent des notions représentées par des noms ou des groupes nominaux : المدير الجديد et هذا الفيلم, et

peuvent donc être reprises en arabe par le pronom clitique présent dans رأيته. Par contre, les notions évoquées dans les deux dernières questions correspondent aux phrases : المدير تغيّر *le directeur a changé* et الفيلم بالروسية *le film est en russe*. De telles notions ne peuvent pas, en arabe, être reprises par des pronoms, alors que c'est possible en français[1].

11.8 ♦ Syntaxe des pronoms libres

♦ Les pronoms libres ont, pour l'essentiel, le même comportement syntaxique qu'un nom au nominatif déterminé, à ceci près qu'ils ne peuvent pas être spécifiés par des démonstratifs, ni par des compléments de noms ni par des adjectifs. Ils peuvent l'être, par contre, par des phrases relatives ou par des corroboratifs ;

أنتم الذين كنتم تدّعون... *vous, qui prétendiez...*

نحن كلّنا... *nous tous...*

♦ Les pronoms libres peuvent également être spécifiés par des appositifs, mais dans ce cas, ils ont pour particularité que le mot en apposition est obligatoirement à l'accusatif : نحن المعلّمين *nous, les enseignants*, أنتم المصريّين *vous, les Egyptiens*.

Avant ou après un verbe conjugué à la même personne, les pronoms libres ont une valeur d'insistance : جئت أنا *je suis venu, moi*, أنت قلتها *c'est toi qui l'as dit*.

11.9 ♦ Syntaxe des pronoms clitiques

D'une façon générale, le pronom clitique équivaut à un nom déterminé au cas génitif ou accusatif.

1. En arabe, de telles notions ne peuvent être reprises que par des démonstratifs (cf. 7.6), en général هذا *ceci* ou ذلك *cela*.

♦ Cliticisé à un substantif, il équivaut à un adjectif possessif français, à ceci près que son genre renvoie toujours au possesseur et non au possédé : كلبتها *sa chienne [à elle]*, كلبته *sa chienne [à lui]*.

♦ Cliticisé à une particule, il en constitue le régime : عليكم *sur vous*, أنّنا *que nous...*

♦ Enfin, cliticisé à un verbe, il en constitue le régime direct ou indirect selon le type du verbe (cf. 15.13 sq.) ou le contexte : رآني *il m'a vu*, أعطاه *il l'a donné* ou *il lui a donné*.

♦ Signalons cependant que si l'on veut explicitement différencier les pronoms clitiques à régime direct (accusatif) de ceux à régime indirect (génitif), on dispose en arabe de la particule accusative إيّا qui indique sans ambiguïté le cas du pronom qui lui est cliticisé : أعطاني إيّاه *il me l'a donné :* litt. *il m'a donné lui*. Voici l'ensemble des formes pronominales cliticisées à [ʼiyyā].

	singulier	duel	pluriel
1. commun	ʼiyyāya	--	ʼiyyānā
2. masc.	ʼiyyāka	ʼiyyākumā	ʼiyyākum
2. fém.	ʼiyyāki	ʼiyyākumā	ʼiyyākunna
3. masc.	ʼiyyāhu	ʼiyyāhumā	ʼiyyāhum
3. fém.	ʼiyyāhā	ʼiyyāhumā	ʼiyyāhunna

Figure 11.3 : Les pronoms clitiques avec [ʼiyya]

Deux formations idiomatiques employant cette même particule sont utiles à connaître : la première, qui est une expression de mise en garde, utilise un pronom clitique de deuxième personne, suivi de la phrase introduite par la

conjonction أن : ! إيّاك أن تفعل ذلك *garde-toi de faire ça !* La seconde permet de coordonner deux pronoms libres : أنا وإيّاك *toi et moi :* litt. « *moi et toi* ». Ce dernier usage, qui peut surprendre, s'explique par le fait que, dans un usage un peu archaïsant, la particule و, lorsqu'elle a une valeur d'accompagnement, régit un accusatif, et donc la particule إيّا...

EXERCICES SUR LE CHAPITRE 11

11.1. Traduire (cf. 9.20 et 11.1 sq.) :

Moi-même, vous tous, lui en personne, vous deux, elles toutes les deux, elles toutes, toi-même (fém.), nous deux, nous tous, vous toutes.

11.2. Traduire (cf. 10 et 11.3 sq.) :

Avec nous, pour eux, entre vous deux, sur elles, avant vous, au-dessus d'eux et de vous, en dehors d'elle, il a (avec عند), vous (fém.), possédez (لـ), j'ai (لدى), jusqu'à elles, contre elles deux.

12. LES VERBES

GÉNÉRALITÉS

Le verbe arabe a deux paradigmes de base de conjugaison :
le premier, dit « accompli » (ar. الماضي), est caractérisé par des suffixes de personnes ajoutés à la base verbale ;
le second, dit « inaccompli » (ar. المُضارع), est caractérisé par des préfixes de personne et des suffixes de genre et éventuellement de mode. Ce paradigme connaît trois modes, l'indicatif (ar. المرفوع), le subjonctif (ar. المنصوب) et l'apocopé (ar. المجزوم). Nous verrons ci-dessous les principales valeurs que peuvent assumer ces divers paradigmes.

♦ L'arabe distingue autant de personnes du verbe que de pronoms (cf. 11.1), soit quatorze.

Les pronoms personnels sont le plus souvent inutiles pour distinguer les personnes en arabe, les affixes de la conjugaison y pourvoyant. La présence du pronom sera donc presque toujours une marque d'insistance.

♦ Le verbe arabe n'a pas d'infinitif. Pour citer un verbe, on utilise donc sa forme conjuguée la plus simple qui est la troisième personne masculin singulier de l'accompli. Quand on dit « le verbe [šariba] *boire* », c'est en fait la forme *il a bu* que l'on utilise. C'est cette forme que citent les dictionnaires.

♦ A la différence de langues qui, comme le français, expriment la voix passive par une forme périphrastique avec

auxiliaire, par exemple *être vaincu*, l'arabe l'exprime directement, à l'aide d'une base qui ne diffère de celle du verbe actif que par la mélodie vocalique : [hazama] = *vaincre*, [huzima] = *être vaincu*.

LES VALEURS DU VERBE ARABE

Les formes verbales de l'arabe sont porteuses de trois types de valeurs qui se recoupent et se complètent : des valeurs temporelles, aspectuelles, et modales. Nous allons passer en revue ces valeurs en les illustrant par des exemples.

12.1 ♦ Les valeurs temporelles

♦ Une des principales fonctions du verbe est de situer des procès dans le temps. L'arabe, ne possédant que deux paradigmes fondamentaux, attribue à chacun un vaste spectre de valeurs temporelles.

A l'accompli revient l'expression de toutes les formes de passé, proche ou lointain.

A l'inaccompli celle du présent, ponctuel ou d'habitude, mais aussi celle de toutes les nuances du futur.

Ainsi [qara'tu] peut signifier aussi bien le passé relié au présent *j'ai lu*, *je viens de lire* que le passé de récit, sans rapport avec le présent *je lus*. De même ['aqra'u] peut traduire *je lis (en ce moment)*, *je lis (d'habitude)* ou *je lirai*.

♦ En fait, il existe un grand nombre de mots outils qui permettent de préciser quelle est la valeur exacte que le locuteur entend donner à la forme verbale : par exemple, on peut marquer sans ambiguïté la valeur de futur de l'inaccompli en le faisant précéder de la particule clitique

[sa] : [sa'aqra'u] ne peut signifier que *je lirai*. Nous verrons plus loin (cf. 15.9) que l'usage des auxiliaires permet aussi de préciser considérablement l'expression du temps en arabe. Néanmoins, le contexte, et notamment la valeur des verbes déjà rencontrés dans un texte, jouent un rôle important dans l'interprétation qu'il faut donner à une forme verbale.

12.2 ♦ Les valeurs aspectuelles

♦ Selon certains orientalistes, la différence la plus fondamentale entre le système verbal d'une langue comme le français et celui de l'arabe serait que ce dernier est « aspectuel », alors que le premier est « temporel ». Toujours selon les mêmes, un système verbal temporel situerait précisément l'événement signifié par le verbe par rapport au moment où l'on parle, alors qu'un système aspectuel ne s'intéresserait qu'à la question de savoir si l'événement est achevé ou non : si oui, on aurait un aspect « accompli », si non un « inaccompli ». Par suite, la référence au temps serait plutôt vague dans le verbe arabe : dès lors que l'achèvement est constaté, quel qu'en soit le temps, il entraînerait l'utilisation de l'accompli. De même, l'inachèvement, qu'il concerne une action en cours, habituelle ou seulement envisagée, conduirait à utiliser l'inaccompli.

♦ Cette conception, qui repose sur une opposition tranchée entre temps et aspect, est de moins en moins acceptée, les linguistes ayant montré que tout système verbal opère à la fois des distinctions de temps et d'aspect, et que la différence entre langues est, sur ces points, plus de degré que de nature.

♦ Une manière plus éclairante de se représenter le rôle des oppositions aspectuelles en arabe est de s'interroger sur les fonctions respectives de l'accompli et de l'inaccompli dans les textes. On constate alors que l'accompli présente l'action

d'une façon ponctuelle et instantanée, alors que l'inaccompli la présente dans son déroulement, avec une certaine durée.

Il s'ensuit que l'accompli a une valeur dynamique, ce qui explique le rôle décisif qu'il joue dans la relation d'événements, dans la construction des récits.

L'inaccompli, lui, a une valeur statique et sert surtout à décrire des situations présentant une certaine durée, ou un caractère répétitif. On le rencontre donc souvent dans les textes décrivant des « états de choses », des propriétés, des phénomènes répétitifs. Dans de nombreux usages il est en fait très proche d'un adjectif. Le caractère statique de l'inaccompli arabe est si marqué que, pour certains types de verbes, il est même incapable d'exprimer le présent actuel, et ne peut exprimer que le présent d'habitude.

C'est le cas pour les verbes de mouvement : par exemple, la phrase أذهب إلى السوق *je vais au marché* est plutôt comprise comme un présent d'habitude. Pour le présent actuel on préfère utiliser le participe actif (cf. 14.3) : أنا ذاهب إلى السوق *je vais au marché :* litt. *« moi allant au marché ».*

♦ Pour certains types de verbes c'est l'accompli arabe qui correspond en français à un présent actuel. Par exemple, à la suite d'une longue marche un arabophone vous dit tout à coup [taᶜibtu]. C'est l'accompli du verbe *se fatiguer* qu'il emploie, mais ce qu'il veut dire c'est : *(ça y est) je SUIS fatigué.* De même il pourrait dire, toujours à l'accompli, [ǧuᶜtu], mais pour signifier : *(ça y est) j'AI faim.*

♦ Un dernier exemple fera peut-être encore mieux saisir le choix de l'accompli pour exprimer un présent, car il se trouve que le français y présente pratiquement le même fonctionnement que l'arabe : vous donnez une explication plus ou moins longue à quelqu'un qui finalement, en se tapant la tête,

vous dit (encore à l'accompli) : [fahimtu !] *j'ai compris !* (noter en français le passé composé qui est, à sa manière, un accompli). Ce qui est accompli, dans tous ces cas, c'est le passage d'une frontière entre non-fatigue et fatigue, non-faim et faim, non-compréhension et compréhension. C'est ce que marque la forme verbale arabe d'accompli, alors que le français préfère en général (sauf dans le dernier cas) marquer au présent l'état qui résulte de ce passage de frontière. Ce fonctionnement s'observe régulièrement en arabe lorsque le verbe exprime un processus physiologique ou psychologique conduisant à un changement d'état. Signalons enfin qu'en changeant d'aspect le même verbe arabe peut carrément changer de sens en français : ainsi, أحبّ (acc.) *tomber amoureux*, mais يحبّ (inacc.) *aimer*. De même, أقام, *s'installer*, mais يقيم, *résider*, حكَم *juger*, mais يحكُم *gouverner*, علِم *apprendre* (une nouvelle), mais يعلَم *savoir.*

12.3 ♦ Les valeurs modales

♦ Les valeurs modales expriment l'attitude du locuteur par rapport à ce dont il parle : ses intentions, ses appréciations, ses jugements. Dans le système verbal arabe, l'accompli est généralement lié à une valeur modale de certitude, de nécessité, alors que l'inaccompli est plutôt associé à une valeur de simple possibilité, voire d'incertitude.

♦ Ces valeurs modales[1] permettent de mieux comprendre l'utilisation, qui pourrait *a priori* surprendre, de l'accompli dans les quatre types de phrases suivants :

1. Dans les énoncés où il s'agit de faire connaître

---

1. En arabe moderne l'inaccompli, avec éventuellement une marque de mode (cf. 12.15 sq.), est de plus en plus admis pour les cas ci-dessous, manifestant sans doute un changement progressif dans les valeurs modales qui lui sont reconnues.

publiquement sa volonté, ou d'annoncer une décision : ainsi, on dira, au terme d'une négociation : قَبِلت *j'accepte*. De même un président de séance pourra dire, pour officialiser le début des travaux : فُتِحَت الجلسة *la séance est ouverte*.

2. Dans l'expression de souhaits : بورِكت *sois béni* ou au contraire de malédictions : لعنكم الله *que Dieu vous maudisse*.

3. Lorsqu'une phrase exprime une hypothèse : إذا رأيته *si tu le vois* ou bien une condition إن قلت *si tu dis*.

4. Lorsqu'une phrase commence par un indéfini exprimant une généralisation : من استطاع... *celui qui peut...*, مهما فعلوا *quoi qu'ils fassent*, كلّما مررت *chaque fois que tu passes*.

♦ Dans les exemples du type (**1**) et (**2**), la valeur modale de certitude portée par l'accompli vient tout naturellement épauler la manifestation de la volonté ou du désir du locuteur. Dans les exemples du type (**3**) ou (**4**), on demande à l'interlocuteur d'accepter comme acquises les prémisses de l'hypothèse ou les conditions de la généralisation, ce que l'on marque par l'intermédiaire de la valeur de certitude de l'accompli.

♦ Quant à l'inaccompli, un de ces emplois au moins révèle bien la valeur modale d'incertitude qui lui est associée : précédé de la particule [qad] il acquiert une valeur de simple potentiel : قد يأتي غداً *il se peut qu'il vienne demain.*

CONJUGAISON

Tous les verbes arabes se conjuguent de manière identique, en ajoutant un ensemble défini de suffixes à une base verbale d'accompli, et un autre ensemble défini de

préfixes de personnes et de suffixes de genre, de nombre et éventuellement de mode à une base verbale d'inaccompli. Dans les tables qui vont suivre, pour rester proches de la tradition arabe en la matière, nous prendrons pour bases verbales de référence celles du verbe [fa^{c}ala] *faire* à la voix active. Nous discuterons plus loin (cf. 13) de tous les types (actifs ou passifs) de bases verbales de l'arabe (cf. aussi Annexe II).

12.4 ♦ Conjugaison de l'accompli

	singulier	duel	pluriel
1. commun	fa^{c}al+tu فعلت	--	fa^{c}al+nā فعلنا
2. masc.	fa^{c}al+ta فعلت	fa^{c}al+tumā فعلتما	fa^{c}al+tum فعلتم
2. fém.	fa^{c}al+ti فعلت	fa^{c}al+tumā فعلتما	fa^{c}al+tunna فعلتنّ
3. masc.	fa^{c}al+a فعل	fa^{c}al+ā فعلا	fa^{c}al+ū فعلوا
3. fém.	fa^{c}al+at فعلت	fa^{c}al+atā فعلتا	fa^{c}al+na فعلن

Figure 12.1 : Conjugaison de l'accompli

12.5 ♦ Observations sur la conjugaison de l'accompli

1. Dans la transcription phonétique, les suffixes ont été séparés de la base par le symbole « + » (cf. 3.2) par souci de clarté.

2. Dans un verbe de racine normale (cf. 3.8) comme /fa^{c}ala/, il y a une seule base verbale, ici [fa^{c}al], pour toute la conjugaison de l'accompli. Il en va de même pour toute la conjugaison de l'inaccompli : c'est le propre des paradigmes « normaux » dans la morphologie de l'arabe (cf. 3.12).
3. Les suffixes de troisième personne (à l'exception du féminin pluriel) sont les seuls qui commencent par une voyelle. Il importe de bien « enregistrer » ces suffixes à initiale vocalique car nous verrons plus loin qu'ils sont à l'origine de pratiquement toutes les anomalies de conjugaison dans les verbes à racines « anormales ». En effet ces anomalies se manifestent presque toujours là où des voyelles brèves devraient apparaître au contact d'une radicale « faible » (cf. 3.8) ou de deux radicales identiques (cf. 3.7).
4. Alors que les duels de seconde personne sont, comme les pronoms (cf. 11.2), formés sur le pluriel, ceux de troisième personne le sont sur le singulier : la forme [fa^{c}alā] semble provenir de /fa^{c}al+a/ avec remplacement du suffixe [+a] par le [+ā] du duel. Quant à la forme [fa^{c}alatā], elle peut s'analyser comme /fa^{c}al+at+ā]. On verra l'importance de ces remarques lorsqu'il s'agira de comprendre les formes correspondantes des verbes formés sur des racines « faibles » (et que nous appellerons désormais « verbes faibles »).
5. Une conséquence de la remarque précédente est que seuls les duels de deuxième personne sont, comme les pronoms correspondants, ambigus. Les duels de troisième personne ne le sont pas, bien que les pronoms correspondants le soient.
6. On observera qu'en graphie arabe normale quatre formes du singulier sont graphiquement ambiguës. On se souviendra en outre que les deux premières sont aussi ambiguës phonétiquement à la pause (cf. 1.28).
7. Le suffixe de deuxième personne masculin pluriel [+tum]

devient [+tumū] si on lui ajoute un pronom clitique. Ainsi سألتموني *vous m'avez interrogé.*
8. On se souviendra (cf. 2.17) que la lettre ا, présente dans la graphie arabe du suffixe de troisième personne du masculin pluriel, est purement orthographique et qu'elle disparaît si l'on ajoute au verbe un pronom clitique : فعلوا *ils ont fait*, mais فعلوها *ils l'ont faite*. On se souviendra aussi, concernant ce même suffixe, qu'il est analysé par la grammaire arabe traditionnelle non comme un phonème unique /ū/ mais comme la combinaison de la voyelle /u/ et du glide /w/, soit : /uw/. Nous verrons (cf. Annexe I) que la morphologie des verbes « faibles » donne un certain crédit à cette analyse.

12.6 ♦ Conjugaison de l'inaccompli indicatif

	singulier	duel	pluriel
1. comm.	'a+f^{c}al+u أفعل	--	na+f^{c}al+u نفعل
2. masc.	ta+f^{c}al+u تفعل	ta+f^{c}al+ā+nī تفعلان	ta+f^{c}al+ū+na تفعلون
2. fém.	ta+f^{c}al+ī+na تفعلين	ta+f^{c}al+ā+ni تفعلان	ta+f^{c}al+na تفعلن
3. masc.	ya+f^{c}al+u يفعل	ya+f^{c}al+ā+ni يفعلان	ya+f^{c}al+ū+na يفعلون
3. fém.	ta+f^{c}al+u تفعل	ta+f^{c}al+ā+ni تفعلان	ya+f^{c}al+na يفعلن

Figure 12.2 : Conjugaison de l'inaccompli indicatif

12.7 ♦ Observations sur l'inaccompli indicatif

1. Ici encore il n'y a, dans tout le paradigme, qu'une seule base, en l'occurrence [f^{c}al].

2. On voit que, dans la conjugaison de l'inaccompli, il y a à la fois des préfixes et des suffixes.

3. Les préfixes servent à caractériser les personnes et ne varient pas, quel que soit le mode de l'inaccompli. Le seul cas où ils sont supprimés concerne la formation de l'impératif (cf. 12.13). Par contre, leur voyelle caractéristique, qui est ici [a], devient [u] dans des conditions que nous verrons plus loin (cf. 13.3 sq.).

4. Quant aux suffixes, certaines formes en ont un seul, les autres deux. Le principe de cette différence est simple :

♦ lorsqu'il n'y a qu'un seul suffixe, s'il s'agit de [na] c'est le suffixe de féminin pluriel, et s'il s'agit de la voyelle brève [u] c'est une marque du mode indicatif.

♦ Lorsqu'il y a deux suffixes, le deuxième est [na] (à ne pas confondre avec le précédent) ou [ni][1]. Ce suffixe-là est aussi une marque de l'indicatif. Ce mode est donc marqué par une voyelle brève après une consonne, et par [na] ou [ni] après une voyelle longue.

♦ Restent les premiers suffixes là où il y en a deux : ces suffixes sont toujours des voyelles longues et marquent des distinctions de genre ou de nombre : le [ā] marque le duel, le [ū] le pluriel et le [ī] le féminin singulier.

• Les suffixes de genre et de nombre sont présents sans changement de forme dans toutes les conjugaisons de l'inaccompli, alors que ceux de mode peuvent, comme on le verra ci-dessous, changer ou disparaître avec les changements de mode.

1. La différence de voyelle n'a ici aucune signification : elle est toujours [i] si la voyelle précédente est [ā] et toujours [a] dans les autres cas.

5. On se souviendra, ici encore, que les suffixes à voyelle longue [ī] et [ū] sont analysés en grammaire arabe respectivement comme /iy/ et /uw/ : cette analyse, sans conséquences pour les verbes sains, s'avère éclairante pour les verbes faibles (cf. Annexe I).

6. Noter l'ambiguïté de 2. masc. sing. et de 3. fém. sing.

12.8 ♦ Conjugaison de l'inaccompli subjonctif

	singulier	duel	pluriel
1. comm.	'a+f^{c}al+a أفعل	--	na+f^{c}al+a نفعل
2. masc.	ta+f^{c}al+a تفعل	ta+f^{c}al+ā تفعلا	ta+f^{c}al+ū تفعلوا
2. fém.	ta+f^{c}al+ī تفعلي	ta+f^{c}al+ā تفعلا	ta+f^{c}al+na تفعلن
3. masc.	ya+f^{c}al+a يفعل	ya+f^{c}al+ā يفعلا	ya+f^{c}al+ū يفعلوا
3. fém.	ta+f^{c}al+a تفعل	ta+f^{c}al+ā تفعلا	ya+f^{c}al+na يفعلن

Figure 12.3 : Conjugaison de l'inaccompli subjonctif

12.9 ♦ Observations sur l'inaccompli subjonctif

1. L'inaccompli subjonctif ne diffère de l'indicatif que pour ce qui est des marques de mode. Là où l'indicatif était marqué par une voyelle brève [u], le subjonctif est marqué par la voyelle brève [a]. Là où l'indicatif était marqué par un

suffixe [na] ou [ni], le subjonctif est marqué simplement par l'absence de suffixe. Enfin, là où il n'y avait pas de marque explicite d'indicatif, c'est-à-dire aux deux personnes du féminin pluriel, le subjonctif et l'indicatif sont identiques.
2. Noter l'apparition d'un ا orthographique après les suffixes [ū] de pluriel, dès lors qu'ils se retrouvent en finale de mot.

12.10 ♦ Conjugaison de l'inaccompli apocopé

	singulier	duel	pluriel
1. comm.	'a+fᶜal افعل	--	na+fᶜal نفعل
2. masc.	ta+fᶜal تفعل	ta+fᶜal+ā تفعلا	ta+fᶜal+ū تفعلوا
2. fém.	ta+fᶜal+ī تفعلي	ta+fᶜal+ā تفعلا	ta+fᶜal+na تفعلن
3. masc.	ya+fᶜal يفعل	ya+fᶜal+ā يفعلا	ya+fᶜal+ū يفعلوا
3. fém.	ta+fᶜal تفعل	ta+fᶜal+ā تفعلا	ya+fᶜal+na يفعلن

Figure 12.4 : Conjugaison de l'inaccompli apocopé

12.11 ♦ Observations sur l'apocopé

L'apocopé ne diffère du subjonctif que pour les marques de mode à voyelle brève : partout où le subjonctif avait [a], l'apocopé n'a pas de voyelle. Pour toutes les autres personnes, subjonctif et apocopé sont identiques. L'apocopé

tient précisément son nom du phénomène de suppression (apocope) de la voyelle brève présente dans les deux autres modes de l'inaccompli. En d'autres termes, le subjonctif et l'apocopé ne diffèrent en rien en graphie arabe normale non vocalisée.

12.12 ♦ Le mode « énergique »

♦ Il existait dans la langue ancienne un quatrième mode de l'inaccompli, le mode « énergique » (ar. المؤكّد). Il est inusité en arabe moderne, et nous ne l'évoquons donc que par souci d'exhaustivité. Il est caractérisé par l'adjonction d'une consonne [n] simple ou géminée au subjonctif de l'inaccompli. Lorsque ce [n] est géminé, il est doté d'une voyelle d'appui [i] ou [a] selon les mêmes principes que pour les marques d'indicatif à consonne [n] (cf. 12.7).

♦ Pour le duel, le [n] est toujours géminé, pour différencier le mode énergique d'un simple indicatif, ce qui produit une syllabe surlongue non finale تفعلانّ, tolérée parce que sa voyelle est [ā].

♦ Dans tous les autres cas, la consonne du mode énergique, si elle suit une voyelle longue, crée une syllabe longue fermée dont la voyelle est automatiquement abrégée : تفعلُنّ ou تفعلِنّ.

♦ Ce mode, éventuellement précédé de la particule clitique de renforcement /la/, donnait une valeur de grande résolution à l'inaccompli utilisé avec sens de futur. On ne le trouve plus que dans des textes cherchant un effet d'archaïsme.

12.13 ♦ L'impératif

Il ne concerne que les deuxièmes personnes, et se forme de la façon suivante : on supprime à la personne correspondante de l'apocopé le préfixe de personne et l'on

obtient la forme théorique de l'impératif. Si la suppression de préfixe ne crée aucun problème phonétique, cette forme théorique est aussi la forme effective : par exemple, à partir de l'apocopé /ta+ta^{c}allam/ *tu apprends*, on obtient immédiatement l'impératif [ta^{c}allam !] *apprends !*

Mais, avec la suppression du préfixe, on peut se trouver en face de deux consonnes : ainsi pour le verbe /ta+f^{c}al/ *tu fais*. Il faut alors, dans tous les cas de ce genre (cf. 1.15), avoir recours à une syllabe prosthétique.

Une particularité des voyelles des syllabes prosthétiques des verbes est qu'elle est sensible au timbre de la première voyelle qui se trouve dans la base : si cette voyelle est [a] ou [i], la voyelle prosthétique aura le timbre [i] normal pour une telle syllabe ; mais si elle est [u], alors la voyelle prosthétique sera aussi [u] par harmonisation. Notre verbe produira donc comme suit son impératif :

APOCOPE	IMPÉRATIF théorique	IMPÉRATIF effectif
/ta+f^{c}al/	---> /f^{c}al/ --->	['if^{c}al !] *fais !*

Mais un verbe comme /ta+ktub/ *tu écris* donnera, à l'issue du même parcours, ['uktub !] *écris*, avec une voyelle prosthétique de timbre [u].

Voici la conjugaison de l'impératif de فعل :

	singulier	duel	pluriel
2. masc.	'if^{c}al افعل	'if^{c}al+ā افعلا	'if^{c}al+ū افعلوا
2. fém.	'if^{c}al+ī افعلي	'if^{c}al+ā افعلا	'if^{c}al+na افعلن

Figure 12.5 : Conjugaison de l'impératif

12.14 ♦ Observations sur l'impératif

A part le phénomène d'harmonie vocalique discuté ci-dessus, la syllabe prosthétique de l'impératif se comporte exactement comme n'importe quelle syllabe de ce type : graphiquement, elle s'écrit avec une « hamzat waṣl » (cf. 2.14), et phonétiquement, elle n'est prononcée qu'en début d'énoncé, ou si le mot qui précède ne permet pas de liaison (cf. 1.15 sq.). Ainsi, alors qu'à l'état isolé on prononcera ['if^{c}al !] *fais !* avec syllabe prosthétique, si l'impératif est précédé d'un mot comme [wa] *et*, on dira [waf^{c}al...] *et fais...* Cette différence de prononciation, importante à respecter, n'affecte pas, on s'en souvient, la graphie (cf. 2.13).

N.B. Dans la langue ancienne l'impératif pouvait, selon les mêmes modalités que l'inaccompli, avoir un mode « énergique ».

EMPLOI DES MODES DE L'INACCOMPLI

12.15 ♦ Conditions d'emploi de l'inaccompli indicatif

L'essentiel a déjà été dit sur les conditions d'emploi de l'inaccompli (cf. 12.1 sq.). Précisons que l'inaccompli indicatif est la forme « normale » de l'inaccompli, celle qui est employée partout où il n'y a rien dans le contexte qui impose l'emploi des formes subjonctive ou apocopée. En principe l'indicatif marque que le procès auquel le verbe fait référence est conçu comme appartenant à la sphère de l'effectif, du réel, même si, comme c'est le cas pour le futur, il n'est pas encore réalisé.

C'est en effet avec l'inaccompli indicatif que l'on exprime le futur. On peut le faire, soit en accompagnant le

verbe d'une indication de temps, soit, plus spécifiquement, à l'aide de deux particules [sa] ou [sawfa]. La première étant de structure CV se cliticise au verbe (cf. 12.1). La seconde forme un mot indépendant qui précède le verbe. En principe, les deux particules ont même origine (la première n'étant qu'une forme abrégée de la seconde), et même emploi. En pratique, beaucoup des locuteurs de l'arabe sentent entre les deux une légère différence : [sa] exprimerait un futur plus proche, et [sawfa], en revanche, aurait plus de force, plus de solennité et conviendrait particulièrement à l'expression d'engagements.

12.16 ♦ Conditions d'emploi du subjonctif

L'inaccompli subjonctif marque que le procès auquel le verbe fait référence est conçu comme appartenant à la sphère de ce qui est envisagé mais non (encore) effectif. Dans certains usages, il souligne même le caractère irréel du procès.

En arabe moderne, l'usage du subjonctif a presque toujours pour condition que le verbe soit précédé par une des particules qui « gouvernent » ce mode, à savoir :

1. لَن qui est une négation énergique de la valeur de futur de l'inaccompli et qui fournit le seul cas où le mode subjonctif peut apparaître dans une phrase indépendante : لن يفعلَ ذلك ! *il ne fera pas cela !*

2. أن *que*, conjonction de subordination, introduit une complétive (cf. 18.6) : أريد أن يفعلَ ذلك *je veux qu'il fasse cela*. Noter que, si le sujet de la complétive est le même que celui de la principale, l'arabe, n'ayant pas d'infinitif, doit conjuguer les deux verbes à la même personne : أريد أن أفعلَ ذلك *je veux faire cela :* litt. *« je veux que je fasse cela »*. La négation لا peut s'interposer entre أن et le verbe et, en outre, s'amalgamer à la conjonction, produisant la forme ألاّ *que... ne... pas*, prononcée [ʼallā] et qu'il faut savoir reconnaître. Le verbe reste dans ce cas au subjonctif : طلبنا منه ألاّ يفعلَ ذلك *nous lui avons demandé qu'il ne fasse pas cela.*

3. لـ *pour*, autre conjonction introduisant une subordonnée finale : أخذ الكتاب ليقرأه *il a pris le livre pour le lire :* litt. *« pour qu'il le lise »*. Attention ici aussi à la possible combinaison de لـ et de ألاّ qui produit la locution لئلاّ *pour que... ne... pas*, prononcée [liʼallā] : لئلاّ يفعلَ ذلك *pour qu'il ne fasse pas cela.*

4. كَي *afin de*, a la même fonction que لـ auquel il s'associe d'ailleurs volontiers pour donner le pléonastique لكي qui ne déplaît pas à certains. Les deux formes peuvent se combiner à la négation لا.

5. حتّى *en vue de, pour*, dont nous avons déjà parlé régit aussi le subjonctif : صاح حتّى نسمعَه *il a crié pour que nous l'entendions*. حتّى peut se combiner à لا : اختفى حتّى لا يعاقبَ *il s'est caché pour ne pas être puni.*

6. Les autres cas où le subjonctif peut être utilisé ne sont pas simplement liés à la présence d'une particule donnée, mais sont soumis à des conditions syntaxiques ou sémantiques plus subtiles.

Les particules dont la présence peut s'accompagner d'un subjonctif sont les cinq conjonctions de coordination suivantes : إذَن *donc, dès lors*, أو *ou bien*, ثُمّ *et puis*, فـ *puis* et و *et*. Mais le subjonctif ne peut apparaître après ces conjonctions que si le procès introduit est conçu comme une conséquence envisagée mais non (encore) effective de ce qui précède :

اجتهد ! أذن تربحَ *active-toi ! dès lors tu gagneras.*

لن أكلّمه أو يعتذرَ *je ne lui parlerai pas à moins qu'il ne s'excuse.* Le dernier membre de la phrase peut aussi

signifier : *jusqu'à ce qu'il s'excuse.*
ليس لي شيء فأساعدَك *je n'ai rien pour t'aider.*

12.17 ♦ Conditions d'emploi de l'apocopé

Diverses particules régissent ce mode de l'inaccompli très lié à la notion de virtualité. Les voici :

1. La particule لَم suivie de l'apocopé est en arabe moderne la négation la plus fréquente du verbe à l'accompli. On a donc des alternances comme :

هل كتب ؟	*a-t-il écrit ?*
لا، لم يكتب	*non, il n'a pas écrit.*

Cette seule fonction de l'inaccompli apocopé, par sa fréquence d'usage et son importance communicative, impose l'apprentissage simultané des deux aspects de tout verbe.

♦ La locution verbale لم يعُد formée de لم et de l'apocopé du verbe يعود/عاد (qui signifie étymologiquement *revenir*) lorsqu'elle précède un verbe à l'inaccompli indicatif, exprime l'idée de *ne plus* : لم يعد يأكل *il ne mange plus*, لم أعد أصدّق ذلك *je ne crois plus cela.*

N.B. Dans la langue ancienne, un proche parent de لم, la particule de négation لَمّا, régissait également l'apocopé mais avec le sens de *ne pas encore*. Ainsi, لمّا يكتب signifiait *il n'a pas encore écrit*. Dans la langue moderne cette particule de négation est tombée en désuétude et on ne la trouvera plus que chez quelques auteurs friands d'archaïsmes. Quant à la valeur qu'elle exprimait, elle est aujourd'hui prise en charge par لم, mais en faisant suivre le verbe nié de l'adverbial بعدُ (cf. 10.11 sq.). L'exemple précédent se dit donc en arabe moderne : لم يكتب بعد.

2. La particule لا suivie de l'apocopé sert d'impératif négatif, ou prohibitif, autre usage de grande importance communicative : لا تفعل ذلك ! *ne fais pas cela !*

3. La particule لِـ, homonyme de celle que nous avons vue avec le subjonctif. Elle se cliticise à l'apocopé pour exprimer l'exhortatif qui est une sorte d'impératif que l'on peut adresser à toute personne de la conjugaison et non à la seule deuxième personne comme le « vrai impératif » vu en 12.13 ci-dessus. Souvent, la particule d'exhortation est précédée des conjonctions de coordination فـ ou, plus rarement, و. Elle perd alors sa voyelle brève [i] et l'on obtient les groupes clitiques [fal#] ou [wal#] devant l'apocopé :
ليخرجوا ! *qu'ils sortent !* فَلْنتكلّم ! *parlons donc !*, وَليفهموا ! *et qu'ils comprennent.*

4. La particule إن à valeur conditionnelle a pour particularité de régir deux verbes à l'apocopé, le premier appartenant à la phrase exprimant la condition (on l'appelle « protase ») et le second à la phrase qui énonce la conséquence prévue (on l'appelle « apodose ») : إن تفعل ذلك تندم *si tu fais cela, tu le regretteras.*

Parfois la protase peut être un simple verbe à l'impératif : اعمل تنجح *travaille, tu réussiras.*

5. Un bon nombre de particules à valeur indéfinie régissent deux apocopés dans des conditions foncièrement analogues, à savoir dans des énoncés à valeur générale contenant eux aussi une protase et une apodose. Les plus usitées de ces particules sont : مَن *quiconque*, ما *quoi que*, مَهما *quoi que*, أيّ *quel que soit*, أينَما *où que*, أنّى *où que*, كَيفَما *de quelque manière que*, حَيثُ *où que*, حَيثُما *où que*, مَتى *à quelque moment que*, كُلّما *chaque fois que* :

مَن يَستسلم يُقضَ عليه *quiconque cède est éliminé.*
أينما تذهبي أتبعك *où que tu ailles (f.) je te suivrai.*
مهما يحاول يفشل *quoi qu'il tente il échoue.*

L'accompli (cf. 12.3) est également utilisé, en lieu et place de l'apocopé, pour ce type de phrases (cf. 12.3).

EXERCICES SUR LE CHAPITRE 12

12.1. Conjuguer à la troisième personne de l'accompli :
وجَد *trouver*, لعِب *jouer*, كمُل *être achevé*.

12.2. Conjuguer à la deuxième personne de l'accompli :
ذهَب *aller*, سكِر *se saouler*, جبُن *être poltron*.

12.3. Conjuguer à la première personne de l'accompli :
دخَل *entrer*, فهِم *comprendre*, كثُر *être nombreux*.

12.4. Traduire :
فهموا، لطفن، كملت، لعبتم، شربتَ، فسكرتَ، دخلتُ، وجلستُ، كثروا، دخلتما، فهمتنّ، فهمتْ، سكرن، جبنتُ، شرب.

12.5. Vocaliser et traduire :
لن يذهب، لم نفهم، لم أشرب، لن يفهموا، لا تدخل، لا تشكرني، لم يلطفوا، لا تكبري، لم أسكر بعد، لن تفهمن، لا تخرجوا.

12.6. Conjuguer à l'impératif :
جلَس *s'asseoir*, شرِب *boire*, لطُف *être gentil*, سكَت *se taire*, سمِع *entendre*, فهِم *comprendre*.

12.7. Conjuguer à l'impératif négatif :
ذهَب *aller*, سكِر *se saouler*, جبُن *être poltron*.

13. LES SCHÈMES VERBAUX

GÉNÉRALITÉS

Tout verbe arabe est formé sur une racine de trois ou quatre consonnes coulée dans un ou plusieurs schèmes caractéristiques. Le nombre des schèmes verbaux possibles n'est pas très élevé. Mais, surtout, il pèse sur la forme de ces schèmes diverses contraintes dont la connaissance permet un repérage assez aisé qui allège la mémoire et facilite les acquisitions.

♦ Plusieurs verbes ont en général la même racine mais des schèmes verbaux différents. Ces verbes se laissent alors regrouper en une famille entre les membres de laquelle on trouve le plus souvent des affinités sémantiques et syntaxiques. Ici encore, une bonne maîtrise des principes qui commandent les regroupements de verbe en familles morphologiques est indispensable à une utilisation correcte de la langue.

♦ L'opposition entre voix active et voix passive est marquée en arabe par une modification simple et régulière du timbre des voyelles du schème verbal (et, pour l'inaccompli, éventuellement de la voyelle du préfixe). La connaissance des principes qui régissent cette modification double les capacités d'utilisation du système verbal.

C'est à ces trois types de questions qu'est consacré ce chapitre.

LES SCHÈMES VERBAUX TRICONSONANTIQUES

13.1 ♦ Verbes simples et verbes augmentés

Pour certains verbes, la forme de citation, à savoir la troisième personne masculin singulier de l'accompli, ne contient que les trois (ou quatre) consonnes qui forment sa racine et des voyelles brèves. C'était le cas du verbe فعل utilisé au chapitre précédent. Ces verbes sont des « verbes simples » (ar. أفعال مُجرَّدة). Pour d'autres verbes, on trouve dans la forme de citation, outre les consonnes radicales, soit des voyelles longues, soit une ou plusieurs des dix consonnes formatives de schèmes (cf. 3.9). Ces verbes sont appelés « verbes augmentés » (ar. أفعال مَزيدة). Ils se laissent regrouper, en fonction de la structure de leurs schèmes, en une quinzaine de formes[1] dont dix ont une grande fréquence de manifestation dans le lexique de l'arabe. Verbes simples et verbes augmentés se conjuguent de façon identique. Par contre, les relations entre les schèmes sont différentes dans les deux groupes et seront donc étudiées séparément.

Les verbes simples

13.2 ♦ L'alternance vocalique

Les schèmes des verbes simples à racine triconsonantique ont tous, sans exception, une structure

1. En fait, seules les racines triconsonantiques présentent toute la palette possible de formes verbales dérivées. Les quadriconsonantiques (cf. 13.17 sq.) ne connaissent qu'une forme simple et deux formes augmentées. De façon générale, l'essentiel des possibilités de la morphologie arabe est réservé aux formes liées à des racines de trois consonnes.

commune : à la voix active, qui seule nous retiendra ici, leur accompli est de structure R1aR2VR3 et leur inaccompli de structure R1R2VR3 (où « V » représente une voyelle brève quelconque).

Les constantes dans ces schèmes sont la position respective des consonnes et des voyelles et le timbre [a] de la première voyelle de l'accompli, celle qui suit la R1.

Par contre, la voyelle qui suit la R2 varie en fonction de la classe morphologique à laquelle appartient le verbe simple. Cette voyelle peut être [a], [i] ou [u] aussi bien à l'accompli qu'à l'inaccompli.

En outre, lorsque l'on passe de l'accompli à l'inaccompli d'un même verbe, il y a souvent changement du timbre de cette voyelle. Cette alternance vocalique obéit, dans certains cas, à des règles précises, mais dans de nombreux autres il faudra chercher l'information dans le dictionnaire (qui la donne toujours) et s'efforcer de la mémoriser pour les verbes les plus courants. Seules cinq des neuf alternances théoriquement possibles sont effectivement attestées. Voici des exemples de verbes les illustrant :

	accompli	inaccompli	sens
type A-U	kataba	yaktub	*écrire*
type A-I	ḍaraba	yaḍrib	*frapper*
type A-A	faᶜala	yafᶜal	*faire*
type I-A	samiᶜa	yasmaᶜ	*entendre*
type I-I	naᶜima	yanᶜim	*prospérer*
type U-U	kabura	yakbur	*grandir*

Figure 13.1 : Alternance vocalique dans le verbe simple

L'examen de la figure 13.1 montre que les verbes à voyelle alternante [a] à l'accompli réalisent leurs trois possibilités théoriques d'alternance, alors que ceux à voyelle [i] n'en réalisent que deux et ceux à voyelle [u] une seule.

L'examen systématique d'un corpus important de verbes arabes révèle sur ce point les régularités suivantes :

♦ Le dernier groupe (schème FAᶜULA) est exclusivement formé de verbes syntaxiquement intransitifs exprimant un état stable du sujet. Ce groupe est, en fait, très faiblement représenté en arabe moderne : environ 150 verbes, ce qui ne comprend que 5 à 6% de tous les verbes simples de la langue.

♦ Le groupe à voyelle [i] à l'accompli (schème FAᶜILA) présente deux types d'alternance, I-A et I-I, mais le type I-A est indiscutablement le plus représentatif : presque 100% des verbes de schème FAᶜILA font leur inaccompli en [a]. Les alternances [i]-[i] concernent au maximum une dizaine de verbes dont la plupart ont des racines « faibles ». On prendra donc comme règle que les FAᶜILA ont leur inaccompli en YAFᶜAL.

♦ Précisons que l'ensemble des verbes de ce type (environ 450 en arabe moderne) ne représente qu'un peu plus de 16% des verbes simples de la langue.

♦ Ce groupe compte une nette majorité de verbes intransitifs (près de 70%). On y trouve la plupart des verbes qui expriment un état passager ou une activité physiologique, psychologique, intellectuelle. Même les verbes transitifs que l'on y rencontre sont assez particuliers, car ils expriment presque toujours des procès affectant le sujet lui-même. Ainsi des verbes comme خاف *craindre*, سمع *entendre* ou علم *apprendre*, bien que transitifs, supposent un certain « effet » de l'objet du verbe sur son sujet.

♦ Venons-en à présent au premier groupe (schème FAᶜALA), celui qui réalise toutes ses possibilités l'alternance. C'est, on l'aura déduit de ce qui précède, le groupe le plus important quantitativement de verbes simples. Avec plus de 2.000 verbes, il représente plus de 75% des verbes simples de la langue moderne. C'est aussi, malheureusement, celui dont les alternances vocaliques sont les moins prédictibles, ce qui signifie que souvent elles devront être cherchées dans le dictionnaire et mémorisées au coup par coup.

♦ Un de ses types est néanmoins prédictible : c'est le type A-A, ou si l'on préfère FAᶜAL-YAFᶜAL[1]. En effet, on peut aisément vérifier dans un dictionnaire qu'un verbe à voyelle [a] à l'accompli ne peut avoir un [a] à l'inaccompli qu'à une condition : c'est que sa R2 ou sa R3 soit une consonne gutturale (cf. 1.5).

Voici des exemples d'alternance A-A :

avec R2 gutturale		avec R3 gutturale	
[baḥaṯ/yabḥaṯ]	*chercher*	[sabaḥ/yasbaḥ]	*nager*
[naᶜat/yanᶜat]	*décrire*	[ṣanaᶜ/yaṣnaᶜ]	*fabriquer*
[sa'al/yas'al]	*interroger*	[bada'/yabda']	*commencer*
[sahar/yashar]	*veiller*	[naqah/yanqah]	*récupérer*
[šaḫaṣ/yašḫaṣ]	*apparaître*	[ṭabaḫ/yaṭbaḫ]	*cuisiner*
[šaġal/yašġal]	*occuper*	[ṣabaġ/yaṣaġ]	*teindre*

Figure 13.2 : Les verbes à consonnes gutturales

N.B. Malgré la régularité de l'alternance A-A, elle connaît

1. Type auquel appartient, précisément, le verbe [façala/yafçal] *faire* qui lui sert d'illustration.

des exceptions, dont un certain nombre concernent des verbes très fréquents. C'est particulièrement vrai quand les consonnes /ḫ/ et /ġ/ sont en jeu.

Les autres verbes du type FA^{C}AL font un inaccompli en [i] ou [u] selon des modalités que l'on ne connaît pas : c'est donc à la mémoire, informée par un bon dictionnaire, qu'il faut se fier en ce qui les concerne. Il faut ajouter que de nombreux verbes de type FA^{C}AL ont plus d'une vocalisation possible de l'inaccompli. Dans ces cas-là, on peut utiliser librement l'une ou l'autre vocalisation, sauf dans les cas où chacune est liée à un sens particulier, ce qui se produit parfois. Les dictionnaires indiquent toujours ce qu'il en est.

♦ Précisons, pour les curieux, que sur l'ensemble de la classe FA^{C}AL, le type A-U est le plus fréquent avec environ 47% des verbes, le type A-I venant après, avec 33%. Quant au type prédictible, A-A, il ne représente que 20% de tous les verbes de cette classe.

Environ 55% des verbes de la classe FA^{C}AL sont transitifs. Ce pourcentage, malgré une idée courante (qui remonte aux anciens grammairiens arabes), est stable dans l'ensemble des trois types, ce qui montre que la vocalisation de l'inaccompli n'a rien à voir avec les propriétés syntaxiques du verbe.

Les verbes augmentés

13.3 ♦ Les formes augmentées courantes

Théoriquement, il y a quinze formes augmentées de verbe en arabe. En pratique, dix d'entre elles se rencontrent vraiment avec une certaine fréquence. Les autres sont des formes rares dont certaines ont disparu de l'usage moderne.

Voici la liste des dix formes augmentées les plus courantes de l'arabe :

forme	accompli		inaccompli	
II	FA^{CC}AL	فعّل	YUFA^{CC}IL	يفعّل
III	FĀ^{C}AL	فاعل	YUFĀ^{C}IL	يفاعل
IV	'AF^{C}AL	أفعل	YUF^{C}IL	يفعل
V	TAFA^{CC}AL	تفعّل	YATAFA^{CC}AL	يتفعّل
VI	TAFĀ^{C}AL	تفاعل	YATAFĀ^{C}AL	يتفاعل
VII	('i)NFA^{C}AL	انفعل	YANFA^{C}IL	ينفعل
VIII	('i)FTA^{C}AL	افتعل	YAFTA^{C}IL	يفتعل
IX	('i)F^{C}ALL	افعلّ	YAF^{C}ALL	يفعلّ
X	('i)STAF^{C}AL	استفعل	YASTAF^{C}IL	يستفعل

Figure 13.2 : Les formes augmentées

13.4 ♦ Remarques générales sur les formes augmentées

1. La numérotation donnée en chiffres romains est utilisée conventionnellement par tous les arabisants occidentaux pour classer les formes verbales dérivées. On la trouve en particulier dans les dictionnaires de langue arabe imprimés en Occident[1]. Elle commence à II, la forme simple du verbe étant considérée comme le numéro I.

2. Ces formes dérivées sont fondées sur l'utilisation des procédés classiques de la morphologie arabe : alternance de timbre et de durée des voyelles, gémination de consonnes, affixation et infixation de consonnes.

3. Il n'est sans doute pas inutile de préciser que, malgré ce que pourrait laisser penser ce tableau, il n'y a pratiquement

1. Les grammaires et dictionnaires arabes utilisent directement le nom des schèmes : FAÇALA, FAÇÇALA, etc.

pas une seule racine qui produise toutes les formes augmentées théoriquement possibles. Il faut savoir en outre que l'existence de formes augmentées n'implique pas l'existence d'une forme simple.

4. Bien que, comme nous l'avons déjà dit, tous les mots formés sur la même racine aient souvent une certaine parenté sémantique, et bien que les mots de même schème aient souvent des comportements syntaxiques et sémantiques comparables, ce serait une erreur de supposer que l'on peut aisément deviner le sens et l'usage d'un verbe augmenté à partir de la seule connaissance du sens général de la racine et de la valeur supposée stable du schème. Cette mise en garde vaut particulièrement en arabe moderne où chaque mot tend de plus en plus à s'affranchir de son hérédité morphologique et à vivre sa propre vie lexicale.

5. Les alternances vocaliques entre accompli et inaccompli sont ici rigoureusement fixes. On notera aussi que, pour les trois premières formes augmentées, les préfixes de l'inaccompli ont une voyelle [u]. Cette voyelle remplace la voyelle [a] des préfixes de la conjugaison de l'inaccompli à toutes les personnes.

6. Les quatre dernières formes augmentées commencent à l'accompli par un groupe de deux consonnes, et donnent donc lieu à la création d'une syllabe prosthétique (cf. 1.15). Cette syllabe obéit aux mêmes règles que celle de l'impératif du verbe simple (cf. 12.13).

Passons rapidement en revue ces formes pour en donner une brève caractérisation syntaxique et, dans la mesure du possible, sémantique.

13.5 ♦ La forme II

Produite par redoublement de la R2, cette forme est

l'une des plus vivaces de l'arabe moderne : elle représente à elle seule près de 30% des verbes augmentés. Cette forme est, dans 95% des cas, transitive. Elle a deux valeurs assez nettes sur l'ensemble du lexique : la valeur factitive (avec une nette nuance conative[1] que n'a pas la forme IV que nous verrons plus loin), et la valeur dénominative, qui consiste à former un verbe à partir d'un nom. Voici des exemples des deux valeurs :

Valeur factitive-conative

ḏawwab	*faire fondre*
ᶜallam	*enseigner*
ǧammaᶜ	*rassembler*

Valeur dénominative

ḫayyam	*camper,* de [ḫayma(t)] *tente*
ǧassad	*incarner,* de [ǧasad] *corps*
'ammam	*nationaliser,* de ['umma(t)] *nation*

13.6 ♦ La forme III

Elle est caractérisée par la présence d'une voyelle longue après R1. Elle représente un peu moins de 9% des formes augmentées dans le lexique de l'arabe moderne. Comme la précédente, cette forme est à plus de 90% transitive. Il est assez délicat de caractériser clairement les valeurs associées à cette forme. On peut souvent y reconnaître une idée de *mise en commun*, comme dans [sākan] *cohabiter*, [šārak] *s'associer*, [sāham] *participer*. On peut, dans d'autres cas, y déceler une idée d'action continue, suivie, en vue d'un but, comme dans [ḥāfaḏa] *conserver*, [kātaba] *entretenir une correspondance*, [sāᶜada] *aider*.

1. La valeur conative exprime l'idée d'effort.

13.7 ♦ La forme IV

Caractérisée par la préfixation à l'accompli d'une syllabe ['a] dont la hamza est stable (همزة قطع) et doit donc être toujours prononcée et graphiée en conséquence (cf. 2.14).

Selon la tradition arabe, cette syllabe est également présente dans la forme théorique (أصل) de l'inaccompli et ne serait élidée que dans sa forme phonétique (لفظ).

Cette théorie, qui peut paraître bien étrange, a en pratique deux conséquences intéressantes. Pour les comprendre, il faut savoir que la forme IV est la seule qui ne semble pas respecter le principe général selon lequel on forme l'impératif à partir de l'inaccompli apocopé (cf. 12.13). En effet, ce principe voudrait qu'à partir du schème YUF^{c}IL de l'inaccompli (en l'occurrence apocopé) l'impératif de la forme IV ait pour forme théorique /F^{c}IL/ et pour forme effective [*'if^{c}il]. Or il n'en est rien : l'impératif de la forme IV est ['AF^{c}IL] avec une syllabe ['A] à hamza stable exactement comme l'accompli. Sachant que cet impératif est le seul qui ne respecte pas le principe de la formation à partir de l'apocopé, et compte tenu de l'apparition de la même préformante qu'à l'accompli, il est tentant de supposer que le « vrai » inaccompli est /YU'AF^{c}IL/, forme qui produit bien l'impératif attesté. Il faut alors postuler que c'est l'inaccompli qui subit une règle d'effacement de la préformante ['A].

♦ Accessoirement, cette hypothèse « expliquerait » aussi pourquoi la forme IV a, comme les formes II et III, une voyelle [u] dans les préfixes d'inaccompli : ces trois formes seraient en effet les seules à présenter (dans leur forme théorique du moins) un rythme v-vv.

♦ Quantitativement, la forme IV représente environ 17% des formes augmentées, ce qui en fait une forme très vivante.

Cette forme est, elle aussi, largement transitive (à plus de 80%).

♦ Quant à ses valeurs sémantiques, celle qui se dégage le plus nettement est celle de causatif dans le sens le plus « pur », c'est-à-dire sans adjonction d'une valeur conative comme pour la forme II. On peut ainsi exhiber des contrastes entre forme II et forme IV dont le sens en français est très proche mais qui, en arabe, opposent nettement un causatif « pur » et un « factitif-conatif » :

'afham	*expliquer*	fahham	*faire comprendre*
'aḫrağ	*sortir* (qqch./qqn.)	ḫarrağ	*mettre dehors*
'a^{c}lam	*informer*	^{c}allam	*enseigner*
'asma^{c}	*faire écouter*	samma^{c}	*faire entendre*

♦ Bien entendu, il existe des formes IV causatives sans formes II factitives-conatives correspondantes. Ainsi, par exemple, ['aṯrā] *enrichir*, ['aš^{c}ar] *faire sentir*, ['aḏhala] *abasourdir*, ['afqar] *appauvrir*.

Beaucoup d'autres emplois de la forme IV sont de type dénominatif. D'autres encore sont idiosyncrasiques.

13.8 ♦ La forme V

♦ On pourrait caractériser la forme V comme une forme II à laquelle on aurait ajouté une préformante [TA] ayant valeur de réfléchi. Cette caractérisation a l'avantage de suggérer entre les deux formes une parenté qui, dans de nombreux cas, existe effectivement. En effet, quand les deux formes sont attestées pour la même racine, ce qui est très souvent le cas, la V représente la valeur réfléchie de la II. Voici des exemples :

^{c}allam	*enseigner*	ta^{c}allam	*apprendre*
haṭṭam	*abattre*	tahaṭṭam	*s'effondrer*
farraq	*séparer*	tafarraq	*se séparer*

♦ La valeur de réfléchi semble exister même lorsque la forme V existe sans forme II correspondante comme dans : [tabaǧǧaḥ] *se vanter* ou [tamaṭṭā] *s'étirer*.

♦ La forme V est bien vivante : elle représente quelques 10% de tous les verbes augmentés. Ce qui a été dit ci-dessus sur sa valeur de réfléchi laisse supposer qu'elle est souvent intransitive : c'est effectivement le cas pour près de 70% des verbes de cette forme. Mais elle garde un bon pourcentage de verbes transitifs directs ou indirects. Cela s'explique aisément si l'on songe que beaucoup de verbes de la forme II sont en fait doublement transitifs (cf. 15.15) : c'est, par exemple, le cas de [ᶜallam] *enseigner*, puisqu'on peut avoir : علّمت الأولاد أغنية *j'ai enseigné aux enfants une chanson :* litt. « *j'ai enseigné les enfants une chanson* ». Le passage à la forme V fait perdre au verbe une seule place de complément de sorte que [taᶜallam] *apprendre* est simplement transitif : تعلّموا أغنية *ils ont appris une chanson.*

13.9 ♦ La forme VI

Elle est à la forme III ce que la forme V est à la II. Ici, quand les deux formes existent pour la même racine, la VI est normalement la réciproque de la III. C'est le cas pour plus de la moitié des formes VI.

Voici des exemples de relations entre les deux formes :

'āzar	*aider*	ta'āzar	*s'aider*
šāwar	*consulter*	tašāwar	*se consulter*
ᶜānaq	*embrasser*	taᶜānaq	*s'embrasser*

Ici encore, même lorsque la forme III n'existe pas, la VI garde souvent un sens de réciproque, particulièrement quand le sujet du verbe est au duel ou au pluriel :

taḥābb	*s'aimer*	tadābaḥ	*s'entr'égorger*

Lorsque le sujet est au singulier, on a souvent une valeur très particulière d'action délibérée visant à produire sur les autres un effet déterminé. Voici des exemples de cette valeur :

taᶜāmā	*faire l'aveugle, faire semblant de ne pas voir*
tabā'asa	*faire le malheureux*
tabālaha	*faire l'idiot*

La forme VI représente un peu plus de 6% des formes verbales augmentées. Dans plus de 70% des cas elle est intransitive, ce qui s'explique de la même manière que pour la forme V.

13.10 ♦ La forme VII

Cette forme est caractérisée par une préformante [n] précédant la R1. Dans le cas de l'accompli et de l'impératif cette préformante crée un groupe consonantique initial de mot qui oblige à recourir à une syllabe prosthétique. Cette préformante manifeste en outre de nettes incompatibilités : on ne trouvera pas, en effet, de forme VII avec des racines dont la R1 serait l'une des huit consonnes suivantes : [', t, r, ḏ, l, n, w[1], y]. Dans plus de 90% des cas, la forme VII exprime une valeur de réfléchie passive de la forme I :

qaṭaᶜ	*couper*	('i)nqaṭaᶜ	*s'interrompre*
ǧaḏab	*attirer*	('i)nǧaḏab	*être attiré*
fasuḥ	*être large*	('i)nfasaḥ	*s'élargir*

La forme VII avec à peine plus de 4% des formes augmentées n'occupe qu'une place modeste dans le système verbal de l'arabe. Ceci peut s'expliquer en partie à cause des incompatibilités qu'elle manifeste avec certaines consonnes, et en particulier avec les « sonnantes » [l], [r] et [n] : lorsque l'on sait que ces trois phonèmes sont les plus sollicités en

1. A une exception près, le verbe انوجد *se trouver*, de facture récente et caractéristique de la presse.

fonction de R1 dans les racines triconsonantiques, on mesure quel gros handicap représente l'incompatibilité avec elles.

La forme VII est à plus de 80% intransitive, ce qui ne surprendra pas, compte tenu de sa valeur sémantique.

13.11 ♦ La forme VIII

Cette forme est caractérisée par l'infixation d'un /t/ après la R1. Ici encore le groupe consonantique appelle à l'accompli et à l'impératif une syllabe prosthétique. En outre, le contact étroit entre R1 et cet infixe entraîne, dans certains cas, des problèmes de voisinage qui nécessitent certains ajustements phonétiques puis, par conséquence, graphiques. Les principes qui règlent ces ajustements sont les suivants :

1) Si la R1 est /t/, /d/, /ṯ/, /ḏ/ ou /ḏ̣/, la préformante s'y assimile, ce qui produit phonétiquement une géminée et graphiquement une consonne unique surmontée (en bonne graphie) par une šadda. Exemples :

Racine /tb^{c}/ -> /('i)ttaba^{c}/ -> ['ittaba^{c}] -> اتّبع
Racine /d^{c}m/ -> /('i)dta^{c}am/ -> ['idda^{c}am] -> ادّعم
Racine /ṯ'r/ -> /('i)ṯta'ar/ -> ['iṯṯa'ara] -> اثّار
Racine /ḏḫr/ -> /('i)ḏtaḫar/ -> ['iḏḏaḫar] -> اذّخر
Racine /ḏ̣lm/ -> /('i)ḏ̣talam/ -> ['iḏ̣ḏ̣alam] -> اظّلم

2) Si la R1 est /z/, la préformante passe à [d] phonétiquement et graphiquement. Exemple :

Racine /zḥm/ -> /('i)ztaḥam/ -> ['izdaḥam] -> ازدحم

3) Si la R1 est /ṣ/, /ṭ/ ou /ḍ/, la préformante passe à [ṭ] phonétiquement et graphiquement. Dans le second cas il y a donc assimilation. Exemples :

Racine /ṣḥb/ -> /('i)ṣtaḥab/ -> ['iṣṭaḥab] -> اصطحب
Racine /ṭl^{c}/ -> /('i)ṭtala^{c}/ -> ['iṭṭala^{c}] -> اطّلع

Racine /ḍǧ^{c}/ -> /('i)ḍtaǧa^{c}/ -> ['iḍṭaǧa^{c}] -> اضطجع

4) Enfin si R1 est /w/, c'est elle qui s'assimile au /t/ infixé. Exemple :

Racine /ws^{c}/ -> /('i)wtasa^{c}/ -> ['ittasa^{c}] -> اتّسع

♦ Cette assimilation de la R1 par l'infixe de la forme VII se produit aussi dans quelques cas où la R1 est /'/. Mais ce n'est nullement la règle dans ce cas. La racine /'ḫḏ/ a pour forme VIII ['ittaḫaḏ], mais les racines /'mr/ ou /'lf/ font respectivement ['i'tamar] ائتمر et ['i'talaf] ائتلف.

♦ La forme VIII exprime le procès, qu'il soit transitif ou intranstitif, du point de vue du sujet. Voici quelques exemples :

('i)bta^{c}ad : *s'éloigner* ('i)ttaḫaḏ : *adopter*
('i)ftaḫar : *se vanter* ('i)ntaḥar : *se suicider*
('i)ttasa^{c} : *s'élargir* ('i)qtana^{c} : *être convaincu*

♦ La forme VIII représente un peu plus de 10% des formes augmentées, ce qui lui confère une solide assise. Malgré sa valeur « réfléchie », elle est majoritairement transitive. Ceci s'explique aisément si l'on comprend qu'une action transitive, orientée vers l'extérieur, peut néanmoins être exprimée du point de vue de celui qui la fait et non d'un point de vue extérieur.

13.12 ♦ La forme IX

Elle est caractérisée par la gémination de R3 et l'absence de voyelle après R1, ce qui crée un groupe consonantique appelant la prothèse syllabique dans les conditions déjà vues. La forme IX est très peu productive : moins de 0,5% des formes augmentées. On ne la trouve pratiquement qu'avec les racines qui forment en même temps les adjectifs de schème 'AF^{C}AL désignant des couleurs et des particularités physiques (cf. 6.3). La forme IX exprime le verbe correspondant.

Exemples :

adjectif		verbe	
'aḫḍar	*vert*	('i)ḫḍarr	*verdir*
'a^cwağ	*tordu*	('i)^cawağğ	*se tordre*
'a^cwar	*borgne*	('i)^cwarr	*devenir borgne*

Sa valeur est claire : *acquérir telle caractéristique*. Ses verbes sont tous intransitifs.

13.13 ♦ La forme X

Cette forme est caractérisée par une préformante [sta] préfixée à la R1. Le groupe consonantique initial appelle ici encore une syllabe prosthétique à l'accompli et à l'impératif.

Il est très difficile de caractériser de façon unifiée la diversité des valeurs de la forme X. On cite souvent la valeur « évaluative » qui exprime l'idée de *juger quelque chose tel*, et que l'on a par exemple dans [('i)stab^cad] *considérer comme improbable :* litt. *« juger lointain »* ou [('i)staḥsan] *apprécier :* litt. *« juger bon »*. Il y a un net élément de réflexivité dans beaucoup de formes X, par exemple : [('i)stafād] *bénéficier*, [('i)staḍā'] *s'éclairer*, [('i)stayqaḏ] *se réveiller*. Enfin l'idée de demander est présente dans pas mal de verbes de cette forme comme [('i)sta^clam] *se renseigner, demander des renseignements* ou [('i)stafsara] *demander des éclaircissements*. Mais ici plus que dans d'autres formes augmentées, il faut s'en remettre à l'usage.

La forme X représente un peu plus de 6% des verbes augmentés. Elle est transitive à plus de 75%.

13.14 ♦ Les formes rares

La forme XI de schème ('I)F^CĀLL-YAF^CĀLL est une variante de la forme IX et est supposée avoir les mêmes

usages. Elle n'est guère usitée en arabe moderne.

La forme XII de shème ('I)F^CAW^CAL-YAF^CAW^CIL est la seule forme rare qu'il faille vraiment connaître, car on en rencontre un certain nombre d'exemplaires dans l'usage actuel. Fort peu, d'ailleurs, tout au plus un dizaine. Ce sont généralement des verbes intransitifs exprimant un état ou l'acquisition d'une qualité. Ainsi [('i)ḫšawšan] *être grossier*, [('i)ḥdawdab] *devenir bossu*. De rythme --vv comme la forme X, la forme XII se conjugue exactement de la même manière.

Les autres formes rares sont : ('i)F^CAWALL-YAF^CAWILL (XIII), ('i)F^CANLAL-YAF^CANLIL (XIV), et ('i)F^CANLĀ-YAF^CANLĪ (XV). Elles sont totalement inusitées dans la langue moderne.

La voix passive

Les verbes que nous avons étudiés jusqu'ici étaient à la voix active. Quand les verbes de ce type expriment une action, le sujet, qu'il soit un groupe nominal ou un pronom, renvoie à l'agent, c'est-à-dire à l'entité qui fait l'action exprimée par le verbe.

♦ Ainsi, dans كَتَبَ المُدِيرُ تَقرِيراً *le directeur a écrit un rapport :* litt. *« a écrit le directeur un rapport »*, le mot المدير est grammaticalement « le sujet » du verbe كتب et c'est pourquoi il porte la voyelle casuelle finale ُ du nominatif (cf. 15.12). Du point de vue du sens, il est spontanément interprété comme « l'agent » du procès « écrire ».

♦ Mais on peut vouloir parler d'une action sans pouvoir ou sans vouloir en désigner l'agent. Quelqu'un peut vous informer qu'un rapport a été écrit sans savoir qui en est l'auteur ou sans vouloir vous le dire.

♦ L'arabe permet dans ces cas de maintenir l'information sur le procès *écrire* et son objet *un rapport* mais en supprimant toute référence à un quelconque agent. Il dira alors كُتِبَ تَقْرِيرٌ *un rapport a été écrit :* litt. *« a été écrit un rapport ».*
♦ Les différences entre les deux phrases sont de trois ordres : le verbe a changé de vocalisation, passant de [kataba] à [kutiba], la mention de l'agent a disparu, et ce qui était objet et donc à l'accusatif تَقْرِيرًا est à présent sujet et donc au nominatif تَقْرِيرٌ.

Nous nous intéresserons dans ce qui suit au premier de ces phénomènes, à savoir l'alternance vocalique grâce à laquelle un verbe exprimant un procès à agent explicite se met à exprimer un procès à agent implicite.

13.15 ♦ Morphologie du verbe passif

forme	accompli	inaccompli
I	FU^{C}IL	YUF^{C}AL
II	FU^{CC}IL	YUFa^{CC}AL
III	FŪ^{C}IL	YUFĀ^{C}AL
IV	'UF^{C}IL	YUF^{C}AL
V	TUFU^{CC}IL	YUTAFA^{CC}AL
VI	TUFŪ^{C}IL	YUTAFĀ^{C}AL
VII	('U)NFU^{C}IL	YUNFA^{C}AL
VIII	('U)FTU^{C}IL	YUFTA^{C}AL
IX	non attesté	non attesté
X	('U)STUF^{C}IL	YUSTAF^{C}AL

Figure 13.3 : Les schèmes du passif triconsonantique

13.16 ♦ Observations sur les schèmes du passif

1. Le principe qui régit la formation d'un schème passif à

partir du schème actif correspondant est très simple : à l'accompli on transforme la dernière voyelle du schème en [i] et toutes les autres en [u]. A l'inaccompli, on transforme la voyelle du préfixe en [u] et toutes celles du schème en [a]. Si une voyelle est longue à l'actif, elle le demeure au passif malgré son changement de timbre.
2. Il n'y a qu'un seul modèle pour la forme simple (ou forme 1) quelle que soit la vocalisation initiale de l'accompli et de l'inaccompli. Les formes FA^{C}AL et FA^{C}IL peuvent aisément être passivée ; la forme FA^{C}UL étant intransitive ne peut généralement pas l'être.
3. Dans les formes à syllabe prosthétique (la VII, la VIII et la X) la voyelle prosthétique prend, par harmonisation (cf. 12.13), le timbre [u] de la première voyelle du schème.
4. On vérifiera que, en général, on ne peut différencier actif et passif en graphie arabe normale que dans les cas où il y a une voyelle longue dans le schème et qu'elle change de timbre (ou encore s'il y a une hamza dans la racine et que son écriture trahisse le changement de vocalisation). Ailleurs la distinction entre actif et passif doit se faire sur d'autres critères que ceux de la forme écrite du verbe.

Ainsi, dans كتب تقرير, on peut imaginer qu'un bon lecteur rejettera tout de suite l'hypothèse d'une forme active du verbe car il pensera que, normalement, *un rapport ça n'écrit pas.* Dans d'autres cas, des considérations de contexte pourront faire faire les bonnes hypothèses de lecture. En tout état de cause il n'y a pas de recette. Signalons que parfois des auteurs bien intentionnés glissent une petite voyelle [u] au-dessus de la première consonne d'un verbe passif pour mettre le lecteur sur la bonne piste. Mais il ne faut pas trop y compter !...
5. D'un point de vue phonétique, et non plus simplement

graphique, on notera l'ambiguïté (systématique) entre l'inaccompli passif du verbe simple et celui de la forme IV. Ainsi, [yuḍrab] peut être, soit le passif de [yaḍrib] *frapper*, soit celui de [yuḍrib] *faire grève*.

LES SCHÈMES QUADRICONSONANTIQUES

13.17 ♦ Les verbes simples quadriconsonantiques

Dans le lexique de l'arabe actuel il y a environ 300 racines quadriconsonantiques qui produisent plus de 250 verbes simples (dont environ 60% sont transitifs). Ces verbes se conjuguent comme les verbes triconsonantiques de même rythme, à savoir ceux de la « forme II » (cf. 13.6) dont ils partagent exactement le schème, à ceci près qu'au lieu d'un redoublement de la R2 ils ont une radicale différente. On dit par convention qu'ils sont de schèmes FA^c^LAL-YUFA^c^LIL au lieu de FA^cc^AL-YUFA^cc^IL. Les verbes quadriconsonantiques ont des valeurs très variées et il n'y a guère de sens à chercher à les caractériser en bloc. Tout au plus peut-on préciser que la statistique les donne en majorité transitifs.

13.18 ♦ Les verbes augmentés quadriconsonantiques

Il y a deux types de verbes augmentés quadriconsonantiques : TAFA^c^LAL-YATAFA^c^LAL dit forme II et ('i)F^c^ALALL-YAF^c^ALILL dit forme III.

♦ La forme II est la réfléchie de la forme quadriconsonantique simple lorsque cette dernière est transitive. Cette forme est donc elle-même majoritairement intransitive. Voici des exemples de relation entre forme I et forme II quadriconsonantique :

farnas	*franciser*	tafarnas	*se franciser*
barqa^c^	*masquer*	tabarqa^c^	*se masquer*
zaḥzaḥ	*déplacer*	tazaḥzaḥ	*être déplacé*

TAFA^c^LAL se conjugue comme la forme triconsonantique de même rythme, à savoir la forme V.

♦ Quant à la forme III, ses effectifs sont très faibles : une dizaine de verbes tout au plus dans les dictionnaires de la langue moderne. Ils expriment l'entrée dans un état physique ou psychologique. En voici des exemples :

[('i)ṭma'ann] *se rassurer*
[('i)qša^c^arr] *avoir la chair de poule*
[('i)šma'azz] *être révulsé*

La forme III quadriconsonantique a le rythme de la forme X triconsonantique et se conjugue donc comme elle, mis à part le problème particulier que pose la gémination de sa dernière radicale, lequel est réglé de la même manière que pour les racines redoublées triconsonantiques (cf. Annexes).

13.19 ♦ Passivation des verbes quadriconsonantiques

Les verbes quadriconsonantiques forment leurs passifs dans les mêmes conditions que les verbes triconsonantiques, et selon les mêmes modalités, c'est-à-dire par modification de la mélodie vocalique de leurs schèmes.

forme	accompli	inaccompli
I	FU^c^LIL	YUFA^c^LAL
II	TUFU^c^LIL	YUTAFA^c^LAL
III	('U)F^c^ULILL	YUF^c^ALALL

Figure 13.4 : Les schèmes du passif quadriconsonantique

EXERCICES SUR LE CHAPITRE 13

13.1. A partir de la vocalisation distinguer dans la liste suivante les verbes d'action (1), les verbes affectant le sujet (2) et les verbes d'état permanent (3) et vérifier dans un dictionnaire les résultats :

لطُف، سرَق، وقَع، كثُر، خرَج، سكَن، هرَب، ندِم، ركِب، جلَس، نزَل، كتَب، قرَأ، هزَم، فهِم، حزِن، رغِب، نسِي، جبُن، لعِب.

13.2. Donner, sans regarder dans un dictionnaire, l'inaccompli des verbes suivants :

يسُر، قبُح، غرِق، لعِب، سمَح، ذهِب، قرَأ، نبَح، لطُف، قطَع، فهِم، ركِب، لذَع، مسَخ، سحَر، صعُب، علِم، فرِح.

13.3. Conjuguer à la première personne de l'accompli, aux trois formes de l'inaccompli et à l'impératif les verbes suivants :

علّم *enseigner*, سامح *pardonner*, أكرم *honorer*, تنكّر *se déguiser*, تعاون *s'entr'aider*, انبسط *s'amuser*, انتقم *se venger*, احمرّ *rougir*, استعمل *utiliser*.

13.4. Identifier la racine triconsonantique et la forme des verbes suivants :

اقترب، تماسك، انحدر، تقدّم، أتعب، استسلم، أيقظ، ساهم، وافق، تتبّع، انتقم، استصوب، اصطدم، اتّحد، ابتغى، لاحظ، ساعد، وقّف، عيّد، أطلع، اعورّ، اطّلع، استفحل، اصطحب، اتّقد، اندلع، ازدحم، عمّم، عاود، تتابع، اصفرّ، سبّب.

13.5. Former l'inaccompli des verbes précédents.

14. LES DÉVERBAUX

GÉNÉRALITÉS

Tout verbe a dans son sillage des formes déverbales qui lui sont associées et avec lesquelles il entretient des relations morphologiques, syntaxiques et sémantiques stables. Le nombre et la nature de ces formes varient selon le statut du verbe. Dans le cas général (celui des verbes actifs transitifs), les plus importants de ces déverbaux sont le nom verbal ou maṣdar (un même verbe peut parfois en avoir plusieurs), le participe actif et le participe passif. Ensuite viennent le nom de lieu, le nom d'instrument et quelques autres déverbaux de rang mineur. Les trois premiers déverbaux sont ceux qui existent pour le plus grand nombre de verbes, et leur formation obéit, pour un type donné de verbe, à des règles extrêmement générales. Ce sont aussi ceux dont le rôle syntaxique est le plus important.

FORMATION DES NOMS VERBAUX ET PARTICIPES

14.1 ♦ Le nom verbal ou maṣdar

♦ Le nom verbal (ar. مصدر) est un nom abstrait formé sur la même racine que le verbe auquel il est associé et exprimant le même contenu sémantique que lui, mais sans aucune implication de temps, d'aspect, de modalité, de personne, ni

même de voix. En tant que nom il peut recevoir des marques de cas, de genre et de détermination. Il reste généralement au singulier (mais cf. 14.10). Sémantiquement il exprime une action, un état ou un processus selon le sens du verbe auquel il est associé. Par exemple, le verbe d'action [rakaḍ] *courir* a pour maṣdar [rakḍ] *course :* litt. *« fait de courir »*, le verbe d'état [ḥasun] *être beau* le maṣdar [ḥusn] *beauté :* litt. *« fait d'être beau »*, et le verbe de processus [šāḫ] *vieillir*, le maṣdar [šayḫūḫa(t)] *vieillesse :* litt. *« fait de vieillir »*.

♦ Tout verbe, quel que soit son type, a un maṣdar. Il arrive qu'il y en ait plus d'un. Les verbes augmentés en ont, en règle générale, un seul. Pour tous les verbes augmentés de même schème les maṣdars ont également un schème unique. Ce n'est hélas par le cas pour les verbes simples. Il faut donc apprendre le maṣdar de tout nouveau verbe simple que l'on rencontrera, en même temps que la vocalisation de ses schèmes d'accompli et d'inaccompli. Que l'on se rassure, ce sont, en ce qui concerne le verbe, les seules données qu'il faudra apprendre au coup par coup.

14.2 ♦ Les participes

♦ Le participe actif (ar. اسم الفاعل) est un nom associé à tout verbe d'action (transitif ou intransitif) et qui désigne l'agent du verbe, c'est-à-dire celui qui fait l'action. Ainsi, le verbe d'action [rakaḍ] *courir* a pour participe actif [rākiḍ] *courant*.

♦ Le participe passif (ar. اسم المفعول) est un nom associé à tout verbe d'action transitif et qui désigne le patient qui subit l'action ou le résultat de cette action. Ainsi, le verbe transitif [katab] *écrire* a pour participe passif [maktūb] *écrit*.

♦ On assimile souvent le participe actif au participe présent français et le participe passif au participe passé. Cette

assimilation peut aider, dans un premier temps, à se représenter ces entités grammaticales. Mais il ne faut pas la pousser trop loin, car elle peut alors obscurcir les propriétés spécifiques que ces déverbaux ont en arabe. Il est plus éclairant de penser que le participe actif renvoie au sujet du verbe actif alors que le participe passif renvoie, lui, au sujet du verbe passif (cf. 13.15). On comprendra alors mieux leurs propriétés grammaticales (cf. 14.7).

En tant que noms, les participes peuvent recevoir toutes les marques morphologiques du nom : genre, cas, nombre et détermination. Rappelons (cf. 4.4 sq.) qu'ils ont un comportement morphologique d'une grande régularité.

Pour tous les verbes, simples ou augmentés, les participes se forment sur des schèmes stables.

14.3 ♦ Schèmes des maṣdars et des participes

forme	maṣdar	p. actif	p. passif
I	variable	FĀᶜIL	MAFᶜŪL
II	TAFᶜĪL	MUFAᶜᶜIL	MUFAᶜᶜAL
III	MUFĀᶜALA(T)	MUFĀᶜIL	MUFĀᶜAL
IV	'IFᶜĀL	MUFᶜIL	MUFᶜAL
V	TAFAᶜᶜUL	MUTAFAᶜᶜIL	MUTAFAᶜᶜAL
VI	TAFĀᶜUL	MUTAFĀᶜIL	MUTAFĀᶜAL
VII	('I)INFIᶜĀL	MUNFAᶜIL	MUNFAᶜAL
VIII	('I)FTIᶜĀL	MUFTAᶜIL	MUFTAᶜAL
IX	('I)FᶜILĀL	MUFᶜALL	non usité
X	('I)STIFᶜĀL	MUSTAFᶜIL	MUSTAFᶜAL

Figure 14.1 : Les schèmes de maṣdars et de participes

Observations sur les schèmes de déverbaux

14.1 ♦ Observations sur les schèmes du maṣdar

1. En ce qui concerne la forme II, si la racine a un « glide » en R3 (cf. 1.6 et 3.8), son schème de maṣdar n'est pas TAF^CĪL, mais TAF^CILA(T) : ainsi, le verbe ربّى *éduquer*, formé sur la racine /RBY/ et le schème de forme II, a pour maṣdar تربية *éducation*. De même, قوّى *renforcer*, de racine /QWY/, fait تقوية *renforcement*.

2. Le maṣdar des verbes de forme V à R3 glide a aussi un schème spécial : TAFA^CC^IN (nom de type قاض que l'on peut d'ailleurs faire dériver du schème normal par application des règles générales de la morphologie, cf. Annexe I). Ainsi, تحدّى *défier*, formé sur la racine /HDY/ et le schème de forme V, a pour maṣdar تحدّ *défi* (dont le nominatif déterminé est تحدّي, cf. 4.21).

3. Le maṣdar des verbes de forme VI à R3 glide a, pour des raisons analogues, un schème spécial : TAFĀ^CIN (lui aussi de type قاض et dérivable du schème normal par application des règles générales de la morphologie ; cf. Annexe I). Ainsi, تقاضى *percevoir (une somme)*, formé sur la racine /QḌY/ et le schème de forme VI, a pour maṣdar تقاض *perception* (dont le nominatif déterminé est تقاضي, cf. 4.21).

4. Bien que, en général, les verbes augmentés n'aient qu'un maṣdar, certains peuvent en avoir plus. C'est le cas pour un certain nombre de verbes de forme III qui, à côté de leur maṣdar de schème MUFĀ^CALA(T), en ont un de schème FI^CĀL. Ainsi كافح *lutter* fait, outre مكافحة, كفاح. En principe ces doublets ne sont jamais vraiment équivalents, chacun des deux acquérant par l'usage son propre domaine d'utilisation.

5. Dans certains cas, que l'usage seul fera connaître, le maṣdar d'un verbe n'est pas usité, et est remplacé en fait par une autre forme, souvent de même racine, parfois même d'une autre racine. Ainsi, le maṣdar du verbe de forme IV أحبّ *aimer* n'est jamais utilisé ; l'usage lui a substitué حُبّ qui pourrait être le maṣdar d'une forme I elle-même non usitée.

6. Il existe parfois, à côté du « vrai » maṣdar, des formes pouvant jouer le même rôle. Ainsi, le verbe أحبّ a, à côté de حُبّ, un maṣdar (de sens un peu différent) محبّة baptisé مصدر ميمي par la grammaire traditionnelle. N'étant pas productives en arabe moderne, ces formes sont à apprendre au fur et à mesure qu'on les rencontre.

14.5 ♦ Observations sur les schèmes de participe

1) Les participes passifs des verbes augmentés ne diffèrent des inaccomplis passifs que par le remplacement du préfixe de personne YU par le préfixe MU, ce qui marque bien la parenté entre les deux classes.

2) Toujours pour les verbes augmentés, les participes actifs et passifs ne diffèrent que par la dernière voyelle du schème : [i] pour l'un, [a] pour l'autre.

3) La forme IX, systématiquement intransitive, n'a pas de participe passif comme elle n'avait pas de passif (cf. 13.15), ce qui souligne encore la relation entre les deux classes. Pour les autres formes, ce participe n'est actualisé que pour les verbes transitifs ou plutôt pour les verbes passivables (cf. 12.20).

4) Les participes, dans leurs fonctions de déverbaux, ont des pluriels réguliers (cf. 4.5). Par exemple [musta^Cmil] *utilisateur* a pour pluriel [musta^Cmilūn] et [maškūr] *remercié* fait [maškūrūn]. Certains d'entre eux, substantivés par l'usage, peuvent développer un pluriel brisé (cf. 4.6).

Ainsi [tālib] litt. « *demandeur* » lorsqu'il est pris au sens de *étudiant* a pour pluriel [ṭullāb]. Il garde son pluriel [tālibūn] dans sons sens déverbal.

14.6 ♦ Maṣdars et participes des quadriconsonantiques

Le maṣdar des verbes quadriconsonantiques simples est de schème FA^{C}LALA(T). Ainsi, ترجم *traduire* fait ترجمة. Celui de la forme II a pour schème ('I)F^{C}ILLĀL : اطمأنّ *se rassurer* fait اطمئنان. Celui de la forme III a le schème TAFA^{C}LUL : تبعثر *s'éparpiller* fait تبعثر.

Le participe passif s'obtient comme ceux des formes augmentées triconsonantiques en remplaçant le préfixe de l'inaccompli passif par la préformante [mu]. Quant au participe actif, il se forme sur le participe passif en remplaçant la dernière voyelle [a] de son schème par la voyelle [i]. Pour ترجم on a donc مترجَم *traduit* et مترجِم *traduisant, traducteur*.

SYNTAXE DES NOMS VERBAUX ET PARTICIPES

14.7 ♦ Syntaxe du maṣdar

♦ Partons du maṣdar d'un verbe actif intransitif comme [ḫarağ] *sortir*, à savoir [ḫurūğ] *sortie, fait de sortir.* En état d'annexion, un tel nom a une valeur qu'aucun substantif n'est capable d'avoir : خروج البنت *la sortie de la fille* renvoie non à une possession comme كتاب البنت *le livre de la fille*, ni même à un attribut comme جمال البنت *la beauté de la fille*, mais à une action dont la fille est, a été ou sera l'agent.

♦ Cette valeur « agentive » que reçoit le complément de nom

est propre aux maṣdars : un substantif en état d'annexion est incapable de l'exprimer. En d'autres termes la relation d'annexion dont un maṣdar est le nom-noyau est capable de transposer au niveau nominal la relation prédicative entre le verbe et le sujet.

♦ Ce point compris, il n'est pas très difficile de prévoir l'usage que l'arabe fait du maṣdar : il s'en sert très souvent pour exprimer sous forme de groupe nominal des relations prédicatives, donc des phrases. Au lieu de أريد أن تخرج البنت *je veux que la fille sorte*, on pourra dire أريد خروج البنت. Dans cette transposition, le maṣdar خروج est le complément d'objet du verbe أريد et est donc à l'accusatif, son complément étant, lui, comme tout complément de nom, au génitif.

On peut aussi avoir أريد الخروج litt. « *je veux la sortie* » au lieu de أريد أن أخرج *je veux sortir.* Dans ce cas, le maṣdar n'étant pas spécifié, on considère que son « sujet » est le même que celui de la phrase dans laquelle il se trouve.

♦ Le maṣdar peut, bien entendu, assumer n'importe quelle fonction nominale dans la phrase transposée. Ainsi il est sujet (donc au nominatif) dans فاجأني خروج البنت *la sortie de la fille m'a surpris :* litt. « *a surpris-moi la sortie de la fille* ».

♦ En faisant précéder le maṣdar du mot عَدَم litt. « *inexistence* », on peut transposer une phrase négative : ainsi فاجأني عدم خروج البنت *le fait que la fille ne soit pas sortie m'a surpris :* litt. « *m'a surpris l'inexistence du fait de sortir de la fille* ». Dans cette construction, c'est le nom عدم qui devient le sujet grammatical du verbe, le maṣdar devenant le complément de nom de عدم (et passant donc au génitif).

♦ Mais les possibilités du maṣdar ne s'arrêtent pas là. Considérons un verbe transitif comme [katab] *écrire*, dans une phrase comme كتب المدير تقريراً *le directeur a écrit un*

rapport. Le masdar [kitāba(t)] peut, bien sûr, avoir pour complément de nom l'agent du verbe, ce qui donne le groupe nominal كتابة المدير *la rédaction du directeur : litt. « le fait d'écrire du directeur »*. Mais on peut aussi mettre l'objet du verbe en complément de nom du masdar et dire كتابة تقرير *la rédaction d'un rapport*, ce qui revient à transposer non pas la relation verbe-sujet mais la relation verbe-objet sous forme de groupe nominal. On peut donc très bien dire aussi كتابة تقرير أمر خطير *la rédaction d'un rapport [est] une affaire grave*.

♦ Mais, et c'est là que la syntaxe de l'arabe montre une souplesse particulière, on pourra même transposer les deux relations de la phrase originale, la relation verbe-sujet et la relation verbe-objet, pour dire par exemple كتابة المدير تقريراً أمر خطير *le fait que le directeur écrive un rapport [est] une affaire grave*. On voit que, dans ce type de structure, le masdar, bien que ce soit un nom, est capable de régir un complément d'objet à l'accusatif comme le ferait un véritable verbe. Cette capacité montre que le masdar est véritablement une sorte d'intermédiaire entre nom et verbe.

♦ Il faut cependant signaler la tendance, déjà ancienne, mais de plus en plus nette en arabe moderne, à intégrer le complément d'objet non pas par la rection casuelle, mais par la préposition لـ. La phrase précédente devient alors كتابة المدير لتقَرير أمرٌ خطير.

♦ Poussons un tout petit peu plus loin en considérant le cas d'un verbe comme [ᶜallam] *enseigner*, verbe « doublement » transitif (cf. 15.15), ce qu'illustrent des phrases comme علّم المدير الكبار الإعلاميّات *le directeur a enseigné aux grands l'informatique*. Ici aussi, on s'en doute, on pourra transposer, avec le masdar تعليم, les trois relations contrôlées par le verbe. On pourra avoir تعليم المدير *l'enseignement par le directeur*, تعليم الكبار *l'enseignement aux grands* et تعليم الإعلاميّات *l'enseignement de l'informatique*. Mais ici encore on pourra avoir la transposition maximale تعليم المدير الكبار الإعلاميّات *le fait que le directeur enseigne aux grands l'informatique* et bien sûr tous les sous-ensembles possibles comme تعليم الكبار الإعلاميّات *l'enseignement de l'informatique aux grands*, etc.

♦ Dans la transposition maximale donnée ci-dessus, les deux objets sont à l'accusatif. De nouveau on a la possibilité d'utiliser la préposition لـ mais avec les contraintes suivantes : on ne peut utiliser la préposition que pour introduire le premier des deux compléments, jamais les deux ensemble, ni le deuxième si le premier est lui-même à l'accusatif. Cela signifie que تعليم المدير للكبار الإعلاميّات est possible mais pas *تعليم المدير للكبار للإعلاميّات, et pas davantage *تعليم المدير الكبار للإعلاميّات.

♦ Signalons que la neutralisation de l'opposition de voix dans le masdar est la cause de certaines ambiguïtés que seul le contexte permet de lever : par exemple le groupe nominal تعليم المدير الإعلاميّات peut aussi bien être la transposition de la relation prédicative active علّم المدير الإعلاميّات *le directeur a enseigné l'informatique* que celle de la relation prédicative passive عُلّم المدير الإعلاميّات *on a enseigné l'informatique au directeur :* litt. *« le directeur a été enseigné l'informatique »*. Elle est donc ambiguë hors contexte et correspond, soit à *l'enseignement par le directeur...*, soit à *l'enseignement au directeur...*

14.8 ♦ Syntaxe des participes

Rappelons pour commencer l'aptitude du participe actif à remplacer l'inaccompli indicatif dans de nombreux contextes. On se souvient (cf. 12.1) que le participe actif des

verbes de mouvement exprime mieux le présent actuel que l'inaccompli indicatif : ainsi أنا خارج *je sors :* litt. *« moi sortant ».*

◆ Le participe actif des verbes d'état exprimera, dans les mêmes conditions, l'état actuel : هو نائم *il dort :* litt. *« lui dormant ».*

C'est qu'en fait, ce que le participe actif exprime réellement dans tous ces cas, c'est la concomitance de l'événement avec le moment où l'on parle. Ce qui le montre bien, c'est que si l'on utilise ces mêmes formes dans un contexte verbal différent, par exemple si on les fait précéder d'un verbe qui situe les événements dans le passé ou le futur, leur interprétation sera « déplacée » dans la même période temporelle. Ainsi, dans رأيته وأنا خارج *je l'ai vu alors que je sortais :* litt. *« je l'ai vu et moi sortant »*, ou dans ستجده نائماً *tu le trouveras en train de dormir :* litt. *« dormant »*, le participe renvoie à du passé ou du futur selon le temps du verbe principal[1].

◆ D'autre part, les participes se prêtent particulièrement bien aux fonctions adjectivales, si bien que tous leurs schèmes peuvent être considérés comme des schèmes potentiels d'adjectifs. Tout ce qui concerne la syntaxe des adjectifs (cf. 6.8 sq.) peut donc s'y appliquer, en particulier l'annnexion formelle (cf. 6.17).

Ainsi, sur le participe passif معروف *connu* on peut avoir رجل معروف *un homme connu* ou رجل معروف الاسم *un homme au nom connu :* litt. *« un homme connu de nom ».* Cette dernière construction donnera, mise à l'état déterminé, الرجل المعروف الاسم *l'homme au nom connu.*

1. Dans le dernier exemple, le participe est à l'accusatif en tant que « complément d'état » (cf. 15.17).

Mais la proximité des participes avec les verbes correspondants donne des propriétés syntaxiques spécifiques à ces formes. Ainsi, le participe actif d'un verbe transitif est capable de régir un complément à l'accusatif. On peut donc avoir رأيت رجلاً حاملاً خروفاً *j'ai vu un homme portant un agneau*, et avec le participe actif d'un verbe doublement transitif, on peut même en avoir deux : الجار معلّم أبناءه العربيّة *le voisin enseigne l'arabe à ses enfants :* litt. *« le voisin enseignant ses enfants l'arabe ».*

14.9 ◆ L'adjectif relatif

◆ L'aspect le plus original, mais aussi le plus déroutant à première vue, de la syntaxe des participes, est celui qui est traditionnellement nommé « adjectif relatif » (ar. نعت سببيّ). Pour en expliquer le mécanisme, reprenons le participe passif معروف *connu.* Il fonctionne comme adjectif dans مؤلّف معروف *un auteur connu.* On peut aussi l'avoir en annexion formelle comme dans كتاب معروف المؤلّف *un livre à l'auteur connu.* Mais ici on peut établir une relation entre le participe et une phrase verbale (cf. 16.12) ayant fonction adjectivale comme كتاب يُعرف مؤلفه *un livre [dont] est connu son auteur*, phrase où le nom مؤلّف est le sujet du verbe passif يُعرف (verbe auquel le participe معروف est, ne l'oublions pas, directement lié). Cette relation suscite une autre construction adjectivale, à savoir كتاب معروف مؤلّفُه *un livre dont l'auteur est connu :* litt. *« un livre [est] connu son auteur ».* C'est cette construction qui est nommée « adjectif relatif », et ce, en raison du fait que la qualification ne porte pas directement sur l'objet qualifié (ici le livre), mais sur une entité en relation avec cet objet, ici l'auteur.

◆ Le parallèle entre cette construction adjectivale et la phrase verbale apparentée entraîne une série d'analogies syntaxiques

systématiques entre les deux types de structures. Le participe adjectif, assimilé au verbe d'une phrase verbale, restera toujours au singulier, quel que soit le nombre du nom qui le suit (cf. 16.12). Quant au nom auquel s'applique le participe adjectif, il est assimilé au sujet d'une phrase verbale : il vient donc après le participe, et porte le nominatif. Enfin, le groupe formé par le participe adjectif et le nom auquel il s'applique sont traités comme prédicat verbal d'une phrase nominale et contiennent donc un pronom qui renvoie au nom-noyau qualifié. Au total, le participe, comme tiraillé entre le nom-noyau qu'il qualifie et son « sujet », partage en quelque sorte ses marques syntaxiques entre eux : il s'accorde en cas et en détermination avec le nom-noyau, mais en genre avec son sujet[1]. Comme le verbe initial d'une phrase verbale, il reste toujours au singulier :

البنتان الناجحُ أخوهما *les deux filles (nom.) dont le frère a réussi.*

في كتابٍ مفيدةٍ قراءتُه *dans un livre (gén.) dont la lecture est utile.*

رجلاً مشهورةً زوجتُه *un homme (acc.) à la femme célèbre.*

للمشروعات المتّفقِ عليها *des projets (gén.) sur lesquels il y a eu accord.*

Les deux premiers exemples montrent que la structure d'adjectif relatif n'est pas spécifique au participe passif mais s'applique de la même manière au participe actif. En fait, elle peut s'appliquer à n'importe quel adjectif : on peut dire الولد الجميلة أختُه *l'enfant dont la sœur est belle*, mais c'est avec les participes qu'il est le plus productif.

1. S'il s'agit d'un participe passif assimilé à un verbe passif à régime prépositionnel (passif « impersonnel » cf. 16.15), il restera, comme le verbe correspondant, au masculin, quel que soit le genre du nom auquel il s'applique.

AUTRES DÉVERBAUX

14.10 ♦ Le nom de lieu (ou de temps)

Le nom de lieu (ar. اسم المكان) est un déverbal supposé désigner le lieu où se produit le procès exprimé par le verbe. Lorsque le sémantisme du verbe se prête plutôt à une interprétation temporelle, ce nom est dit nom de temps (ar. اسم الزمان).

Pour les verbes simples triconsonsonantiques, le nom de lieu (ou de temps) se forme sur le schème MAFᶜAL, sauf si l'inaccompli est à voyelle [i], auquel cas il est de schème MAFᶜIL. Exemples : ᶜamal-yaᶜmal *travailler* a pour nom de lieu [maᶜmal] *lieu de travail, fabrique*. katab-yaktub *écrire* a pour nom de lieu [maktab] *lieu où l'on écrit, bureau*. ǧalas-yaǧlis *siéger* a pour nom de lieu [maǧlis] *lieu où l'on siège, conseil*. Parfois un suffixe ة s'ajoute au schème comme dans مدرسة *lieu où l'on étudie, école* ou مكتبة *bibliothèque*.

> **Exceptions :** Douze noms de lieux formés sur des verbes à inaccompli en [u] ont néanmoins le schème MAFᶜIL. Ce sont مجزر *abattoir*, مرفق *dépendance*, مسجد *mosquée*, مسكن *habitation*, مسقط *point de chute*, مشرق *orient*, مطلع *lieu de montée*, مغرب *occident* ou *moment du coucher du soleil*, مفرق *ligne de séparation, raie*, منبت *pépinière*, منخر *narine*, منسك *lieu de dévotion*.

Pour les verbes augmentés et les quadriconsonantiques, le nom de lieu est toujours identique au participe passif : مستشفى *lieu où l'on se soigne, hôpital*, مفترق *croisement...*

N.B. Comme le montre la variété des traductions, la

prédictibilité du sens des noms de lieu est très faible. Il en va de même de la productivité de ces schèmes. Il vaut mieux se référer au dictionnaire pour savoir, au cas par cas, le sens exact d'un nom de lieu.

14.11 ♦ Le nom d'instrument

Le nom d'instrument (ar. اسم الآلة) désigne l'instrument dont on se sert pour exécuter l'action exprimée par le verbe. Il est de schème MIFᶜAL (pluriel MAFĀᶜIL) ou de schème MIFᶜĀL (pluriel MAFĀᶜĪL). Aux schèmes de singulier peut s'ajouter un suffixe ة : مبرد *lime*, مروحة *éventail*, منشار *scie*, مفتاح *clé*.

N.B. S'il est vrai que de nombreux instruments anciens ont les schèmes en question, il n'est pas du tout sûr que ces schèmes soient encore productifs. En arabe moderne, beaucoup de noms d'instruments sont formés sur les schèmes FAᶜᶜĀL et FAᶜᶜĀLA(T) qui avaient anciennement une valeur d'intensifs (cf. 6.5). On trouve sur ces schèmes des mots comme سيّارة *voiture*, سمّاعة *écouteur*, ou عدّاد *compteur*. On trouve aussi pas mal de noms d'instruments sur des schèmes de participes actifs. Ainsi : طابعة *imprimante*, مفاعل *réacteur*, موزّع *distributeur*, etc.

14.12 ♦ Le nom d'une fois

♦ Bien que le maṣdar, en tant que nom abstrait, ne soit guère sujet aux variations de nombre, il existe une forme singulative du maṣdar, le « nom d'une fois » (ar. اسم المرّة) qui désigne une occurrence unique de l'action exprimée par le verbe. Ce nom s'obtient par adjonction du suffixe singulatif ة au maṣdar, à condition que celui-ci ne l'ait pas

déjà. Ainsi, au maṣdar [rakḍ] *fait de courir* correspond le nom d'une fois [rakḍa(t)] *un fait de courir, une course.*

♦ Une fois formé le nom d'une fois, rien n'interdit de le traiter comme un substantif normal, c'est-à-dire de le mettre au duel ou au pluriel, de le qualifier, etc. Cela fournit un moyen commode de spécifier les procès exprimés par les verbes. Ainsi, علّمه تعليمة الخبراء *il lui a donné une formation d'expert :* litt. *« il l'a enseigné un enseignement d'experts ».* Le maṣdar qualifié sert lui-même souvent de moyen de spécifier le procès : ضربه ضربة قاضية *il l'a mortellement frappé :* litt. *« il l'a frappé un fait de frapper mortel.* Cette technique de spécification du procès est d'autant plus utile que la catégorie de l'adverbe (cf. 15.17) est encore assez peu étoffée en arabe.

14.3 ♦ Le nom de manière

Un autre déverbal secondaire, lié au maṣdar, est le « nom de manière » (ar. اسم الهيئة) qui est supposé servir à indiquer la manière dont l'action exprimée par le verbe se réalise. Pour les verbes simples, il est toujours de schème FIᶜLA(T). Pour les verbes augmentés, il n'est pas distinct du nom d'une fois. Lui aussi permet de qualifier les procès : فرح فرحة الصبيّ *il se réjouit comme un enfant*, جلست جِلسةَ الأميرة *elle s'assit à la manière d'une princesse.*

EXERCICES SUR LE CHAPITRE 14

14.1. Donner le maṣdar, le participe actif et le participe passif (s'il existe) des verbes suivants :

صدّق، نظّف، علّم، فتّش، ساهم، كاتب، سافر، أغلق، أحزن، أرهب، تسلّح، تعجّب، تفقّد، تسابق، تفاهم، تعارف، انصرف، انطلق، انهزم، اشترك، امتلأ، انتهب، ازرقّ، ابيضّ، احولّ، استحمق، استعلم، استطرد.

14.2. Indiquer à quelle forme verbale ressortissent les participes actifs suivants :

معتذر، معاصر، محرّك، مقاتل، ممثّل، عامل، مستهلك، منتخب، متطوّر، مناسب، سابق، لاحق، مسافر، مستمرّ، منقلب، محمرّ، متجانس، مقتنع، مجتمع، متّحد، متّفق، صامت، مضطلع.

14.3. Indiquer à quelle forme verbale ressortissent les participes passifs suivants :

مسؤول، منجز، متّهم، معروف، مستحبّ، مصوّر، مقيّد، مستعمل، مفهوم، مدرّع، مغلق، ملقّب، منتدب، مسلّح، مفعم، مجرّد، مشترك، ملموس، معقّد، مزمع، مقتصد.

15. LE GROUPE VERBAL

GÉNÉRALITÉS

De même qu'un « nom-noyau » peut s'adjoindre des expansions pour former un groupe nominal (cf. 9), un verbe peut voir son sens précisé et développé par des expansions spécifiques à sa droite et à sa gauche pour devenir le « verbe-noyau » d'un groupe verbal.

♦ Tout comme pour le nom, les expansions qui se placent avant le verbe-noyau ont des fonctions essentiellement déterminatives, c'est-à-dire qu'elles contribuent à situer le verbe par rapport à des modalités grammaticales comme le temps, l'aspect, la négation ou l'interrogation. Ce qui caractérise ces expansions, c'est qu'elles prennent toutes leurs valeurs dans un ensemble fermé, généralement assez limité, de choix possibles.

♦ Par contraste, les expansions qui se placent après le verbe-noyau sont essentiellement spécificatives, servant à enrichir le contenu sémantique du verbe : elles concernent tous les types de « compléments » qui peuvent spécifier concrètement les circonstances de l'événement, son ou ses buts, sa manière, etc. Ces expansions, bien qu'elles relèvent de quelques types fondamentaux, peuvent prendre une infinité de valeurs différentes.

Nous allons examiner tour à tour ces divers types d'expansions.

LES EXPANSIONS DÉTERMINATIVES

Nous allons les passer en revue en commençant par celles qui précèdent immédiatement le verbe-noyau, puis en nous éloignant par degrés pour arriver aux expansions qui peuvent en être les plus éloignées.

15.1 ♦ Les particules de négation verbale

Juste avant le verbe-noyau on peut trouver les particules de négation verbale.

♦ Devant l'accompli, on ne peut guère trouver que la particule ما[1]. La négation produite, autrefois très employée[2] pour nier un événement passé, ne s'emploie plus aujourd'hui que de façon très limitée et avec des contraintes particulières : on la trouve d'une part dans les formes verbales figées à valeur d'auxiliaire (cf. 15.4 sq.) comme ما زال *continuer :* litt. *« ne pas cesser »* et quelques autres de même formation et de même valeur mais moins usitées ; d'autre part, en général précédée par la particule de renforcement لَـ, dans la négation d'une « apodose » de phrase hypothétique (cf. 18.10), c'est-à-dire dans le moule de phrase figé : لو... لما *si... alors... ne pas* : ainsi لو عمل لما فشل *s'il avait travaillé, il n'aurait pas échoué*. Enfin, on la trouve sous la plume de certains auteurs avec une valeur de négation particulièrement forte (négation modale) parfois précédée d'un serment : ! أقسم بالله ثلاثاً ما نسيه *je jure trois fois par Dieu, (qu')il ne l'a pas oublié !*

1. Signalons cependant, pour mémoire, car elle est très rare en arabe moderne, la négation de l'accompli par لا : elle exprime un « souhait négatif » : ! لا وفّقهم الله *puisse Dieu ne pas les faire réussir !*
2. Et encore aujourd'hui seule forme de négation de l'accompli dans les parlers arabes régionaux (« dialectes »).

♦ Devant l'inaccompli indicatif on trouve لا qui est l'outil normal de négation de cette forme dans sa valeur de présent actuel ou habituel : لا يعمل اليوم *il ne travaille pas aujourd'hui* ; لا أحبّ الضجيج *je n'aime pas le bruit*. On trouve aussi, mais assez rarement, la particule ما vue ci-dessus, toujours avec une valeur de négation forte : ما أصدّق ذلك *je ne crois rien de cela.*

Devant l'inaccompli subjonctif on trouve لن (cf. 12.16) négation du futur avec forte charge modale : لن يعبروا *ils ne passeront pas !*

♦ Devant l'inaccompli apocopé, on trouve لم (cf. 12.17), le groupe verbal obtenu ayant une valeur de négation de l'accompli correspondant : لم يتكلّم *il n'a pas parlé*, et également لا qui avec ce mode a valeur de prohibitif (cf. 12.17) : ! لا تتحرّك *ne bouge pas !*

♦ Rappelons pour mémoire la négation composée لم يعد يفعل *il ne fait plus* (cf. 12.17).

Signalons enfin, pour terminer, que le « verbe » négatif ليس *ne pas être*, normalement utilisé pour nier les phrases thématiques (cf. 16.3), peut précéder un inaccompli indicatif à valeur d'état : ليس يعنيني ذلك *cela ne me concerne pas.*

15.2 ♦ Le déterminatif verbal قد

Un rang avant la négation verbale, on peut trouver le déterminatif verbal قد. Cette particule a un sens différent selon qu'elle précède un accompli ou un inaccompli.

♦ Avec un accompli, et éventuellement précédée de la particule de renforcement لَـ, elle confirme l'achèvement du procès et peut donc marquer l'état qui en résulte : قد ذهب *il est (bel et bien) parti*, لقد سمعت *j'ai (bien) entendu.*

♦ Avec un inaccompli, il souligne au contraire le caractère purement potentiel et non certain du procès : قد يتغيّر *il peut*

changer, قد لا يأتي *il se peut qu'il ne vienne pas.* C'est d'ailleurs seulement avec l'inaccompli qu'il peut précéder une particule de négation.

15.3 ♦ Les déterminatifs verbaux سَـ et سوف

Ces deux déterminatifs, qui ne peuvent se rencontrer que devant l'inaccompli indicatif, sont en théorie deux variantes de la même unité linguistique ayant pour effet de donner au verbe qui suit une valeur de futur. En pratique, il y a une différence sensible entre les deux formes : سَـ, dont la structure CV fait un clitique du verbe dont rien ne peut le séparer, semble plus « grammaticalisé », et exprime le futur, proche ou lointain, de façon assez « neutre » : سيأتي غداً *il viendra demain*, ...سنرى ذلك *nous verrons cela...* En contraste, سوف semble avoir gardé une très nette charge modale qui en fait une expression plus volontaire, plus « engagée » du futur : ! سوف نعيد بناء بغداد *nous reconstruirons Baghdad !* Ce qui confirme cette impression est que seul سوف peut être précédée de la particule de renforcement لَـ soulignant encore plus la nature modale du futur ainsi construit : لسوف ترى *tu verras !* En outre, et c'est ce qui justifie l'ordre dans lequel nous citons ces deux déterminatifs, la forme libre, سوف, peut être suivie d'une négation : سوف لا يقومون بأيّ هجوم *ils ne procéderont à aucune attaque.*

Les auxiliaires d'aspect

Il s'agit d'un ensemble de verbes précédant le verbe-noyau et précisant certaines modalités de son déroulement, notamment son imminence, son début, sa poursuite, ou sa cessation. Ils ont en commun deux traits

syntaxiques essentiels : d'une part, leur prédicande (cf. 15.12) est nécessairement le même que celui du verbe-noyau[1], et d'autre part, ils exigent que le verbe noyau soit à l'inaccompli. Certains de ces auxiliaires sont rattachés au verbe-noyau par la conjonction أن provoquant le passage de ce dernier au subjonctif.

N.B. Les auxiliaires, en tant que verbes eux-mêmes, peuvent être précédés par les mêmes déterminatifs verbaux que le verbe noyau, sauf par les auxiliaires d'aspects eux-mêmes, et à condition que le résultat ait un sens : en particulier, ils peuvent être niés, comme le montreront certains exemples ci-dessus. Mais ils peuvent aussi être introduits par قد ou par سوف ou سَـ si nécessaire.

15.4 ♦ Les auxiliaires d'imminence ar. أفعال المقاربة

Il s'agit essentiellement, en arabe moderne, de أوشك (inacc. يوشك) *être sur le point de* et de كاد (inacc. يكاد) *faillir*. Le premier régit la conjonction أن : فصاحة توشك أن تقنعنا... *une éloquence sur le point de nous convaincre*, أوشك أن يتكلّم *il fut sur le point de parler.* Le second est directement juxtaposé au verbe noyau : لا يكاد يتكلّم العربيّة *il ne parle pratiquement pas l'arabe :* litt. *« il a failli ne pas parler arabe »*, كادوا يشنقونه *ils faillirent le pendre.* Bien que la grammaire traditionnelle ne le fasse pas, on peut ajouter à ces verbes ما لبث (et sa variante لم يلبث) *ne pas tarder à, avoir tôt fait de* qui se construit avec أن (ou parfois avec حتّى) : لم يلبث أن اكتشف كلّ شيء *il eut tôt fait de tout découvrir*, ما لبثت حتّى تعطّلت *elle ne tarda pas à tomber en panne.*

1. Ce prédicande commun est, le plus souvent, sujet du verbe auxiliaire et thème du verbe-noyau (cf. 16.14).

15.5 ♦ Les auxiliaires d'inchoation ar. أفعال الشروع

Un nombre important de verbes peuvent être cités ici, ayant tous comme valeur sémantique de marquer le début du procès du verbe-noyau. Les principaux sont بدأ, أخذ, جعل, et أنشأ. A part le premier, qui signifie proprement « *commencer* », tous les autres ont un sens lexical spécifique qui teinte forcément leur sens d'auxiliaire et donne une nuance sémantique particulière à la valeur d'inchoation qu'ils expriment[1]. Signalons cependant عاد *recommencer :* litt. « *revenir* » qui implique que l'action a déjà eu lieu auparavant (et dont la négation لم يعد exprime la notion de *ne plus*).

Ces verbes se construisent par juxtaposition directe au verbe-noyau : الآن بدأت أفهم *maintenant je commence à comprendre*, أخذ يردّد ذلك *il se mit à répéter cela*, جعلت تكدّس الكتب *elle entreprit d'empiler les livres*, عاد يقرأ المخطوطة *il recommença à lire le manuscrit*.

15.6 ♦ Les auxiliaires de continuité ar. أفعال الاستمرار

Cet ensemble, également fourni, regroupe des verbes qui expriment, ici encore avec des nuances diverses, que le procès continue. Ce sont notamment ما زال, que l'on trouve aussi sous les formes لا يزال / ما et لم يزل, ظلّ, مضى et استمرّ. Tous ces verbes se construisent par juxtaposition directe au verbe-noyau : ما زلت تحلم *tu rêves encore*, ستظلّ تخطىء *elle continuera à se tromper*, مضى يغنّي *il continua à chanter*, استمررنا نبحث *nous continuâmes à chercher*.

1. Le dictionnaire donnera d'utiles indications, mais la lecture de bons auteurs fera mieux sentir les nuances.

15.7 ♦ Les auxiliaires de cessation ar. أفعال الانتهاء

Deux formes relativement neuves expriment la notion de *ne plus faire* : il s'agit des formes apocopées لم يعد et à un moindre degré de لم يبق. Elles se construisent par juxtaposition directe au verbe-noyau : لم أعد أثق به *je ne lui fais plus confiance*, لم يبقَوا يخافون *ils n'ont plus peur*.

Les auxiliaires de modalité

Le locuteur peut vouloir marquer que l'événement signifié par le verbe n'a pas réellement (eu) lieu, mais qu'il est seulement possible et souhaitable : on dispose pour exprimer cette modalité de l'auxiliaire عسى.

15.8 ♦ L'auxiliaire de modalisation عسى

C'est un verbe figé (non conjugable), relié au verbe-noyau par la conjonction أن[1]. Cet auxiliaire marque que le locuteur se représente le procès comme possible et souhaitable : عسى أن ينجح *puisse-t-il réussir*.

L'auxiliaire temporel كان

Précédant les auxiliaires d'aspect et les autres déterminatifs verbaux, on peut trouver une forme du verbe كان (inacc. يكون) *être* ayant pour fonction d'ancrer le groupe verbal dans des coordonnées temporelles soit passées, avec كان et sa forme niée لم يكن, soit présentes et plus souvent futures avec يكون. Comme les autres auxiliaires, et comme

1. Pour une autre possibilité de construction, cf. 16.8.

tout verbe, كان peut, bien entendu, recevoir les déterminatifs verbaux vus ci-dessus (à l'exception toutefois des déterminatifs aspectuels). Cette ressource enrichit les possibilités expressives de la langue.

15.9 ♦ Temporalisation du groupe verbal

Ce qui caractérise l'auxiliaire temporel par rapport aux auxiliaires d'aspect, c'est que les deux aspects de cet auxiliaire, l'accompli [kān] *il a été, il était, il fut* et l'inaccompli [yakūn] *il est, il sera*, sont combinables avec les deux aspects de n'importe quel verbe-noyau pour produire une palette assez riche de valeurs temporelles et aspectuelles.

Soit, par exemple, le verbe [kataba-yaktubu] *écrire*. Les combinaisons possibles avec l'auxiliaire كان donnent :

1) kāna [qad][1] kataba : *il avait écrit*
2) (sa)yakūnu [qad] kataba : *il aura écrit*
3) lam yakun [qad] kataba : *il n'avait pas écrit*
4) kāna yaktubu : *il écrivait*
5) kāna sayaktubu : *il allait écrire, il aurait écrit*
6) (sa)yakūnu yaktubu: *il sera en train d'écrire*
7) lam yakun yaktubu : *il n'écrivait pas*

Bien entendu, l'auxiliaire temporel كان peut modifier un groupe verbal contenant un auxiliaire aspectuel : des groupes verbaux comme كان قد بدأ يقرأ خطابه *il avait commencé à lire son discours* n'ont rien de rare.

15.10 ♦ Les interrogatifs du groupe verbal

Les particules interrogatives se situent au tout début du

1. La particule [qad] qui précède le verbe principal à l'accompli et souligne sa valeur « résultative » n'est pas strictement indispensable, mais en arabe moderne elle est presque toujours présente.

groupe verbal, ce qui est compréhensible puisque leur fonction est de marquer l'interrogation sur un syntagme déjà complètement constitué.

♦ Pour l'interrogation globale sur l'événement on dispose des deux particules هل et أ. La première manifeste une prédilection particulière pour le groupe verbal non précédé de négation : هل ستستمرّين ترقصين ؟ *continueras-tu* (fém.) *à danser ?* La seconde est la seule possible avant une négation : ألم ينته ؟ *n'a-t-il pas fini ?*

♦ Quant aux interrogations plus spécialisées, elles disposent de tout un ensemble de mots interrogatifs. Les principaux de ces mots sont :

مَن	*qui*	متى	*quand*
ما	*que*	كم	*combien*
ماذا	*quoi*	أين	*où*
أيّ	*quel*	كيف	*comment*

La plupart sont susceptibles de se combiner avec d'autres éléments (notamment les prépositions) pour former des interrogatifs plus spécifiques. Ainsi : لماذا *pourquoi*, من أين *d'où*, حتّى متى *jusqu'à quand*, etc.

15.11 ♦ Récapitulation sur les déterminatifs verbaux

Le schéma ci-dessous résume l'ordre de placement des divers déterminatifs du verbe :

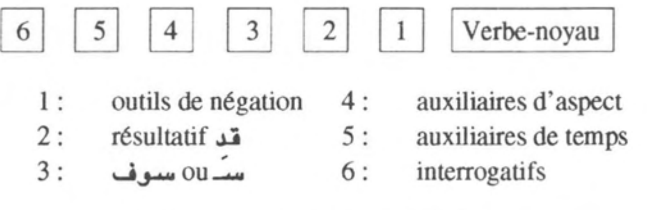


Figure 15.1 : Les déterminatifs du verbe

LES EXPANSIONS SPÉCIFICATIVES

Les expansions spécificatives suivent le verbe-noyau et en précisent les actants (sujet, bénéficiaire, objet) et les circonstants (temps, lieu, manière, etc.).

15.12 ♦ Le sujet, premier spécificateur du verbe

Immédiatement après le verbe on peut trouver son sujet grammatical, nom ou groupe nominal au nominatif qui, pour le verbe actif, spécifie l'agent du procès[1]. A ce titre, le sujet est le premier spécificateur du verbe.

Certes, dans de nombreux cas on ne trouvera pas, après le verbe, de groupe nominal au nominatif[2]. Il restera néanmoins vrai de dire que le sujet est le premier spécificateur du verbe. En effet, le verbe arabe n'ayant pas de forme infinitive (cf. 12), tout verbe que l'on rencontre dans un texte est nécessairement un verbe conjugué. En outre, la nature même de la conjugaison arabe, constituée par des affixes de personne intégrés au verbe, fait de toute forme verbale un nœud prédicatif complet formé du verbe et de son sujet pronominal. De tout ceci il résulte que le verbe arabe, qu'il ait ou non un nom explicite pour sujet, peut être considéré comme doté d'un sujet.

1. Pour les verbes d'état comme [taçiba] *être/se fatiguer* ou [ḥasuna] *être/devenir beau* il faudrait considérer le sujet plutôt comme « le siège du procès » que comme son « agent », mais l'important ici est de percevoir que dans tous les types de verbe le sujet joue le même rôle grammatical, alors que son rôle sémantique dépend toujours du sens particulier du verbe.
2. Notamment quand l'agent a déjà été évoqué, ou qu'il est parfaitement évident…

Types verbaux et compléments

Le groupe verbal, minimalement doté d'un sujet, lexical ou pronominal, peut avoir divers compléments intrinsèquement liés au verbe. Le nombre et la nature de ces compléments dépendent, nous allons le voir, du type de verbe. Tout complément est à l'accusatif, sauf bien sûr s'il est introduit par une préposition (auquel cas il est au génitif).

15.13 ♦ Le complément absolu (ar. مفعول مُطلق)

Tout verbe, qu'il soit transitif ou non, peut avoir un « complément absolu ». Morphologiquement il s'agit du maṣdar (cf. 14.1) à l'accusatif, le plus souvent indéterminé, éventuellement singulé (cf. 14.11), et/ou qualifié par un adjectif ou par un complément de nom. Cette construction sert en fait à qualifier le procès et doit le plus souvent être traduite en français par un adverbe ou par une expression comparative :
نام الصبيّ نوماً طويلاً *l'enfant dormit longtemps :* litt. *« dormit l'enfant un fait-de-dormir long ».*
صاح صيحة المجنون *il hurla comme un fou :* litt. *« il hurla le hurlement du fou ».*

15.14 ♦ Le complément d'objet

Les verbes transitifs (ar. أفعال متعدّية) peuvent être spécifiés par un complément d'objet (ar. مفعول به) qui est, soit direct, soit indirect, c'est alors un groupe prépositionnel : كتبت العجوز رسائلها *la vieille écrivit ses lettres*, بحثنا عن فندق *nous avons cherché un hôtel*. Dans ce dernier exemple le verbe arabe بحث exige un complément d'objet indirect (introduit par عن) à la différence de son équivalent français.

15.15 ♦ Le « premier complément »

Un bon nombre de verbes admettent en arabe, **avant le complément d'objet**, un « premier complément » direct spécifiant en général au bénéfice ou au détriment de qui se fait l'action qui met en jeu le complément d'objet. De nombreux verbes ont ainsi deux compléments directs. On peut les ranger en deux grandes catégories :

1. Des verbes de don, comme أعطى *donner*, منح *attribuer*, وهب *accorder*, ou au contraire de retrait comme سلب *dépouiller* : أعطيت يزيد كتاباً *j'ai donné à Yazid un livre*, سلبونا حقوقنا *ils nous ont spoliés de nos droits*. On peut rattacher à cette catégorie des verbes comme أطعم *nourrir* et أسقى *abreuver* : ! أطعموه خبزاً يابساً *nourrissez-le de pain sec !*

2. Des verbes exprimant une activité ayant nécessairement des destinataires comme علّم *enseigner* ou لقّن *inculquer*. علّموهم العدل *apprenez-leur la justice.*

♦ Le « premier complément » désigne généralement un humain, et doit en principe précéder le complément d'objet, d'où le nom de « premier complément » (ar. مفعول أوّل).

Pour beaucoup de ces verbes on peut choisir de placer le complément d'objet juste après le sujet, mais l'autre complément doit alors être introduit par la préposition لـ (et passe donc au génitif). On peut ainsi avoir يعلّمَ يزيد العربيّة للأجانب *Yazid enseigne l'arabe aux étrangers* au lieu de يعلّم يزيد الأجانب العربيّةَ.

♦ Le premier complément se pronominalise sans difficultés : أعطيته الكتاب *je lui ai donné le livre*. Mais si c'est le complément d'objet qui est pronominalisé, on préfère le plus souvent utiliser la préposition لـ pour l'autre complément : on dira أعطيته ليزيد plus volontiers que أعطيته يزيد, pour *je l'ai donné à Yazid*. Enfin, si les deux compléments sont pronominalisés, on construit le pronom complément d'objet avec إيّا (cf. 11.8). On dira donc أعطيتهم إيّاه *je le leur ai donné*.

L'arabe ancien acceptait dans ce cas la cliticisation des deux pronoms objets sur le verbe, à condition qu'ils ne soient pas de même personne et que le pronom de 1re personne précède celui de 2e personne et que celui-ci précède le pronom de 3e personne. On pouvait dire أعطنيه *donne-le-moi*. D'où le célèbre سألتمونيها *vous me l'avez demandée* (cf. 3.9). En arabe moderne cette possibilité est pratiquement sortie de l'usage et إيّا introduit normalement le pronom complément d'objet.

15.16 ♦ Les compléments complexes

Certains verbes transitifs ont un complément d'objet qui n'est pas un groupe nominal mais une phrase thématique (cf. 16.1). Dans ce cas les deux membres (thème et propos) sont à l'accusatif.

♦ Quand ces verbes ont un seul complément, ils se répartissent en deux grands groupes :

Le premier exprime des notions comme *mettre* ou *laisser dans tel état* : جعل *rendre*, أبقى *laisser*, حوّل *transformer*, etc., جعل انفجارُ المذنّب الليلَ نهاراً *l'explosion de la comète transforma la nuit en jour*, أبقى التوتّر الطفلَ يقظاً تلك الليلة *la tension garda l'enfant éveillé cette nuit-là.*

Le second exprime un jugement du locuteur : ظنّ *penser*, خال *s'imaginer*, حسب، عدّ *estimer*, زعم *prétendre*. ظنّ الناس الساعة قد قامت *les gens crurent la fin du monde venue :* litt. « ... *crurent l'heure est venue* ».

♦ Quand ils ont deux compléments directs, ils expriment souvent l'idée de transmission d'informations comme أخبر *infomer*, ou أرى *montrer*, etc.

أخبروا الصحفيَّ العمليّةَ قريبةً *Ils informèrent le journaliste que l'opération était proche.*

أرى الشرطيُّ الأبوين الحالةَ كما هي *Le policier fit voir aux parents la situation comme elle était.*

♦ En arabe moderne, ces constructions se rencontrent peu, et plutôt lorsque certains spécifiants du verbe sont des pronoms. Autrement, elles sont senties comme trop lourdes et l'on préfère alors relier les éléments entre eux par des mots outils. Ainsi, les trois dernières phrases deviendraient respectivement :

ظنَّ الناس أنَّ الساعة قد قامت *Les gens crurent que la fin du monde était venue.*

أخبروا الصحفيَّ أن العمليّةَ قريبة *Ils informèrent le journaliste que l'opération était proche.*

أرى الشرطيُّ الحالةَ كما هي للأبوين *Le policier fit voir la situation comme elle était aux parents.*

15.17 ♦ Complément d'état et adverbe

♦ Le complément d'état (ar. حال) est un nom à l'accusatif indéterminé spécifiant l'état d'un ou plusieurs des actants de la relation prédicative : sujet, premier complément ou complément d'objet : جاءت باكيةً *elle arriva en pleurant.* Il peut être suivi de ses propres compléments : خرج الولد حاملاً هداياه *l'enfant sortit portant ses cadeaux.*

♦ L'adverbe, lui, spécifie la relation prédicative elle-même. Il se reconnaît à deux caractères :

1) C'est la seule forme qui puisse spécifier aussi bien un verbe qu'un adjectif. Ainsi :

إنّه سريع حقّاً *il est vraiment rapide*

أحبها حقّاً *je l'aime vraiment.*

2) Lorsqu'il est à l'accusatif indéterminé, ce qui est généralement le cas, il échappe totalement aux règles de pause (cf. 1.27). Alors que la phrase à complément d'état /'ağābanī ḍāḥikan/ *il me répondit en riant* subit les règles de pause et se prononce donc ['ağābanī ḍāḥik], la phrase à adverbe /ḍarabahu fiᶜlan/ *il l'a effectivement frappé* est toujours prononcée [ḍarabahu fiᶜlan]. Voici quelques exemples d'adverbes :

جداً	*très*	دائماً	*toujours*
جيّداً	*très bien*	أبداً	*toujours/jamais*
حقّاً	*vraiment*	طبعاً	*naturellement*
فعلاً	*effectivement*	مهلاً	*doucement*
أيضاً	*aussi*	فجأةً	*brusquement*

A côté d'adverbes à l'accusatif indéterminé, il existe une liste importante de locutions adverbiales formées avec la préposition بـ *avec*. Exemples :

بهدوء	*doucement*	بجدّ	*sérieusement*
بسرعة	*vite*	بصراحة	*franchement*

Enfin, il existe un procédé tout à fait productif de formation de nouveaux adverbes : on part d'un adjectif de relation (cf. 6.4) que l'on met à l'accusatif indéterminé. Voici quelques exemples :

علميّاً	*scientifiquement*	معنويّاً	*moralement*
منطقيّاً	*logiquement*	عمليّاً	*pratiquement*

Ces nouveaux adverbes, comme les plus anciens, se prononcent sans application des règles de pause.

15.18 ♦ Les compléments circonstanciels

Les compléments circonstanciels sont ceux que la phrase verbale partage avec les autres types de phrase. Ils sont ordonnés après les compléments prédicatifs. Normalement, les circonstanciels de temps viennent d'abord, puis ceux de lieu et enfin les autres (cause, but, etc.). Comme tous les compléments ils sont à l'accusatif, sauf s'ils sont introduits

par des prépositions, auquel cas ils sont au génitif.

15.19 ♦ Récapitulation sur les spécifiants du verbe

Récapitulons l'ordre des spécifiants du groupe verbal :

verbe-noyau	0	1	2	3	4	5	6	7

0 :	sujet	4 :	adverbe
1 :	premier complément	5 :	circonstanciel (temps)
2 :	complément d'objet	6 :	circonstanciel (lieu)
3 :	complément absolu	7 :	circonstanciels divers

Figure 15.2 : Les spécifiants du verbe

EXERCICES SUR LE CHAPITRE 15

15.1. Traduire :

لم أفهم هذا الدرس، لا يتكلّمون الفرنسيّة، لم يعد يضحك، لا يقال ذلك، لن أشرب منه، لن يعدن يقلن ذلك الآن، لا يثقون بنا، لم تفهموني، لا تعد تفعل ذلك، لا تصدّقيه، لقد فهمنا كلّ شيء، قد مات، سوف أشرح لكم، قد لا يعود، ألم تر ؟، ألا تفهمين ؟، ألن تتغيّروا أبداً !، لسوف يندم.

15.2. Traduire :

بدأت أشكّ، جعلوا يصيحون، أوشكت أن تختنق، كدت أضربه، كاد يموت ضحكاً، القطار يوشك أن ينطلق، كلام لا يكاد يُفهم، بدأتا تغنّيان، متى أنشؤوا يبنون مثل هذه المساجد ؟، ألم تبدئي تعملين بعد ؟، لن أعود أفعل ذلك

أبداً، ظلّت تخيط في النهار وتفتق في الليل، لم يعد يكفي ذلك.

15.3. Traduire :

Il était revenu, elle sera en train de travailler, nous avions fini, ils auront voyagé, il écrivait, je dormirai, elles ne seront pas parties, vous aviez commencé à chanter, je continuerai à expliquer, ils écrivent toujours, elle continua de chanter, il ne parlait plus, il se peut qu'ils ne comprennent pas, ils seront peut-être en train de travailler.

15.4. Traduire :

Il ne comprenait pas, ils n'avaient rien fait, je t'aurais aidé, elles seront en train de dormir, il n'ira pas, je ne le répéterai pas, il n'aura pas fini, quand commences-tu à travailler ? qui a continué à chanter ? puissiez-vous le trouver !

16. LA PHRASE SIMPLE

GÉNÉRALITÉS

La phrase a une fonction à la fois communicative (communiquer des représentations, informer) et expressive (exprimer des sentiments, des attitudes).

Du point de vue communicatif, les deux constituants de base de la phrase arabe simple sont le prédicande (ar. المُسنَد إليه), qui représente ce dont on parle, et le prédicat (ar. المُسنَد) qui est ce que l'on dit à propos du prédicande. La relation qu'on établit entre eux, ou relation prédicative (ar. إسناد), est le noyau de la phrase.

♦ La grammaire arabe met à la disposition du locuteur trois types distincts de phrases selon ce qu'il désire communiquer :
la **phrase thématique** pour exprimer un jugement sur quelque chose ;
la **phrase locative** pour poser l'existence de quelque chose quelque part ;
et la **phrase verbale** pour rendre compte d'une action, d'un événement ou d'un état de choses.

• Du point de vue expressif, le locuteur dispose d'outils linguistiques variés lui permettant de marquer dans les phrases qu'il produit diverses attitudes comme l'insistance, le doute, le souhait, l'étonnement, etc. Il existe en outre quelques types spéciaux de phrases relevant surtout de la fonction expressive (exclamations, appels, etc.).

LA PHRASE THÉMATIQUE

Structures de base de la phrase thématique

16.1 ♦ Constitution et valeurs de la phrase thématique

Considérons les phrases thématiques suivantes :

(1) جارُنا تركيٌّ — *notre voisin [est] turc*
(2) أنت شجاعة — *tu [es] courageuse*
(3) هذا غريب — *ceci [est] étrange*

♦ Elles ont toutes deux termes : le premier est un groupe nominal déterminé, le « thème », qui représente ce dont on veut parler. Le second est un groupe nominal indéterminé qui représente ce que l'on dit du thème.

♦ La phrase thématique est souvent appelée « phrase nominale » (ar. جُملة اسميّة) parce que son premier terme est un nom (ou un groupe nominal). Ce premier terme est le thème de la phrase (ar. مُبتدأ), c'est-à-dire l'entité (déjà présente à l'esprit des interlocuteurs) au sujet de laquelle on va dire quelque chose (de nouveau).

♦ Etant déjà connu, le thème, prédicande de la phrase thématique, est toujours déterminé. Du point de vue casuel, en tant que prédicande de la phrase, il est au nominatif, que cette marque soit effective, comme en (1) ou purement « potentielle » comme en (2) et (3) dont les thèmes sont morphologiquement indéclinables. Le thème est suivi du « propos » (ar. خَبَر), prédicat de la phrase thématique, qui apporte l'information nouvelle.

♦ Dans les exemples précédents, le propos est toujours un groupe nominal indéterminé. Il est aussi au nominatif en tant que prédicat nominal. Mais le propos peut ne pas être indéterminé, et il peut même ne pas être un groupe nominal.

Voici d'autres exemples qui vont permettre d'affiner l'analyse :

(4) هؤلاء أصدقاؤنا *ceux-ci [sont] nos amis*

(5) يزيد في المطبخ *Yazid [est] dans la cuisine*

(6) الولدان استحمّا *les deux enfants se sont baignés*

(7) يزيد يساعد أباه *Yazid aide son père*

(8) يزيد أبوه معلّم *Yazid, son père est enseignant.*

En (4) le propos est déterminé (par annexion à un pronom, lequel est déterminé par nature, cf. 11.8). En (5) ce n'est pas un groupe nominal mais un groupe prépositionnel, en (6) et (7) c'est un verbe (éventuellement suivi de son complément d'objet direct) et en (8) c'est une nouvelle phrase thématique formée d'un thème (أبوه) et d'un propos (معلّم). Le propos peut donc être un groupe nominal, un groupe prépositionnel, un groupe verbal ou une phrase.

♦ Ce qui est constant à travers ces exemples, c'est que le thème, qui représente ce dont on parle, est un groupe nominal déterminé portant, s'il est déclinable, la marque du nominatif. Ce que l'on dit du thème varie selon le type et la détermination du propos : il peut s'agir d'énoncer l'appartenance du thème à une classe (exemple 1), de lui attribuer une qualité (exemples 2 et 3), de l'identifier à une autre entité définie (exemple 4), de dire où il se trouve (exemple 5), ou ce qu'il fait (exemples 6 et 7) ou même de ne le mentionner que pour pouvoir ensuite parler de quelque chose d'autre auquel il se trouve relié (exemple 8). On voit donc la grande variété des usages possibles de la phrase thématique.

♦ Une autre constante de ce type de phrase est que, dans presque tous les cas, le propos contient un indice formel qui rappelle le thème : il peut s'agir de l'accord en genre et en nombre avec le thème (comme en 1, 2, 3 et 4), ou d'un

accord du verbe du propos avec le genre et le nombre du thème, ou enfin de la présence dans le propos d'un pronom (dit « de rappel ») renvoyant au thème (comme en 8). C'est seulement si le groupe est un groupe prépositionnel localisant le thème (comme en 5) qu'il ne contient aucun indice formel renvoyant au thème.

♦ Encore trois exemples pour préciser certains points :

(9) أنا مشغول جداً هذه الأيّام *je [suis] très occupé ces jours-ci*

(10) السائق هو المسؤول عن الحادث *le chauffeur est le responsable de l'accident*

(11) الكلاب هي التي أيقظته بنباحها *ce sont les chiens qui l'ont réveillé avec leurs aboiements.*

♦ On voit, en (9), (10) et (11), qu'après le thème et le propos, la phrase thématique peut avoir divers compléments circonstanciels : s'ils sont directs, ils sont à l'accusatif, s'ils sont prépositionnels, au génitif.

Dans les exemples (10) et (11) le thème et le propos sont déterminés. Dans ce type de cas, en arabe moderne, le propos commence en général par un pronom libre de 3e personne ayant les mêmes indices de genre et de nombre que le thème. Ce pronom dit « de séparation » (ar. ضمير الفصل) permet de distinguer le propos d'un simple adjectif : السائق المسؤول *le chauffeur responsable*, ou d'une phrase adjectivale ...الكلاب التي *les chiens qui...*

♦ D'autre part, on voit que dans l'exemple (11), le thème, qui est un pluriel d'entité non humaine, fait avec son propos un accord féminin singulier, conformément aux principes généraux de l'arabe sur ce point (cf. 5.5).

16.2 ♦ Quelques cas spéciaux

Considérons les exemples suivants :

(12) ! خائن *traître !*
(13) ! شاطر هذا الطالب *malin, cet étudiant !*
En (12) seul le propos est exprimé, et en (13) le thème هذا الطالب suit le propos. Ces énoncés, proches de la langue orale, ne se conçoivent que dans des situations concrètes. En (12) c'est le contexte qui indique de qui (ou à qui) l'on parle. En (13) le locuteur énonce d'abord le propos avec une nette mise en valeur (cf. 2.23), puis indique à quel thème il s'applique. Rappelons (cf. 2.23) que le thème aussi est susceptible d'être ainsi mis en valeur par une intonation contrastive. La phrase a alors un sens particulier qu'elle n'a pas en intonation normale : ainsi, la phrase (5) dite avec intonation contrastive signifie : *c'est Yazid qui est dans la cuisine (et non quelqu'un d'autre)...*

Modifications de la phrase thématique

La phrase thématique telle que nous l'avons vue en 16.1 ci-dessus pose d'une façon neutre l'existence d'une relation entre thème et propos dans un présent général. On peut vouloir, non pas affirmer, mais nier l'existence d'une relation entre thème et propos, comme on peut vouloir, au contraire, renforcer cette affirmation, en préciser certaines modalités (continuation, devenir) ou la localiser à un autre moment du temps que le présent. Pour toutes ces modalisations de la phrase thématique on dispose d'outils grammaticaux spécifiques.

16.3 ♦ Négation de la phrase thématique

Pour nier l'existence d'une relation entre thème et propos, l'arabe utilise un verbe spécifique, [laysa]. Ce verbe,

qui signifie littéralement *ne pas être* ne se conjugue qu'à l'accompli (malgré son sens présent) et a une conjugaison spéciale, que voici :

	singulier		duel		pluriel	
1. comm.	lastu	لست	--		lasnā	لسنا
2. masc.	lasta	لست	lastumā	لستما	lastum	لستم
2. fém.	lasti	لست	lastumā	لستما	lastunna	لستنّ
3. masc.	laysa	ليس	laysā	ليسا	laysū	ليسوا
3. fém.	laysat	ليست	laysatā	ليستا	lasna	لسن

Figure 16.1 : Conjugaison de [laysa]

Le verbe [laysa] précède en général le thème et le propos. Si le propos est un groupe nominal pouvant porter des marques de cas, il perd son cas nominatif et prend le cas accusatif[1].

♦ Voici les négations des phrases (1), (2) et (3) ci-dessus :
(1') ليس جارنا تركياً *notre voisin n'est pas turc*
(2') لست شجاعةً *tu n'es pas courageuse*
(3') ليس هذا غريباً *ceci n'est pas étrange.*

De plus, aux troisièmes personnes, le verbe en tête d'énoncé s'accorde en genre mais pas en nombre avec le thème. Par exemple, la négation de l'exemple (4) sera :
(4') ليس هؤلاء أصدقاءنا *ceux-ci ne sont pas nos amis.* Ce

1. Nous avons vu ci-dessus que le prédicat nominal était au cas nominatif. Tout se passe donc comme si l'introduction du verbe [laysa] dans la phrase retirait au propos sa fonction de prédicat et le « dégradait » au rang de simple complément, donc au cas accusatif. C'est peut-être pour cette raison que la grammaire arabe qualifie les verbes comme [laysa], qui modifient la relation syntaxique thème-propos, de « verbes abrogateurs » ou « modificateurs » (أفعال ناسخة).

dernier point s'éclaircira lors de l'étude de la phrase verbale (cf. 16.12 sq.).

♦ Il peut arriver cependant que le verbe [laysa] vienne après le thème. Dans ce cas c'est le verbe [laysa] lui-même qui est considéré comme le propos et il doit donc, conformément aux principes présentés ci-dessus, s'accorder en genre et en nombre avec son thème.

La négation de (4) serait dans ce cas :

(4') هؤلاء ليسوا أصدقاءَنا.

♦ La négation *ne... plus* se rend en faisant précéder la phrase thématique des verbes لم يعُد ou لم يبقَ (cf. 15.7). Les règles d'accord et les effets syntaxiques sur le propos sont les mêmes que pour ليس : لم تبقَوا أطفالاً *vous n'êtes plus des enfants*, لم يعُد ذلك ممكناً *cela n'est plus possible*.

♦ La négation *ne... pas encore* se rend, elle, en faisant suivre la phrase niée par ليس du spécificatif temporel بعدُ : لست غنياً بعد *je ne suis pas encore riche*.

16.4 ♦ Interrogation sur la phrase thématique

♦ Les deux particules هل et أ, que nous avons vues à propos de l'interrogation totale du syntagme verbal (cf. 15.10), permettent aussi d'interroger sur la phrase thématique : هل يزيد في المطبخ ؟ ou أيزيد في المطبخ ؟ *Yazid est-il dans la cuisine ?*

♦ Mais ces deux particules n'ont pas les mêmes possibilités d'emploi. Pour les puristes, seule la particule interrogative clitique أ peut s'utiliser lorsque le propos de la phrase thématique est un verbe comme en (6) et (7) ci-dessus. Mais en fait, à côté de la forme « correcte » أالولدان استحمّا ؟ *les deux enfants se sont-ils baignés ?* on trouve aussi هل الولدان استحمّا ؟

♦ Par contre, أ est le seul interrogatif utilisable aussi dans des

interrogations contrastives comme :

أيزيد في المطبخ أم سليم ؟ *est-ce Yazid qui est à la cuisine ou Salim ?* Enfin, c'est le seul qui puisse se combiner avec ليس pour donner des formes interro-négatives : أليس يزيد في المطبخ ؟ *Yazid n'est-il pas à la cuisine ?*

16.5 ♦ Temporalisation de la phrase thématique

La phrase thématique a une valeur de présent général. Si l'on veut la situer dans le passé, il faut faire précéder la phrase du verbe [kāna] *être* à l'accompli. Les conséquences grammaticales sont exactement les mêmes que pour [laysa][1] : passage du propos à l'accusatif et accord en genre seulement pour la troisième personne si le verbe reste en tête. Voici les exemples (1), (2) et (3) ci-dessus « décalés » dans le passé :

(1a) كان جارنا تركياً	*notre voisin était turc*
(2a) كنت شجاعة	*tu étais courageuse*
(3a) كان هذا غريباً	*ceci était étrange.*

Une éventuelle négation porterait alors sur le verbe : لم يكن جارنا تركياً *notre voisin n'était pas turc.*

16.6 ♦ Phrase thématique et modalités d'état

Pour marquer le commencement ou la continuation de la relation thème-propos, on dispose de toute une série de verbes « modificateurs » (ar. نواسخ) qui, syntaxiquement, ont tous les mêmes effets que [laysa] et [kāna] et sémantiquement se répartissent en deux classes.

♦ La première dont le sens général est *devenir* comprend les verbes صار, بات, أمسى, أضحى, أصبح. Des nuances de sens opposent étymologiquement ces verbes, mais ils n'ont plus,

1. Sur la conjugaison du verbe [kāna], cf. Annexes I et II.

dans l'usage moderne, que le sens général évoqué ci-dessus. Tout au plus peut-on dire que le premier et le dernier sont les plus usités et donc les plus neutres sémantiquement : أصبحت شجاعة *tu es devenue courageuse* ; صار هؤلاء أصدقاءنا *ceux-ci sont devenus nos amis.*

♦ La seconde série comprend des verbes dont le sens courant, dans la langue moderne, est *être toujours, demeurer, rester*. Il s'agit de : ظلّ, ما زال, ما انفكّ, ما فتىء, et ما برح. Le premier, affirmatif, signifie *continuer, perdurer*, les autres ont tous le sens de *cesser, s'arrêter* et sont donc précédés de la négation [mā]. Les deux premiers sont les plus usités : ظلّ garde sa valeur originelle d'accompli, et situe donc la relation dans le passé : ظلّ يزيد في المطبخ *Yazid demeura dans la cuisine*, à moins d'être conjugué à l'inaccompli : ستظلّ جاهلاً *tu demeureras ignorant.* Quant à ما زال son sens accompli n'est plus guère senti, et il peut donc être utilisé tel quel au présent : ما زلتُ هنا *je suis toujours ici.* Il peut cependant aisément être conjugué : ما زلت شجاعة, ou لا تزالين شجاعة *tu es toujours courageuse.* On peut trouver les formes ما/لا يزال *il continue* ou لم يزل *il continua* et لن يزال *il continuera.*

Enfin, bien qu'il ne soit pas compté comme un modificateur, il faut citer le verbe بدا (inacc. يبدو) *sembler* qui a un comportement analogue : يبدو صديقك ذكياً *ton ami semble intelligent.*

16.7 ♦ Phrase thématique et aspect

Si le propos de la phrase thématique est un verbe à l'inaccompli, les auxiliaires d'aspect et de modalité qui modifient le groupe verbal (cf. 15.4 sq.) peuvent y être utilisés aux mêmes fins : كادت العجوز تجنّ *la vieille faillit devenir folle*, أوشكت الطائرة أن تقلع *l'avion est sur le point de décoller*, بدأ الطفل يرقص *l'enfant se mit à danser*, جعلت أردّد الجملة *je commençai à répéter la phrase*, مضى الشرطيّ يتصفّح الملفّات *le policier continua à feuilleter les dossiers.*

16.8 ♦ Phrase thématique et modalités

La langue fournit de nombreux outils pour permettre au locuteur d'exprimer son attitude vis-à-vis de l'état de choses représenté par la phrase thématique.

♦ Parmi ces outils, le verbe figé عسى, déjà vu à propos du groupe verbal, est utilisable en phrase thématique à prédicat verbal, de deux manières : si le thème est un nom (ou un démonstratif) la construction est la même que pour le groupe verbal (liaison par l'intermédiaire de أن, cf. 15.8), la seule différence étant que le thème s'interpose entre عسى et le propos : عسى الحقّ أن ينتصر *puisse la vérité triompher.*

Si le thème est un pronom, celui-ci doit se cliticiser à عسى, mais la liaison avec le prédicat se fait par simple juxtaposition : عسانا ننجح *puissions-nous réussir.*

♦ ليت *si seulement..., ah si...* et لعلّ *sans doute, peut-être*, sont deux particules (invariables) susceptibles de modaliser une phrase thématique. Ces deux particules, à la différence des modalisateurs de la relation thème-propos vus jusqu'ici, imposent au thème le cas accusatif et ne changent pas le cas du propos (qui reste au nominatif) : ليت الشبابَ يعود *ah si la jeunesse revenait !* ; لعلّ الطقسَ جميل هنالك *peut-être que le temps est beau là-bas.* Si le thème est un pronom libre, comme en (2) ci-dessus, il devient clitique devant ces particules : ليتني كبيرة *Ah si j'étais grande !*

16.9 ♦ Servitudes grammaticales

Trois autres particules provoquent dans la phrase

thématique le passage du thème à l'accusatif et, éventuellement, sa cliticisation si c'est un pronom[1].

♦ La première, إِنَّ, autrefois marque de mise en valeur du thème et d'insistance, n'est plus aujourd'hui qu'un simple introducteur de phrase thématique. Elle garde cependant sa valeur d'insistance si le propos est précédé de la particule corroborative [la] : إنّك لشجاعة *vraiment tu es courageuse.*

♦ Les deux autres sont أنَّ, conjonction de subordination (cf. 18.6), et لكنَّ (prononcer [lākinna]) (cf. 1.19 et 17.8), conjonction de coordination. Cette dernière a une variante لكن (prononcer [lākin]) qui n'a aucun effet casuel.

LA PHRASE LOCATIVE

Structures de base de la phrase locative

16.10 ♦ Constitution et valeurs de la phrase locative

Nous partirons ici encore d'exemples :

(a) في المطبخ يزيد — *dans la cuisine [il y a] Yazid*
(b) في البيت أحد — *dans la maison [il y a] quelqu'un*
(c) بعد غد عطلة — *après-demain [il y a] congé.*

♦ Les phrases locatives (ar. جمل ظرفيّة) sont formées d'un groupe prépositionnel[2] (ar. شبه جملة) déterminé (cf. 10.17) suivi d'un groupe nominal qui peut être déterminé, comme en (a), ou indéterminé, et qui, s'il est déclinable, est toujours au nominatif. Elle peuvent aussi avoir des compléments

1. Les particules qui mettent le propos à l'accusatif sont dites « assimilées au verbe » (ar. مشبّهة بالفعل).

2. On dira « groupe prépositionnel » (cf. 10.18) en assimilant « vraies » prépositions et quasi-préposition.

circonstanciels comme les phrases thématiques.

♦ Arrêtons-nous un instant sur l'exemple (a) car son analyse va faire comprendre ce qu'est une phrase locative : cet exemple reprend les mêmes termes que la phrase (5) ci-dessus, mais en inversant leur ordre. Cette inversion fait changer la phrase de catégorie : ce n'est plus une phrase thématique, parlant de Yazid, mais une phrase locative parlant de la cuisine : la phrase (a) est en effet susceptible de répondre à une question comme : مَن في المطبخ ؟ *qui est à la cuisine ?*, mais pas à une question comme أين يزيد ؟ *où est Yazid ?* C'est l'inverse pour la phrase thématique (5).

♦ La phrase locative établit une relation entre un localisateur, marqué par le groupe prépositionnel, et un localisé, marqué par le groupe nominal au nominatif. Le localisateur est ce dont on parle, donc le prédicande, et c'est pourquoi il doit être déterminé. Le prédicat est le localisé : il peut être déterminé ou non.

♦ Le sens des phrases locatives dépend beaucoup de la nature du localisateur. Si celui-ci a un sens local ou temporel, comme dans les phrases ci-dessus, le sens de la phrase sera que le localisé s'est trouvé, se trouve ou se trouvera situé dans ce lieu ou ce temps. Ce sera donc véritablement de la localisation au sens concret du terme.

♦ Mais le localisateur peut être d'un autre type comme nous le montrent les exemples suivants :

(d) هُناك مشكلة *il y a un problème :* litt. *« là un problème ».*
(e) عند يزيد سيّارة *Yazid a une voiture :* litt. *« chez Yazid une voiture ».*

Dans l'exemple (d) le localisateur n'est pas un lieu précis : هناك ne désigne pas, en l'occurrence, un lieu que l'on pourrait montrer du doigt. Corrélativement le sens de la phrase est abstrait : elle exprime simplement l'existence d'un

problème. Les autres localisateurs abstraits qui permettent de traduire *il y a* en arabe sont : هُنالك *là-bas*, ثَمَّ *là* et ثَمَّةَ *là-bas* (parfois graphié ثَمَّتَ).

♦ Dans l'exemple (e) le localisateur est une personne : dans ce cas la phrase exprime la possession. Cette notion peut se préciser grâce à diverses prépositions et quasi-prépositions (cf. 10.8 sq.).

Il existe une dernière classe de phrase locative à sens spécial illustrée par l'exemple suivant :

(f) من الغريب ألاّ يحضر يزيد *il est étrange que Yazid ne vienne pas :* litt. *« de l'étrange que... ».*

Ici le groupe prépositionnel من الغريب ne renvoie ni à un lieu, ni à un temps, ni à une personne mais à une idée plus abstraite : *l'étrange*. Le localisé, lui, n'est pas un groupe nominal courant mais une phrase nominalisée (cf. 18.5 sq.). L'interprétation, dans ce cas-là, est celle d'un jugement évaluatif porté par le locuteur sur le contenu de la phrase nominalisée.

Modifications de la phrase locative

16.11 ♦ Modifications diverses de la phrase locative

Que ce soit pour la négation, l'interrogation, la temporalisation, les modalités d'état (devenir, demeurer, paraître), les modalités de souhait et de probabilité ou même les servitudes grammaticales (cf. 16.9), la phrase locative accepte exactement les mêmes modificateurs que la phrase thématique. Mais il y a entre elles deux différences syntaxiques essentielles, à savoir ;

1) Les opérateurs qui mettent le propos de la phrase thématique à l'accusatif n'ont aucun effet sur la phrase

locative. Ainsi :

(a') كان في المطبخ يزيد *dans la cuisine il y avait Yazid.*

(b') ما زال في البيت أحد *dans la maison il y a encore quelqu'un.*

(c') ليس بعد غد عطلة *après-demain il n'y a pas congé*

(d') ليس هناك مشكلة *il n'y a pas de problème*

(e') ليس عنده سيّارة *il n'a pas de voiture*

(g) لم يبق لي مال *je n'ai plus d'argent.*

2) Par contre, les opérateurs qui mettent le thème de la phrase thématique à l'accusatif font de même pour le localisé de la phrase locative. Voici des exemples :

(h) إنّ في الغرفة فأراً *dans la pièce il y a un rat*

(i) لعلّ في البيت أحداً *peut-être que dans la maison il y a quelqu'un*

(j) ليت بعد غد عيداً *ah s'il y avait fête après-demain !*

LA PHRASE VERBALE

Structures de base de la phrase verbale

16.12 ♦ Constitution et valeurs de la phrase verbale

Considérons la phrase verbale suivante :

(i) استحمّ الولدان *les deux enfants se sont baignés.*

Elle ne diffère de la phrase (6) vue ci-dessus que par le fait que le prédicat verbal استحمّ vient ici en tête et reste au singulier. Le prédicande الولدان reste inchangé. Nous avons traduit les deux phrases de la même manière en français. Pourtant ces deux phrases sont distinctes aux yeux de la grammaire arabe et ne peuvent normalement pas être employées l'une pour l'autre : (6) peut répondre à ماذا فعل

الولدان ؟ *qu'ont fait les deux enfants ?* alors que (i) ne le peut pas. Par contre (i) serait employée par un observateur décrivant une scène, ou encore en réponse à une question très générale, et sans présupposé, comme ما من جديد ؟ *quoi de nouveau ?* ou ماذا حدث ؟ *que s'est-il passé ?*

♦ Dans une phrase verbale (ar. جملة فعليّة) le prédicat verbal précède obligatoirement son prédicande, ou sujet (ar. فاعل), et s'accorde avec lui en genre[1], mais reste toujours au singulier quel que soit le nombre du sujet. Ce dernier est au cas nominatif (comme tout prédicande nominal). Ce type de phrase a pour fonction de présenter un procès (événement, état de choses), et répond donc à des questions comme *que se passe-t-il ?* et non à des questions comme *qui a fait telle chose ?* ou *que fait Untel ?*

Modifications de la phrase verbale

La phrase verbale étant construite autour d'un verbe, tout ce qui concerne le groupe verbal peut s'y appliquer : elle peut subir les mêmes modifications déterminatives (cf. 15.11) et spécificatives (cf. 15.19). Nous ne reviendrons donc que sur certains de ces points pour apporter quelques compléments.

16.13 ♦ L'interrogation dans la phrase verbale

Pour l'interrogation globale sur l'événement, on dispose, comme on sait, des deux particules هل et أ. Ici encore les latitudes d'usage de la première restent limitées :

1. Ici encore l'accord en genre tient compte de l'opposition humain/non-humain : *les chiens ont aboyé toute la nuit* se dit : نبحت الكلاب كلّ الليل : litt. *« elle-a-aboyé les chiens… »*.

elle ne peut servir qu'avec une phrase verbale à ordre canonique ou en tout cas dont le verbe reste en tête de phrase : هل مُنِح محفوظ جائزة نوبل ؟ *Mahfouz s'est-il vu attribuer le prix Nobel ?*

♦ Mais dans cet usage limité, cette particule est très vivante et d'une fréquence d'utilisation supérieure à sa rivale أ. Par contre, cette dernière est indispensable pour toutes les phrases dont l'un des éléments a été déplacé en tête de phrase :

أتأييداً للمشروع سيتظاهر الطلبة اليوم أمام الوزارة ؟
est-ce pour soutenir le projet que les étudiants manifesteront aujourd'hui devant le ministère ?

De même, elle est inévitable pour les interro-négatives : ألم تُمنح جائزة نوبل سنة ١٩٨٨ ؟ *le prix Nobel n'a-t-il pas été attribué en 1988 ?*

♦ Les particules interrogatives se placent normalement en tête de phrase. Cependant, si la phrase comporte un présupposé quelconque, ces mots se retrouvent en général à la position correspondant à la fonction qu'ils interrogent. Par exemple, لماذا جئت اليوم *pourquoi es-tu venu aujourd'hui ?* est une « vraie » question sans présupposé particulier, alors que جئت اليوم لماذا serait une question plutôt désobligeante, car son présupposé, marqué par la non-antéposition de l'interrogatif, est *qu'est-ce que tu me veux encore ?* L'interrogatif n'est pas antéposé non plus lorsque la question marque en même temps une surprise, de l'incrédulité ou une demande de confirmation : ذهب إلى أين !؟ *il est allé où !?* est la question de quelqu'un qui a du mal à croire ce qu'il a entendu ou qui a tout simplement mal entendu.

16.14 ♦ L'ordre des mots dans la phrase verbale

L'ordre des mots dans la phrase verbale normale est pour l'essentiel conforme aux indications des figures 15.1 et

15.2 du chapitre précédent. Voici quelques exemples de phrases illustrant cet ordre :

سيتظاهر الطلبة اليوم أمام الوزارة تأييداً للمشروع
les étudiants manifesteront aujourd'hui devant le ministère pour soutenir le projet

أيّد المعلمون المشروع تأييداً حاراً أثناء الاجتماع
les enseignants ont soutenu chaleureusement le projet durant la réunion

منحت اللجنة السويدية نجيب محفوظ جائزة نوبل سنة ١٩٨٨
la commission suédoise a attribué à Najib Mahfouz le prix Nobel en 1988.

♦ Si la phrase contient, outre le verbe principal, des auxiliaires d'aspect, de modalité ou de temps (cf. 15.11), ce qui se produit le plus souvent est que le prédicande du verbe principal vient s'insérer entre l'auxiliaire et son verbe. Du coup, l'auxiliaire reste au singulier en tant que prédicat verbal venant en tête de phrase, alors que le verbe principal, précédé, lui, du prédicande, s'accorde en genre mais aussi en nombre avec celui-ci. La distinction entre phrase thématique modifiée par l'auxiliaire temporel et phrase verbale est alors en quelque sorte suspendue. Ainsi :

كان الطلاّب قد تظاهروا تأييداً للمشروع *les étudiants avaient manifesté pour soutenir le projet*

أخذت البنتان تغنّيان *les deux filles se mirent à chanter.*

Une éventuelle négation devra porter sur l'auxiliaire :

لم يكن الطلاّب يعرفون ذلك *les étudiants ne savaient pas cela*

لم تكد البنات يقلن شيئاً *les filles n'ont pratiquement rien dit*

ما زال الطلاّب يتظاهرون *les étudiants continuent de manifester.*

♦ Cet ordre des mots, dit ordre « canonique », est respecté chaque fois qu'il n'y a pas de raison de faire autrement. Cependant il y a souvent, en pratique, de bonnes raisons de déroger à cet ordre, notamment en ce qui concerne les spécifiants de la phrase verbale.

Par exemple, l'objet est en général ordonné avant le sujet lorsque ce dernier est une phrase nominalisée. C'est souvent le cas pour toute une famille de verbes, dits « verbes psychologiques » comme سرّ *réjouir,* أعجب *plaire,* أحزن *attrister,* أغضب *irriter.* L'ordre des mots dans une phrase à verbe psychologique sera donc quelque chose comme :

أغضب الطلاّب فشلُ المفاوضات *les étudiants ont été irrités par l'échec des négociations :* litt. *« a irrité les étudiants l'échec des négociations ».* La traduction littérale montre bien qu'ici le complément d'objet, à savoir الطلاب, est placé avant le sujet فشل المفاوضات et pour cause ! Dans ce type de verbe l'objet représente en fait une entité humaine qui se trouve affectée par un sentiment, alors que le sujet est seulement l'événement qui a provoqué ce sentiment. Le changement d'ordre manifeste l'empathie plus grande que l'on ressent alors pour l'objet[1].

♦ On peut aussi vouloir mettre en tête d'énoncé un élément parce qu'il est le plus pertinent par rapport à l'information que l'on veut transmettre. Voici, par exemple, deux variations sur la première phrase citée en exemple ci-dessus (d'autres sont possibles) :

اليوم سيتظاهر الطلبة أمام الوزارة تأييداً للمشروع
c'est aujourd'hui que les étudiants manifestent devant le ministère pour soutenir le projet.

تأييداً للمشروع سيتظاهر الطلبة اليوم أمام الوزارة
pour soutenir le projet les étudiants manifesteront aujourd'hui devant le ministère.

Enfin certains éléments qui ont vocation à modifier

1. Ce même principe explique qu'un objet déterminé précède souvent un sujet indéterminé : يزور مصر سنوياً ملايين من السيّاح *l'Egypte est visitée annuellement par des millions de touristes* : litt. *« il visite l'Égypte... ».*

l'ensemble de la phrase comme les marques de négation ou d'interrogation se placent en tête de phrase (nous reviendrons sur ce point ci-dessous).

16.15 ♦ La passivation (ar. المبنيّ للمجهول)

♦ Syntaxiquement, la passivation de la phrase arabe se résume à deux opérations très simples : le sujet de la phrase active est « démis de sa fonction »[1], et corrélativement, comme une phrase verbale doit avoir un sujet, un des compléments est « promu » à cette fonction devenue vacante. Bien entendu, devenu sujet de la phrase passive, ce complément perd sa marque d'accusatif et prend celle du nominatif. Quant au verbe, il change de schème vocalique (cf. 13.15) et éventuellement de genre puisqu'il doit s'accorder avec son nouveau sujet.

♦ Ce mécanisme très simple obéit néanmoins à quelques contraintes concernant les compléments « promouvables » à la fonction de prédicande : en principe, il faut que ce soit un des compléments « prédicatifs » (du numéro 1 au numéro 3 dans la figure 15.2), de préférence celui qui occupe le rang le plus proche de celui du sujet. L'ordre de promotion est donc : premier complément, sinon complément d'objet, sinon complément absolu. On peut choisir de promouvoir le complément d'objet dans une phrase qui a un premier complément, mais alors ce premier complément ne pourra pas être mentionné dans la phrase passivée. Reprenons, à titre d'exemple, une des phrases vues ci-dessus :

منحت اللجنة السويدية نجيب محفوظ جائزة نوبل سنة ١٩٨٨ *la commission suédoise a attribué à Najib Mahfouz le prix Nobel en 1988.*

1. En arabe ancien, cela impliquait que le sujet était « interdit de séjour » dans la phrase passive : sa mention y était exclue. En arabe moderne, on trouve des phrases passives avec mention de l'agent relié à la phrase notamment par la locution مِن قِبَل *de la part de*.

Le verbe منحت est à l'actif et au féminin en accord avec le sujet اللجنة السويدية. Ce verbe ayant, parmi ses compléments prédicatifs, un premier complément, نجيب محفوظ, celui-ci sera le premier candidat à la fonction de sujet rendue vacante par la passivation. Une première phrase passive possible est donc :

مُنِح نجيب محفوظ جائزة نوبل سنة ١٩٨٨ *Najib Mahfouz s'est vu attribuer le prix Nobel en 1988.*

♦ On voit qu'outre son passage au schème vocalique passif (cf. 13.15), le verbe a, ici, également changé de genre pour être en accord avec son nouveau sujet, masculin. On voit aussi que le complément d'objet n'a changé ni de fonction ni de cas dans cette nouvelle phrase.

Mais on peut vouloir promouvoir le complément d'objet. On dira alors مُنحت جائزة نوبل سنة ١٩٨٨ *le prix Nobel a été attribué en 1988.* Cette fois, le verbe ne change pas de schème, il reste au passif, mais il change derechef de personne puisque son sujet est à nouveau féminin : جائزة نوبل.

♦ Si le verbe a un complément d'objet indirect, le problème de l'accord se pose dans des termes différents. Ainsi, dans : اتّفقت اللجنة على اللائحة *la commission s'est mise d'accord sur la motion*, le verbe est transitif indirect. Sa passivation va donc consister à promouvoir le groupe prépositionnel على اللائحة au rang de prédicande. On a alors un « passif impersonnel », et se pose donc la question de savoir à quel genre doit se mettre le verbe. La grammaire arabe tranche en faveur du masculin singulier, quel que soit le genre du nom-noyau du groupe prépositionnel. La phrase passive correspondante sera donc اُتُّفِق على اللائحة *on s'est mis*

d'accord sur la motion. Cet accord masculin a une conséquence importante qui déroute bien des débutants et qui concerne la formation d'adjectifs relatifs (cf. 14.8) sur des verbes transitifs indirects : pour traduire *la motion sur laquelle il y a eu accord*, compte tenu de la structure de la phrase passive, et notamment du genre du verbe, il faudra dire : **للائحة المتّفق عليها** avec un participe passif masculin, comme le verbe correspondant, et ce malgré le féminin **لائحة**.

En général le passif arabe correspond en français à un impersonnel ou à une phrase à sujet indéfini *on* ou encore à un passif sans complément d'agent.

PHRASES SPÉCIALES

16.16 ♦ Formes d'appel

♦ Lorsque l'appel s'adresse à un nom propre ou à une entité déterminée, c'est la particule vocative **يا** qui est utilisée. Le nom appelé est alors au nominatif mais à l'état « nu » (cf. 9.10), ce qui est rare en arabe.

يا يزيد *eh Yazid !*
يا ولد *eh garçon !*

♦ La même particule peut servir pour adresser un appel à une entité vague, indéterminée, ou encore à une entité spécifiée par un complément de nom. Dans ce cas l'entité prend la marque de l'accusatif :

يا ولداً *ô enfant !* [l'enfant est ici quelconque]
يا معلّمين *ô enseignants !*
يا طالبي العلم *ô [vous] qui cherchez la science !*

♦ La particule [yā] peut parfois être omise, le contexte et la marque de l'accusatif indiquant l'appel :

سلاماً جبالَ البلاد *salut, montagnes du pays !*

Une forme plus solennelle d'appel utilise la locution **أيُّها** (fém. **أيَّتُها**) suivie d'un nom au nominatif toujours déterminé par l'article : **أيّها المصريّون، أيّتها المصريّات** *Egyptiens, Egyptiennes !* **أيّها المستمعون الأعزّاء** *chers auditeurs !*

Un degré de plus dans la solennité est obtenu en combinant **يا** et **أيَّتُها/أيُّها** : **يا أيتها الأمّة النبيلة** *ô noble nation !*

16.17 ♦ Formes exclamatives

♦ La forme exclamative la plus classique utilise la formule **ما أفعل** suivie du nom objet de l'exclamation à l'accusatif : **ما أذكى هذا الولد !** *que cet enfant est intelligent !*

♦ Une variante consiste à faire suivre **ما أفعل** d'un pronom clitique renvoyant à l'objet de l'exclamation, puis à expliciter cet objet en complément spécificatif : **ما أذكاه ولداً !** *ce qu'il est intelligent comme enfant !*

♦ Une autre forme d'expression exclamative utilise le schéma d'expression **يا له/لها من** où le pronom après la préposition **لـ** renvoie à l'objet de l'exclamation, lequel est explicité après la préposition **من**.

يا لها من قصّة غريبة ! *quelle étrange histoire !*
يا لك من غبيّ ! *quel idiot tu es !*

♦ On trouve avec la particule corroborative **لَـ** le schéma **يا لَـ** suivi de l'objet de l'exclamation déterminé par **الـ** : **يا للكارثة** *quelle catastrophe !*

Enfin, un dernier schéma, plus moderne, utilise la particule **كم** *combien* suivie, soit d'un groupe nominal au génitif, soit d'une phrase d'un type quelconque.

كم كنوز ! *combien de trésors !*
كم هو غريب عالمك ! *combien est étrange ton monde !*
كم رأوا من عجائب ! *que de merveilles ils ont vu !*

EXERCICES SUR LE CHAPITRE 16

16.1. Traduire :
المناخ بارد هنالك، المعلّمون هم المسؤولون، بيتنا بيتكم، أنا غير موافق، هل أنت مستعجلة ؟، من هؤلاء الطلبة ؟، هذه هي الحقيقة، هذا الطالب لم يتظاهر، الخمسون كتاباً في المكتب، جميع الطالبات ذكيّات، بعض الكتب القديمة مفيدة، أكبر بلد عربيّ مساحةً هو السودان، أغنى بلد في العالم هو الكويت، عدد الدول العربيّة اثنتان وعشرون دولة.

16.2. Traduire :
ليس المدير مسؤولاً عن ذلك، لم يعد هذا الولد لطيفاً، لستَ أوّل من قال ذلك، كانت تلك البنت ذكيّة، ما زال الطلبة يتظاهرون، ليست المسألة بسيطة، لم يبق ذلك مستحيلاً.

16.3. Traduire :
Autrefois (في الماضي) j'avais du temps mais je n'avais pas d'argent, maintenant j'ai de l'argent mais je n'ai plus de temps ; ah si j'avais du temps et de l'argent ! Y a-t-il un pilote dans l'avion ? Avez-vous des enfants ? Oui, j'ai deux enfants. As-tu de l'argent (sur toi) ? Non je n'ai plus d'argent, mais j'ai encore un chéquier (دفتر شيكات). Y a-t-il une différence (فرق) entre ces deux mots ? Non, aujourd'hui il n'y a plus de véritable différence entre eux.

16.4. Traduire :
Que s'est-il passé aujourd'hui à l'université ? Les étudiants ont manifesté et les professeurs se sont réunis. Et au ministère ? Un comité s'est réuni. A-t-il décidé quelque chose ? Non, il n'a encore rien décidé. Quelle situation compliquée !

17. LA COORDINATION

GÉNÉRALITÉS

La coordination est le procédé le plus direct pour former des phrases complexes à partir de phrases simples. Ce procédé joue dans la syntaxe de l'arabe un rôle particulièrement important et justifie qu'un chapitre de la grammaire lui soit consacré.

LA COORDINATION GÉNÉRALE

Les coordonnants généraux de l'arabe sont : و *et*, فـ *puis*, ثُمّ *ensuite*, حتّى *même* et لا سيّما *surtout*. Les deux premiers sont systématiquement sollicités dans la construction de phrases en arabe. Nous allons en présenter les emplois les plus typiques.

17.1 ♦ Le coordonnant و

♦ Le coordonnant و est, et de loin, le mot le plus fréquent de la langue arabe. Dans la construction de phrases complexes, le rôle le plus important est sans doute celui qu'il joue dans l'expression de la notion de simultanéité en coordonnant deux phrases dont la seconde est obligatoirement une phrase thématique ou locative : خرجت من البيت ويزيد نائم *je suis sorti de la maison alors que Yazid dormait :* litt. « ... *et Yazid dormant* », دخل وفي يده مسدّس *il entra avec un revolver dans la main* : litt. « ... *et dans sa main un revolver* ».

♦ Cette valeur de simultanéité peut aisément s'enrichir d'une idée d'opposition et même d'adversativité, pour peu que les deux propositions coordonnées soient fortement contrastées, et *a fortiori* si elles sont perçues comme contradictoires : **يعظ الناس وهو يسكر** *il prêche les gens alors qu'il se saoule* ; **تعاملني هكذا وتزعم أنّك صديقي** *tu me traites ainsi tout en prétendant être mon ami.*

♦ Si la phrase introduite par la conjonction **و** n'est pas une phrase thématique ou locative, alors l'interprétation du procès coordonné sera celle d'une succession, la valeur de cette succession (temporelle, logique, etc.) dépendant du contexte général :

يعمل كلّ النهار ولا يحصل إلاّ على لقمة خبز *il travaille toute la journée mais n'obtient qu'une bouchée de pain.*

Si les deux phrases coordonnées sont à l'impératif, la seconde doit souvent être comprise comme expliquant la première : **تعال وحدّثني عن شهرزاد الجميلة** *viens pour me parler de la belle Schéhérazade.*

♦ Une construction particulière consiste à relier par la séquence **وقد** deux phrases dont la seconde est une phrase verbale à l'accompli. La première phrase est alors comprise comme ayant eu lieu après l'achèvement de la seconde, avec éventuellement une valeur adversative si ces deux propositions apparaissent comme en contradiction :

وصل وقد أقلعت الطائرة *il arriva alors que l'avion avait décollé* ;

هكذا تجازيني وقد علّمتك كلّ شيء *c'est ainsi que tu me récompenses alors que je t'ai tout enseigné.*

Une autre construction met en jeu la séquence **وإذا (بـ)** *et voici que* et marque que le second processus est inopiné : **خرجت وإذا بيزيد أمامي** *je sortis et voici que Yazid était en face de moi.*

17.2 ♦ Le coordonnant فـ

♦ La coordination en **فـ** comporte toujours une valeur de succession, ce qui explique sa très large utilisation dès qu'il s'agit de présenter des événements organisés en séquence, et le fait qu'elle sélectionne souvent des phrases à aspect accompli. Ici encore, selon la nature des phrases coordonnées, diverses valeurs pourront être reconnues à leur coordination (succession temporelle, adversation, relations logiques diverses...) :

سمعت كلامهم فعرفت أنّهم لصوص *j'entendis leurs propos et alors je sus que c'étaient des voleurs.*

فتح الباب فانطلقت الصفّارة *il ouvrit la porte ce qui déclencha la sonnerie.*

حسبته صديقك فائتمنته *je croyais que c'était ton ami et je lui ai donc fait confiance.*

Toutefois, on trouve d'autres formes verbales que l'accompli lorsque leur interprétation n'est pas statique :

أفكّر في تصرّفها فلا أستطيع أن أفهمه *je réfléchis à son comportement mais n'arrive pas à le comprendre.*

♦ Lorsque la première des deux phrases porte une modalité marquée (négation, interrogation, ordre, obligation, souhait, etc.) la seconde, celle qui est introduite par **فـ**, a généralement une valeur d'explication et correspond alors, dans une langue comme le français, à une subordonnée causale ou finale. Si son verbe est à l'inaccompli, il est au subjonctif. On est donc là déjà en face d'une véritable relation de subordination :

أيّ خبرة لديك فتطلبَ هذا الأجر ؟ *quelle compétence avez-vous pour demander ce salaire ?*

♦ Une autre fonction importante de la conjonction **فـ** est celle qu'elle remplit dans le couple **أمّا... فـ** *quant à...*, dont le premier terme introduit une sorte de thème et le second le propos qui lui est associé :

أمّا الفتاة فلم نرها من جديد *quant à la jeune fille, on ne la revit plus.*

♦ Signalons enfin le rôle de « charnière » textuelle que joue la séquence فَقَدْ : elle indique en général que l'énoncé qui la suit entretient avec celui qui la précède une relation qui peut être logique, chronologique, psychologique ou autre :

لم يجب شيئاً. فقد غرق في نوم عميق *il ne répondit rien : il était tombé dans un profond sommeil.*

17.3 ♦ Le coordonnant ثُمّ

Il marque une stricte séquentialité des événements coordonnés et correspond donc en français à quelque chose comme *ensuite, puis* :

ارم هذه الرسالة ثمّ عد فوراً *poste cette lettre, ensuite reviens immédiatement.*

17.4 ♦ Le coordonnant حتّى

Nous avons déjà rencontré حتّى en tant que préposition (cf. 10.4) et nous la retrouverons plus loin (cf. 18.12 sq.) en tant que conjonction. Mais cette particule peut également jouer le rôle de coordonnant avec le sens de *même*. Elle vient alors après une phrase grammaticalement complète et est suivie d'un nom qui prend le même cas que celui auquel حتّى le rattache dans la phrase : ainsi, dans كلّ الناس يخطئون حتّى المدراء *tout le monde peut se tromper, même les directeurs*, المدراء sera au cas nominatif, comme le thème كلّ الناس. De même, dans قرأت كلّ هذه الكتب، حتّى هذا القاموس *j'ai lu tous ces livres, même ce dictionnaire*, هذا القاموس sera à l'accusatif comme l'objet direct كلّ هذه الكتب. On peut également trouver حتّى en tête de phrase, comme une sorte de « coordonnant implicite » avec ce qui précède ou avec la situation de discours : حتّى أنت يا ابني *toi aussi, mon fils :* litt. *« même toi... »*. Dans ce cas, le nom qui suit est toujours au nominatif.

17.5 ♦ Le coordonnant لا سيّما

Il exprime une valeur de surenchère et correspond au français *surtout* : لا تستهن هؤلاء لا سيّما الصغير *ne sous-estime pas ceux-ci, surtout le petit.* Le statut casuel du mot qui suit لا سيّما a fait l'objet d'analyses contradictoires de la part des grammairiens. En pratique, n'importe quel cas fait l'affaire !

LA COORDINATION ADVERSATIVE

Ce type de coordination introduit des nuances spécifiques de sens comme l'opposition, l'alternative, etc.

17.6 ♦ Le coordonnant أو

Il exprime l'alternative au sens large et correspond au français *ou* : ادخل أو اخرج *entre ou sors.* إمّا *ou bien* peut annoncer le premier terme de l'alternative : أمامك إمّا الجدّ والنجاح أو الكسل والفشل *tu as devant toi ou bien le sérieux et la réussite ou la paresse et l'échec.* Mais l'alternative peut s'exprimer par répétition de إمّا : إمّا الجدّ... وإمّا الكسل *soit le sérieux soit la paresse.*

17.7 ♦ Le coordonnant أم

Il exprime l'alternative au sens étroit, ce que l'on appelle le « ou exclusif » et ne s'emploie donc qu'entre deux termes, jamais plus : تريدين مشروباً بارداً أم ساخناً *vous voulez une boisson froide ou bien chaude.*

17.8 ♦ Les coordonnants لكنْ et لكنّ

Ces deux formes sont en théorie deux variantes phoniques de la même particule, et ont une valeur adversative typique, correspondant au *mais* français. En fait, la forme sans gémination (dite « forme légère »), souvent précédée par و est autant un coordonnant de mots ou de syntagme, que de phrase : يجب أن أكتبها، ولكن متى ؟ *il faut que je l'écrive, mais quand ?* La « forme lourde », qui cliticise les pronoms et assigne le cas accusatif aux noms qui la suivent, est seulement un coordonnant de phrase : لم يحضر ولكنّه اعتذر *il n'est pas venu mais il s'est excusé.*

17.9 ♦ Le coordonnant بل

La particule بل marque nettement une opposition formulée par le locuteur, pour corriger un énoncé antérieur ou une idée fausse : ليس خطأ بل تخريباً *ce n'est pas une erreur mais plutôt du sabotage.* Le terme suivant بل prend, on le voit, la marque casuelle de celui auquel il est relié dans la phrase précédente.

17.10 ♦ Le coordonnant لا

La négation لا peut également jouer le rôle de coordonnant adversatif : طلبت فرساً لا حماراً *j'ai demandé un cheval, pas un âne.* Ici encore, le terme qui suit prend la marque casuelle de celui auquel il est relié dans la phrase précédente.

LA COORDINATION EXCEPTIVE

Les coordonnants visés ici introduisent typiquement la

notion d'exclusion d'un sous-ensemble de ce qui a été prédiqué auparavant.

17.11 ♦ Le coordonnant إلاّ

♦ C'est la marque d'exception par excellence. Il correspond en français à *sauf.*

♦ Si ce qui précède est une phrase complète, le groupe nominal qui le suit est considéré comme simple spécifiant de cette phrase et est donc mis à l'accusatif : حضّرت كلّ شيء إلاّ العشاءَ *j'ai tout préparé sauf le dîner.*

♦ Si ce qui précède reste une phrase tronquée, alors le groupe nominal qui suit a la marque casuelle de ce à quoi il est relié dans la phrase précédente : لم تحضر إلاّ هذه العجوزُ *il n'est venu que cette vieille* : ici le nominatif de عجوز correspond au cas sujet du verbe تحضر auquel est relié la construction exceptive.

♦ Précédé de و et donc devenu وإلاّ, cette particule a le sens de *sinon*, et peut alors coordonner groupes nominaux, groupes verbaux ou phrases : تكلّم بوضوح وإلاّ اسكت *parle clairement ou sinon tais-toi*, خذ رأيي وإلاّ ندمت *suis mon conseil, sinon tu le regretteras.* On voit, dans ce dernier exemple, que la valeur d'hypothétique que prend وإلاّ autorise l'utilisation de l'accompli (cf. 12.3).

17.12 ♦ Le coordonnant غير

Il s'agit en réalité du même mot غير *autre que* déjà vu à propos de la négation des adjectifs (cf. 6.6). Son sens explique qu'il puisse également jouer un rôle dans l'expression de l'exception. Le nom qui le suit est toujours au génitif puisqu'il est en état construit avec lui.

Par contre, غير lui-même, en tant que nom, doit porter une marque de cas. C'est l'accusatif si la phrase qui précède

est complète : أعرفهم جميعاً غيرَ هذا *je les connais tous sauf celui-ci*. Si la phrase est incomplète, غير prend la marque casuelle de ce à quoi il est relié dans la phrase précédente : لم يتكلّم غيرُها *personne n'a parlé sauf elle*. Enfin, غير peut, précédé des négations لا ou ليس, clore une affirmation en soulignant son caractère exhaustif : هذا ما وجدوا، لا غير *voilà ce qu'ils ont trouvé, rien de plus.*

17.13 ♦ Le coordonnant سوى

C'est un nom qui a foncièrement le même sens que غير et qui fonctionne de façon exactement identique (à l'exception du dernier usage exemplifié ci-dessus). Ce qui peut le faire (et en pratique le fait) préférer par beaucoup à غير, c'est que sa structure morphologique en fait concrètement un mot indéclinable (en fait, il a une déclinaison du type 9 cf. 4.25). Comme ce qui le suit a toujours la même déclinaison (le génitif) et que lui-même est invariable, sa popularité est grande comme moyen d'expression de l'exception, surtout auprès de ceux qui ne veulent pas prendre le risque de se tromper en utilisant un autre outil : لا أستعمل سوى هذه الكلمة ! *je n'utilise que ce mot !*

17.14 ♦ Le coordonnant ما عدا

Il s'agit en fait du verbe عدا *dépasser* précédé par l'indéfini ما et devenu un des moyens d'expression de l'exception. Le mot qu'il régit est à l'accusatif peut-être comme ancien objet : رقصن كلّهن ما عدا الاستاذةَ *elles ont toutes dansé sauf la prof*. On trouve aussi عدا non précédé de l'indéfini, et avec la même valeur, mais il est alors considéré comme une sorte de préposition et assigne donc le génitif : جئن جميعاً عدا الأجملِ *elles sont toutes venues, sauf la plus jolie.*

17. LA COORDINATION

EXERCICES SUR LE CHAPITRE 17

17.1. Traduire :

أنهيت عملي وأنت نائم، يطلب المساعدة وهو لا يساعد أحداً، لا أريد شيئاً وأريد كلّ شيء، استيقظت وقد اجتمعوا حولي، دخلت وإذا بالأنوار تشتعل، قرأت الصفحة فلم أفهم شيئاً، تعال فأشرح لك الموضوع، ارفعي صوتك فنسمعك.

17.2. Traduire :

حتّى الطيور يعرف كلّ شيء عنها، تغيّر كل شيء حتّى الحبّ، الزمان ينهك كلّ شيء حتّى الأصدقاء، لا يحسن حتّى لغته، عندنا يحترمون الناس ولا سيّما الشيوخ، ادرس النحو لا سيّما الأمثلة، رقصن جميعاً حتّى العجوز... لا سيّما العجوز !

17.3. Traduire :

Tout le monde a compris sauf toi et moi ; ils ne croient en rien sauf au dollar ; même les génies peuvent se tromper ; travailles-tu le jour ou la nuit ? ; prends celui-ci ou un autre ; ce n'est pas du courage, mais de la témérité ; je veux du thé, pas du café.

17.4. Traduire :

Obéis aux ordres ou démissionne ; il ne voulait que poser une question ; il nous a fait perdre du temps, rien de plus ; personne ne pourra le faire sauf eux deux ; il parle deux langues, outre sa langue maternelle ; tout est perdu fors l'honneur ; surveillez-les, sinon…

18. LA PHRASE COMPLEXE

GÉNÉRALITÉS

Une phrase complexe comporte plusieurs relations prédicatives. L'une de ces relations, celle qui correspond à la proposition principale, intègre les autres en leur assignant différentes fonctions. Les procédés utilisés pour réaliser cette intégration sont de trois types : la coordination, vue au chapitre précédent, puis la subordination relative, et enfin la subordination conjonctive, qui vont être examinées à présent.

LA SUBORDINATION RELATIVE

La subordonnée relative est, au fond, une phrase servant d'adjectif. En arabe, il n'y a de véritable subordination relative que si l'antécédent, le nom à qualifier, est déterminé. Sinon on utilise une phrase adjectivale juxtaposée au nom à qualifier (cf. 9.17).

L'arabe dispose de deux séries de pronoms relatifs : une série « spécifique », renvoyant à un antécédent particulier, et une série « générique » servant dans les relatives sans antécédent comme *qui m'aime me suive*.

18.1 ♦ Les pronoms relatifs spécifiques

Ces pronoms s'accordent en genre, en nombre et, pour le duel, en cas avec l'antécédent. Ce sont :

	singulier	duel	pluriel
masc.	('a)lladī الذي	('a)lladāni اللذان	('a)lladīna الذين
fém.	('a)llatī التي	('a)llatāni اللتان	('a)llawātī اللواتي

Figure 18.1 : Les pronoms relatifs

18.2 ♦ Remarques sur les pronoms relatifs spécifiques

1. Il est aisé de reconnaître dans la constitution de ces pronoms un élément initial assimilable à l'article défini الـ, puis des éléments proches par leur nature des démonstratifs.
2. Les pronoms singuliers et pluriels son invariables. Seuls les éléments du duel présentent la variation des finales [āni] en [ayni] à l'accusatif et au génitif.
3. Le pronom relatif féminin pluriel connaît à côté de la forme اللواتي les variantes : اللاتي et اللائي.
4. Noter pour le duel et le pluriel féminin la non-gémination des deux [l].

18.3 ♦ Les pronoms relatifs génériques

Ce sont les indéfinis مَن *qui*, ما *que*, et أيّ *lequel*, déjà vus comme interrogatifs (cf. 15.10) et, pour le dernier, comme modificateur nominal (cf. 9.4). مَن s'emploie spécifiquement pour les humains, ما pour les non-humains. Quant à أيّ, qui suppose une sélection dans une classe, il s'applique aux deux catégories (cf. 18.4).

18.4 ♦ Syntaxe des relatives

Considérons les phrases suivantes :

(1) أعرف الرجل الذي جاء *je connais l'homme qui est venu :* litt. *« ... l'homme que il est venu ».*

(2) أعرف الرجل الذي جئت معه *je connais l'homme avec lequel tu es venu :* litt. *« ... l'homme que tu es venu avec lui ».*

(3) أعرف الرجل الذي تتكلّم عنه *je connais l'homme dont tu parles :* litt. *« l'homme que tu parles de lui ».*

♦ En français, le pronom relatif change avec le changement de fonction de l'antécédent dans la relative. En arabe, il ne change pas : l'antécédent الرجل restant un nom masculin singulier, le relatif reste au masculin singulier, الذي. Par contre, dans les phrases relatives arabes, il y a toujours une trace pronominale du relatif (et donc de l'antécédent qu'il reprend) : cette trace pronominale est le pronom sujet inclus dans le verbe جاء en (1), le pronom cliticisé aux prépositions مع et عن en (2) et (3). On peut donc dire que la syntaxe des relatives est, en arabe, tout à fait parallèle à celle des phrases thématiques, le relatif, simple reprise de son antécédent, fonctionnant comme le thème de la phrase relative.

♦ En tant que phrase adjectivale, la relative a une fonction de spécification de son antécédent, lequel peut remplir n'importe laquelle des fonctions syntaxiques du nom. On se souvient (cf. 9.17) que dans l'ensemble des qualificateurs possibles du nom, la phrase relative vient normalement après les adjectifs : الحقيبة الصغيرة السوداء التي سقطت في الماء *la petite valise noire qui était tombée dans l'eau.*

♦ Il existe cependant une différence entre la syntaxe des adjectifs et celle des relatives, à savoir que deux relatives successives doivent nécessairement être coordonnées pour être interprétées comme spécifiant le même antécédent :

الطلاّب الذين يتظاهرون والذين يريدون تغيير كلّ شيء
les étudiants qui manifestent et qui veulent tout changer.

S'il y a simple juxtaposition de deux relatives, l'interprétation normale est que la seconde spécifie un nom contenu dans la première :

القطّ الذي قتل الفأر الذي أكل الجبن *le chat qui a tué le rat qui a mangé le fromage.*

♦ L'antécédent peut ne pas être explicitement nommé : le syntagme nominal est alors réduit à la seule relative (tout comme un adjectif, seul, peut représenter l'ensemble d'un syntagme nominal) : جاءت التي كنت تنتظرها *celle que tu attendais est venue.*

On rejoint alors le fonctionnement des relatifs génériques من et ما et de leur équivalent fonctionnel أيّ : اشتر ما يعجبك *achète ce qui te plaît,* لا أفهم ما تريدين *je ne comprends pas ce qu'il veut,* لا أعرف أيّهنّ تكذب *je ne sais pas laquelle d'entre elles ment,* أيّهما شربت ؟ *lequel des deux as-tu bu ?*

Lorsqu'ils viennent en tête de phrase, les deux relatifs génériques fonctionnent comme de véritables indéfinis, et sont notamment capables de gérer deux verbes à l'inaccompli apocopé (cf. 12.17) : من يعمل ينجح *quiconque travaille réussit.*

LA SUBORDINATION CONJONCTIVE

Les complétives

La complétivisation consiste à faire qu'une phrase occupe la place et joue le rôle syntaxique d'un nom. Pour cela, on fait subir à la phrase une transposition dite

« nominalisation ». L'arabe dispose pour réaliser ce type de transposition de deux procédés principaux : le recours au nom verbal مصدر et la transposition de la phrase en syntagme nominal par le biais d'opérateurs de complétivisation, principalement أنْ et أنّ.

18.5 ♦ La nominalisation par maṣdar

♦ La nominalisation par nom verbal est assez simple : le verbe de la phrase à nominaliser est remplacé par son maṣdar et celui-ci prend, dans la phrase principale, la position qu'il faut remplir. On se souvient (cf. 14.6) de la manière dont les actants du verbe nominalisé (sujet, bénéficiaire ou complément) sont transposés par annexion, par rection directe à l'accusatif, ou par diverses prépositions, en particulier لـ.

♦ La nominalisation par maṣdar des phrases thématiques est possible : on suppose que ces phrases commencent par un verbe كان et l'on utilise donc le maṣdar de ce verbe, à savoir كَون dans les mêmes conditions que les autres. Ainsi, la nominalisation de يزيد جائع *Yazid a faim* est : كون يزيد جائعاً *le fait que Yazid ait faim*, avec, bien sûr, le prédicat nominal جائعاً à l'accusatif à cause du maṣdar de كان (cf. 16.5). On nominalisera de la même façon une phrase thématique à prédicat verbal, ce qui montre, soit dit en passant, qu'une telle phrase ne doit pas être confondue avec la phrase verbale correspondante. Ainsi يزيد رجع بسرعة *Yazid est revenu vite* se nominalise en كـون يزيد رجع بسرعة *le fait que Yazid soit revenu vite*, alors que la phrase verbale رجع يزيد بسرعة se nominalisera en رجوع يزيد بسرعة *le retour rapide de Yazid.*

Les phrases locatives ne peuvent pas être nominalisées par maṣdar, mais uniquement par le biais de أنّ.

18.6 ♦ La nominalisation par أن et أنّ

♦ Quant à la nominalisation par أن et أنّ, elle a l'avantage de transposer la phrase nominalisée pratiquement sans modification de sa structure interne. Par contre, le choix de la particule de complétivisation est soumis à certaines contraintes syntaxico-sémantiques qui concernent la phrase transposée. En effet, أنّ introduit obligatoirement une phrase non verbale (c'est-à-dire thématique ou locative), alors que أنْ est spécialisé dans l'introduction de phrases verbales. Voici des exemples :

علمت أنّ الولدين تغيّبا *j'ai appris que les deux enfants s'étaient absentés.*

أظنّ أنّ هناك مشكلتين *je crois qu'il y a deux problèmes.*

أرجو أن تحضروا جميعاً *je souhaite que vous veniez tous.*

♦ On se souviendra, et les exemples ci-dessus le rappellent, que (cf. 16,9) أنّ impose au thème de la phrase thématique et au localisé de la phrase locative le cas accusatif, et que (cf. 12.16) أنْ impose pour sa part le subjonctif au verbe qui la suit si celui est à l'inaccompli.

18.7 ♦ Types de verbes et complétivisation

♦ Tendanciellement, les verbes et locutions verbales qui expriment la constatation, la certitude ou la forte probabilité régissent des complétives en أنّ et corrélativement une complétive de type phrase thématique ou locative, alors que ceux qui expriment la simple supposition, le souhait ou la crainte régissent des complétives en أنْ et corrélativement une complétive de type phrase verbale. Les exemples ci-dessus sont représentatifs de cette tendance.

♦ Cependant on peut vouloir transposer une phrase verbale après un verbe de certitude ou de constatation. On utilise alors un artifice qui consiste à introduire la phrase, comme le

veut la grammaire, par le complétiviseur أنْ, immédiatement suivi par un pronom clitique de troisième personne masculin singulier dont le rôle est à la fois de respecter la contrainte qui exige un nom ou un pronom après أنّ, et « d'annoncer », de façon très vague, la suite, qui n'est autre que la phrase verbale que l'on voulait utiliser. Soit, par exemple, à utiliser la phrase verbale سيوجد حلّ *il sera trouvé une solution* comme complément d'objet de la phrase ...كنت أعرف *je savais...*, phrase qui comporte un verbe de certitude, أعرف, et exige donc une complétive en أنّ. On dira donc : كنت أعرف أنّه سيوجد حلّ *je savais qu'il serait trouvé une solution.*

♦ D'autre part, il est important de comprendre que le même verbe, en changeant d'aspect, peut passer de l'expression de la simple visée à celle de la certitude et donc changer de complétiviseur. Voici un exemple :

ذكّرني أنْ أذهب إلى البنك غداً *rappelle-moi d'aller à la banque demain.*

ذكّرَني أنّني ذهبت إلى البنك ذلك اليوم *il me rappela que j'étais allé à la banque ce jour-là.*

Dans les deux phrases le verbe de la principale est le même, ذكّر *rappeler*, mais dans la première, il est à l'impératif et correspond à un événement simplement envisagé, visé, alors que dans la seconde, il est à l'accompli et correspond à un événement réalisé. Corrélativement, la complétive est introduite dans le premier cas par أن et dans le second par أنّ.

♦ De même, certaines locutions peuvent introduire une complétive en أن ou أنّ selon le sens visé. Ainsi :

لابدّ أنْ تحضر هذا الاجتماع *il faut que tu assistes à cette réunion* : événement futur, envisagé

لابدّ أنّه حضر هذا الاجتماع *il a certainement assisté à cette réunion* : événement réalisé.

♦ Signalons que la complétive en أنْ peut avoir une construction « directe », sans préposition, même si le verbe de la principale a normalement une construction prépositionnelle. Ainsi, avec un verbe comme سمح بـ *permettre*, on peut avoir (et en fait on a souvent) : سمحت له أن يخرج *je lui ai permis de sortir* au lieu de سمحت له بأن يخرج, alors qu'avec le maṣdar on a obligatoirement : سمحت له بالخروج.

♦ Signalons aussi que quelques verbes comme تمنّى *souhaiter* et ودّ *désirer* acceptent comme variante à la nominalisation en أنْ une forme en لو. Sémantiquement, le procès introduit par لو semble être présenté comme plus incertain que lorsqu'il est introduit par أنْ. كم كان يتمنّى طفلاً لو استطاع أن يطير *combien il avait souhaité, enfant, pouvoir voler.*

18.8 ♦ L'interrogation indirecte

Les interrogatives indirectes sont, du point de vue fonctionnel, des complétives, même si elles ne sont pas introduites par les procédés vus ci-dessus.

Le principe général est, dans la syntaxe de l'arabe, d'insérer la complétive interrogative dans la phrase principale sans aucune modification de sa structure, avec tout au plus la transposition des pronoms qu'exige le discours indirect :

سأله الشرطي هل يعرفك *le policier lui a demandé s'il te connaissait :* litt. « *... lui a demandé est-ce qu'il te connaît* ».

On rencontre cependant quelques cas de transposition : سألوني عمّا إذا كنت قد شاهدت شيئاً *ils m'ont demandé si j'avais vu quelque chose :* litt. « *ils m'ont interrogé sur quoi si j'avais vu quelque chose* ».

18.9 ♦ Le discours rapporté

Le discours rapporté correspond, techniquement, à une complétivisation après le verbe قال *dire*. Selon la grammaire classique, ces complétives sont les seules à devoir être introduites par إنَّ (cf. 16.9)[1].

Les raisons de ce traitement particulier des complétives après قال ayant depuis longtemps cessé d'être perçues, le respect de cette contrainte syntaxique n'est plus aujourd'hui qu'une affaire de purisme. On trouve de plus en plus souvent le قال أنَّ *il a dit que*, honni des grammairiens, dans les textes courants. L'usage a créé, pour éviter la tournure sujette à contestation, la locution قال بأنَّ qui semble avoir la faveur d'un large public. On peut même considérer comme un développement caractéristique de la syntaxe de l'arabe moderne la généralisation de la séquence بأنَّ comme introducteur de complétive, non seulement après قال, mais ailleurs comme le montrent des phrases comme : ماذا تعتقد بأنّه سيفعل ؟ *que crois-tu qu'il fera ?*

CONDITIONNELLES ET HYPOTHÉTIQUES

18.10 ♦ Conditionnelles et hypothétiques

Les conditionnelles expriment des situations considérées comme réalisables, et les hypothétiques des situations considérées comme difficilement réalisables, voire irréalisables. Ce que ces deux types de phrases ont en

1. Cette contrainte est un héritage d'une époque archaïque, attestée dans les textes anciens, où la parole rapportée devait être une pure et simple reproduction du discours direct.

commun est qu'elles se construisent sur deux relations prédicatives interdépendantes : la première (protase) exprime la condition ou l'hypothèse, et la seconde (apodose) indique la conséquence ou la conclusion qui découlerait de sa validation. En arabe, les aspects des verbes des deux relations prédicatives doivent en principe se correspondre.

♦ A l'origine, l'arabe construit ses conditionnelles à l'aide de la particule إن :

إن تنجح نشتر لك درّاجة *si tu réussis, nous t'achèterons un vélo.*

♦ Mais dans la langue moderne, إذا originellement introducteur de circonstancielle de temps, a acquis une valeur de conditionnelle et a tendu pratiquement à évincer إن. Cette particule entraîne très souvent un verbe à l'accompli :

إذا رأيته فسلّم لي عليه *si tu le vois, salue-le de ma part.*

♦ Quant à إن, il sert de plus en plus à l'expression de l'hypothèse ou de la concession :

لن أغفر له وإن يعتذر *je ne lui pardonnerai pas, même s'il s'excuse.*

الحياة في المدينة أفضل وإن كانت صعبة *la vie en ville est meilleure, bien qu'elle soit difficile.*

♦ Les hypothétiques se construisent encore beaucoup avec لو et un verbe à l'accompli. L'apodose d'une phrase commençant par لو est normalement introduite par la particule de corroboration لَـ :

لو ربحت في اليانصيب لما بقيت أشتغل *si je gagnais à la loterie, je ne travaillerais plus*. Il faut cependant noter que certains énoncés introduits par لو ou plutôt ولو ne sont pas hypothétiques, mais plutôt concessifs :

أريد أن أجرّب حظّي ولو مرّة *je veux tenter ma chance, ne serait-ce qu'une fois.*

LES CIRCONSTANCIELLES

Les propositions circonstancielles, qui peuvent spécifier tous les types de phrase, représentent une des principales sources de complexification des énoncés.

18.11 ♦ Modes de construction des circonstancielles

L'arabe dispose de deux modes principaux de rattachement de propositions circonstancielles à la principale.

♦ Le premier, familier à un locuteur du français, consiste à introduire la circonstancielle par une conjonction ou une locution conjonctive de subordination. C'est le cas dans سيفحصه الطبيب عندما يعود إلى عمله *le médecin l'examinera lorsqu'il retournera à son travail*. Ici, c'est la conjonction de temps عندما qui introduit la phrase subordonnée يعود إلى عمله.

Une variante de ce premier moyen de construction des circonstancielles, également familière au francophone, consiste à utiliser, au lieu d'une proposition à verbe conjugué, une forme nominalisée par maṣdar comme pour les complétives (cf. 18.5). Il faut alors pouvoir mettre le maṣdar en état d'annexion avec une forme adéquate de la conjonction de subordination : ici عند *lors (de)* au lieu de عندما *lorsque*. On obtient alors la phrase : سيفحصه الطبيب عند عودته إلى عمله *le médecin l'examinera lors de son retour à son travail*. Le tout est donc de savoir si, pour une conjonction donnée, on dispose d'une variante « nominale » acceptant l'état d'annexion. C'est le dictionnaire qui l'indiquera.

♦ Le second moyen de construction des circonstancielles

paraîtra moins familier au francophone. Il utilise la possibilité, spécifique à la syntaxe de l'arabe, d'établir un état d'annexion entre un nom et une phrase (cf. 4.12) : dans يومَ يعود إلى عمله *le jour où il retournera à son travail :* litt. *« le jour (de) il retourne à son travail »*, le nom يوم est en état d'annexion, avec l'ensemble de la phrase يعود إلى عمله. Le résultat est un groupe syntaxique où le nom en état d'annexion est spécifié par la phrase. En insérant dans la principale سيفحصه الطبيب le groupe en état d'annexion, avec le nom يوم à l'accusatif pour marquer qu'il remplit dans cette phrase une fonction de complément, on obtient : سيفحصه الطبيب يومَ يعود إلى عمله *le médecin l'examinera le jour où il retournera à son travail*. Dans la phrase complexe obtenue, c'est le nom يوم qui sert à articuler les deux propositions.

Ce procédé n'est donc possible que si l'on peut établir une annexion entre une phrase et un nom pouvant, comme يوم, avoir cette fonction « d'articulateur ». De tels noms sont pratiquement tous des noms « vagues », référant à des divisions du temps, comme صباح *matin*, ليلة *nuit*, وقت *moment*, عام *année*, سنة *année*, ou des locutions comme أوّل مرّة *la première fois*, ثاني يوم *le deuxième jour* : أحببتها أوّل لحظة رأيتها *j'en suis tombé amoureux du premier instant que je l'ai vue*. Pour l'espace, on citera مكان *endroit* : أقاموا تمثالاً مكان سقط أوّل مناضل *ils dressèrent une statue à l'endroit où était tombé le premier militant*.

18.12 ♦ Les circonstancielles de temps

Les propositions circonstancielles de temps situent un événement comme antérieur, simultané ou postérieur au temps de la proposition principale.

♦ Si l'antériorité est « ponctuelle », elle est exprimée par la

locution قبل أن *avant que*, ou par sa variante hypocoristique قُبَيل أن *un peu avant que*, ou encore par les mêmes expressions, sans أن, mais avec annexion au maṣdar du verbe : حدث ذلك قبل أن تولد *ceci est arrivé avant que tu ne sois né*, وصل قبيل رجوعك *il est arrivé un peu avant ton retour*.

Si l'antériorité est « durative », elle est exprimée par إلى أن (ou sa variante sans أن mais avec maṣdar) ou par حتّى *jusqu'à*. Dans les deux cas, si le verbe de la circonstancielle est à l'inaccompli, il est au subjonctif : انتظرت إلى أن يرجع *elle attendit jusqu'à ce qu'il revienne*, قاوموا حتّى نفاذ ذخائرهم *ils résistèrent jusqu'à l'épuisement de leurs munitions*.

♦ L'expression de la simultanéité dispose de nombreux outils. Parmi les plus usuels, بينما ,عندما ,فيما *pendant que*, حين ou حينما *quand*, et, quoique plus rarement en arabe moderne que dans la langue classique, لمّا *comme, alors que* : سرقوني فيما كنت غائباً *on m'a cambriolé pendant que j'étais absent*, لمّا سمعوا الشرطة هربوا *quand ils entendirent la police, ils s'enfuirent*. On se souviendra aussi que la coordination en و (cf. 17.1) permet l'expression de la simultanéité, de même que les compléments d'état (cf. 15.17), et enfin l'annexion à un nom de temps « vague » (cf. 18.11).

♦ Si la simultanéité des événements est répétitive, on utilise alors des indéfinis comme كلّما *chaque fois que*, طالما *tant que*, ou إذا *si, quand* : كلّما رآها بكى *chaque fois qu'il la voit, il pleure*.

♦ L'expression de la postériorité peut, elle aussi, être « ponctuelle » ou « durative ». Dans le premier cas, on emploie بعد أن ou بعد ما *après que* : ! تعود بعد ما فعلت *tu reviens après ce que tu as fait !* Dans le second cas, on utilise منذ (أن) *depuis (que)* : منذ ذهابك لم نعد نضحك *depuis ton départ nous ne rigolons plus*.

18.13 ♦ Les circonstancielles de lieu

Ici les outils sont beaucoup plus limités : حَيثُ *où*, qui fonctionne syntaxiquement comme un relatif, est pratiquement seul : جلست حيث جلس الملوك *je m'assis là où les rois s'étaient assis*. On dispose aussi du mot « vaque » مكانَ *endroit*, capable de s'annexer une phrase (cf. 18.11). Si on veut ajouter à la spécification de lieu l'idée de répétition, on utilise alors حيثما et أينما *où que, partout où* : حيثما ذهبتِ ذهبتُ *où que tu ailles, j'irai*.

18.14 ♦ Les circonstancielles de cause

Les circonstancielles de cause sont, le plus souvent, introduites par لأنّ *car* : أحبّها لأنّها هي *je l'aime parce que c'est elle*. On trouve aussi, dans un style plus argumentatif, إذ أنّ[1] et بما أنّ *puisque, dans la mesure où*.

18.15 ♦ Les circonstancielles de conséquence

Ce type de circonstancielle exprime la conséquence résultant de l'événement de la principale. L'arabe utilise pour cela surtout حتّى, avec ici la valeur du *au point que* : بذّر إرث أبيه حتّى لم يبق له شيء *il gaspilla l'héritage paternel jusqu'à ce qu'il ne lui reste rien*.

On a aussi بحيث *en sorte que*, إلى حدّ أنّ *au point que*.

18.16 ♦ Les circonstancielles de concession

♦ Il s'agit de circonstancielles qui « concèdent » la réalité

1. Les puristes préfèrent dire إذ إنّ.
Rappelons aussi les possibilités d'expression des relations causales par la coordination en فـ (cf. 17.2).

d'une situation pour mieux souligner qu'elle ne change rien à la réalité de la proposition principale. Les outils d'expression de la concession sont très nombreux en arabe. En tête de phrase, on trouve (و)لئن *même si*, formé en fait de la particule إن renforcée par la particule لَـ : ولئن كان كفءاً فإنّه أخطأ مراراً *même s'il était compétent, il s'est souvent trompé*. On remarquera que la principale est « introduite » par فإنّ.

♦ Si la concessive ne vient pas en tête de phrase, elle pourra être introduite par وإن qui n'est au fond qu'une variante de la locution précédente (cf. 18.10). Venant après la principale, la concessive peut également être introduite par une des locutions suivantes : لكنّ *mais*, إلاّ أنّ, غير أنّ, بيد أنّ *sauf que* : نجح إلاّ أنّه غشّ *il a réussi, sauf qu'il a triché*.

18.17 ♦ Les circonstancielles de but

Les principaux outils d'expression du but sont لـ *pour*, (لـ)كي *afin de* et حتّى *de manière à*, qui tous régissent le subjonctif, et que nous avons déjà vus (cf. 12.16). On trouve aussi قصد et بقصد *dans le but de*, et pour parler d'un but non que l'on vise, mais que l'on cherche à éviter : خوفَ أن ou خشية أن *de peur que*.

18.18 ♦ Les circonstancielles de comparaison

Le principal outil d'expression de la circonstancielle de comparaison est كَـ *comme* (cf. 10.7) ainsi que ses deux variantes كما *comme* et كأنّ ou كأنّما *comme si* : صاح كأنّ حيّةً لسعته *il hurla comme si un serpent l'avait piqué*.

On se souviendra aussi que la comparaison peut être exprimée par le complément absolu (cf. 15.13).

EXERCICES SUR LE CHAPITRE 18

18.1. Traduire

Les deux étudiants qui ont protesté ont été renvoyés. L'homme auquel tu as parlé est le directeur. La fille que nous avions vue ne travaille plus dans ce bureau. Tous les livres que tu as demandés sont arrivés. Le professeur avec lequel tu as appris l'arabe enseigne toujours ici. Le film dont nous avons parlé hier n'est-il pas égyptien ?

18.2. Traduire

Je crois que la réunion se tiendra ici. Ils m'ont demandé si je te connaissais. Je veux que nous parlions de cela demain. Il lui a été demandé de venir alors qu'il était malade. Nous savons bien que c'est le fait que les étudiants aient manifesté qui a conduit à ce que les professeurs se réunissent pour discuter du projet. Le directeur a refusé de lire la lettre, ce qui a provoqué la sortie des professeurs du bureau. Je sais que cette décision sera refusée par les étudiants.

18.3. Traduire

سنتحدّث عن مكان العطلة بعد أن تُعلَن نتائج الامتحان، كلّما أسمع تلك الموسيقى أتذكّرها، لا تنس أن تتّصل بي عندما تصلون، لم يعد يراسلنا منذ أن تزوّجا، كان قد رجع

قـبـيل الـسـاعـة الـثـامـنة والـربـع، سـأنـتـظـر حـتّـى تـغـيّـري مـوقـفك، أخـشى مـا سـيـحـدث حين تـعلم مـا قـرّرنا، طالما تساعده ماليّاً لن يتصرّف كالرجل المسؤول، ابق حيث أنت ولا تتحرّك !

18.4. Traduire

لا أريد أن أخـرج لأنّ البـرد شـديد الـيـوم، بما أنّ جـمـيـع التليفونات معطّلة لم يبق إلاّ البرقيّة، صاحت حتّى بحّت قبل أن يجيبوها، خان جميع أصدقائه بحيث وجد نفسه وحيداً، سأعثر عليه وإن بحثت عنه مئة سنة، هو ذكيّ جداً بيد أنّه كسول، كتبت لي لتطلب منّي أن أساعدها كالعادة، لا تقل له مـا قلت لي خوف أن يغضب، حدّثتني كأنّها تعرفني منذ أعوام.

CORRIGÉS DES EXERCICES

1.1. ♦ الق/فالق، انتبه/وانتبه، ابني/وابني، اجتهاد/باجتهاد، استعدّي/واستعدّي.

1.2. ♦ قائد، لئام، رئيس، أخذ، تساءل، إنس، إيجاد، دعاء، بؤس، سؤال، جرأة، مرآة، نشوء، فئة، حينئذ، سماؤنا.

1.3. ♦ لا، ماذا، دعا، مستشفى، سقى، ألقى، أعيا، مقهى، كتبا، على، أينما، متى.

1.4. ♦ سريراً، قادراً، مدينة، راضياً، سمعاً وطاعة، ليلاً، غداً، ماء، يعلن، هوىً، هواء، شدّاً، ملهىً، قرىً.

1.5. ♦ لاموا, فهموا, لم يروا, يبدو (singulier !), دعوا , رأوا, فليجيئوا, يرجو (singulier !).

2.1. ♦ *a)* /ḥ/ (non-emphatique) ; *b)* /q/ (non-gutturale) ; *c)* /f/ (non-coronale).

2.2. ♦ *a)* ['al-^{c}ay-nu-bil-^{c}ay-ni]
b) ['aḍ-ḍa-rū-rāt-tu-bī-ḥul-maḥ-ḏ̣ū-rāt]
c) ['aḫ-da-^{c}u-min-ḍab-bin]
d) [li-kul-li-dā-'in-da-wā-'un]

2.3. ♦ *a)* [ḫu-ḏil-ki-tāb waq-ra’]
b) [’aḥ-ḍi-ril-bin-tal-ka-bī-ra]
c) [’iḥ-tağ-ğa-’a-bul-wa-lad]
d) [qa-din-ta-hal-la-^{c}ib]

2.4. ♦ -v= ; -- ; v- ; -- ; v-- ; v- ; -- ; v-- ; --- ; -v- ; -v= ; -- ; vv- ; v-v ; -v- ; -v- ; -v- ; -- ; vv- ; vvvv ; v--v-v- ; v--v-v ; --v- ; - ; -v- ; -v- ; -vvv ; v-= ; -v ; -= ; v-- ; v-=.

2.5. ♦ [burtu**qāl**] ; [**mas**ğid] ; [^{c}**a**lam] ; [^{c}**ā**lam] ; [ta**faḍ**ḍal] ; [**na**^{c}am] ; [**mā**ḏā] ; [li**mā**ḏā] ; [**sā**miḥnī] ; [**mar**ḥaban] ; [musta**ḥīl**] ; [’**ay**wah] ; [**ḏa**habū] ; [ba**sī**ṭṭa] ; [**way**lakum] ; [’**in**namā] ; [**muḥ**tamal] ; [sini**mā**] ; [fa**ka**taba] ; [sayasta^{c}mi**lū**nahā] ; [bi’imkāni**hin**na] ; [fal**yad**ḫulū] ; [**mā**] ; [**kul**lamā] ; [’**in**tahat] ; [fal**ta**fata] ; [ka**ṯīrūn**] ; [**hun**na] ; [ma**brūk**] ; [ta^{c}**ā**lay] ; [mafā**tīḥ**].

2.6. ♦ [muslimūn] ; [bāb] ; [madrasa] ; [ği’t] ; [ği’t] ; [ği’ti] (cf. 1.26) ; [katab] ; [’abwāb] ; [mafātīḥ] ; [layl] ; [layālī] ; [bilād] ; [multaqā] ; [ğuyūš] ; [qā’im] ; [layla] ; [saḥāb] ; [ḏulumāt] ; [maqāhī] ; [ba^{c}d] ; [’al’ān] ; [’ams] ; [’awadd] ; [muṣṭafā] ; [nādī] ; [’imra’a] ; [qārratayn] ; [fatāt] ; [^{c}imāra].

3.1. ♦ /^{c}ḥd/ ; /ğkf/ ; /mbl/ ; /ssr/ ; /šṣd/ ; /ḫql/ ; /ṯtn/.

3.2. ♦ Notation arabe : MAF^{C}AL ; YAF^{C}ALU ; FU^{C}ŪL ; FI^{C}L ; YATAFA^{CC}ALU ; FĀ^{C}IL ; FA^{C}ĪL ; FA^{C}ILA ; FU^{CC}AL ; FA^{C}AL ; FA^{C}L ; FI^{C}LIYY ; TAF^{C}ULĪNA ; MAF^{C}IL ; FI^{C}ILL ; MAF^{C}ŪL ; MUF^{C}IL ; FA^{C}AL ; FI^{C}L ; MUFA^{CC}ILA(T). Pour la notation occidentale, remplacer tous les /F/ par R1, tous les /^{C}/ par R2 et tous les /L/ par R3.

3.3. ♦ [maskan] ; [^{c}ālim] ; [mutašakkir] ; [marği^{c}] ; [yastaslim] ; [muškila(t)] ; [mafātīḥ] ; [’u^{c}ğūba(t)] ; [tafā^{c}ulāt] ; [kufr].

3.4. ♦ /mlk/ ; /tb^{c}/ ; /b^{c}d/ ; /nf^{c}/ ; /lyl/ ; /ḥṣl/ ; /škl/ ; /šġl/ ; /^{c}lm/ ; /^{c}yd/.

4.1. ♦ شجرة، دفتر، تلميذ، لعبة، نافذة، شيخ، ضحكة.

4.2. ♦ مستشفيان، فأرتان، بابان، راعيان، مقهيان، عينان، يومان، دعاءان، لونان، جميلتان، أخوان، يدان، فتاتان، سيّارتان، معلّمان، تليفزيونان.

4.3. ♦ معلّمات، فلاّحات، عجلات، ندَوات، ظُلُمات، كلمات، رغَبات، قوّات، دفيترات، لحَظات، كرات، قيثارات، تليفزيونات، فرنسيّات، عصيفيرات.

4.4. ♦ مجالس، فنادق، كواكب، هياكل، مزارع، مقادير، ممالك، مواقع، شوارع، عنادل.

4.5. ♦ Le chiffre donné entre parenthèses renvoie au numéro de la classe de déclinaison du nom :
بيت (1), بيوت (1), قصّة (1), قصص (1), بنت (1), بنات (5), أخ (2), أخوان (4), علماء (3), أصدقاء (3), مستشفى (9), غاز (7), مستشفيات (5), أغان (9), ضحايا (10), مسلمون (6), معلّمتان (4), فرنسيّون (6), رعايا (10), ملهى (8).

5.1. ♦ **شُجيرة، قُليم، دُفيتر، بُيَيت، تُليميذ، كُريسيّ، خُبيزة، لُعيبة، بُطيطة، كويتب، مطيرقة، مُنيقير، قُهيوة، قُويميس، عُصيفير، نُويفذة، شُيَيخ، قُصيصة، كُليمة.**

5.2. ♦ **طالِبة/ات، أستاذة/ات، فَلاّحة/ات، ملِكة/ات، مُديرة/ات، عمّة/ات.**

5.3. ♦ **خُبزة،/ات، وَرَقة/ات، لَيمونة/ات، وزّة/ات، بَيضة/ات، حَشيشة/ات، قُرَيدِسة/ات.**

6.1. ♦ **سميكة/سماك، قصيرة/قصار، ثقيلة/ثقال، ضعيفة/ضعفاء، لطيفة/لطفاء، ذكيّة/أذكياء، غضبى/غضابى.**

6.2. ♦ **غير سميك، غير قصير، غير ثقيل، غير ضعيف، غير لطيف، غير ذكيّ، غير غضبان، غير وقح، غير وسخ، غير ضخم، غير فارغ، غير أبيض، غير أشقر، غير أطرش، غير أخضر.**

6.3. ♦ **أسمك، أقصر، أثقل، أضعف، ألطف، أذكى، أغضب، أوقح، أوسخ، أضخم.**

6.4. ♦ **معلّمات لطيفات، قصص قصيرة، سمك صغير، أولاد كبار، مناطق باردة، فتيات سمراوات، عجوز غضبى، ثياب وسخة، بيوت فارغة، نساء ضعيفات، طالب وطالبة ذكيّان.**

6.5. ♦ **أيّام صعبة، أساتذة جهلاء، كتاب أسمك، أعلام خضراء وحمراء، بيت صغير (أو بُيَيت) غير غال، الموسيقار الأطرش المشهور، البنتان الكبيرتان الشقراوان، عينا القاضي الزرقاوان، قصص شهرزاد الجميلة، أخوك الصغير (أُخَيّك) اللطيف، الفتيان السكّيران، طلاّب وطالبات فرحون.**

6.6. ♦ Le petit frère de Yazid (ou : le frère du petit Yazid), un livre français de géographie, une vieille histoire arabe, la nouvelle voiture du professeur arabe, le juge à la barbe blanche, deux professeurs ignorants, les deux jeunes gens ivrognes, l'étudiant inintelligent, les deux filles aux yeux bleus, l'enseignante au visage bronzé, ta petite valise noire, un enfant pas gentil, les nouvelles affaires difficiles.

6.7. ♦ **سيّارة فاتحة اللون، البيت الأحمر الباب، المعلّمة الزرقاء العينين، فتى أصفر الوجه، لغة صعبة النحو.**

6.8. ♦ **الولد ألطف من البنت، هذه التفّاحة أشدّ حُمرةً من الأخرى، هو أهدأ ممّا كان، هو الأجمل، هي الأكثر ثقافة،**

البلدان الأكثر تطوّراً، هذا أبسط من أن يكون الحقيقة، هو غبيّ أكثر منه خبيث.

7.1. ♦ هذه الكلمات، هذان الصديقان، هتان الصديقتان، تلك الغرفة، أولئك الناس، هذه البنت الجميلة، تلك السيّارة القديمة، هؤلاء الأساتذة الجهلاء.

7.2. ♦ الرجل هذا، كتاب الجغرافيا القديم هذا، سيّارتك هذه، أستاذا العربيّة هذان، أشهر الصيف الطويلة هذه، أصدقاؤك هؤلاء، هذه الأيّام الأخيرة.

8.1. ♦ واحد، ثلاثة، خمسة، سبعة، تسعة، أحد عشر، ثلاثة عشر. اثنان، أربعة، ستّة، ثمانية، عشرة، اثنا عشر، تسعة وخمسون، ستّة وستّون، ثلاثة وأربعون، تسعة وسبعون، ثمانية وأربعون، ثلاثة وثلاثون، مئة وخمسة عشر، مئتان واثنان وعشرون، ثلاث مئة وتسعة وأربعون، خمس مئة وواحد وخمسون، تسع مئة وتسعة، ألف ومئتان وأربعة وخمسون، خمسة وأربعون ألفاً وأربع مئة وخمسة وخمسون.

8.2. ♦ خمس بنات وثلاثة صبيان، خمس مدارس، اثنان وعشرون حارساً، تسعة أشهر، ثلاثة وثلاثون تلميذاً، ستّون دقيقة، أربع وعشرون ساعة، مئة وخمسون عاماً، ستّ وثلاثون صورة، ثلاث مئة وخمسة وستّون يوماً، أربعة مقاعد، بابان، ألف ومئتان وخمسة وخمسون أستاذاً، السبع صور، أصدقاؤك الثلاثة، هذه الخمس

سيّارات، الثلاث بنات، الألف كتاب، أولادك الثلاثة الكبار.

8.3. ♦ السماء السابعة، الزوجة الرابعة، الشهر الثاني عشر، الضحيّة الحادية والأربعون، العين الثالثة، الحاسة السادسة.

9.1. ♦ La deuxième université arabe la plus célèbre, une des étudiantes les plus intelligentes, tout cela, certains de ces livres de grammaire, la directrice de l'école l'honorable Madame Unetelle, la moitié de ces cent photos, un des douze journalistes, le troisième plus grand journal du pays, les cinquante professeurs d'université, les plus belles histoires (ou : la plus belle histoire, ou : ce qu'il y a de plus beau dans les histoires).

9.2. ♦ أجمل الأشعار العربيّة، أوّل طالبات أجنبيّات، أطول أيّام السنة، بعض هؤلاء الثلاثين طالباً، كثير من هذه المعلومات، ثالث أكبر سفينة، ثلاثة أرباع سكّان الكوكب، كل هذه المشاكل الصغيرة، الخمس دقائق الأخيرة، حرب المئة عام.

9.3. ♦ كلّ هذه الأيام (+), بعض كتب النحو (+), مئة بنت (*), أكبر مقهى (+), بعض الناس (-), وخمسون كتاباً ثاني معلّم (*), أوسع بيت (-), بيت أوسع (-), طويلة القامة أعنف (+), أخو المدير هذا (-), طالبة عربيّة ذكيّة العينين (*), أيّ تلميذ ذكيّ (*), زلزال في تاريخ أوروبا (*).

10.1. ♦ En tout lieu, depuis longtemps, comme tous les peuples, jusqu'à la victoire, de l'Océan au Golfe, pour tous ces graves problèmes, en un seul jour, depuis le début de ce siècle, par le peuple et pour le peuple, de tout cela, un jour prochain, jusqu'à aujourd'hui, par tous les moyens.

10.2. ♦ لجميع هذه الأسباب، حتّى السنة المقبلة، منذ الآن،
من بعيد، كالعادة، للطلبة والأساتذة، منذ شهر، بوسائل
محدودة، لمدّة سنة.

10.3. ♦ Devant les gens, après minuit, chez mon frère, au-dessus de la maison, entre les deux arbres, avec tous les amis, vers la ville, en dehors de l'université, sous la petite table de bois, sans aucune honte, derrière la fille, à droite du plus grand café, contre toutes les propositions du directeur, en deux semaines, sans travail, à l'intérieur de la mosquée, devant les professeurs, en haut, autour de la maison blanche, au directeur, il y a deux ans, par-derrière.

10.4. ♦ داخل كل هذه ,(*) تحت أيَّ شجرة ,(-) في بيت قريب
لأوّل مرّة ,(+) تحت المحيط ,(-) وراء جبال عالية ,(+) المغارات
عند ,(*) في خامس كتاب ,(+) قبل ذلك ,(-) بين صفحتين ,(*)
(+) إلى النهاية ,(-) كولد صغير ,(+) منتصف الليل.

11.1. ♦ أنا نفسي، هو نفسه، أنتما كلاكما، هما كلاهما، هنّ
كلّهنّ، أنتِ نفسكِ، نحن كلانا، نحن كلّنا، أنتنّ كلّكنّ.

11.2. ♦ معنا، لَهم، بينكما، عليهِنّ، قبلكم، فوقهم وفوقكم،
خارجهنّ، عنده، لكنّ، لديَ، إليهنّ، ضدّهما.

12.1. ♦ وجد، وجدت، وجدا، وجدتا، وجدوا وجدن.
لعب، لعبت، لعبا، لعبتا، لعبوا، لعبن.
كمل، كملت، كملا، كملتا، كملوا، كملن.

12.2. ♦ ذهبت، ذهبت، ذهبتما، ذهبتم، ذهبتنّ.
سكرت، سكرت، سكرتما، سكرتم، سكرتنّ.
جبنت، جبنت، جبنتما، جبنتم، جبنتنّ.

12.3. ♦ دخلت، دخلنا، فهمت، فهمنا، كثرت، كثرنا.

12.4. ♦ Ils ont compris, elles ont été gentilles, elle est achevée, vous avez joué, tu as bu et tu t'es saoulé, je suis entré et me suis assis, ils sont devenus nombreux, vous (2) êtes rentrés, vous (fém.) avez compris, elle a compris, elles se sont saoulées, j'ai été poltron, il a bu.

12.5. ♦ لن يذهبَ، لم نفهمْ، لم أشربْ، لن يفهموا، لا تدخلْ،
لا تشكرْني، لم يلطفوا، لا تكبري، لم أسكرْ بعدُ، لن تفهمن،
لا تخرجوا.

Il n'ira pas, nous n'avons pas compris, je n'ai pas bu, ils ne comprendront pas, n'entre pas ! ne me remercie pas ! ils n'ont pas été gentils, ne grandis pas (f.) ! je ne suis pas encore saoul, vous (fém.) ne comprendrez pas, ne sortez pas.

12.6. ♦ اجلس، اجلسي، اجلسا، اجلسوا، اجلسن.
اَشرَب، اَشرَبي، اَشرَبا، اَشرَبوا، اَشرَبن.
اُلطُف، اُلطُفي، اُلطُفا، اُلطُفوا، اُلطُفن.
اُسكُت، اُسكُتي، اُسكُتا، اُسكُتوا، اُسكُتن.
اسمَع، اسمَعي، اسمَعا، اسمَعوا، اسمَعن.
اِفهَم، اِفهَمي، اِفهَما، اِفهَموا، اِفهَمن.

12.7. ♦ لا تذهب، لا تذهبي، لا تذهبا، لا تذهبوا، لا تذهبن.
لا تسكر، لا تسكري، لا تسكرا، لا تسكروا، لا تسكرن.
لا تجبن، لا تجبني، لا تجبنا، لا تجبنوا، لا تجبنّ.

13.1. ♦ هزَم (1), فهِم (2), حزِن (2), رغِب (2), نسِي (2), سكَت (1), ركِب (2), ندِم (2), هرَب (1), سكَن (1), لعِب (2), جبُن (3), شبِع (2), ورِم (2), كمُل (3), قرَأ (1), كتَب (1), نزَل (1), جلَس (1), قبُح (3), خرَج (1), كثُر (3), وقَع (1), سرَق (1), لطُف (3), خشِي (2), درَس (1), عطِش (2), سهُل (3), طلَع (1), نظَر (1).

13.2. ♦ يركَب، يلذَع، يمسَخ، يسحَر، يصعُب، يعلَم، يفرَح، يلعَب، يسمَح، يذهَب، يقرَأ، ينبَح، يلطُف، يقطَع، يفهَم، ييسُر، يقبُح، يفرَق.

13.3. ♦ علِمتُ، علِمنا، أعلَمُ، نعلَمُ، أعلَمْ، نعلَمْ. سامحت، سامحنا، أسامحُ، نسامحُ، أسامحَ، أسامحْ، نسامحْ. أكرمت، أكرمنا، أكرمُ، نكرمُ، أكرمَ، نكرمَ، أكرمْ، نكرمْ. تنكّرت، تنكّرنا، أتنكّرُ، نتنكّرُ، أتنكّرَ، نتنكّرَ، أتنكّرْ، نتنكّرْ. تعاونت، تعاونّا، أتعاونُ، نتعاونُ، أتعاونَ، نتعاونَ، أتعاونْ، نتعاونْ. انبسطت، انبسطنا، أنبسطُ، ننبسطُ، أنبسطَ،

ننبسطَ، أنبسطْ، ننبسطْ. انتقمت، انتقمنا، أنتقمُ، ننتقمُ، أنتقمَ، ننتقمَ، أنتقمْ، ننتقمْ. احمررت، احمررنا، أحمرُّ، نحمرُّ، أحمرَّ، نحمرَّ، أحمرَّ (أو أحمرِرْ)، نحمرَّ (أو نحمرِرْ). استعملت، استعملنا، أستعملُ، نستعملُ، أستعملَ، نستعملَ، أستعملْ، نستعملْ.

13.4. ♦ قرب (VIII), مسك (VI), حدر (VII), قدم (V), تعب (I), سلم (X), يقظ (IV), وفق (III), سهم (III), تبع (V), نقم (VIII), صوب (X), صدم (VIII), وحد (VIII), بغي (VIII), لحظ (III), سعد (III), وقف (II), عيد (II), طلع (IV), عور (IX), طلع (VIII), فحل (X), صحب (VIII), وقد (VIII), دلع (VII), زحم (VIII), عمم (II), عود (III), تبع (VI), صفر (IX), سبب (II).

13.5. ♦ يقترب، يتماسك، ينحدر، يتقدّم، يُتعب، يستسلم، يوقظ، يساهم، يوافق، يتتبّع، ينتقم، يستصوب، يصطدم، يتّحد، يبتغي، يلاحظ، يساعد، يوقّف، يعيّد، يُطلع، يعورّ، يطّلع، يستفحل، يصطحب، يتّقد، يندلع، يزدحم، يعمّم، يعاود، يتتابع، يصفرّ، يسبّب.

14.1. ♦ تصديق، مصدّق، تنظيف، منظّف، منظّف، تعليم، معلّم، تفتيش، مفتّش، مفتّش، مساهمة، مساهم، مساهم، مكاتبة، مكاتب، مكاتب، سفر (!)، مسافر، إغلاق، مغلق، إحزان، محزن، محزن، إرهاب، مرهب، مرهب، تسلّح، متسلّح، تعجّب، متعجّب، تفقّد، متفقّد، متفقّد، تسابق، متسابق، تفاهم، متفاهم، تعارف، متعارف، انصراف، منصرف، انطلاق، منطلق، انهزام، منهزم، اشتراك، مشترك، امتلاء، ممتلىء،

انتهاب، منتهب، منتهب، ازرقاق، مزرقّ، ابيضاض، مبيضّ، احولال، محولّ، استحماق، مستحمق، مستحمق، استعلام، مستعلم، مستعلم، استطراد، مستطرد، مستطرد.

14.2. ♦ اعتذر، عاصر، حرّك، قاتل، مثّل، عامل، استهلك، انتخب، تطوّر، ناسب، سابق، لاحق، سافر، استمرّ، انقلب، احمرّ، تجانس، اقتنع، اجتمع، اتّحد، اتّفق، صمت، اضطلع.

14.3. ♦ سأل، انجز، اتّهم، عرف، استحبّ، سجّل، صوّر، قيّد، استعمل، فهم، درّع، أغلق، لقّب، انتدب، سلّح، أفعم، جرّد، اشترك، لمس، عقّد، أزمع، اقتصد.

15.1. ♦ Je n'ai pas compris cette leçon, ils ne parlent pas français, il ne rigole plus, on ne dit pas ça, je n'en boirai pas, elles ne disent plus ça maintenant, ils n'ont pas confiance en nous, vous ne m'avez pas compris, ne fais plus ça, ne le crois pas, nous avons tout compris, il est mort, je vous expliquerai, il se peut qu'il ne revienne pas, n'as-tu pas vu ?, ne comprends-tu pas ?, ne changerez-vous jamais ?, il le regrettera.

15.2. ♦ Je commence à douter, ils se mirent à crier, elle faillit s'étrangler, j'ai failli le frapper, il faillit mourir de rire, le train est sur le point de partir, des paroles presque incompréhensibles, elles commencèrent à chanter, quand ont-ils commencé à construire de telles mosquées ?, n'as-tu pas encore commencé à travailler ?, je ne referai plus jamais

cela, elle continua de coudre dans la journée et de découdre la nuit, cela ne suffit plus.

15.3. ♦ كان قد عاد، ستكون تعمل، كنّا قد انتهينا، سيكونون قد سافروا، كان يكتب، سوف أنام، لن يكنّ قد ذهبن، كنتم قد بدأتم تغنّون، سأستمرّ أشرح، ما زالوا يكتبون، مضت تغنّي، لم يعد يتكلّم، قد لا يفهمون، قد يكونون يعملون.

15.4. ♦ لم يكن يفهم، لم يكونوا قد فعلوا شيئاً، كنت سأساعدك، سيكنّ ينمن، سوف لا يذهب، لن أكرّر ذلك، سيكون لم ينته، متى تبدأ تعمل، من مضى يغنّي، عساكم تجدونه.

16.1. ♦ Le climat est froid là-bas. Ce sont les enseignants qui sont les responsables. Notre maison est la vôtre. Je ne suis pas d'accord. Es-tu pressée ? Qui sont ces étudiants ? Ceci est la vérité. Cet étudiant n'a pas manifesté. Les cinquante livres sont dans le bureau. Toutes les étudiantes sont intelligentes. Certains livres anciens sont utiles. Le plus grand pays arabe par la superficie est le Soudan. Le pays le plus riche du monde est le Koweit. Le nombre des pays arabes est de vingt-deux.

16.2. ♦ Le directeur n'est pas responsable de cela. Cet enfant n'est plus gentil. Tu n'es pas le premier à avoir dit cela. Cette fille était intelligente. Les étudiants continuent à manifester. La question n'est pas simple. Ceci n'est plus impossible.

16.3. ♦ في الماضي كان لديّ وقت ولكن لم يكن عندي مال. الآن عندي مال ولكن لم يبق لديّ وقت. ليت عندي وقتاً ومالاً ! هل في الطائرة قائد ؟ هل عندك أولاد ؟ نعم عندي ولدان. هل معك فلوس ؟ لا لم يبق معي فلوس ولكن ما زال معي دفتر شيكات. أبين هاتين الكلمتين فرق ؟ لا اليوم لم يعد بينهما فرق حقيقيّ.

16.4. ♦ ماذا حدث اليوم في الجامعة ؟ تظاهر الطلبة واجتمع الأساتذة. وفي الوزارة ؟ اجتمعت لجنة. هل قرّرت شيئاً ؟ لا لم تقرّر شيئاً بعد. يا لها من حالة معقّدة !

17.1. ♦ J'ai fini mon travail alors que tu dormais, il demande de l'aide alors qu'il n'aide personne, je ne veux rien et je veux tout, je me réveillai alors qu'ils s'étaient rassemblés autour de moi, j'entrai et soudain les lumières s'allumèrent, je lus la page mais ne compris rien, viens que je t'explique l'affaire, hausse la voix que nous t'entendions.

17.2. ♦ Même les oiseaux il connaît tout sur eux, tout a changé même l'amour, le temps use tout même les amis, il ne parle même pas bien sa langue, chez nous on respecte les gens et surtout les vieux, étudie la grammaire surtout les exemples, elles ont toutes dansé même la vieille… surtout la vieille.

17.3. ♦ فهم الجميع إلاّ أنا وإيّاك، لا يؤمنون بشيء إلاّ الدولار، حتّى العباقرة قد يخطئون، أتعمل نهاراً أم ليلاً ؟، خذ هذا أو غيره، ليس شجاعة بل جسارة، أريد شاياً لا قهوة.

17.4. ♦ اخضع للأوامر وإلاّ استقل، لم يكن يريد سوى أن يطرح سؤالاً، أضاع وقتنا ليس غير، لن يستطيع أحد أن يفعل ذلك سواهما، يتكلّم لغتين عدا لغته الأمّ، كلّ شيء فُقد عدا الشرف، راقبوهم وإلاّ...

18.1. ♦ الطالبان اللذان احتجّا طُردا. الرجل الذي كلّمته هو المدير. البنت التي كنّا قد رأيناها لم تعد تعمل في هذا المكتب. وصلت جميع الكتب التي طلبتها. الأستاذ الذي تعلّمت معه العربية لا يزال يدرّس هنا. أليس الفيلم الذي تحدّثنا عنه أمس مصرياً ؟

18.2. ♦ أظنّ أنّ الاجتماع سينعقد هنا. سألوني هل أعرفك. أريد أن نتحدّث عن ذلك غداً. طُلب منه أن يحضر وهو مريض. نحن نعلم جيّداً أنّ كون الطلبة قد تظاهروا هو الذي أدّى إلى اجتماع الأساتذة لمناقشة المشروع. رفض المدير قراءة الرسالة فأدّى ذلك إلى خروج الأساتذة من المكتب. أعلم أنّ هذا القرار سيُرفض من قبل الطلبة.

N.B. D'autres traductions sont bien sûr possibles pour ces phrases.

18.3. ♦ Nous parlerons du lieu des vacances après qu'auront été proclamés les résultats de l'examen, chaque fois que j'entends cette musique je me souviens d'elle, n'oublie pas de

me contacter quand vous arriverez, il ne nous écrit plus depuis qu'ils se sont mariés, il était revenu un peu avant huit heures et quart, j'attendrai jusqu'à ce que tu changes de position, je crains ce qui va arriver quand elle apprendra ce que nous avons décidé, tant que tu l'aideras financièrement il ne se comportera pas comme un homme responsable, reste où tu es, ne bouge pas !

18.4. ♦ Je ne veux pas sortir car il fait très froid aujourd'hui, puisque tous les téléphones sont en panne il ne reste que le télégramme, elle a crié jusqu'à s'enrouer avant qu'ils ne lui répondent, il a trahi tous ses amis en sorte qu'il s'est retrouvé seul, je le trouverai, même si je dois le chercher cent ans, il est très intelligent sauf qu'il est paresseux, elle m'a écrit pour me demander de l'aider comme d'habitude, ne lui dis pas ce que tu m'as dit de peur qu'il ne se fâche, elle m'a parlé comme si elle me connaissait depuis des années.

ANNEXE I : LES PROCESSUS MORPHOLOGIQUES

GÉNÉRALITÉS

Les mécanismes de base de la morphologie arabe sont simples et systématiques (cf. 3). Ils s'obscurcissent cependant dès que la racine a une structure à problèmes, à savoir si sa R2 et sa R3 sont identiques, ou si elle contient une ou plusieurs consonnes « faibles », c'est-à-dire /w/ ou /y/, et dans une bien moindre mesure /'/.

Mais même les anomalies de la morphologie arabe obéissent à quelques règles et principes simples dont la bonne compréhension permet de retrouver derrière l'apparence d'irrégularité le jeu de règles plus subtiles. Mais pour cela il est impératif d'admettre le **POSTULAT DE RÉGULARITÉ**, selon lequel les formes « anormales » ont une forme théorique « normale », c'est-à-dire parallèle aux formes correspondantes des racines saines, et que ce sont des règles spécifiques aux racines à problèmes qui sont responsables des différences constatées entre formes théoriques et formes effectives. C'est à partir de ce postulat que nous allons

examiner tour à tour chaque type de racine à problèmes pour dégager les règles spécifiques auxquelles obéissent ses rejetons[1].

LES RACINES « REDOUBLÉES »

Il s'agit des racines triconsonantiques dont R2 et R3 sont identiques, et secondairement de formations quadriconsonantiques rares (cf. 13.18) dont les deux dernières radicales sont identiques et qui manifestent les mêmes tendances. Le tableau ci-dessous résume les données du problème des racines redoublées :

1. Les règles de la morphologie supposant présentes les voyelles finales des mots (que ce soit les voyelles de cas, de mode ou des suffixes), nous conviendrons de représenter ces voyelles par V pour les brèves et $\overline{V}$ pour les longues, sauf si la prise en compte du timbre devient essentielle, auquel cas nous le spécifierons. Donc, par convention, une notation comme KUTUBV représentera aussi bien [kutuba] que [kutubu] ou [kutubi].

	f. de référence	f. théorique	f. effective
Groupe I	fa^{c}altu maf^{c}ūlV	radadtu mardūdV	radadtu mardūdV
Groupe II	fa^{c}ala fa^{c}alū	radada radadū	radda raddū
Groupe III	yaf^{c}alV taf^{c}alīna	yardudV tardudīna	yaruddV taruddīna
Groupe IV	('V)f^{c}al	('u)rdud	('u)rdud rudda

♦ Dans le groupe I, les mots sont absolument réguliers. C'est le cas lorsque la R2 est en syllabe fermée CVC (non finale) ou en syllabe ouverte C$\overline{V}$.

♦ Dans le groupe II, R1 est suivie de voyelle. La différence entre forme théorique et forme effective réside alors simplement dans l'effacement de la voyelle de R2.

♦ Dans le groupe III, normalement R1 n'est pas suivie de voyelle. Tout se passe alors comme si la voyelle de R2 allait se placer devant R1.

♦ Dans le groupe IV, on a deux formes effectives pour une seule forme théorique. Voici pourquoi : R2 et R3 forment une syllabe fermée finale. Ceci se produit dans certaines formes de l'apocopé et au masculin singulier de l'impératif : on a,

pour ce dernier cas, la forme théorique /rdud/. Certains locuteurs ont assimilé ce cas à ceux du groupe I : pas d'effacement ni de déplacement de la voyelle qui suit R2. On a alors un impératif effectif qui ressemble à celui du verbe sain : [('u)rdud]. D'autres locuteurs ont, dans ce cas, déplacé la voyelle de R2 vers R1. On obtient alors /rudd/ qui n'exige pas de syllabe prosthétique, mais qui, par contre, exige une voyelle [a] dite « anaptyctique » après R3, sinon on se retrouverait avec trois consonnes successives lors de l'adjonction d'un pronom clitique. La forme effective de l'impératif pour ce groupe de locuteurs est donc [rudda]. De même, il y a deux formes pour l'apocopé : [yardud] et [yarudda]. Les deux formes sont en concurrence, avec un léger avantage à la dernière.

En conclusion, on a donc les règles suivantes :

Règle 1 : Si la première des deux radicales identiques est en syllabe brève ouverte et si la consonne précédente est suivie de voyelle, alors effacer la voyelle de la première des deux radicales identiques.

Règle 2 : Si la première des deux radicales identiques est en syllabe brève ouverte et si la consonne précédente n'est pas suivie de voyelle, alors lui affecter celle de la première des deux radicales identiques.

Règle 3 (facultative) : Si les deux consonnes identiques forment une syllabe fermée finale, on peut déplacer la voyelle qui les sépare vers la consonne précédente.

Règle 4 : Si un mot se termine par deux radicales identiques, il faut lui ajouter une voyelle [a].

N.B.1. Les alternances vocaliques du verbe simple (cf. 13.2) existent aussi dans le verbe simple à racine redoublée. Mais il est facile de voir, en appliquant la règle ci-dessus, que la voyelle alternante de l'accompli ne peut se voir que dans les personnes dont les suffixes ont une initiale consonantique : pour les autres personnes, cette voyelle sera toujours effacée. Pour l'inaccompli, cette voyelle sera le plus souvent située après R1 (sauf, ici encore, pour les suffixes à initiale consonantique).

N.B.2. Les verbes triconsonantiques simples à racine redoublée de type FA^{c}ALA ont tendance à faire une alternance A-U s'ils sont transitifs et A-I s'ils sont intransitifs. Il y a néanmoins pas mal d'exceptions.

LES RACINES « HAMZÉES »

Ce sont les racines qui ont la hamza comme une de leurs consonnes radicales. Les problèmes que posent ces racines sont minimes, mis à part quelques cas d'impératifs que l'usage a rendus complètement irréguliers.

Réglons tout de suite ces cas spéciaux :

verbe	base de l'impératif
'aḫaḏ-ya'ḫuḏ	ḫuḏ *prendre*
'akal-ya'kul	kul *manger*
'amar-ya'mur	mur *ordonner*
sa'al-yas'al	sal ou ('i)s'al *interroger*

On peut vérifier que les bases d'impératif de ces verbes ne sont pas régulièrement formées à partir de l'inaccompli, sauf pour le dernier où il existe une variante irrégulière et une variante régulière.

♦ Tous les autres verbes hamzés ont des formes régulières.

Le seul problème systématique que posent les racines hamzées est phonétique : lorsque la première radicale est ['] et qu'elle ferme une syllabe dont la consonne d'attaque est elle-même une hamza stable (همزة قطع), l'articulation des deux hamzas successives paraît pénible, et est remplacée par un allongement de la voyelle. Ainsi /'a'ḫuḏ/ *je prends* devient ['āḫuḏ].

Règle 5 : Lorsque deux hamzas stables partagent une même syllabe, on supprime la deuxième et l'on compense par un allongement de la voyelle.

N.B.1. L'accommodation peut se produire aussi lorsque l'une des deux hamzas est instable. Ainsi, le verbe 'awā-ya'wī (apocopé [ya'wi]) *se réfugier* a pour impératif, soit ['i'wi] sans accommodation, soit ['īwi] avec.

N.B.2. Les véritables problèmes des racines hamzées concernent plutôt les modifications d'écriture de la hamza (cf. 2.14).

LES RACINES À « GLIDES »

Remarques générales

Les glides peuvent apparaître en n'importe quelle position radicale : R1, R2, ou R3. Dans certaines racines, on peut même en avoir plus d'un : les racines à R2 = [w] et R3 = [y] ne sont pas rares.

La présence d'un ou de plusieurs glides dans une racine a deux types de conséquences distinctes qu'il faut arriver à bien différencier : d'une part, elle favorise certaines alternances vocaliques dans les verbes, et d'autre part, elle conduit à l'effacement ou à la transformation des glides et des voyelles.

C'est seulement au contact des voyelles brèves que des modifications se produisent : s'il y a une voyelle longue au contact du glide, il redevient une consonne normale. Mais il faudra se souvenir, dans tout ce qui suit, que les voyelles longues [ū] et [ī] des suffixes sont analysables respectivement en [uw] et [iy] c'est-à-dire comme des voyelles brèves suivies de glides.

Enfin, il faut savoir que certaines formes à glides peuvent fonctionner comme des formes absolument normales : par exemple /ḫawifa/ subit des transformations mais pas /ᶜawira/, /staᶜwada/ mais pas /staṣwaba/.

Les racines à glide en R3

Les verbes simples à glide en R3 présentent les mêmes classes que les verbes simples « normaux », à savoir FA^C^AL, FA^C^IL et FA^C^UL. Mais, dans la classe FA^C^AL ils font systématiquement leur inaccompli en YAF^C^UL si leur R3 est /w/ et en YAF^C^IL si leur R3 est /y/[1]. Voici quelques formes de la conjugaison à l'accompli d'un verbe simple de classe FA^C^AL, [ramā] *jeter* formé sur la racine à R3 glide /rmy/, en parallèle avec les formes correspondantes du verbe sain [ğalas] *s'asseoir*, lui aussi de la classe FA^C^AL-YAF^C^IL.

	f. de référence	f. théorique	f. effective
Groupe I	ğalastu ğalastunna	ramaytu ramaytunna	ramaytu ramaytunna
Groupe II	ğalasa ğalasat ğalasuw	ramaya ramayat ramayuw	ramā ramat ramaw

L'examen de ces données montre que la conjugaison de l'accompli des verbes à R3 glide présente deux bases : celle du groupe I [ramay] est parfaitement normale, c'est-à-dire comparable en tout point à une base de verbe sain, alors que

1. La troisième radicale /w/ ne reste /w/ que pour les verbes simples. Pour toutes les formes augmentées elle devient un /y/.

celle du groupe II [ram] semble tronquée. Comme on peut le vérifier, la base normale accompagne les suffixes à initiale consonantique, et l'autre, les suffixes à initiale vocalique. Le fait que la base tronquée soit normale jusqu'à la R2 incluse suggère que les problèmes se posent au niveau de la R3 et des voyelles qui sont à son contact.

Examinons à présent des formes de la conjugaison de l'inaccompli, à divers modes, et de l'impératif :

	f. de référence	f. théorique	f. effective
Groupe III	yağlisu tağlisiyna tağlisuwna	yarmiyu tarmiyiyna tarmiyuwna	yarmī tarmīna tarmūna
Groupe IV	yağlisa tağlisuw	yarmiya tarmiyuw	yarmiya tarmū
Groupe V	yağlis ('i)ğlis	yarmiy ('i)rmiy	yarmi ('i)rmi

La première forme du groupe IV, [yarmiya], inaccompli subjonctif, est ici la seule normale. Pour toutes les autres, la R3 se modifie au voisinage des voyelles et disparaît complètement en fin de mot (groupe V).

Il faut également noter que, lorsque des voyelles de timbres différents se trouvent de part et d'autre du glide dans la forme théorique, on ne retrouve généralement qu'un seul

des deux timbres dans la forme effective, sauf si le second timbre est [a] comme dans la première forme du groupe IV. Ce fait résulte d'un processus très important qui a lieu dans tous les mots à radicales glides : l'assimilation vocalique. En effet, chaque fois que deux voyelles brèves différentes se trouvent de part et d'autre d'un glide, elles tendent à assimiler leurs timbres selon l'échelle de forces suivante : a > i > u. Les phénomènes d'assimilation de voyelles « par-dessus » un glide se conforment aux règles suivantes (« G » est mis pour glide) :

a G i	-->	a G a
a G u	-->	a G a
i G u	-->	i G i
u G i	-->	i G i
i G uw	-->	u G uw
i G a	-->	i G a
u G a	-->	u G a

Les deux premiers cas expriment que [a] l'emporte toujours quand il précède [i] et [u], et l'on a donc toujours les transformations : /awu/ --> [awa], /ayu/ --> [aya], /ayi/ --> [aya].

Les trois cas suivants signifient que [i] l'emporte sur [u], sauf si ce dernier est suivi d'un [w] qui le renforce. On

aura, par exemple, /iyu/ --> [iyi], et /uwi/ --> [iwi] mais /iyuw/ --> [uyuw].

Les deux derniers cas signifient que si [a] suit un glide, il n'y a pas d'assimilation. Dans ces deux cas, il ne se passera donc rien, et les formes à glides seront normales. Les pronoms de troisième personne [hiya] *elle* et [huwa] *lui* correspondent exactement à ces deux cas et sont donc un bon moyen mnémotechnique de s'en souvenir. Noter cependant que la séquence /iwa/ devient [iya] : /raḍiwa/ --> [raḍiya] *accepter*. Il n'y a pas assimilation vocalique, mais le glide change.

On verra dans la suite l'importance fondamentale de ces processus d'assimilation.

On peut à présent proposer les règles qui régissent les formes à R3 glide (pour pouvoir facilement y faire référence, on les baptisera RG1, RG2, etc.).

RG1 : A partir de la forme théorique effectuer toutes les assimilations vocaliques autorisées.

RG2 : Effacer la radicale glide si elle est entre deux voyelles brèves identiques ou en fin de mot minimal.

RG3 : Abréger toutes les syllabes longues fermées.

RG4 : Réécrire comme des voyelles longues les séquences de deux voyelles brèves identiques ou d'une voyelle brève suivie du glide apparenté.

Testons ces règles sur quelques exemples en commençant par les exemples du groupe II ci-dessus (« F.T. » signifie « forme théorique », « N.A. » « non-applicable » et « F.E. » « forme effective »).

F.T.	/ramaya/	/ramayat/	/ramayuw/
RG1	N.A.	N.A.	ramayaw
RG2	ramaa	ramaat	ramaaw
RG3	N.A.	ramat	ramaw
RG4	ramā	N.A.	N.A.
F.E.	[ramā]	[ramat]	[ramaw]

Passons aux exemples du groupe III :

F.T.	/yarmiyu/	/tarmiyiyna/	/tarmiyuwna/
RG1	yarmiyi	N.A.	tarmuyuwna
RG2	yarmii	tarmiiyna	tarmuuwna
RG3	N.A.	tarmiyna	tarmuwna
RG4	yarmī	tarmīna	tarmūna
F.E.	[yarmī]	[tarmīna]	[tarmūna]

Si l'on examine le premier exemple du groupe IV, /yarmiya/, on s'aperçoit qu'aucune des règles ci-dessus ne peut s'y appliquer, et que sa F.E. sera donc identique à sa F.T. On voit sur cet exemple le rôle crucial de l'assimilation vocalique. Sa non-application aux mots du type « hiya/huwa » (ici /yarmiya/) explique l'identité entre forme effective et forme théorique dans ces mots.

Les exemples du groupe V n'apporteraient rien de nouveau, mis à part le fait qu'ils mettraient en jeu la deuxième partie de la règle RG2 d'effacement de la radicale glide en fin de mot minimal. Il faut noter à ce propos que cette deuxième partie de la règle dit « en fin de mot minimal » et non « en fin de mot » tout court, parce que l'adjonction d'un pronom clitique ne doit pas empêcher l'effacement de la radicale glide : [(ʼi)rmihā] *jette-là*.

N.B. Le duel de troisième personne du féminin doit être traité comme si le [ā] du duel était cliticisé au suffixe [+at] du féminin. En effet, la forme effective est [ramatā], alors qu'à partir de la forme théorique /ramayatā/ on devrait obtenir [*ramātā]. Si l'on sépare le [ā] du duel, alors la dérivation redevient normale.

Un dernier mot sur les formes à R3 /y/ pour dire que le participe passif de la forme I est [marmiyy]. Pour le dériver à partir de la forme théorique /marmuwy/ (schème MAF^{c}ŪL ou plutôt M A F^{c}U W L), on a besoin de deux règles supplémentaires (nécessaires par ailleurs) :

RG5 : transformer en /y/ un /w/ qui précède un /y/.

RG6 : trasformer en /i/ un /u/ suivi de /y/.

Dérivation de [marmiyyun]

F.T.	/marmuwyun/
RG5	marmuyyun
RG6	marmiyyun
F.E.	[marmiyyun]

Appliquons à présent nos règles à deux formes nominales : [qāḍin] *juge* et [maqhan] *café*.

Dérivation de [qāḍin]

F.T.	/qāḍiyun/	/qāḍiyan/	/qāḍiyin/
RG1	qāḍiyin	N.A.	N.A.
RG2	qāḍiin	N.A.	qāḍiin
RG3	qāḍin	N.A.	qāḍin
RG4	N.A.	N.A.	N.A.
F.E.	[qāḍin]	[qāḍiyan]	[qāḍin]

Dérivation de [maqhan]

F.T.	/maqhawun/	/maqhawan/	/maqhawin/
RG1	maqhawan	N.A.	maqhawan
RG2	maqhaan	maqhaan	maqhaan
RG3	maqhan	maqhan	maqhan
RG4	N.A.	N.A.	N.A.
F.E.	[maqhan]	[maqhan]	[maqhan]

En méditant bien ces deux exemples (et éventuellement en dérivant leurs formes déterminées qui entraînent la suppression du tanwīn et l'apparition d'une voyelle longue finale), on comprendra pourquoi des formes ayant en apparence une déclinaison partielle comme [qāḍin] ou pas de déclinaison du tout comme [maqhan] peuvent avec un petit effort d'abstraction être considérées comme ayant une déclinaison aussi régulière que celle de [kitābun] par exemple. On percevra aussi comment la nature de la voyelle précédant la radicale glide dans la forme théorique joue un rôle crucial dans la physionomie effective du mot.

Les dérivations ci-dessus s'appliquent sans modification aux verbes à R3 /w/. Simplement, à l'inaccompli, l'alternance vocalique en [u] modifierait la couleur vocalique des formes effectives. Deux formes à R3 /w/ méritent cependant que l'on s'y arrête : ce sont celles de l'impératif masculin et féminin singulier. Leur dérivation sur la racine /d^{c}w/ *inviter* est :

F.T.	/d^{c}uw/	/d^{c}uwiy/
Syllabe prosthétique	'ud^{c}uw	'ud^{c}uwiy
RG1	N.A.	'ud^{c}iwiy
RG2	'ud^{c}u	'ud^{c}iiy
RG3	N.A.	'ud^{c}iy
RG4	N.A.	'ud^{c}ī
F.E.	['ud^{c}u]	['ud^{c}ī]

Ce qui est remarquable ici, c'est que la voyelle de la syllabe prosthétique du féminin garde son timbre [u] alors que les règles d'assimilation occultent la voyelle qui justifiait ce timbre au niveau de la F.T.

Les racines à glide en R2

Les racines à R2 glide se traitent foncièrement selon les mêmes principes que les racines à R3 glide. En particulier, toutes les règles présentées ci-dessus s'appliquent sans modification aux formes à R2 glide. Ce qui va varier, ce sont les processus morphologiques qui précèdent et préparent l'application de ces règles, en particulier les alternances vocaliques dans les verbes. Il y a, en outre, une ou deux nouvelles règles, spécifiques à ce type de racine.

Les verbes simples à glide en R2 présentent les mêmes classes que les verbes simples « normaux », à savoir FA^{C}AL, FA^{C}IL et FA^{C}UL. Mais, dans la classe FA^{C}AL ils font systématiquement leur inaccompli en YAF^{C}UL si leur R2 est /w/ et en YAF^{C}IL si leur R2 est /y/.

Voici des formes de l'accompli pour les trois classes et es différents glides radicaux possibles aux personnes dont es suffixes sont à initiale vocalique :

	racine	f. théorique	f. effective
FA^{C}AL	by^{C} kwn	baya^{C}a kawana	bā^{C}a kāna
FA^{C}IL	nyl ḫwf	nayila ḫawifa	nāla ḫāfa
FA^{C}UL	ṭwl	ṭawula	ṭāla

Les formes effectives ont toutes, on le voit, une voyelle ongue [ā] quelles que soient la racine et la classe considérées. Cela s'explique aisément par les règles l'assimilation qui mettent en jeu [a] : aGi --> aGa et aGu --> ıGa. Voyons à présent des formes dont les suffixes sont à nitiale consonantique :

	racine	f. théorique	f. effective
FA^{C}AL	by^{C} kwn	baya^{C}tu kawantu	bi^{C}tu kuntu
FA^{C}IL	nyl ḫwf	nayiltu ḫawiftu	niltu ḫiftu
FA^{C}UL	ṭwl	ṭawultu	ṭultu

Dans les formes de classe FA^{C}AL apparaissent les timbres vocaliques correspondants à la radicale glide, [u] pour /w/ et [i] pour /y/. Quant aux formes de classe FA^{C}IL et FA^{C}UL, on y voit alors se manifester le timbre de la voyelle caractéristique de la classe. Dans tous ces cas, en outre, il ne reste aucune trace du glide, même sous forme de voyelle longue.

Il faut donc supposer, pour les formes dont les suffixes ont une initiale consonantique, une alternance vocalique spécifique aux verbes à R2 glide et favorisant le timbre du glide pour les FA^{C}AL et le timbre de la classe pour les autres. Il faut aussi supposer que la voyelle [a] qui suit la R1 disparaît pour ces formes, sinon elle entraînerait nécessairement une assimilation vocalique en [a]. On peut donc se donner les trois règles suivantes (nous les appellerons RGM1, RGM2 et RGM3, car elles concernent les phénomènes morphologiques touchant les glides médians : elles devront s'appliquer avant les règles vues précédemment, lesquelles pourront alors fonctionner sans changement).

RGM1 : Pour les verbes accomplis de classe FA^{C}AL, transformer la voyelle qui suit la R2 glide en voyelle de même timbre que R2 : [i] pour [y] et [u] pour [w].

RGM2 : Dans les formes d'accompli où R3 est suivie de consonne, supprimer la voyelle [a] qui suit la R1.

RGM3 : Si R1 et R2 sont en contact, insérer entre elles une voyelle de même timbre que celle qui suit R2.

Voyons sur les exemples ci-dessus ce que donnent ces règles

en commençant par /baya^{C}tu/ et /kawantu/ :

F.T.	/baya^{C}tu/	/kawantu/
RGM1	bayi^{C}tu	kawuntu
RGM2	byi^{C}tu	kwuntu
RGM3	biyi^{C}tu	kuwuntu
RG1	N.A.	N.A.
RG2	bii^{C}tu	kuuntu
RG3	bi^{C}tu	kuntu
RG4	N.A.	N.A.
F.E.	[bi^{C}tu]	[kuntu]

Dérivation de /baya^{C}a/ et /kawana/

F.T.	/baya^{C}a/	/kawana/
RGM1	bayi^{C}a	kawuna
RGM2	N.A.	N.A.
RGM3	N.A.	N.A.
RG1	baya^{C}a	kawana
RG2	baa^{C}a	kaana
RG3	N.A.	N.A.
RG4	bā^{C}a	kāna
F.E.	[bā^{C}a]	[kāna]

On voit que la non-applicabilité de RGM2 et RGM3 aux formes dont les suffixes sont à initiale vocalique les fait prendre en charge par RG1 qui « défait » l'alternance vocalique qu'avait effectuée RGM1 pour tous les verbes à R2 glide. Pour le reste, tout se passe comme pour les formes à R3 glide. En particulier RG2 reste l'unique règle responsable de l'effacement des glides radicaux pour toutes les formes.

Vérifions la dérivation de deux formes du verbe [ḫāfa], une à suffixes à initiale vocalique et l'autre à suffixes à initiale consonantique.

F.T.	/ḫawifa/	/ḫawiftu/
RGM1	N.A.	N.A.
RGM2	N.A.	ḫwiftu
RGM3	N.A.	ḫiwiftu
RG1	ḫawafa	N.A.
RG2	ḫaafa	ḫiiftu
RG3	N.A.	ḫiftu
RG4	ḫāfa	N.A.
F.E.	[ḫāfa]	[ḫiftu]

A l'inaccompli, la situation est en gros la même : pour la classe FA^{C}AL, c'est le timbre du glide qui apparaît : ['akūnu], ['abī^{C}u], et pour les autres, c'est le timbre de la classe : ['aḫāfu], ['anālu] et ['aṭūlu]. Mais ici il n'y a qu'une voyelle dans la base. La règle RGM3 permettra de préparer toutes les formes de l'inaccompli à l'effacement du glide. Voici quelques exemples :

F.T.	/yabyi^{C}u/	/yakwunu/
RGM1	N.A.	N.A.
RGM2	N.A.	N.A.
RGM3	yabiyi^{C}u	yakuwunu
RG1	N.A.	N.A.
RG2	yabii^{C}u	yakuunu
RG3	N.A.	N.A.
RG4	yabī^{C}u	yakūnu
F.E.	[yabī^{C}u]	[yakūnu]

Il est aisé de voir que les formes analogues des autres

classes seront dérivées de la même manière. Par contre, il est intéressant de s'arrêter un instant sur deux formes de l'apocopé, une où la R3 n'est pas suivie de suffixe et l'autre où elle est suivie de voyelle :

F.T.	/takwun/	/yakwun/
RGM1	N.A.	N.A.
RGM2	N.A.	N.A.
RGM3	takuwun	takuwuniy
RG1	N.A.	N.A.
RG2	takuun	takuuniy
RG3	takun	N.A.
RG4	N.A.	takūnī
F.E.	[takun]	[takūnī]

On voit sur ces exemples que les formes de l'apocopé auront une base à voyelle brève si elles ne sont pas suivies de suffixes à initiale vocalique, et une base longue dans le cas contraire. Il en ira bien entendu de même pour les formes correspondantes de l'impératif...

On vérifiera que, sur des formes verbales passives comme /quwida/ *il a été conduit* ou /buyi^{c}tu/ *j'ai été vendu*, les règles produisent [qīda] et [bi^{c}tu][1].

Deux autres processus morphologiques spéciaux affectent certaines classes de formes à R2 glide.

Le premier concerne le participe actif des verbes à R2

1. Cette dernière forme est, on pourra le vérifier, identique à celle de la dérivation de la forme active /bayaçtu/ *j'ai vendu*. Pour cette classe de formes, les règles de la morphologie engendrent donc des F.E. ambiguës à partir de F.T. parfaitement distinctes.

glide, et transforme systématiquement la radicale glide, dans le schème de participe actif en hamza. On a donc des transformations comme :

/kāwin/ --> [kā'in] et /bāyi^{c}/ --> /bā'iy/

Ce processus, très général, peut créer des ambiguïtés : ainsi, la forme [sā'il] peut être, soit le participe actif du verbé hamzé [sa'al] *interroger*, soit celui du verbe à glide /y/ [sāl] *couler*.

Le second concerne uniquement le participe passif des verbes simples à R2 /y/ : leur schème passe de MAF^{C}ŪL à MAF^{C}ĪL : ainsi, le participe passif de [bā^{c}] est [mabī^{c}].

Les racines à glide en R2 et R3

Ces racines sont traitées exactement comme si R2 était une consonne « saine », R3 seule subissant les règles qui concernent les glides. Voici quelques exemples sur le verbe [kawā] *repasser*.

f. théorique	f. effective	f. théorique	f. effective
kawaytu	kawaytu	kawaya	kawā
kawaytumā	kawaytumā	kawayat	kawat
kawaytunna	kawaytunna	kawayuw	kawaw

Les racines à glide en R1

Lorsque le glide est en R1, il pose très peu de problèmes : les seules anomalies concernent, en effet, les verbes simples à R1 /w/ de la classe FA^cAL. Pour le reste, il s'agit de simples ajustements phonétiques.

En ce qui concerne les verbes de type FA^cAL à R1 glide, le premier point à retenir est qu'ils ne font que deux types d'alternance vocalique : A-A s'ils ont une gutturale en R2 ou R3, et A-I dans tous les autres cas.

Le second point à retenir c'est que, dans toutes les formes de l'inaccompli actif (et par suite, dans l'impératif), ces verbes perdent leur /w/.

Prenons pour référence le verbe waṣal *arriver*. Le tableau ci-dessous résume les données du problème des verbes de classe FA^cAL à R1 = /w/ :

	f. de référence	f. théorique	f. effective
Groupe I	fa^caltV	waṣaltV	waṣaltV
Groupe II	yaf^cilV	yawṣilV	yaṣilV
Groupe III	(i)f^cil	('i)wṣil	ṣil

A l'accompli (groupe I) les formes sont absolument régulières. Il en va de même pour les formes déverbales comme le maṣdar [wuṣūl], le participe actif ([wāṣil] et le

ANNEXE I : LES PROCESSUS MORPHOLOGIQUES

participe passif [mawṣūl]).

A l'inaccompli, il y a perte de la première radicale pour toutes les formes : ainsi [aṣilV] *j'arrive*, [taṣilūn] *vous arrivez*, etc. Dans la mesure où l'impératif est formé sur l'inaccompli, il n'est pas surprenant qu'il présente la même anomalie.

Noter que, si le verbe contient une gutturale en R2 ou R3, il aura normalement une voyelle [a] à l'inaccompli et donc aussi à l'impératif : ainsi [waḍa^c] *mettre* a pour inaccompli [yaḍa^c] et pour impératif [ḍa^c].

Règle R1/w : Les verbes de classe FA^cAL à première radicale /w/ perdent cette consonne à toutes les formes de l'inaccompli actif (et également à l'impératif) de la forme simple.

Toutes les autres formes qui mettent en jeu les racines à R1 glide sont absolument normales. Il faut noter, par exemple, que même l'inaccompli passif de [waṣal] fait, conformément aux règles générales, [yuwṣalV] sans effacement du glide.

N.B. Les noms de lieux (cf. 14.9) formés sur les verbes de classe FA^cAL à première radicale /w/ sont toujours de schème MAF^cIL : [mawṣil], [mawḍi^c].

Quant aux ajustements phonétiques, ils concernent toutes les formes à R1 glide, que ce dernier soit un /w/ ou un /y/. Ces formes posent un petit problème lorsqu'il s'agit de les faire précéder d'une syllabe prosthétique (cf. 1.15). Si la syllabe en question est ['i] et qu'elle précède un /y/, pas de gros problème : le résultat est une voyelle longue [ī]. Pas de

problème non plus si la syllabe est ['u] et la R1 /w/ : le résultat sera une voyelle [ū]. Voici des exemples :

/ybas/ --> /('i)ybas/ --> ['ības] *durcis !*

/wsu^c/ --> /('u)wsu^c/ --> ['ūsu^c] *élargis-toi !*

Mais si la syllabe est ['i] et la R1 /w/ ou si la syllabe est ['u] et R1 /y/, les séquences /'iw.../ et /'uy.../ n'étant pas admises par la phonétique arabe, il y a réajustement du glide au timbre de la voyelle prosthétique : /y/ devient [w] après [u] et /w/ devient [y] devant [i] (cette règle a déjà été vue à propos du changement de /raḍiwa/ en [raḍiya]). Ainsi :

/wǧal/ --> /('i)wǧal/ --> /('i)yǧal/ --> [īǧal] *crains !*

/ysur/ --> /('u)ysur/ --> /('u)wsur/ --> [ūsur] *sois facile !*

Mais attention ! Comme il s'agit de syllabes prosthétiques, elles disparaissent dès que le mot n'est plus à l'initiale, et il faut alors revenir à la prononciation correspondant à la forme théorique ! Dans les quatre exemples ci-dessus, les impératifs précédés de la conjonction /wa/ deviennent donc :

[waybas !], [wawsu^c !], [wawǧal !], [waysur !]...

ANNEXE II : TABLES DE CONJUGAISON

Les tables des pages suivantes donnent la conjugaison complète de tous les types de verbes simples tri- et quadriconsonantiques de l'arabe en transcription[1].

Pour les verbes triconsonantiques, on peut distinguer, par rapport aux types de racine et de schème, les neuf types suivants de verbes (cf. 3.4 sq.) :

T1. verbe à racine normale : ǧalasa/yaǧlisu *s'asseoir.*

T2. verbe à racine « sourde » : madda/yamuddu *tendre.*

T3. verbe à R1 = /w/ : waṣala/yaṣilu *arriver.*

T4. verbe à R2 = /w/ : kāna/yakuwnu *être.*

T5. verbe à R2 = /y/ : bā^ca/yabī^cu *vendre.*

T6. verbe à R2 = G de type FA^cILA : ḫāfa/yaḫāfu *craindre.*

T7. verbe à R3 = /w/ : badā/yabduw *paraître.*

T8. verbe à R3 = /y/ : mašā/yamšiy *marcher.*

T9. verbe à R3 = G de type FA^cILA : baqiya/yabqā *rester.*

Ces neufs types donnent non seulement tous les modèles possibles de conjugaison des verbes simples, mais aussi des verbes augmentés, moyennant la substitution à la base-type, de la nouvelle base à conjuguer (et éventuellement le changement de voyelle des préfixes de l'inaccompli pour les

1. On a noté **iy** et **uw** au lieu de ī et ū pour faciliter le passage en graphie arabe et la lecture de l'Annexe I.

trois premières formes augmentées (cf. 13.3 sq.).

Pour les verbes quadriconsonantiques, il n'y a qu'un seul modèle de conjugaison quelle que soit la composition de la racine (ce type unique se conjugue d'ailleurs exactement comme une forme augmentée II triconsonantique, y compris pour le timbre de la voyelle des préfixes de l'inaccompli).

Une bonne mémorisation de ces modèles est indispensable à la maîtrise des automatismes de la conjugaison.

ACCOMPLI DES VERBES SIMPLES TRICONSONANTIQUES

T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
ǧalastu	madadtu	waṣaltu	kuntu	bi^{c}tu	ḫiftu	badawtu	mašaytu	baqiytu
ǧalasta	madadta	waṣalta	kunta	bi^{c}ta	ḫifta	badawta	mašayta	baqiyta
ǧalasti	madadti	waṣalti	kunti	bi^{c}ti	ḫifti	badawti	mašayti	baqiyti
ǧalasa	madda	waṣala	kāna	bā^{c}a	ḫāfa	badā	mašā	baqiya
ǧalasat	maddat	waṣalat	kānat	bā^{c}at	ḫāfat	badat	mašat	baqiyat
ǧalastumā	madadtumā	waṣaltumā	kuntumā	bi^{c}tumā	ḫiftumā	badawtumā	mašaytumā	baqiytumā
ǧalasā	maddā	waṣalā	kānā	bā^{c}ā	ḫāfā	badawā	mašayā	baqiyā
ǧalasatā	maddatā	waṣalatā	kānatā	bā^{c}atā	ḫāfatā	badatā	mašatā	baqiyatā
ǧalasnā	madadnā	waṣalnā	kunnā	bi^{c}nā	ḫifnā	badawnā	mašaynā	baqiynā
ǧalastum	madadtum	waṣaltum	kuntum	bi^{c}tum	ḫiftum	badawtum	mašaytum	baqiytum
ǧalastunna	madadtunna	waṣaltunna	kuntunna	bi^{c}tunna	ḫiftunna	badawtunna	mašaytunna	baqiytunna
ǧalasuw	madduw	waṣaluw	kānuw	bā^{c}uw	ḫāfuw	badaw	mašaw	baquw
ǧalasna	madadna	waṣalna	kunna	bi^{c}na	ḫifna	badawna	mašayna	baqiyna

INACCOMPLI INDICATIF DES VERBES TRICONSONANTIQUES

T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
'ağlısu	'amuddu	'aṣılu	'akuwnu	'abıy^{c}u	'aɦâfu	'abduw	'amšıy	'abqâ
tağlısu	tamuddu	taṣılu	takuwnu	tabıy^{c}u	taɦâfu	tabduw	tamšıy	tabqâ
tağlısıyna	tamuddıyna	taṣılıyna	takuwnıyna	tabıy^{c}ıyna	taɦâfıyna	tabdıyna	tamšıyna	tabqayna
yağlısu	yamuddu	yaṣılu	yakuwnu	yabıy^{c}u	yaɦâfu	yabduw	yamšıy	yabqâ
tağlısu	tamuddu	taṣılu	takuwnu	tabıy^{c}u	taɦâfu	tabduw	tamšıy	tabqâ
tağlısâni	tamuddâni	taṣılâni	takuwnâni	tabıy^{c}âni	taɦâfâni	tabduwâni	tamšıyâni	tabqayâni
yağlısâni	yamuddâni	yaṣılâni	yakuwnâni	yabıy^{c}âni	yaɦâfâni	yabduwâni	yamšıyâni	yabqayâni
tağlısâni	tamuddâni	taṣılâni	takuwnâni	tabıy^{c}âni	taɦâfâni	tabduwâni	tamšıyâni	tabqayâni
nağlısu	namuddu	naṣılu	nakuwnu	nabıy^{c}u	naɦâfu	nabduw	namšıy	nabqâ
tağlısuwna	tamudduwna	taṣıluwna	takuwnuwna	tabıy^{c}uwna	taɦâfuwna	tabduwna	tamšuwna	tabqawna
tağlısna	tamdudna	taṣılna	takunna	tabı^{c}na	taɦafna	tabduwna	tamšıyna	tabqayna
yağlısuwna	yamudduwna	yaṣıluwna	yakuwnuwna	yabıy^{c}uwna	yaɦâfuwna	yabduwna	yamšıwna	yabqawna
yağlısna	yamdudna	yaṣılna	yakunna	yabı^{c}na	yaɦafna	yabduwna	yamšıyna	yabqayna

INACCOMPLI APOCOPÉ DES VERBES SIMPLES TRICONSONANTIQUES

T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
'ağlıs	'amudda	'aṣıl	'akun	'abı^{c}	'aɦaf	'abdu	'amšı	'abqa
tağlıs	tamudda	taṣıl	takun	tabı^{c}	taɦaf	tabdu	tamšı	tabqa
tağlısıy	tamuddıy	taṣılıy	takuwnıy	tabıy^{c}ıy	taɦăfıy	tabdıy	tamšıy	tabqay
yağlıs	yamudda	yaṣıl	yakun	yabı^{c}	yaɦaf	yabdu	yamšı	yabqa
tağlıs	tamudda	taṣıl	takun	tabı^{c}	taɦaf	tabdu	tamšı	tabqa
tağlısă	tamuddă	taṣılă	takuwnă	tabıy^{c}ă	taɦăfă	tabduwă	tamšıyă	tabqayă
yağlısă	yamuddă	yaṣılă	yakuwnă	yabıy^{c}ă	yaɦăfă	yabduwă	yamšıyă	yabqayă
tağlısă	tamuddă	taṣılă	takuwnă	tabıy^{c}ă	taɦăfă	tabduwă	tamšıyă	tabqayă
nağlıs	namudda	naṣıl	nakun	nabı^{c}	naɦaf	nabdu	namšı	nabqa
tağlısuw	tamudduw	taṣıluw	takuwnuw	tabıy^{c}uw	taɦăfuw	tabduw	tamšuw	tabqaw
tağlısna	tamdudna	taṣılna	takunna	tabı^{c}na	taɦafna	tabduwna	tamšıyna	tabqayna
yağlısuw	yamudduw	yaṣıluw	yakuwnuw	yabıy^{c}uw	yaɦăfuw	yabduw	yamšuw	yabqaw
yağlısna	yamdudna	yaṣılna	yakunna	yabı^{c}na	yaɦafna	yabduwna	yamšıyna	yabqayna

INACCOMPLI SUBJONCTIF DES VERBES TRICONSONANTIQUES

T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
'ağlısa	'amudda	'aṣıla	'akuwna	'abıy^{c}a	'aḫāfa	'abduwa	'amšıya	'abqȧ
tağlısa	tamudda	taṣıla	takuwna	tabıy^{c}a	taḫāfa	tabduwa	tamšıya	tabqȧ
tağlısıy	tamuddıy	taṣılıy	takuwnıy	tabıy^{c}ıy	taḫāfıy	tabdıy	tamšıy	tabqay
yağlısa	yamudda	yaṣıla	yakuwna	yabıy^{c}a	yaḫāfa	yabduwa	yamšıya	yabqȧ
tağlısa	tamudda	taṣıla	takuwna	tabıy^{c}a	taḫāfa	tabduwa	tamšıya	tabqȧ
tağlısȧ	tamuddȧ	taṣılȧ	takuwnȧ	tabıy^{c}ȧ	taḫāfȧ	tabduwȧ	tamšıyȧ	tabqayȧ
yağlısȧ	yamuddȧ	yaṣılȧ	yakuwnȧ	yabıy^{c}ȧ	yaḫāfȧ	yabduwȧ	yamšıyȧ	yabqayȧ
tağlısȧ	tamuddȧ	taṣılȧ	takuwnȧ	tabıy^{c}ȧ	taḫāfȧ	tabduwȧ	tamšıyȧ	tabqayȧ
nağlısa	namudda	naṣıla	nakuwna	nabıy^{c}a	naḫāfa	nabduwa	namšıya	nabqȧ
tağlısuw	tamudduw	taṣıluw	takuwnuw	tabıy^{c}uw	taḫāfuw	tabduw	tamšuw	tabqaw
tağlısna	tamdudna	taṣılna	takunna	tabı^{c}na	taḫafna	tabduwna	tamšıyna	tabqayna
yağlısuw	yamudduw	yaṣıluw	yakuwnuw	yabıy^{c}uw	yaḫāfuw	yabduw	yamšuw	yabqaw
yağlısna	yamdudna	yaṣılna	yakunna	yabı^{c}na	yaḫafna	yabduwna	yamšıyna	yabqayna

IMPÉRATIF DES VERBES SIMPLES TRICONSONANTIQUES

T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
'iğlıs	mudda	ṣıl	kun	bı^{c}	ḫaf	'ubdu	'ımšı	'ıbqa
'iğlısıy	muddıy	ṣılıy	kuwnıy	bıy^{c}ıy	ḫāfıy	'ubdıy	'ımšıy	'ıbqay
'iğlısȧ	muddȧ	ṣılȧ	kuwnȧ	bıy^{c}ȧ	ḫāfȧ	'ubduwȧ	'ımšıyȧ	'ıbqayȧ
'iğlısuw	mudduw	ṣıluw	kuwnuw	bıy^{c}uw	ḫāfuw	'ubduw	'ımšuw	'ıbqaw
'iğlısna	'umdudna	ṣılna	kunna	bı^{c}na	ḫafna	'ubduwna	'ımšıyna	'ıbqayna

CONJUGAISONS DES VERBES SIMPLES QUADRICONSONANTIQUES

ACCOMPLI	INACC. INDIC.	INACC. SUBJ.	INACC. APOC.	IMPÉRATIF
tarǧamtu	'utarǧimu	'utarǧima	'utarǧim	
tarǧamta	tutarǧimu	tutarǧima	tutarǧim	tarǧim
tarǧamti	tutarǧimiyna	tutarǧimiy	tutarǧimiy	tarǧimiy
tarǧama	yutarǧimu	yutarǧima	yutarǧim	
tarǧamat	tutarǧimu	tutarǧima	tutarǧim	
tarǧamtumā	tutarǧimāni	tutarǧimā	tutarǧimā	tarǧimā
tarǧamā	yutarǧimāni	yutarǧimā	yutarǧimā	
tarǧamatā	tutarǧimāni	tutarǧimā	tutarǧimā	
tarǧamnā	nutarǧimu	nutarǧima	nutarǧim	
tarǧamtum	tutarǧimuwna	tutarǧimuw	tutarǧimuw	tarǧimuw
tarǧamtunna	tutarǧimna	tutarǧimna	tutarǧimna	tarǧimna
tarǧamuw	yutarǧimuwna	yutarǧimuw	yutarǧimuw	
tarǧamna	yutarǧimna	yutarǧimna	yutarǧimna	

Index français des notions grammaticales

accent, 1.19 sq.
accompli, 12.1 sq., annexe 2
accusatif, 2.16, 4.15 sq., 11.8
actant, 16.8
actif (verbe, voix), 12.4, 13.6, 16.15
actif (participe), 12.2, 14.2 sq., 14.8, annexe 1
adjectif, 6, 9.16
adjectif de relation, 6.4
adjectif relatif, 14.8, 16.15
adverbe, 15.17
alternance vocalique, 13.2, annexe 1
anaphorique, 9.17, 11.7, 14.8, 16.1
annexion, 14.12 sq;, 14.6 sq. , 18.11
annexion formelle, 6.17
annexion "tête après", 8.8, 9.1 sq.
apocopé, 12.10 sq., 12.17, 18.10
apposition, 9.18
article, 4.10, 4.11
aspect, 12.2, 5.4 sq., 16.7
assertion (renforcement de l'), 16.9
aussi ... que, 6.18
auxiliaire, 15.4 sq., 16.5 sq.
avoir, 10.8, 10.14, 10.15, 10.17
base (nominale), 4, 5, 6
base (verbale), 12.4 sq., 13.1 sq.
bénéficiaire, 14.6, 15.15
cardinaux (cf. nombres)
cas du nom, 4.15 sq. ,.15, annexe 1
certain, 12.3, 16.9
collectif, 5.1
comparaison, 16.18
comparatif, 6.18
complément, 15.13 sq.
complément absolu, 15.13
complément circonstanciel, 15.18, 18.11 sq.
complément complexe, 15.16
complément d'objet, 11.8, 15.14 sq.
complément d'état, 15.17
complément de nom, 4.12 sq., 9.15
complétives, 18.5 sq.
concession, 18.10, 18.16
condition, 12.3, 12.17, 12.23, 18.10
conjugaison, 12.4 sq., 13.1 sq., annexe 2
conjonctions (cf. coordination, subordination)
consonne, 1.1 sq., 2.1, annexe 1
coordination, 17.1 sq.
coronale (consonne), 1.7, 4.11
corroboratifs, 9.19, 11.7, 16.9
déclinaison (cf. cas)
degré de comparaison, 6.8
demeurer, 15.6
depuis, 10.9
deux (les), 9.10, 9.20
devenir, 16.6
diminutif, 5.3
diptote, 4.17
discours direct, 16.11, 16.12
discours indirect, 16.11, 16.12
discours rapporté, 16.12
dont, 14.8, 16.7
duel, 4.3, 7, 8, 11, 12
durée, 10.9
déclinaison, 4.15 sq. , annexe 1

démonstratif, 7
déterminant, 4.10
déterminatif, 8.8, 8.11, 8.14
détermination, 4.8 sq.
déverbaux, 14
élatif, 6.8, 6.18
emphatique (consonne), 1.4 sq., 3.6, 13.10 sq.
état, 13.12
état d'annexion, 4.12 sq. , 6.17
état déterminé
état indéterminé, 4.8, 4.15 sq.
être encore, 16.6
être toujours, 16.6
exclamatif, 16.17
exclamation, 16.17
existence, 16.10
expansions déterminatives, 9.1 sq.
expansions qualitatives, 9.15 sq.
extracteur, 9.13
formes d'appel, 16.16
formes exclamatives, 16.17
formes rares, 13.14
fractions, 8.6, 8.13 sq.
futur, 12.1, 12.7, 12.8
féminin, 4.1, 4.4, 5.2
genre, 4.1 sq., 5.2 sq., 6.1 sq., 7, 8, 9, 11, 12
glides, 1.6, 3.8, annexe1
gradateur, 9.11
gradation (comparaison, haut degré...), 6.8, 6.18
graphème, 2.1 sq.
groupe nominal, 9, 16.1 sq., 18
groupe prépositionnel, 10.18
gutturale (consonne), 1.5, 1.9 sq., 13.2
gémination 1.3
génitif, 4.15 sq., 4.12, 11.8, 14.6 sq.
haut degré, 6.8, 6.18
humain / non-humain, 5.4, 5.5, 6.10, 7.1 sq., 11
hypothètique, 16.13
identification, 16.1
il n'y a plus (existence), 16.11
il y a (durée), 10.9
il y a (existence), 16.10
impersonnel, 16.15
impératif, 12.13, 12.17
impératif négatif, 12.17
indicatif, 12.6, 12.7, 12.15
individué/collectif, 15.1
indéfini, 9.14
interrogatif, 1.24, 15.10, 16.4, 16.11, 16.13
intonation, 1.22 sq.
jussif (voir apocopé)
localisation spatiale, 16.10 sq., 18.13
localisation temporelle, 10.9, 18.12
manière, 14.11, 14.12, 15.13, 15.17
masculin, 4.1, 4.5, 16.12, 16.15
modalités, 15.8, 16.8 sq., 16.11
modes de l'inaccompli, 12.6 sq., 12.15 sq., annexe2
modificateurs, 9.2 sq.
modifications de la phrase locative, 16.11
modifications de la phrase thématique, 16.3 sq.
modifications de la phrase verbale, 16.13 sq.
mot (structure du), 3.1 sq.
mot complexe, 3.2
mot graphique, 3.1
mot phonique, 1.19, 3.1
mot simple, 3.2
même, 10.9, 16.3

ne ... jamais, 15.21
ne ... pas, 15.21
ne ... pas encore, 12.17
ne ... plus, 15.6
nom, 4, 5, 6, 8, 9, 14, 15 sq., annexe 1
nom d'instrument, 14.10
nom d'une fois, 14.11
nom de lieu, 14.9
nom de manière, 14.12
nom de temps, 14.9
nom verbal ou masdar, 14.1, 14.3, 14.6, 18.5
nombre, 4.2 sq., 5.1 sq., 6, 7, 8, 9, 11, 12, 14, 16
nombres (syntaxe), 8.7 sq.
nombres cardinaux, 8.1 sq., 8.2 sq.
nombres fractionnaires, 8.6, 8.13 sq.
nombres ordinaux, 8.5 sq., 8.10 sq.
nominal (groupe), 9, 14.6 sq. , 16
nominalisation, 18.5 sq.
nominatif, 4.15 sq., 11.7, 16
non-accompli, 12.2
non-certain, 12.3
non... , 6.6, 14, 17.10
nounation (cf. tanwîn)
négation, 12.16, 12.17, 15.1, 16.3, 16.11
objet direct, 11.8, 14.6 sq., 15.14 sq.
objet indirect, 11,8, 14,6 sq., 16.15
on, 16.15
opinion, 15.16
ordinaux (cf. nombres)
ordre des mots, 9, 15, 16.14
orthographe de la hamza, 2.14
orthographe du â , 2.15
orthographe du tanwîn / +an/, 2.16
participe actif, (cf. actif)
participe passif (cf. passif), 14.12, 14.7 sq.
particule, 10
passif (verbe, voix), 13.15 sq., 13.19, 16.15
passif (participe), 14.2 sq., 14.8 sq., 16.15
passé, 12.1, 15.9, 16.5, 16.11
pause, 1.27 sq.
personne, 9.12, 11, 12
phonèmes, 1.1 sq.
phrase, 16, 17, 18
phrase adjectivale, 9.17
phrase complexe, 18
phrase locative, 16.10
phrase simple, 10
phrase thématique, 16.1 sq.
phrase verbale, 16.12 sq.
phrases spéciales, 16.16
pluriel, 4.2, 4.4 sq., 5.1, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 14
pluriel féminin régulier, 4.4
pluriel masculin régulier, 4.5
pluriels "brisés", 4.6, 14.4
pluriels quadrisyllabiques, 4.7
possession, 4.13, 4.14, 10.8, 10.14, 10.15, 10.17, 11
possible, 12.3, 15.2
prédicande, 15.12, 16
prédicat, 15, 16
prédication, 15, 16
premier complément, 11.8, 15.15 sq.
processus morphologiques, 3.12, annexe 1
pronom, 11, 12

pronoms, 11, 12.4 sq.
pronoms clitiques, 3.2, 4.13, 11.3 sq., 11.8
pronoms libres, 11.1, 11.7
pronoms relatifs, 16.4 sq.
prononciation, 1
prothèse syllabique, 1.15, 2.14, 12.13
prépostions, 10, 15.10, 15.20
présent, 11.7, 12.1, 14.8
qualificateur, 9.16 sq.
qualificatif, 6.8sq., 7.5, 8.9, 8.12
quantification, 9.1 sq.
quantités, 8, 9.1 sq.
quasi-prépositions, 10, 11 sq., 15.10
question, 1.214, 15.10, 16.4, 16.11
racine, 3.4 sq., 13, annexe 1
relatif, 18.1 sq?
relative (proposition), 9.18, 11.7, 18.4
réfléchi, 9.19, 13.6 sq.
schème, 3.9 sq., 4, 5.3, 6, 13, 14
schèmes verbaux, 13
schèmes verbaux triconsonantiques, 13.1 sq.
si ... alors ... , 12.17, 18.10
si ... que, 6.18
singulatif, 5.2, 14.11
singulier, 4.2, 5.1 sq., 6? 7, 8, 9, 11, 12, 14, 15, 16
souhait, 16.8
subjonctif, 12.8 sq., 12.9, 12.16, 18.6 sq.
subordination, 18
substantifs, 5.9
suffixe, 3.2
sujet, 13.15 sq., 14.6 sq., 15.12, 16.15
superlatif, 6.18
syllabe, 1.13 sq.
tanwîn, 2.10, 2.16, 1.27, 4.8 sq., 4.21 sq., annexe 1
temps, 12.1, 14.8, 15.2 sq., 15.9, 16.5, 16.11
triptote, 4.15
trop, 6.18
type verbal, 13, 15.13
types de verbes et complétivisation, 18.7
typologie des phrases, 16
tā' marbūṭa (tā' liée), 2.4, 4.1, 5.2, 14.11
unité (nom d'), 5.2, 14.11
verbal (groupe), 15, 16.13
verbe, 12, 13, 15.12
verbes augmentés, 13.3, 13.18 sq.
verbes simples, 13.2 sq., 13.17
voyelle, 1.8 sq., 2.2, 2.9, 13.2

صيغة : 3.4
ضمّة : 2.9
ظرف : 10
عاقل : 5.4
غائب : 11.1
غير عاقل : 5.4
فتحة : 2.9
فعل : 12 ، ملاحق
كسرة : 2.9
لام ألف : 2.8
مؤكّد : 12.12
مؤنّث : 4.1
ماض : 12
مبتدأ : 16
مبنيّ للمجهول : 16.15
متكلّم : 11.1
مثنّى : 4.3
مخاطب : 11.1
مسند : 16
مسند إليه : 16
مصدر : 14.1
مصدر ميمي : 14.1
مضارع مجزوم : 12.10
مضارع مرفوع : 12.6
مضارع منصوب : 12.8
مضاعف : 3.7
مضاف : 9.15
مضاف إليه : 9.15
معتلّ : 3.8 ، ملاحق
مفرد : 4.2
مفعول أوّل : 15.15
مفعول به : 15.14
مفعول مطلق : 15.13
نسبة : 6.4
نصب : 4.15
نعت سببيّ : 14.8
نواسخ : 15
همزة قطع : 2.14
همزة وصل : 2.14
واو الجمع : 4.17

مسرد عربي للمفهومات النحوية

أسماء ممنوعة من الصرف : تنوين : 2.10
4.17
أسماء منصرفة : 4.15
إسناد : 16
أصل : 3.4
أصمّ : 3.7 ، ملاحق
إضافة : 14.6 ، 4.12
إضافة لفظيّة : 6.17
أفعال مجرّدة :13.17 ، 13.2
أفعال مزيذة : 13.18 ، 13.3
ألف مدّة :2.15 ، 2.5
ألف مقصورة : 2.15 ، 2.3
اسم : 4 ، 5 ، 6 ، 8 ، 9
اسم التفضيل : 6.18 ، 6.8
اسم فاعل : 14.7 ، 14.2
اسم مفعول : 14. 2 14.7
اسم مقصور : 4.22
اسم منقوص : 4.21
الأسماء الخمسة : 4.16
بدل : 9.18
بنية : 3.3
تاء مربوطة : 5.2 ، 2.4
تمييز : 6.7 ، 6.16 ، 8.8
تنوين نصب : 2.16
حال : 5.17
حرف : 10
حرف جرّ : 10
حروف شمسيّة : 4.11
حروف قمريّة : 4.11
جرّ : 4.15
جمع تكسير : 4.6
جمع رباعيّ : 4.7
جمع مؤنّث سالم : 4.4
جمع مذكّر سالم : 4.5
جملة اسميّة : 16
جملة ظرفيّة : 16
جملة فعليّة : 16
خبر : 16
رفع : 4.15
سألتمونيها : 3.9
سكون : 2.11
شدّة : 2.7
صحيح : 3.8
صفة : 6

Achevé d'imprimer en mai 1994
sur les presses de Cox & Wyman Ltd
(Angleterre)